OFJ
ANN 120

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s20id13210300

ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
ET DE
MATIÈRE MÉDICALE
Pour 1847.

Librairie médicale de Germer Baillière.

Ouvrages du même auteur.

Nouveau formulaire magistral, précédé d'une Notice sur les hôpitaux de Paris, de généralités sur l'art de formuler, suivi d'un Mémorial thérapeutique. 1845. 1 vol. in-18, troisième édition. 3 fr. 50

Annuaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacie et de toxicologie pour 1841, suivi d'une Monographie sur le diabète sucré. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

—Le même pour 1842, suivi d'observations sur le diabète sucré, d'un Mémoire sur une maladie nouvelle, l'*hippurie*, et sur les iodures d'iodhydrates d'alcalis végétaux, 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

—Le même pour 1843, suivi d'un Mémoire sur la digestion, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

—Le même pour 1844, suivi de recherches et d'expériences sur les contre-poisons du sublimé corrosif, du plomb, du cuivre et de l'arsenic. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

—Le même pour 1845, suivi d'un Mémoire sur la digestion des corps gras, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

— Le même pour 1846, suivi de recherches sur les cas rares de chimie pathologique, et d'un Mémoire sur l'action des poisons et de substances diverses sur les plantes et les poissons. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

Supplément à l'Annuaire thérapeutique, etc., pour 1846, contenant : 1° trois mémoires sur les fermentations; 2° un mémoire sur la digestion des substances sucrées et féculentes, et des recherches sur les fonctions du pancréas, par MM. Bouchardat et Sandras; 3° un mémoire sur le diabète sucré ou glucosurie; 4° note sur les moyens de déterminer la présence et la quantité de sucre dans les urines; 5° notice sur le pain de gluten; 6° note sur la nature et le traitement physiologique de la phthisie. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

WAHU.—**Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques pour** 1847; résumé des travaux pratiques les plus importants publiés tant en France qu'à l'étranger pendant 1846, suivi d'un Mémoire de M. Nelaton, sur le *Cancer des os*. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25

Paris, — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

55350

ANNUAIRE
DE
THÉRAPEUTIQUE
DE
MATIÈRE MÉDICALE,
DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE
POUR 1847,

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES PUBLIÉS EN **1846**, ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX,

suivi

d'un Mémoire sur les principaux contre-poisons et sur la thérapeutique des empoisonnements, et de diverses notices scientifiques,

PAR

le Dr A. BOUCHARDAT,
Chevalier de la Légion-d'Honneur,
Agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, etc.

PARIS,
GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, rue de l'École-de-Médecine.
1847.

PRÉFACE.

Je fais paraître aujourd'hui pour la *septième fois* mon Annuaire de thérapeutique; son succès, bien établi dès le début, a grandi d'année en année, et nous sommes parvenus à un tirage que peu d'ouvrages de médecine ou de pharmacie ont atteint. Je m'applaudis de plus en plus d'avoir emprunté à M. Arago l'idée de terminer chaque volume par un ou plusieurs travaux inédits auxquels je consacre tous mes soins; ces mémoires ont beaucoup contribué, je le pense, à faire rechercher les collections de mes Annuaires, ce qui a imposé à mon éditeur l'obligation de réimprimer textuellement trois années qui étaient épuisées.

Comme l'an passé, j'aurais désiré joindre à mon Annuaire toutes les recherches qui me sont propres et dont j'ai achevé la publication; mais comme elles ne se rapportent pas aux sciences médicales appliquées, je vais me borner ici à en donner l'indication.

1° **RECHERCHES SUR LA VÉGÉTATION APPLIQUÉES A L'AGRICULTURE**, contenant; un mémoire sur la théorie des boutures; trois mémoires sur l'action des sels ammoniacaux et autres sur la végétation des plantes usuelles; un mémoire sur l'action des poisons et substances diverses sur les plantes et les poissons: des expériences sur le développement des plantes dont les racines plongent dans l'eau, suivies de considérations sur l'influence des terrains submergés, sur la végétation. Un mémoire sur

cette question : Les plantes placées dans une dissolution mixte absorbent-elles préférablement certaines substances à d'autres ; un mémoire sur les engrais ; une note sur l'emploi des matières à vidange dans l'agriculture ; un mémoire sur la maladie des pommes de terre. 1 vol. gr. in-18 de 198 pag.

2° **ÉTUDES SUR LES PRODUITS DES PRINCIPAUX CÉPAGES DE LA BOURGOGNE**, observations hygiéniques sur les boissons alcooliques et les principaux vins, suivies de considérations sur le commerce de vins dans la ville de Paris. Brochure in-8 de 32 pag. 1 fr.

Le caractère éminemment pratique de mes Annuaires est la cause de leur succès. J'ai emprunté des matériaux non seulement à tous les journaux et autres ouvrages de médecine et de pharmacie publiés en France, mais j'ai aussi mis à contribution les publications médicales les plus importantes des pays étrangers ; je remercie les médecins qui, de divers lieux, m'ont envoyé ou leurs ouvrages ou des documents précieux. Le journal qui m'a été le plus utile est celui que M. Miquel dirige avec autant de soins que de talent ; le *Bulletin de thérapeutique* a contribué plus qu'aucun autre recueil à réhabiliter chez nous le goût si précieux des études thérapeutiques.

Les matériaux qui composent ce volume sont extrêmement nombreux ; je vais indiquer ceux qui me semblent devoir fixer plus particulièrement l'attention.

Les travaux qui se rapportent à l'aconit ont, cette année, beaucoup d'intérêt ; j'ai analysé avec soin les ouvrages de MM. Flemming, Bertini et le mémoire

important de M. Tessier; j'ai ajouté quelques réflexions sur les préparations d'aconit.

Je fais connaître les efforts de M. Serre d'Alais pour introduire dans la thérapeutique de l'homme l'huile de cade, que la médecine vétérinaire emploie depuis si longtemps avec avantage. J'analyse également les observations de M. Laugier sur l'emploi opthalmologique de la térébenthine et de son essence.

J'ai établi, dans un de mes premiers ouvrages, que l'on juge sainement de l'action d'un médicament en recherchant ses voies d'élimination et les modifications qu'il fait éprouver à l'organe éliminateur. Fidèle à ces principes, j'ai présenté une analyse détaillée du travail dans lequel M. Duclos étudie avec soin les effets, sur la peau, de plusieurs médicaments employés, tels que les opiacés, les solanées vireuses, le copahu, le cubèbe, l'huile de foie de morue, l'iodure de potassium.

Je ne saurais trop insister sur les paragraphes qui se rapportent aux dangers de l'abus des alcalins, au seigle ergoté, à l'emploi du sulfate de cuivre contre le croup, aux applications nouvelles de l'hydrate de persulfure de fer, aux contre-indications des saignées dans la pléthore adipeuse.

Je fais connaître un purgatif nouveau, originaire du Canada, le bois de plomb, qui pourra enrichir notre matière médicale.

J'espère que les considérations que j'ai présentées sur l'emploi à doses très petites et souvent renouvelées des mercuriaux, des arsenicaux et des antimoniaux dans le traitement de plusieurs maladies constitutionnelles auront de l'utilité pratique.

J'ai donné en détail le mémoire qui m'est commun avec M. Stuart-Cooper sur l'action physiologique comparée des chlorure, bromure et iodure de potassium. Les résultats auxquels nous sommes parvenus contribueront, j'en ai l'espérance, à établir sur des bases solides l'emploi de ces précieux agents.

Je pense que mon mémoire sur les sucs éthérés sera favorablement accueilli, et que cette nouvelle classe de médicaments, d'une préparation facile, d'une efficacité certaine, entrera dans la pratique.

Je donne en entier le mémoire qui m'est commun avec M. Sandras sur le rôle des boissons alcooliques dans la nutrition. C'est la suite de nos travaux sur la digestion que nous continuons avec ardeur.

Le mémoire qui termine mon Annuaire est entièrement d'application ; j'y ai réuni mes expériences et mes travaux épars sur les contre-poisons et sur la thérapeutique des empoisonnements. Ce résumé sera, je l'espère, aussi utile au médecin qu'au pharmacien.

ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

ET DE

MATIÈRE MÉDICALE.

NARCOTIQUES.

Opiacés.

De la récolte de l'opium en France (Aubergier).

La question, si difficile jusqu'ici, de la récolte économique de l'opium en France paraît avoir fait un pas décisif d'après les nouvelles expériences de M. Aubergier. Il serait bien à désirer qu'on pût obtenir sur notre sol de l'opium à un prix avantageux; non seulement nous serions déchargés d'un tribut que nous payons à l'étranger, mais nous serions beaucoup plus sûrs de la qualité de ce produit important. M. Aubergier a prouvé dans son travail que la qualité d'opium dépend de la variété de pavot qui le produit, et pour une même variété, de l'époque plus ou moins avancée de maturité de la capsule au moment de la récolte, la quantité de morphine que contient

le suc laiteux diminuant à mesure que le fruit mûrit.

« L'influence du climat a donc peu d'importance, si même cette importance n'est pas tout-à-fait nulle. Une meilleure qualité d'opium, et surtout une qualité plus constante que celle que nous fournit le commerce, peut être obtenue, soit sur notre sol, soit dans nos possessions algériennes.

» Le procédé que M. Aubergier décrit, lève les principales difficultés ; de plus, il assure la conservation de la graine ; enfin il permet d'économiser les deux tiers de la main-d'œuvre pour la récolte.

» Un mot d'abord sur les semis : on doit les faire en ligne plutôt qu'à la volée ; toutes les opérations de la culture et de la récolte se trouvent facilitées, et, de plus, les capsules fournissent plus de suc.

» On a fait précédemment les incisions avec une lame de canif, et on laissait dessécher le suc sur la capsule même. Il faut ainsi sept heures de travail pour enlever le produit de trois heures d'incisions.

» Les incisions faites de cette manière réclament une certaine dextérité de la part de l'ouvrier, pour que l'endocarpe ne soit pas entamé et la récolte de la graine compromise. Les précautions qu'il doit prendre nuisent nécessairement à la rapidité du travail, et souvent sans atteindre complétement le but.

» M. Aubergier fait les incisions avec un petit instrument qui porte quatre lames de canif ; ces

lames sont fixées dans un manche et disposées parallèlement, de telle façon, que leur pointe fait saillie de 1 ou 2 millimètres tout au plus. Les incisions peuvent être exécutées sans que jamais elles dépassent les limites nécessaires. La préoccupation qu'entraîne, sous ce rapport, la direction de l'instrument se trouve ainsi écartée. Le travail est plus rapide, plus facile, et il peut être confié à toute espèce de mains.

» Au lieu de laisser le suc se dessécher sur la capsule, après l'incision, on le recueille immédiatement.

» Ce changement dans la manière d'opérer qui, au premier abord, paraît peu important, a cependant pour résultat d'économiser les deux tiers de la main-d'œuvre employée à la récolte.

» La récolte de la graine étant conservée intacte, elle couvre tous les frais de culture, le prix de la ferme, etc. C'est un fait acquis par une longue expérience. Le produit de l'opium n'ayant à supporter que les frais de récolte, qui ne s'élèvent jamais, à l'aide des moyens indiqués, au-dessus du quart de prix de vente ordinaire (30 francs le kilogramme), on voit que les bénéfices seront assez grands pour récompenser largement les agriculteurs qui voudront s'occuper de cette culture. »

Je ne saurais trop engager les pharmaciens qui habitent des départements à se mettre en mesure de vérifier les expériences de M. Aubergier, et à donner de l'impulsion à cette industrie qui ne saurait manquer de prendre de l'importance.

Sirop diacode. (*Remarques sur sa préparation*).

Je vais emprunter au journal de M. Trousseau des remarques sur la préparation du sirop diacode.

Les diverses variétés du pavot somnifère produisent des opiums qui sont entre eux, par rapport à la richesse en morphine, comme 1 est à 2 et quelquefois à 4. La même différence existe nécessairement entre les capsules ; et comme le Codex indique les capsules du pavot somnifère, sans autre désignation, pour la préparation de l'extrait alcoolique destiné à servir de base au sirop diacode, il en résulte que le choix du pharmacien est abandonné aux convenances locales. Lors même qu'il serait circonscrit entre les deux variétés de pavots blancs qu'il trouve dans le commerce, il serait exposé à préparer des sirops qui pourraient être deux fois plus actifs les uns que les autres, suivant qu'il aurait eu recours à la variété longue ou à la variété ronde.

Une pareille préparation doit être nécessairement infidèle et quelquefois dangereuse. On doit donc remplir la lacune qui existe dans le Codex, et dont on n'a pu sentir l'importance lors de sa rédaction, en indiquant quelle est la variété qui doit servir exclusivement pour la préparation du sirop diacode, et, mieux encore, lui préférer le sirop d'opium.

Dangers de l'administration de l'opium aux jeunes enfants (Sobotka).

J'ai déjà, dans mon Annuaire de 1846, insisté sur les dangers de l'abus des opiacés dans l'en-

fance; je reviens aujourd'hui sur cette question, qui a beaucoup d'intérêt dans la pratique.

L'opium est un remède dont il faut se méfier, et qu'il ne faut donner aux enfants que comme moyen extrême; rien n'est si fréquent que les empoisonnements par ce narcotique, même à des doses extrêmement petites; John admet même que le sirop diacode administré aux nourrices peut porter danger aux nourrissons. Mikisch rapporte un commencement d'empoisonnement chez un enfant d'un an, auquel on avait donné quelques cuillerées d'une solution de deux gouttes de laudanum de Sydenham dans deux onces d'eau; Kœchlin vit survenir des convulsions à la suite d'une goutte de teinture d'opium, et Mesner observa des symptômes inquiétants après un huitième de goutte. D'après Werdt, un enfant de sept semaines succomba pour avoir reçu une mixture de trois onces contenant quatre gouttes de teinture d'opium. A ces faits, pris entre un grand nombre, M. Sobotka en ajoute encore six autres qui lui sont particuliers, où des enfants furent empoisonnés par de très faibles doses de préparations opiacées. De tous ces faits faut-il conclure qu'il faut supprimer les opiacés dans la médecine de l'enfance? à Dieu ne plaise! mais cela nous montre qu'il faut l'employer avec prudence, circonspection et en surveiller l'emploi.

Opiacés dans l'hystérie (Gendrin).

« Les anomalies de l'innervation chez les hystériques se montrent par l'effet immédiat des médi-

caments. Ainsi, les hystériques qui n'ont pas d'hyperesthésie du tube digestif peuvent prendre et conserver des doses très considérables d'opium, comme 60, 75, 100 centig., introduites par l'estomac, par l'anus ou par absorption cutanée, sans en éprouver aucun effet narcotique ou vénéneux. Si les malades ont un état d'hyperesthésie du tube digestif, l'opium, par quelque voie qu'on l'introduise, détermine des vomissements, mais il n'a point d'effet narcotique.

» Quelques cas trop peu nombreux me portent à penser que les hystériques peuvent aussi supporter impunément la jusquiame et la belladone à haute dose.

» De tous les agents thérapeutiques, il n'en est aucun qui soit plus approprié à la curation de l'hystérie, que l'opium à haute dose. En commençant par 30 centig. par jour, l'on arrive à 50, 75 centig., progressivement, avant d'avoir un effet narcotique. Dès que cet effet se produit, tous les accidents hystériques décroissent, et l'on est obligé de diminuer chaque jour les doses d'opium, qui provoquent alors de la somnolence. Je guéris par ce moyen plus de la moitié des hystériques.

» L'éther sulfurique à dose élevée est un moyen de curation fort utile contre l'hystérie. On n'en obtient d'effet qu'en le portant à 20, 25, 30 gram. par jour. Il ne produit jamais d'accident. »

Ces faits sont assurément fort remarquables, mais je ne saurais trop engager les médecins qui voudraient vérifier les résultats annoncés par

M. Gendrin, à surveiller avec la plus scrupuleuse attention l'effet de l'opium chez les hystériques, et de n'arriver à ces doses effrayantes que successivement et en ne perdant pas un instant de vue leurs malades.

Tremblement mercuriel; guérison par l'opium.

Chez une femme atteinte de tremblement mercuriel assez grave, M. Guérard a employé l'opium avec succès. A la sixième semaine du traitement elle a été guérie, et on n'a continué l'opium que pour consolider la cure. La force était revenue dans les mains, dans les bras et dans les membres inférieurs; la malade tolérait parfaitement 15 centig. par vingt-quatre heures d'extrait d'opium, divisés en six pilules.

Opium contre les plaies cancéreuses (Tanchou).

Parmi les médicaments que je ne cesse d'essayer contre les plaies cancéreuses, dit l'auteur, il n'en est pas de plus efficace, dont l'effet soit plus marqué et plus constamment favorable que la dissolution très épaisse d'opium. Il a guéri par ce moyen des ulcérations superficielles cancéreuses; d'autres de la même nature, très profondes et très douloureuses, ont été rendues stationnaires et très supportables.

Voici la formule de la dissolution que M. Tanchou oppose aux ulcérations cancéreuses :

Faire digérer pendant vingt-quatre heures, et à une chaleur modérée (24 à 25°) une dose d'opium brut en poudre ou en morceaux, dans une

quantité d'eau suffisante pour faire une bouillie épaisse. Couvrir la surface malade de 2 ou 3 millimètres de cette préparation une ou deux fois par jour, et placer par-dessus un morceau de papier collé ou de taffetas gommé pour empêcher l'évaporation. C'est encore un médicament dont il faut attentivement surveiller l'emploi.

Opium et ciguë dans le traitement local des végétations syphilitiques (Venot).

Il y a quelques années, M. Desruelles conseilla comme topique essentiellement curatif des hypertrophies vénériennes, la solution aqueuse et concentrée d'opium. M. Venot de Bordeaux répéta ces observations; ce médecin obtint par cet agent modificateur de nombreux succès, dans les cas de végétations muqueuses, rouges, à lobes séparés, à large pédicule, dans les porreaux humides, irrités, les condylômes, les pustules végétantes, en un mot toutes les hypertrophies cellulo-vasculaires. L'usage de la solution concentrée d'opium eut un succès sûr, entier, presque spécifique, surtout lorsqu'on y avait recours après un mois de traitement général; enfin l'influence toxique du narcotique peut, si l'on n'y prend garde, se porter jusque sur les organes sains et y déterminer des accidents fâcheux dont le médecin doit prévenir le développement.

Depuis ses premières expérimentations, M. Venot a varié les procédés de pansement et tenté des combinaisons diverses. Or, parmi ces dernières, l'extrait de ciguë lui a semblé devoir être

préféré dans les transformations et les dégénérescences cancéreuses avec lesquelles certaines hypertrophies vénériennes ont plus de rapport, suivant M. Venot, qu'on ne le pense généralement. Voici donc quelle a été la solution formulée pour les cas nouveaux :

Eau distillée.	500 gram.
Extrait aqueux d'opium.	60 gram.
» » de ciguë.	25 gram.

Cette double solution a réussi à merveille sans avoir en aucune manière l'inconvénient signalé plus haut.

Emplâtre contre l'arthalgie (Lippich).

Suif de mouton	30 gram.

Faire fondre à un feu doux, puis ajouter

Résine de pin	30 gram.
Cire jaune	30 gram.

Continuer l'action de la chaleur jusqu'à fusion complète; retirer du feu, et lorsque le mélange est près de se soldifier par suite du refroidissement, ajouter enfin,

Opium purifié	4 gram.
Camphre pulvérisé	4 gram.

M. s. a. Pour obtenir une masse d'une parfaite homogénéité.

M. Lippich fait préparer avec cette composition des écussons dont il prescrit d'envelopper les articulations qui sont le siége des douleurs.

Mixture antiodontalgique.

Le rédacteur d'un journal allemand, en faisant connaître les effets surprenants obtenus de la mastication des feuilles du *nepeta cataria*, L. (vulgairement herbe-aux-chats) dans les cas d'odontalgie, rapporte que, tourmenté lui-même par une douleur de dents d'une excessive violence, et qui avait résisté opiniâtrément à tous les moyens usités en pareil cas, il a eu recours avec le plus grand succès à une mixture préparée d'après la formule qui suit :

Laudanum de Sydenham,	2 gram.
Extrait de jusquiame noire,	40 centigr.
Acide sulfurique étendu de 7 parties d'eau.	60 centigr.
Huile volatile de girofle	60 centigr.

M. s. a.

On étend la moitié de ce mélange avec une gorgée d'eau chaude, et on la place dans la bouche, en ayant soin d'incliner la tête de telle manière que le liquide se trouve toujours en contact avec la partie douloureuse. Après cinq minutes environ, on rejette le liquide, et dans presque tous les cas, la douleur a cédé complétement.

Néanmoins, si elle continuait encore à se faire sentir, on devrait, au bout de quelques heures (trois à six), répéter la même opération avec la seconde moitié du mélange. Il est extrêmement rare de voir le mal résister à cette nouvelle application.

Sur le Hachisch (Moreau, Louradour).

J'ai déjà, dans mes précédents Annuaires, entretenu mes lecteurs du Hachisch; je vais extraire plusieurs renseignements curieux sur ce produit, d'un ouvrage de M. Moreau, et d'une communication de M. Louradour à la Société de pharmacie.

Tous ceux qui ont visité l'Orient savent combien l'usage du hachisch est répandu, parmi les Arabes, chez lesquels il est devenu un besoin non moins impérieux que l'opium chez les Turcs, et les liqueurs alcooliques, chez les peuples de l'Europe.

Hachisch est le nom de la plante dont le principe actif forme la base des diverses préparations enivrantes usitées en Égypte, en Syrie et dans presque toutes les contrées orientales. Cette plante est commune dans l'Inde et dans l'Asie méridionale, où elle vient sans culture. C'est une espèce de chanvre, qui diffère très peu de notre chanvre d'Europe. Les botanistes l'ont nommé *cannabis indica*. « Si l'on examine les feuilles, les fleurs et les graines de cette plante, on croira reconnaître un chanvre venu dans quelque terre maigre. Les feuilles sont opposées, pétiolées, à cinq divisions profondes et aiguës. Les fleurs sont peu apparentes. Les mâles et les femelles existent comme dans le chanvre ordinaire. Le fruit est une petite capsule contenant une seule graine. Le calice des mâles est à cinq divisions, et à cinq étamines; celui des femelles

est d'une seule pièce. La racine est pivotante. La différence qui existe entre le chanvre et le hachisch est dans la tige : ce dernier a seulement une hauteur de un mètre au plus. Sa tige n'est pas unique, mais rameuse depuis le pied. Les branches sont alternes ; on ne trouve pas sur la tige ces filaments que l'on rencontre sur le chanvre. L'odeur que répand le hachisch est moins forte que celle du chanvre ; elle a quelque chose de particulier. La filasse du hachisch est trop grossière pour être facilement employée par les cordiers. »

Tout porte à croire que l'espèce de chanvre naturalisée en Europe a été importée de Chine. Le chanvre se trouve dans la Russie asiatique, jusqu'aux frontières des deux empires, dans le gouvernement d'Irkontok. La plante n'a pas dégénéré en passant au nord de l'Altaï. Les étés de la Sibérie lui conviennent très bien, et suffisent pour amener sa graine à une complète maturité.

La préparation du hachisch la plus commune, et qui sert en quelque sorte de principal condiment à presque toutes les autres, c'est l'*extrait gras*. La manière de l'obtenir est fort simple. On fait bouillir les feuilles et les fleurs de la plante avec de l'eau, à laquelle on a ajouté une certaine quantité de beurre frais ; puis, le tout étant réduit, par évaporation, à la consistance d'un sirop, on passe dans un linge. On obtient ainsi le beurre chargé du principe actif et empreint d'une couleur verdâtre assez prononcée. Cet extrait, qui ne se prend jamais seul, à cause de son goût

vireux et nauséabond, sert à la confection de différents électuaires, de pâtes, d'espèces de nougats, que l'on a soin d'aromatiser avec de l'essence de rose ou de jasmin, afin de masquer l'odeur peu agréable de l'extrait pur. L'électuaire le plus généralement employé est celui que les Arabes appellent *dawamesc*. Sa couleur et sa consistance lui donnent un aspect peu agréable, et qui inspire toujours quelque répugnance. Cependant il est agréable au goût, surtout lorsqu'il est fraîchement préparé. Avec le temps, il a l'inconvénient de devenir un peu rance. Toutefois il ne perd aucune de ses propriétés : j'en possède qui a été préparé il y a plusieurs années, et qui m'a été rapporté d'Égypte par M. le duc de Luynes, et qui a conservé toute son énergie. Dans le but d'obtenir les effets que les Arabes recherchent avec ardeur, à cause des excès auxquels ils se livrent, on mêle à cet électuaire différentes substances aphrodisiaques, telles que la cannelle, le gingembre, le girofle, peut-être bien aussi, comme M. Aubert-Roche paraît être porté à le croire, la poudre de cantharides.

Les feuilles du hachisch peuvent se fumer avec le tabac ; quand elles sont récemment cueillies, elles ont une action rapide et énergique : elles semblent perdre toutes ou presque toutes leurs propriétés en se desséchant. Elles servent encore à la préparation d'une espèce de bière, dont les effets sont trop violents pour n'être pas dangereux.

C'est du dawamesc que M. Moreau a fait le

plus souvent usage. Son action est loin d'être la même pour tous les individus. A dose égale, elle peut produire des effets extrêmement variés, du moins sous le rapport de leur intensité, suivant les individus. En général, les individus à tempérament bilieux-sanguin sont les plus impressionnables. Rien ne peut faire croire que le hachisch ait une action plus prononcée sur les femmes que sur les hommes. Il y a quelques personnes sur lesquelles le hachisch semble n'avoir aucune action. Toujours est-il qu'elles résistaient à des doses qui, chez d'autres, auraient produit des effets très intenses. M. Moreau a acquis la certitude qu'avec une certaine énergie de volonté, on pouvait arrêter ou du moins diminuer considérablement ces effets, comme on maîtrise un mouvement de colère.

Il faut prendre le hachisch à jeun ou du moins plusieurs heures après avoir mangé; sans cela ses effets sont très incertains ou tout-à-fait nuls. Le café paraît aider à leur développement, comme il abrège leur durée.

En général, il ne faut guère moins de la grosseur d'une noix de dawamesc, c'est-à-dire environ 30 grammes, pour obtenir quelques résultats. Avec la moitié ou seulement le quart de cette dose, on éprouvera une gaieté plus ou moins vive, ou même un peu de fou rire; mais ce n'est qu'avec une dose beaucoup plus élevée qu'on obtiendra les effets que l'on désigne généralement dans le Levant sous la dénomination italienne de *fantasia*.

On ne saurait douter que les effets du hachiseh n'aient été connus dans la plus haute antiquité. Virey a prouvé que le *cannabis indica* était bien véritablement le népenthès d'Homère. Diodore de Sicile nous apprend que les Égyptiens allèguent différents témoignages du séjour d'Homère parmi eux, mais particulièrement le breuvage qu'il fait donner par Hélène à Télémaque, chez Ménélas, pour lui faire oublier ses maux; ear ce népenthès, que le poëte feint qu'Hélène a reeu de Polymneste, femme de Thoon, à Thèbes, en Égypte, n'est autre que ee fameux remède usité chez les femmes de Diospolis, et qui a fait dire d'elles qu'elles avaient seules le secret de dissiper la eolère et le chagrin.

Dans le moyen-âge, le parti que certains princes du Liban surent tirer des propriétés du hachisch tient vraiment du merveilleux.

Le voyageur Mare-Paul nous apprend que le Vieux de la Montagne faisait élever des jeunes gens choisis parmi les habitants les plus robustes des lieux de sa domination pour en faire les exéeuteurs de ses barbares arrêts. Toute leur éduea-tion avait pour objet de les eonvainere qu'en obéissant aveuglément aux ordres de leur chef, ils s'assuraient après leur mort la jouissanee de tous les plaisirs qui peuvent flatter les sens. Pour parvenir à ce but, ee prinee avait fait faire auprès de son palais des jardins délicieux. Là, dans des pavillons déeorés de tout ce que le luxe asiatique peut imaginer de plus riche et de plus brillant, habitaient de jeunes beautés unique-

ment consacrées aux plaisirs de ceux auxquels étaient destinés ces lieux enchanteurs. C'était là que les princes ismaéliens faisaient transporter de temps à autres les jeunes gens dont ils voulaient faire les ministres aveugles de leurs volontés. Après leur avoir fait avaler un breuvage qui les plongeait dans un profond sommeil, et les privait pour quelque temps de l'usage de toutes leurs facultés, ils les faisaient introduire dans ces pavillons, dignes des jardins d'Armide. A leur réveil, tout ce qui frappait leurs oreilles et leurs yeux les jetait dans un ravissement qui ne laissait à la raison aucun empire dans leur âme..... Ce breuvage merveilleux n'était autre, dit Jourdain, que le hachisch dont le chef de la secte connaissait les vertus, et dont l'usage ne se répandit que dans les siècles postérieurs.

M. Sylvestre de Sacy a démontré, en s'appuyant sur différents textes arabes, que le mot *assassin* était la corruption du mot *hachischin*, et qu'il avait été donné aux Ismaéliens, parce qu'ils faisaient usage d'une liqueur enivrante appelée hachisch.

M. Louradour a présenté à la Société de pharmacie plusieurs préparations de hachisch :

1° La poudre de hachisch, composée tout simplement des feuilles et des fleurs de la plante, desséchées et broyées le plus finement possible. Cette poudre est d'un vert jaunâtre un peu foncé, exhale une odeur très forte et très prononcée, qui se rapproche beaucoup de l'odeur du chanvre à l'époque de sa floraison ; elle est complète-

ment insipide. D'après l'intensité de son odeur, on serait tenté de croire *à priori* que ses effets doivent être très marqués ; c'est une erreur. Les feuilles et les sommités du hachiseh, qui sont douées, lorsqu'elles sont encore fraîches, ou du moins nouvelles, des propriétés les plus énergiques, semblent perdre en entier ees propriétés en se desséchant. Elle constitue la forme sous laquelle on fume le hachisch. D'après les observations des médecins qui ont habité l'Orient, les effets seraient difficiles à obtenir par la pipe, et beaucoup plus faciles à produire avee le narghilé ; ce qui prouve, comme l'a fait remarquer M. Aubert-Roche, que le feu ne détruit pas et que l'eau ne dissout pas le principe actif de la plante.

2° La deuxième forme est l'*extrait gras* dont j'ai parlé précédemment. M. Foucart, qui l'a expérimenté plusieurs fois sur lui-même, croit avoir remarqué que les effets de l'extrait sont un peu moins prompts à se développer que ceux des autres préparations, ce qui tient peut-être à ce que la digestion des matières grasses, et par suite de l'absorption, est moins rapide que celle des autres préparations;

3° La troisième préparation est celle qui est connue sous le nom de *dawamesk*, et qui est composée d'une certaine quantité d'extrait gras, mélangé intimement avec des pistaches, de la farine d'amandes douees et du suere. Le dawamesk, assez agréable au goût, se prend à la dose de 30 grammes, soit dissous dans une tasse de café

à l'eau, soit en nature et sans aucune préparation.

Jusqu'à présent, le hachisch a été peu employé en médecine. Voici cependant une application nouvelle indiquée par M. Corrigan.

Hachisch, ou chanvre indien contre la chorée (Corrigan).

La teinture de hachisch a toujours produit la guérison (dit-on) ou une amélioration très prononcée à la dose de 8 à 30 gouttes par jour. En étudiant ses effets avec attention, M. Corrigan a cherché à déterminer le mode d'action de ce médicament, et il est arrivé aux résultats suivants, dont il serait difficile de trouver, faute de détails suffisants, la parfaite démonstration dans les observations publiées : «Le chanvre indien, dit-il, paraît exercer une action spécifique sur les nerfs du mouvement. Quand il agit sur le sensorium ou sur un nerf, il exerce d'abord indirectement son action sur les fibres motrices, et s'étend ensuite aux fibres sensitives, étant en cela tout-à-fait l'opposé de l'aconit.»

Nota. Il me semble assez difficile de se procurer de la teinture de hachisch, car la plante sèche ne peut être employée, puisqu'elle n'a plus de propriété. Il sera donc indispensable de préparer un alcoolature avec 1 de plante fraîche et 1 d'alcool.

Solanées vireuses. — Atropine. Tabac.

Depuis la déeouverte de l'atropine, j'ai insisté á plusieurs reprises sur les avantages que présenterait, dans la pratique, l'emploi de cet alealoïde, qui permettrait de régler l'usage souvent si ineertain des solanées vireuses, et qui faciliterait singulièrement leurs belles applieations dans les maladies des yeux et par la méthode endermique. Un journal mentionne des essais entrepris dans le serviee de feu A. Bérard avee l'atropine.

Cette substance présente plusieurs avantages sur l'extrait de belladone. Le prineipal est d'agir avee une extrême rapidité sur la pupille et d'en produire la dilatation à l'aide d'une dose très minime, puisqu'il suffit, pour déterminer cet effet, d'une solution de 5 ou 10 centigr. d'atropine dans 20 gram. d'eau distillée. Ensuite, elle a le privilége de dispenser le chirurgien de faire ces onctions brunes qui salissent le visage et le linge.

Belladone à haute dose dans certaines névroses (Rostan).

Les névroses générales avec spasme sont traitées avec avantage, par M. Rostan, de la manière suivante :

1° Bains à 28°, composés avee une forte infusion de fleurs de tilleul, prolongés pendant plusieurs heures ;

2° L'usage d'une infusion de fleurs de pêcher, ou de feuilles de laurier-cerise ;

3° Emploi simultané de la poudre de racine de

belladone : 5 centigr. par jour, pendant les quatre premiers jours; 10 centigr. pour les quatre jours suivants; et ainsi 15, puis 20 centigr. pour le même nombre de jours, en trois puis en deux doses, augmentant ainsi de 5 centigr. tous les quatre jours, jusqu'à concurrence de 60 centigr. par jour, à moins qu'il ne survienne des accidents.

Suc éthéré de belladone (Tessier).

M. Tessier a donné avec succès dans un cas de paraplégie le suc éthéré de belladone à la dose d'une goutte par jour. Après quinze jours, on observa une très notable amélioration.

Pilules de belladone ferrugineuses (C. Le Blûs).

Extrait de belladone	10 centigr.
Carbonate de fer	50 centigr.

F. s. a. 12 pilules. — A prendre une pilule d'heure en heure, contre le hoquet convulsif compliqué de gastralgie.

Belladone; son emploi par la méthode endermique (Lippich).

Dans le cas où il veut recourir à la méthode endermique pour l'application de l'extrait de belladone, M. le professeur Lippich se sert de la formule suivante :

Mucilage de gomme arabique	15 gram.
Extrait de belladone	40 centigr.

M. s. a. et faites dissoudre.

On étend ce mélange, en quantité suffisante, sur la surface du derme préalablement dénudé par l'application d'une préparation vésicante.

M. Lippich a vu cette manière d'opérer suivie d'un succès rapide et complet dans différents cas de lumbago rhumatismal, de céphalalgie rhumatismale, de rhumatisme thoracique, de névralgie du plexus cœliaque, etc.

Collutoire contre le ptyalisme mercuriel (Lippich).

Mélisse officinale	30 gram.
Jusquiame noire	4 gram.
Eau bouillante	500 gram.

M. et faire infuser en vase clos jusqu'à refroidissement, passer ensuite avec expression.

Pour un infusé, dont le malade doit se servir en gargarisme le plus souvent qu'il est possible.

Liniment contre les douleurs rhumatismales musculaires (N. Gueneau de Mussy).

Eau-de-vie camphrée	60 gram.
Essence de térébenthine	15 gram.
Extrait de belladone	3 gram.

M. s. a.

Injection de belladone (Segers).

Extrait de belladone	50 centigr.
Eau	30 gram.

Faites dissoudre. Employée pour faire cesser le spasme de l'urètre pendant le cathétérisme et dans l'urétrite aiguë.

Onguent mercuriel contre la dartre mentagre (Le Blus).

Extrait de belladone	5 gram.
Onguent napolitain	20 gram.

Pour cinq jours ; trois frictions dans la journée.

Employer concurremment des cataplasmes émollients après les frictions, et à l'intérieur la résine de jalap à la dose de 1 gramme pour dix pilules, dont quatre par jour.

Infusion de tabac (French).

Feuilles de tabac vieilles et tachetées.	4 gram.
Eau	1/2 litre.

Faites infuser et décanter.

M. French recommande l'infusé aqueux de tabac comme un agent thérapeutique très utile dans un grand nombre de cas de maladie, et ajoute que c'est à tort qu'il est si rarement prescrit par les praticiens de notre époque.

Les affections dans lesquelles il dit l'avoir prescrit avec le plus de succès, sont surtout le prurigo et l'ophthalmie purulente. D'après lui, l'infusé de tabac, contre les conjonctivites scrofuleuses, est préférable à tous les autres collyres. Il rapporte que, dans un cas de prurigo, où l'acide prussique, après s'être montré avantageux pendant longtemps, avait fini par ne plus rien produire, le soluté de tabac a exercé une action plus avantageuse et en même temps plus durable.

Depuis deux ans, M. French a prescrit l'infusé

de tabac, souvent localement, et, dans des cas où il s'agissait de remédier à une forte démangeaison, à une vive irritation, etc.

Ombellifères vireuses.

Ciguë (empoisonnement par la), mangée pour du cerfeuil; (Bennet).

Les symptômes présentés par le malade, au lieu de consister, comme on l'avait annoncé jusqu'ici, en vomissements, délire, convulsions, coma, ont été caractérisés surtout par des lésions du mouvement sans trouble des fonctions intellectuelles. Or, c'est précisément de cette manière, si l'on s'en rapporte au récit de Platon dans le Phédon, que se sont manifestés chez Socrate les accidents déterminés par la ciguë. Ce philosophe n'éprouva ni douleurs, ni coliques, ni délire; ses jambes fléchirent sous lui, un froid glacial s'empara de ses extrémités, la circulation se ralentit et s'éteignit enfin entièrement sans que les fonctions intellectuelles parussent en rien affaiblies, puisqu'il expira en recommandant à ses amis de sacrifier un coq à Esculape.

L'estomac de l'individu qui succomba contenait une masse verdâtre, dont quelques débris broyés dans un mortier, avec une solution de potasse développèrent une odeur de ciguë très prononcée. D'autres fragments, examinés avec soin, permirent de reconnaître d'une manière évidente, car à l'époque de l'ouverture du corps on n'avait recueilli aucun renseignement sur la nature du

poison ingéré, la ciguë commune, *conium maculatum*.

Ciguë employée comme tænifuge.

Le hasard aurait fait découvrir des propriétés ténifuges très prononcées dans le *conium maculatum*.

Un pâtre, présentant tous les symptômes d'une affection vermineuse, avait pris, sans amélioration aucune, les anthelmintiques connus, et notamment l'écorce de racine de grenadier. Les feuilles de valériane seules avaient le don de calmer ses douleurs, aussi en faisait-il recueillir dès qu'il souffrait. Or, il arriva que sa fille, chargée de ce soin, se trompa un jour, et ramassa des feuilles de ciguë au lieu de celles de valériane. Cette méprise eut pour effet de déterminer une sorte d'empoisonnement; mais en même temps elle devint la cause de la guérison du malade, qui évacua un *tænia armata* long de cent palmes, et de plus un certain nombre de fragments.

L'auteur de cette observation, le docteur Manlucci, dit avoir fait prendre, avec un pareil succès, 15 centigr. de ciguë, avec parties égales de valériane, à un enfant de cinq ans atteint du ver solitaire, et chez lequel toute espèce de médication avait échoué. Au bout de quelques jours le petit malade éprouva des douleurs intestinales; on lui donna un peu d'huile de ricin, et il rendit un ténia long de dix palmes avec plusieurs fragments, parmi lesquels on trouva la tête.

La ciguë, maniée avec prudence dans les cas

de cette nature, peut donc devenir un nouveau sujet d'expérimentation pour les praticiens; mais ils feront bien d'employer d'abord l'écorce de grenadier et le couso dont je parlerai plus loin.

Ciguë, son mode d'emploi le plus efficace (Donovan).

Prenez les feuilles fraîches de la ciguë; exprimez le jus, laissez-le reposer pendant quarante-huit heures; débarrassez la liqueur de la matière féculente et de la chlorophylle et ajoutez un quart d'alcool rectifié. Cette préparation peut se conserver intacte pendant deux ans.

Note. La meilleure préparation de ciguë est le suc éthéré de la plante fraîche recueillie avant la fin de la floraison. (Voyez mon mémoire sur les sucs éthérés).

Elléborées. — Aconit. Aconitine. Vératrine.

Depuis quelques années voilà bien des efforts tentés pour donner à l'aconit un rang élevé dans la thérapeutique. S'ils ont été pour la plupart infructueux, cela tient à l'infidélité des préparations dont ce médicament est la base; je reviendrai plus loin sur cette question importante, cela dépend aussi des connaissances peu exactes qu'on possède généralement sur les propriétés physiologiques de ce médicament. On s'imagine communément qu'il agit comme la plupart des autres narcotiques sur l'ensemble du système nerveux, tandis que son action se porte presque exclusive-

ment sur les appareils nerveux qui président à la vie de nutrition ; et que des effets physiologiques ne se révèlent que lorsqu'on arrive à la dose toxique. Je vais analyser plusieurs travaux importants sur l'aconit, et en particulier ceux de M. Fleming, qui a publié un volume sur ce sujet, et ceux de M. Tessier, qui a fait de l'aconit une application aussi hardie qu'imprévue.

Aconit, usages thérapeutiques (Fleming, Bertini).

Le docteur A. Fleming, d'Edimbourg, vient de faire paraître l'exposé de ses recherches sur l'action physiologique et médicale de l'aconit-napel, d'où il résulte pour lui que :

La racine est la partie la plus active de la plante et qu'on doit en recueillir les fleurs avant ou pendant la floraison.

Que l'action de l'aconit sur les systèmes cérébral et musculaire est calmante, anodine, antispasmodique et antiphlogistique ; qu'il est contre-indiqué chez les chlorotiques et paralytiques.

Son action sur le système circulatoire est antiphlogistique, mais ce médicament est contre-indiqué toutes les fois qu'il existe un obstacle mécanique au libre cours du sang, surtout dans le cœur ou les poumons.

L'aconit serait utile comme antiphlogistique, dans les affections aiguës du poumon et de la plèvre, dans l'asthme spasmodique ; contre-indiqué dans toutes autres affections de ces organes.

M. Fleming a traité plusieurs cas de névralgie, de rhumatisme et même d'érysipèle avec la tein-

ture d'aconit. Voici les résultats qu'il a obtenus : sur quarante-quatre névralgies dont trente ont été traitées par lui-même, dix-sept ont guéri radicalement, treize n'ont eu qu'un soulagement momentané. Sur quarante-deux cas de douleurs dentaires et traitées soit par des frictions sur les gencives avec la teinture d'aconit, soit en introduisant dans la dent cariée un morceau de coton imbibé de cette même liqueur, il y a eu dix-sept fois guérison immédiate, six fois soulagement seulement et sept fois un résultat nul. Ce même moyen, employé contre la migraine, a paru avoir du succès dix fois sur quinze.

Les résultats que M. Fleming a obtenus dans le traitement du rhumatisme par l'aconit présente beaucoup plus d'intérêt. Sur vingt-deux cas de rhumatismes traités par cette substance, tous ont guéri dans un intervalle moyen de cinq à six jours ; dans trois cas la guérison a été complète au bout de deux jours, dans un cas au bout de trois jours, et dans six au bout de quatre jours.

Le soulagement qui suit l'administration de l'aconit est ordinairement très rapide; une heure après l'ingestion de la première dose les douleurs sont déjà moindres. L'aconit a procuré à M. Fleming des résultats tout aussi satisfaisants dans le traitement du rhumatisme chronique (du lumbago par exemple).

Les doses doivent varier suivant qu'on se propose d'obtenir un effet calmant ou antiphlogistique. Dans le premier cas, on donne 5 gout. de teinture trois fois par jour, et on augmente cha-

que jour la prise d'une goutte, jusqu'à ce que l'on voie survenir les effets physiologiques qui appartiennent au deuxième degré de l'intorxication. Dans le deuxième cas, on administre également 5 gout. de teinture, que l'on répète toutes les heures, de manière à arriver également au deuxième degré de l'intoxication. On soutient cet état sédatif en donnant 2 gout. 1/2 de teinture, toutes les trois ou quatre heures, suivant l'effet produit. Dans cette circonstance, ajoute l'auteur, il est nécessaire de surveiller le malade, de le voir et de lui tâter le pouls avant de lui faire prendre une nouvelle dose.

Pour l'usage externe, M. Fleming se sert également de la teinture d'aconit à la dose d'une ou de plusieurs drachmes en frictions trois fois par jour.

Cette même substance a été l'objet d'une étude toute particulière de la part de M. le docteur Bertini, de Turin, qui vient récemment d'en faire connaître les résultats. Il ne sera pas sans intérêt de les rapprocher de ceux que nous venons d'indiquer.

M. Bertini a souvent donné avec succès l'extrait d'aconit napel, dans un grand nombre d'affections chroniques de l'appareil respiratoire, qui s'accompagnaient d'expectorations puriformes, dans diverses maladies rhumatismales et arthritiques invétérées, dont quelques unes pouvaient faire soupçonner l'existence du virus syphilitique. Parfois il a retiré un avantage marqué de l'association de cet extrait aux préparations antimo-

niales. En commençant son administration de la dose de 10 à 15 centig. dans les vingt-quatre heures, il en a souvent augmenté progressivement la quantité jusqu'à 2 et même 4 gram., dans le même laps de temps, sans remarquer le moindre trouble dans l'économie ; mais pour que ce médicament produise les effets qu'a constatés M. Bertini, il ne se faut servir que de l'aconit récolté dans les montagnes; l'extrait doit toujours être retiré des feuilles récentes exclusivement et renouvelé chaque année. Enfin, M. Bertini donne la préférence à l'extrait alcoolique, bien préférable, suivant lui, à l'extrait aqueux.

Aconit; son emploi contre la diathèse purulente. (Tessier.)

Frappé, comme tous les praticiens, de l'insuffisance des méthodes au moyen desquelles on a combattu l'infection purulente, M. Tessier a cru trouver dans l'aconit un remède prophylactique et curatif des plus énergiques.

« La diathèse purulente, dit M. Tessier, débute quelquefois d'emblée ; d'autres fois elle est précédée d'une maladie dont elle viendra entraver la marche : telle est, par exemple, le cas des blessures diverses, fractures compliquées, plaies avec dénudation des os, plaies simples, opérations sanglantes, etc. Dans ces dernières circonstances, la diathèse purulente est assez fréquente pour qu'on ait à en redouter l'invasion, même à la suite de la plus simple division des parties molles. Toutefois, on sait bien que la gravité des

blessures, la contusion des parties lésées, la commotion générale ou partielle, sont des motifs de crainte tout particuliers. De ces deux modes d'invasion, il résulte qu'un traitement bien ordonné serait à la fois curatif et préventif.

» *Traitement curatif.* Avant toutes choses, il est bon de rappeler l'aphorisme d'Hippocrate : *Qui sufficit ad cognoscendum sufficit ad curandum, et e contrario.* Or, rien n'est comparable, sous le rapport de la difficulté du diagnostic, à la diathèse purulente. Elle présente un si grand nombre de lésions, et les habitudes organiciennes sont tellement enracinées, qu'ordinairement on prend la maladie qui débute pour une phlegmasie quelconque; ensuite, quand les progrès de la maladie font voir autre chose, au lieu de mettre le doigt sur le mal en s'avouant que l'on s'est trompé, on cherche mille et une raisons pour expliquer cet état *vraiment extraordinaire*; et quand on a jugé, en raison de tous ces graves phénomènes, qu'il y a évidemment *une profonde altération du sang* ou quelque *grand empoisonnement*, quelque *terrible intoxication*, on abandonne le malade à son sort.

» La première condition du traitement est donc de laisser à la porte du malade et les profondes altérations du sang, et les grands empoisonnements, et les terribles intoxications. La maladie est assez difficile à suivre sans qu'on s'embarrasse l'esprit de ces lieux communs. On sait bien que, dans la diathèse purulente, le sang peut être transformé en pus. Qu'en conclure? Il faut

éviter cet accident comme les autres. D'ailleurs la maladie n'a pas besoin, pour tuer ceux qui en sont atteints, d'altérer et de transformer leur sang en pus; les accidents généraux qui portent sur les forces naturelles et vitales, les suppurations des diverses parties suffisent pour amener ce résultat. Or, ce sont ces lésions, c'est cet état général qui fournissent les premières indications.

» La maladie débute-t-elle par une inflammation, quel que soit le siége de celle-ci, veine, articulations, membres, utérus, péritoine, plèvres, méninges, etc., il faut autant que possible s'en rendre maître par une médication antiphlogistique appropriée et qui consiste :

» 1° Dans l'application, sur les foyers inflammatoires, de 20 à 30 sangsues, répétée plusieurs fois dans les quarante-huit premières heures;

» 2° Dans l'immersion des malades dans des bains tièdes aussi longtemps prolongés et aussi souvent répétés que les forces des malades le permettent;

» 3° Dans l'immersion des membres affectés dans des bains locaux tièdes pendant l'intervalle des grands bains et des applications de sangsues. Quand c'est impossible, on a recours aux topiques émollients. Quelquefois il est nécessaire de pratiquer une large saignée du bras au début de la maladie, si le malade est pris d'une fièvre intense, avec chaleur sèche à la peau, céphalalgie, face vultueuse, dureté et fréquence du pouls. On attend ensuite l'invasion des affections locales pour agir; quelquefois celles-ci n'arrivent que le

troisième jour ; dans ce cas, elles sont précédées de douleurs erratiques dans la continuité des membres ou même dans une ou deux articulations. Lorsque l'une de ces douleurs devient fixe et prédominante, on peut compter sur le développement d'un abcès, et agir comme nous l'avons dit plus haut.

» Une fois le malade réduit à l'état lipothymique par cette énergique médication antiphlogistique, les accidents sont modérés ; mais la maladie n'est pas terminée, et si on abandonne le malade au cours des événements, on voit de nouveau les accidents reparaître, et le malade succombe plus ou moins rapidement. Dans ces circonstances, il n'y a rien de bon à attendre ni de l'émétique à haute dose, ni de l'ipécacuanha à doses répétées, ni du calomel, lorsque la maladie est grave. J'ai plusieurs fois enrayé la maladie avec le sulfate de quinine, lorsque les frissons se répétaient d'une manière assez régulière; mais cette médication est le plus souvent infidèle dans les cas graves.

» Voici le moyen qui m'a paru le plus efficace. Lorsque le traitement antiphlogistique touche à sa fin, que le malade est dans cet état nerveux qui précède ou accompagne l'état lipothymique, j'administre l'alcoolature d'aconit de la manière suivante :

Eau sucrée ou sirop simple	250 gram.
Alcoolature d'aconit	8 gram.

Mêler une cuillerée de cette liqueur à la boisson

du malade, de manière qu'il ait pris au moins la moitié de la dose dans les vingt-quatre heures; continuer ensuite en augmentant ou en diminuant la dose, suivant la persistance des accidents ou suivant l'amélioration obtenue.

« En même temps on facilite la résolution des foyers inflammatoires par des onctions d'une pommade à l'iodure de plomb contenant 3 grammes de sel pour 30 d'axonge : on recouvre le linge qui sert à l'onction avec des cataplasmes de farine de graine de lin.

» En général, l'action thérapeutique de l'aconit n'est sensible qu'après douze heures de son emploi. Cette action consiste dans une rémission du mouvement fébrile, du malaise général et des accidents locaux.

» Si l'on cesse trop tôt l'usage du médicament, dont au reste on peut réduire la dose à 2 grammes dans les vingt-quatre heures, lorsque la rémission se soutient; si, dis-je, on cesse trop tôt, les accidents reparaissent, et il faut se hâter d'avoir recours au médicament abandonné. Du reste, en général, la maladie persiste, suit sa marche, offre ses symptômes et ses lésions, mais à un degré modéré; la différence capitale entre la diathèse purulente traitée par l'aconit et celle qui suit son cours naturel, c'est que la première est plus bénigne, quant à l'état général et quant à l'état local, que la dernière. La première m'a paru jusqu'ici se terminer assez promptement par la guérison, tandis que la seconde se termine promptement par la mort dans la très grande majorité

des cas. Voilà surtout en quoi la différence est capitale.

Lorsque la maladie est très grave, comme à la suite des grandes opérations, comme dans la diathèse purulente épidémique des femmes en couches, il faut se hâter de recourir à l'aconit dès le début des accidents, et presser les doses. Ce n'est souvent que lorsque l'économie est pour ainsi dire saturée du médicament, que son action commence et s'annonce par une rémission appréciable et pour le médecin et pour le malade; du reste, l'expérience prononcera ultérieurement sur ces cas : ce n'est qu'après un grand nombre de faits qu'il sera possible d'arriver à la précision.

» *Traitement préventif.* Nous avons signalé plusieurs des circonstances dans lesquelles on peut redouter l'invasion de la diathèse purulente: tel est le cas des plaies qui suppurent, des accouchements pendant une épidémie puerpérale. Chez les malades placés dans ces conditions, l'administration de l'aconit ne présente que des avantages : d'une part, chez les blessés, ce médicament modère et l'inflammation et la fièvre; de l'autre, chez la nouvelle accouchée qui ne nourrit pas son enfant, on ne voit pas *a priori* ce que pourrait avoir d'inconvénient l'usage d'un gramme d'alcoolature d'aconit pris chaque jour dans la tisane. J'ai eu trop souvent l'occasion de donner ce médicament pour redouter un résultat fâcheux; néanmoins l'expérience n'ayant pas été faite pour les nouvelles accouchées, je dois me

tenir sur la réserve. Il en est autrement des blessures, des phlegmons. Ici j'ai plusieurs fois conjuré un danger imminent de diathèse purulente, et je ne saurais trop appeler l'attention des chirurgiens sur ce traitement préventif; au lieu d'un régime banal, il serait fort simple d'administrer chaque jour à ces malades 1 gramme ou 2 d'alcoolature d'aconit dans un litre d'eau sucrée.

Doit-on considérer l'aconit comme un spécifique contre la diathèse purulente, au même titre que le quinquina l'est contre la fièvre intermittente? Je ne le pense pas. Il me semble jusqu'à présent, si on peut comparer deux agents thérapeutiques, que l'aconit agit dans la diathèse purulente à peu près comme l'émétique à haute dose dans la pneumonie. Du reste, je me borne dans cette note à signaler un fait pratique de la plus haute gravité. Il est absolument inutile d'en dire davantage. M. Tessier aurait pu terminer son travail par cette belle pensée de Cicéron : « *Quod scamoneæ radix ad purgandum, quid aristochia ad morsus serpentum possit, video; quod satis est: cur possit, nescio.* (Cicer. *Divin.*, I, 10.)

Nouvelles observations sur l'aconit. (Tessier.)

M. Tessier a continué d'administrer à l'Hôtel-Dieu l'alcoolature d'aconit dans de nombreuses circonstances; voici le résumé de ces remarques. Ce médicament est très utile dans les inflammations en général, et en particulier dans le rhumatisme articulaire. Il est contre-indiqué dans la pneumonie et peu utile dans la fièvre typhoïde.

Des meilleures préparations d'aconit.

J'ai déjà, dans mon Annuaire de 1842, traité la question des préparations d'aconit; j'ai proposé l'emploi d'un alcoolature de racine qui est très efficace quand la racine est récoltée convenablement. M Flemming emploie de préférence la teinture alcoolique de racines nouvellement desséchées, ou l'extrait alcoolique des mêmes racines. M. Tessier accorde la préférence à l'alcoolature obtenu en broyant toute la plante fraîche, racines et feuilles, dans un mortier de marbre, en y ajoutant son poids d'alcool rectifié, exprimant et filtrant. J'ai la conviction que le suc éthéré d'aconit, racines et feuilles, constituera une bonne préparation. Je me propose de l'étudier.

Huile de vératrine (Jourdain).

Vératrine	1 gram.
Huile de morue	25 gram.

M. s. a. — En frictions dans la névralgie rebelle.

Applications thérapeutiques de la joubarbe (Reichel).

Voici encore un médicament qui, je le crois, ne restera pas longtemps dans la thérapeutique.

M. Reichel annonce que le suc fraîchement exprimé de la grande joubarbe (*sempervivum tectorum*, L.) est un narcotique spécifique contre les affections spasmodiques de l'utérus, qui ne

reconnaissent pas pour point de départ une anomalie dans la plasticité de cet organe.

Ce suc, qui contient entre autres principes du malate acide de chaux, de la cire, un peu d'huile volatile, une matière âcre particulière, agit lorsqu'on l'applique d'une manière soutenue sur la peau à la façon des caustiques, et, par là, il se rapproche un peu du mode d'action de la petite joubarbe (*sedum acre*, L.).

Ce suc est, dit-on, spécialement indiqué dans les cas où les malades accusent des douleurs fixes et pulsatives dans la région hypogastrique, une pesanteur dans le bassin; lorsqu'il existe une augmentation de température, une circulation plus rapide, et en général des symptômes de pléthore abdominale. On le donnera avec avantage dans la dysménorrhée et l'aménorrhée.

La qualité dépurative que possède ce médicament paraît être indiquée par l'odeur fétide qu'il communique à l'urine.

On donne ce suc, fraîchement exprimé, à la dose d'une demi-cuillerée à café, trois ou quatre fois par jour. On l'administre étendu dans un peu d'eau sucrée.

Comme il est très facilement altérable, il est indispensable de ne le préparer qu'en petite quantité, afin de pouvoir le renouveler plus souvent.

On pourrait le prescrire sous forme de suc éthéré (voyez ce mot à la table de ce volume).

Médicaments cyaniques.

Huile d'amandes amères (Empoisonnement par l').

Un jeune homme, nommé C... O..., mourut subitement à Londres dans une maison mal famée d'Alderman-Sreet, où il avait demandé une chambre pour passer la nuit. Il présenta à son agonie tous les symptômes de l'empoisonnement par une substance délétère tirée du règne végétal. Un flacon où restaient encore plusieurs gouttes d'huile essentielle d'amandes ne laissait aucun doute sur le genre de mort que s'était volontairement infligé ce malheureux.

Une enquête ayant été ordonnée, le sieur R.., pharmacien de la Cité, déclara avoir vendu à O... la petite fiole contenant une demi-once anglaise d'huile essentielle d'amandes. Il ne l'aurait pas livrée, dit-il, s'il n'avait pris ce jeune homme pour le commis d'un fabricant de savon ou pour un pâtissier. Les pâtissiers de Londres font usage, à ce qu'il paraît, de cette substance pour mieux faire lever et feuilleter la pâte, et ponr donner plus de saveur aux meringues.

TÉTANIQUES.

Strychnine. Brucine.

Influence de la strychnine sur les mouvements de la pupille et de l'iris (Cartoni).

1° La strychnine a une action élective spéciale sur les nerfs du mouvement en général; et prin-

cipalement sur ceux qui servent à la motilité de l'iris ;

2° L'action de la strychnine est diamétralement opposée à celle des substances qui déterminent et maintiennent la dilatation anormale de la pupille;

3° Finalement, la strychnine est un moyen précieux et efficace dans certaines maladies du globe oculaire qui dépendent des modifications vitales et organico-vitales du système des nerfs ciliaires.

Sirop de sulfate de strychnine contre la chorée (Trousseau).

M. Trousseau insiste avec grand soin sur la préparation du remède et sur son mode d'administration. Il a renoncé à l'extrait de noix vomique qui est souvent mal préparé, et qui d'ailleurs s'altère facilement lorsqu'il est converti en masse pilulaire. Il exclut également la strychnine, qui, n'étant soluble que dans 6,600 fois son poids d'eau froide, peut être regardée comme à peu près insoluble, et expose par conséquent à des mécomptes et à des dangers. Il adopte exclusivement le sulfate de strychnine, qu'il dissout dans du sirop simple, dans la proportion de 5 centigrammes pour 100 grammes de sirop. Il donne d'abord 10 grammes de sirop, soit 5 milligrammes ou un dixième de grain de sel de strychnine, divisé en quatre ou six doses, dans le courant des vingt-quatre heures. Tous les jours il augmente de 5 grammes jusqu'au moment où il se manifeste des démangeaisons à la tête et de légères roi-

deurs musculaires. Il faut toujours aller jusqu'à cette roideur. On augmente ou l'on diminue les doses du sirop en raison de l'effet produit. Quand la chorée est à peu près guérie, on reste aux mêmes doses pendant quelques jours, on diminue ensuite, et l'on cesse enfin quand il ne reste plus que ces légères grimaces que les choréiques conservent si souvent.

M. Trousseau regarde le sirop de sulfate de strychnine comme la médication principale. Toutefois, il satisfait aux indications : la saignée, s'il y a aménorrhée avec pléthore; les martiaux, si la chlorose est unie à la danse de Saint-Guy, comme cela arrive si souvent; les antispasmodiques, si l'hystérie vient compliquer la chorée.

Nitrate de strychnine dans certaines formes de la goutte (Wendt).

M. Wendt recommande le nitrate de strychnine à l'extérieur comme l'un des agents thérapeutiques les plus efficaces contre la goutte anormale, par exemple contre les affections arthritiques de la colonne vertébrale, qui, par le moyen des filets du grand sympathique, vont envahir les organes de la cavité thoracique et donner lieu à des accidents qui simulent l'angine de poitrine. Voici la formule d'après laquelle M. Wendt prescrit l'administration de ce médicament :

Axonge	8 gram.
Nitrate de strychnine	10 centigr.

M. s. a. et faites une pommade parfaitement homogène.

On l'emploie en frictions sur les côtés du rachis deux ou trois fois par jour.

Brucine dans le traitement de la paralysie (Bricheteau).

J'ai déjà parlé des remarques de M. Bricheteau sur l'emploi de la brucine; elles confirment une donnée qui ressort de mes expériences sur les animaux, que la brucine est plus active qu'on ne le pense généralement.

Le traitement des hémiplégies survenues à la suite d'apoplexie est très rebelle. La brucine est le médicament adopté, à l'hôpital Necker, par M. Bricheteau, pour guérir ces paralysies. C'est un médicament presque tombé dans l'oubli, et qui cependant est d'une bien grande utilité, suivant ce médecin. Son efficacité lui paraît aussi grande que celle de la strychnine, et il a de plus l'avantage sur ce dernier médicament de pouvoir être donné à des doses plus élevées sans crainte de déterminer des accidents funestes. Selon M. Bricheteau l'on ne doit jamais chercher à guérir une paralysie consécutive à une apoplexie avant que six mois se soient écoulés depuis l'attaque. Toute tentative de guérison avant ce terme est dangereuse et peut entraîner des accidents graves par suite d'une action toxique de la brucine sur le système cérébro-spinal.

M. Bricheteau emploie la brucine à la dose d'un centigramme, et il augmente chaque jour d'un centigramme *tant qu'il n'y a pas d'effet produit.*

Lorsque la brucine détermine les convulsions à une dose donnée, il ne faut pas de suite augmenter cette dose, mais attendre une diminution dans ses effets; lorsque cette diminution est notable, on recommence à augmenter d'un centigr. (un cinquième de grain) chaque jour. Il est des malades qui ont pu prendre jusqu'à 20 centigr. (4 grains) de brucine par jour.

EMMÉNAGOGUES.

Seigle ergoté. Sabine.

Il faut espérer que les médecins pourront être bientôt fixés sur la valeur réelle du seigle ergoté. M. Trousseau, M. Bonjean, M. le docteur Arnal ont ajouté plusieurs chapitres à son histoire. J'en ai longuement parlé dans mes précédents Annuaires. M. Sée en a fait l'objet de sa thèse inaugurale.

Je vais en rendre compte, ainsi que de plusieurs autres travaux qui se rapportent à cet agent thérapeutique important. Malgré toutes ces recherches, il reste encore bien des doutes à éclaircir.

Sur la propriété du seigle ergoté (G. Sée).

Voici les conclusions d'un long travail de M. G. Sée.

Chez tous les malades, le médicament a réussi à produire une diminution manifeste et assez durable de la force du pouls.

Il a produit en même temps un ralentissement évident dans le cas où le pouls s'éloignait beau-

coup de l'état normal sous le rapport de sa fréquence.

Enfin, dans les cas où la fréquence était peu considérable et le type intermittent, le médicament n'a eu que peu d'action sur le nombre et le rhythme des pulsations.

L'état fébrile lui-même ne paraît pas une contradiction à son emploi.

Enfin, en tant qu'application thérapeutique, le seigle doit être employé principalement pour réveiller les contractions de l'utérus, et obvier aux conséquences de son inertie.

Son action sur les centres nerveux, et surtout sur la paralysie, paraît très douteuse, mais sans inconvénient.

Enfin son action hémostatique n'est presque jamais suffisante pour arrêter complétement une hémorrhagie autre que les hémorrhagies puerpérales dépendantes de l'inertie utérine. Quant à l'action de l'ergotine sur les hémorrhagies, elle est bien moins efficace encore, et c'est tout au plus si ce médicament peut trouver une application dans quelque circonstance relative aux maladies du cœur.

Pour ce qui est du mode d'administration de ces médicaments, nous avons vu qu'on pouvait porter impunément la dose d'ergotine jusqu'à 4 grammes et plus, mais qu'il était difficile de commencer par une dose qui dépassât 1 gramme.

Les effets de l'ergot lui-même ne paraissent pas aussi dangereux qu'on l'a prétendu.

Nouvelles recherches expérimentales sur le principe actif et sur le mode d'action de l'ergot des graminées. (Parola.)

1° L'ergot de seigle est un des plus puissants agents du règne végétal, qui exerce une double action sur l'organisme, dont l'une sur les forces générales, manifestement hyposthénisante, antiphlogistique, l'autre sur la fibre organique et sur le sang.

2° Cette double action est, à peu de chose près, commune à l'ergot des autres graminées.

3° La genèse de l'ergot n'est due ni à un cryptogame ni au nosocarys; c'est une substance amorphe produite par une maladie des graminées, et qui consiste probablement dans une sécrétion accidentelle du pédoncule de l'épillet.

4° Il n'existe dans l'ergot du seigle qu'un principe actif principal, qui est de nature résineuse. Sa proportion relative dans les diverses préparations de l'ergot donne la mesure de leur efficacité.

5° L'ergot est doué d'une vertu élective hémostatique très prononcée dans les hémorrhagies actives.

6° Son action calmante, très prononcée sur les mouvements respiratoires et sur le système sanguin, le rend un des moyens les plus puissants pour affaiblir la marche de la phthisie pulmonaire, et en procure quelquefois la guérison.

7° Par cette même action, le seigle est un médicament très énergique dans les maladies in-

flammatoires, particulièrement comme auxiliaire de la saignée.

8° Son action calmante des mouvements nerveux et artériels en fait un moyen d'une grande valeur dans la fièvre typhoïde.

9° Dans le travail de l'accouchement et dans les métrorrhagies actives, il est d'un secours précieux, soit pour arrêter l'écoulement sanguin, soit pour hâter la sortie du fœtus.

10° La poudre et l'extrait résineux sont les préparations les plus actives et les plus convenables pour les usages thérapeutiques dans les circonstances urgentes, tandis que les préparations aqueuses peuvent être préférées dans les affections légères et chroniques.

Effets du seigle ergoté sur les femmes en travail et sur le fœtus. (Samuel Hardy.)

L'emploi du seigle ergoté comme agent obstétrical est devenu aujourd'hui si fréquent, qu'il faudrait supposer que l'action de cette substance sur les femmes en travail et sur les enfants nous est parfaitement connue. Il n'en est malheureusement point ainsi, et malgré les nombreux mémoires qui ont été publiés sur ce médicament, plusieurs de ses propriétés demandent encore des éclaircissements ultérieurs.

L'auteur ayant été attaché à l'hospice de la Maternité de Dublin, son opinion sur plusieurs questions importantes que nous allons examiner doit être prise en sérieuse considération.

Combien de temps se passe-t-il avant que l'action du seigle ergoté se manifeste sur l'utérus? Dans plusieurs cas le seigle ergoté commence déjà à agir sur la matrice sept minutes après son administration; d'autres fois, le terme est plus long : terme moyen, on peut le fixer à quinze minutes. Lorsque les enfants naissaient vivants, il ne se passait pas plus de vingt-cinq minutes avant que les effets du médicament commençassent, et quand la matrice en ressentait plus tardivement l'influence, il fallait chaque fois terminer l'accouchement par les instruments, si l'on ne voulait s'exposer à la mort certaine de l'enfant.

Parfois le seigle ergoté déterminait une espèce de contraction permanente de l'utérus, sans qu'elle fût accompagnée de douleurs expulsives.

Conformément à ce qui a été rapporté par d'autres observateurs, M. Nedg a remarqué que dans les cas où l'ergot du seigle exerçait un effet thérapeutique favorable, il provoquait de fortes douleurs expulsives qui augmentent insensiblement en fréquence, jusqu'à ce qu'enfin elles se confondent, car il n'est plus possible de saisir des intervalles.

2. *Action sur le pouls de la mère.* — Dans dix-neuf cas, la fréquence du pouls diminua sensiblement quinze à trente minutes après l'administration, et chaque fois le cœur du fœtus en ressentit un effet proportionné.

Lorsque la circulation est ainsi ralentie, les effets du seigle ergoté persistent, dans un grand nombre de cas, plusieurs jours après son admi-

nistration; cet état ne prévient pas même une métrite consécutive à l'accouchement.

3. *Action du seigle ergoté sur le cœur du fœtus.* — L'action de ce médicament sur le cœur du fœtus est encore plus remarquable que sur le pouls de la mère; dans l'immense majorité des cas, l'administration du seigle ergoté est suivie d'une diminution dans la fréquence des battements du cœur du fœtus. On commence à s'en apercevoir après quinze à trente minutes, souvent un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Lorsque le nombre des battements reste constamment au-dessous de cent dix, et qu'en même temps ils sont intermittents, il est rare que l'enfant conserve la vie, quand même l'accouchement se terminerait avec la plus grande promptitude.

Cet effet du seigle ergoté démontre la nécessité de suivre soigneusement, après l'administration de cette substance, les modifications qu'éprouvent les mouvements du cœur du fœtus, puisqu'une négligence, sous ce rapport, peut mettre la vie de l'enfant en danger.

4. *Etat de l'utérus et des lochies.* — Le volume de l'utérus reste souvent beaucoup plus considérable qu'après les accouchements réguliers; cet organe se présente à l'exploration comme s'il renfermait encore l'arrière-faix. La matrice se présente aussi fortement contractée, et cet état persiste ordinairement pendant plusieurs jours.

Dans un grand nombre de cas, les lochies étaient pâles et peu abondantes, quoiqu'aucune

circonstance à laquelle on aurait pu l'attribuer fût venue troubler la convalescence.

A peu d'exceptions près, les accouchées se rétablirent promptement.

Mode de prescription. — Les médecins prescrivent le seigle ergoté sous diverses formes. A l'hospice de la Maternité de Dublin, on l'administre de la manière suivante : on fait infuser pendant dix minutes 2 gram., réduits en poudre, dans 100 gram. d'eau bouillante ; on y ajoute 50 à 75 centigr. de poudre récente et un peu de sucre. On renouvelle ordinairement cette dose au bout de dix minutes, et si elle ne suffit pas pour provoquer les contractions de l'utérus, on administre une troisième dose. Dans plusieurs cas, il survint des vomissements ; dans d'autres où l'estomac était irritable, le seigle ergoté agissait comme calmant.

Dans tous les cas où le travail de l'accouchement s'exécute avec lenteur, les moyens ordinaires pour exciter l'action de l'utérus, tels qu'injections stimulantes, changement de position de la femme, etc., doivent précéder l'administration du seigle ergoté.

Pilules pour provoquer l'accouchement prématuré artificiel. (Van Wageninge).

Ergotine.	
Seigle ergoté aa.	7 gram. 80 centig.
Aloès succotrin.	1 gram. 30 centig.

Pour 60 pilules, à prendre trois fois par jour, quatre chaque fois.

Ergotine; ses effets antihémorrhagiques (Bonjean).

De nombreuses expériences sur les animaux M. Bonjean conclut que l'ergotine opère la cicatrisation parfaite des blessures artérielles, sans oblitération ni altération dans le calibre des vaisseaux. L'ergotine paraît en outre, suivant l'auteur, jouir d'une grande efficacité pour obtenir la réunion par première intention dans les autres tissus, puisque, dans une de ses expériences, les tissus avaient été divisés et lacérés à plusieurs reprises, et que, malgré cela, il n'en est résulté ni inflammation, ni aucune suppuration.

Je dois avouer que, pour mon compte, il me reste encore bien des doutes sur la grande et réelle efficacité de l'ergotine comme hémostatique, dans les blessures d'artères volumineuses. Je reproduirai l'observation qu'a faite M. Velpeau, lors d'une des communications de M. Bonjean, c'est que chez les animaux choisis par cet observateur l'écoulement du sang de gros vaisseaux s'arrête souvent par la simple compression, que M. Bonjean employait concurremment avec l'ergotine; et puis on ne peut non plus arguer du défaut d'inflammation dans le cas de division et de lacération de tissus ; car tous les jours nous observons ce défaut d'inflammation et de suppuration, dans nos vivisections, et cela sans employer l'ergotine.

Eau hémostatique de Neljabin.

Castoréum de Sibérie.	30 gram.
Ambre gris.	30 gram

Seigle ergoté.	125 gram.
Baume de la Mecque.	12 gram.
— du Canada.	60 gram.
Cannelle.	420 gram.
Fleurs de romarin.	750 gram.
Sommités de menthe poivrée.	560 gram.
Huile de cajeput.	15 gram.
Alcool rectifié.	500 gram.
Eau.	q. s.

Contusez ou incisez toutes les matières, faites macérer pendant 12 heures dans l'eau alcoolisée et distillez pour retirer 8750 gram. de produit.

Moyen de reconnaître la bonne qualité du seigle ergoté (Ramsbotham).

Lorsqu'on a laissé couverte pendant quelques secondes une infusion faite avec de la poudre de seigle ergoté et qu'en la découvrant elle présente une couleur de chair foncée, et que les parties solides se sont disposées dans le fond du vase, alors on peut être certain de l'action expulsive du remède. Si au contraire, l'infusion après le temps donné se présente sous un aspect lacto-mucilagineux et que sur la surface il surnage des parties non dissoutes de l'ergot, l'on n'obtiendra pas ou rarement l'effet désiré qu'on en espérait.

Conservation du seigle ergoté (Bouis).

Depuis deux ans et demi je conserve, dit M. Bouis, dans un bocal à large ouverture, un échantillon de 125 gram. de seigle ergoté récolté dans le pays, et qui est aussi beau que lorsqu'on

me l'a apporté, par le moyen du mercure (15 gr. mis au fond du bocal).

Sabine et ergot de seigle contre les blennorrhagies chroniques (Dupuis).

Selon M. Dupuis, les feuilles de sabine sont particulièrement efficaces dans les blennorrhagies atoniques qui s'accompagnent d'une sensation de froid dans les parties génitales, de flaccidité du scrotum, du défaut d'érection, d'un écoulement de matière jaune-blanchâtre se faisant sans douleur, d'une odeur spécifique, et ayant le plus souvent succédé à une blennorrhagie violente qui a résisté à un traitement antiphlogistique énergique. L'auteur donne ce médicament en poudre, dans du vin rouge, depuis la dose d'un demi-gramme jusqu'à quatre toutes les trois heures. Il fait en outre baigner trois ou quatre fois par jour les parties génitales dans de l'eau froide; dans l'intervalle il les fait recouvrir de compresses trempées dans l'eau glacée et met le malade à un régime fortifiant. La guérison s'opère, dit-il, dans l'espace de huit à dix jours, encore bien même que l'écoulement date de plusieurs mois.

L'ergot de seigle trouve au contraire son indication dans les blennorrhagies chroniques avec éréthisme, érections douloureuses, dysurie, écoulement comme séreux, peu abondant, souvent interrompu, quand les parties génitales sont plus chaudes qu'à l'ordinaire, avec rétraction du scrotum, quand il y a des pollutions nocturnes et un peu de fièvre le soir. Dans ces cas, l'ergot de

seigle est le sédatif par excellence ; on peut le donner à doses croissantes, de 1 à 4 gram. toutes les trois ou quatre heures ; entre chaque dose le malade prend une tasse de lait et porte sur les parties génitales des sachets aromatiques camphrés ; le régime doit être adoucissant. La guérison s'opère souvent dans l'espace de six à sept jours, dit M. Dupuis.

Ces observations demandent à être répétées, mais elles sont dignes de fixer l'attention des médecins spéciaux.

ANTISPASMODIQUES.

Sirop antispasmodique (Cap).

Hydrolat de tilleul deux fois cohobé,	120 gram.
Hydrolat de fleurs d'oranger double,	15 gram.
Sucre très blanc,	270 gram.

Faire fondre à froid, puis ajouter :

Éther sulfurique,	25 gram.

On place le tout dans l'appareil à sirop d'éther, et on agite de temps en temps pendant plusieurs jours ; après quoi on laisse reposer. Lorsque le sirop s'est éclairci, on le soutire par le robinet d'en bas, et on le conserve dans un flacon hermétiquement fermé.

En mélangeant une cuillerée à café de ce sirop et deux cuillerées à bouche d'eau fraîche, on prépare extemporanément une potion calmante, que l'on peut renouveler à chaque instant.

Éther sulfurique employé en frictions dans la bouche et le pharynx (Ducros).

Dans les hypocondries avec manque de sommeil, avec douleurs vagues à la poitrine, au bas-ventre, l'éther sulfurique, employé d'après la méthode buccale et pharyngienne, en frictions sur la langue, sur le voile du palais, sur les amygdales, etc., procure un sommeil agréable, calme les douleurs, et il jouit surtout de ces avantages lorsqu'au milieu de la surexcitation nerveuse les narcotiques n'ont contribué qu'à augmenter l'excitabilité générale.

Dans les éclampsies des femmes en couche ou en travail d'enfantement, dans les convulsions des nouveaux-nés, dans les attaques hystériques, dans les accès épileptiformes, avec complication de trismus, de resserrement des dents et avec spasme de l'œsophage, il est impossible de faire avaler des remèdes. Au moyen d'un pinceau imbibé d'éther sulfurique, si l'on frictionne la cavité buccale et pharyngienne, on arrête, le plus souvent, des attaques nerveuses qui peuvent devenir mortelles par leur continuité.

Musc contre la coqueluche (Lefèvre).

Le musc a une grande efficacité contre la coqueluche dans les climats septentrionaux. A Saint-Pétersbourg on ne peut envoyer les petits malades à la campagne que pendant un bien court espace de temps, ce qui fait que la coqueluche est d'une très longue durée dans cette ville. Lorsque la pé-

riode fébrile de la coqueluche est passée, c'est-à-dire vers la fin du troisième septenaire, on peut diminuer les accidents de cette affection. M. Lefèvre a observé d'excellents effets tant dans sa pratique que dans celle de ses confrères, de l'administration de 5 centigrammes de musc répétée trois ou quatre fois par jour. Les quintes de toux les plus violentes se modèrent très notablement en peu de jours.

Pilules camphrées (Ricord).

M. Ricord fait un fréquent usage du camphre pour prévenir les érections chez les individus atteints de blennorrhagie. Voici la manière dont il le prescrit :

Camphre.
Thridace aa. 3 gram.

faites 20 pilules dont on peut prendre 5 ou 6 par jour, surtout le soir.

Lorsque les malades ne peuvent supporter ces pilules, on donne un demi-lavement contenant 60 centigrammes de camphre suspendu à l'aide d'un jaune d'œuf.

Valérianate de fer (Ruspini).

Mettez 4 grammes de limaille de fer dans un petit mortier en porcelaine, et versez-y de l'acide valérianique peu à peu en mêlant continuellement jusqu'à ce que les deux substances soient l'une et l'autre en poids égal; au bout d'un quart d'heure, le mélange prend la ténacité de la glu.

A peine a-t-on ajouté les premières gouttes d'acide, qu'il se dégage une odeur très prononcée d'acide acétique, laquelle devient de plus en plus forte à mesure qu'on élève la quantité d'acide. Au bout d'une heure (temps pendant lequel il faut toujours continuer à mêler), le produit acquiert une couleur d'un rouge obscur; on verse alors dans le mortier de l'eau distillée pour mieux faire incorporer la matière solide qui adhère au vase; on la met dans un ballon, on la chauffe légèrement, et on filtre aussitôt après. Le liquide, qui contient un valérianate de protoxyde de fer, passe clair, légèrement acide, d'une saveur styptique, mais point désagréable. En se refroidissant, et exposé au contact de l'air, il se couvre peu à peu d'une couche cristalline ayant une teinte rouge de carreau reflétant une couleur irisée. C'est la première portion de valérianate de peroxyde de fer qui commence à se séparer du liquide, produite par la plus grande oxydation du fer salifié. On filtre de nouveau pour la séparer; puis le liquide obtenu se couvre d'une nouvelle couche, qu'on enlève encore, et ainsi de suite. On peut, pour activer l'opération, concentrer davantage le liquide en le chauffant un peu.

Pilules de valérianate de fer.

Valérianate de fer 1 gram.
Miel et poudre de guimauve q. s.

pour faire 20 pilules de 20 centigrammes; utiles dans les accidents hystériques compliqués de chlorose.

Pilules de Schmucker.

Gomme sagapenum	30 gram.
Galbanum	30 gram.
Savon médicinal	30 gram.
Rhubarbe	36 gram.
Emétique	1 gram.
Suc de réglisse	30 gram.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. — Employées par Scarpa pour combattre les accidents gastriques qui souvent compliquent l'amaurose.

Lavement contre la constipation nerveuse (Lippich).

Lorsque la constipation résiste opiniatrément aux moyens ordinairement employés pour la réprimer, et lorsqu'elle reconnaît pour point de départ un état spasmodique persistant, M. le professeur Lippich a l'habitude de recourir aux lavements suivants, dont il a toujours obtenu tout le succès désirable :

Assa fœtida	12 gram.
Vinaigre ordinaire	30 gram.
Miel	60 gram.
Eau d'orge	300 gram.
Jaune d'œuf	q. s.

M. et F. s. a. une mixture émulsive aussi homogène que possible.

Pour deux lavements qui doivent être administrés à une heure d'intervalle l'un de l'autre.

Remèdes anti-épileptiques (Marochetti).

Il y a deux classes de remèdes : les *pilules* pour le *premier degré*, et les *gouttes* pour le *second*.

Les *pilules* se donnent une par une trois fois par jour, le matin à jeun, à midi, et le soir en se couchant. Le malade doit boire un verre d'eau après chaque pilule. Quant aux *gouttes*, on en prend cinq, trois fois par jour, dans l'enfance; dix gouttes dans l'adolescence, et puis quinze, toujours sur un morceau de sucre.

Les *pilules* sont destinées au traitement de ces épilepsies qui semblent provenir d'une cause humorale quelle qu'elle soit; les *gouttes* s'administrent quand on croit que l'épilepsie est le résultat d'une affection simplement et essentiellement nerveuse. — Voici les formules de ces remèdes.

Pilules anti-épileptiques.

Aloès	4 gram.
Gomme-gutte	2 gram.
Essence d'anis	8 gouttes.

Mêlez pour une poudre.

Extrait aqueux de rhubarbe sec	1 gram.
Extrait sec de feuilles de muguet	40 gram.

F. s. a. des pilules du poids de 10 centigram.

Gouttes anti-épileptiques.

Alcool à 22°	450 gram.
Poudre de racine d'angélique	60 gram.

Faites macérer pendant 48 heures, et ajoutez :

Anis étoilé en poudre	8 gram.
Semences de cardamome aa	8 gram.
Écorce de la racine d'alcanna	4 gram.
Racine de zédoaire en poudre	6 gram.
Safran oriental	8 gram.
Opium pur	8 gram.

Laissez macérer toutes ces substances dans un vase bien fermé pendant deux semaines, filtrez et ajoutez :

Huile volatile de fleurs de camomille	25 gouttes.
— de valériane,	25 gouttes.
— d'écorce de citron	20 gouttes.
— de cannelle vraie	15 gouttes.
— de naphte vrai	25 gouttes.
Éther sulfurique	1 gram. 30 cent.

Faites digérer pendant deux semaines.

N. B. Ajoutez au liquide, après l'avoir exprimé pour en extraire toute la teinture, 500 grammes de sirop simple bien chaud ; couvrez le vase, et, au bout de deux jours, passez avec expression. Conservez ce sirop sous le nom de *sirop antispasmodique*.

On pourra le donner à petites doses dans les convulsions légères des enfants, dans les spasmes hystériques, en y ajoutant une eau distillée aromatique quelconque.

Teinture de lobélie enflée.

Lobélie enflée (feuilles et sommités)	100 gram.
Alcool à 85°	500 gram.

F. s. a. macérer pendant huit jours, exprimez et filtrez.

M. Toot emploie avec succès cette teinture contre l'asthme, à la dose de 20 à 30 gouttes, toutes les demi-heures dans une tasse d'infusion de camomille.

Nous avons déjà bien des remèdes contre l'asthme; on peut encore essayer la lobélie contre cette affection si rebelle. J'ai déjà parlé de cet emploi. (Voyez Annuaire 1845, p. 113.)

STIMULANTS GÉNÉRAUX.

Fomentations alcooliques contre l'hydrocèle (Pleindoux).

Cette méthode, dit M. le docteur Pleindoux, guérit radicalement sans aucune souffrance et sans aucune perte de temps pour le malade, qui n'est pas obligé de garder le lit un seul jour, et elle est de plus d'une innocuité parfaite. Elle consiste tout simplement à faire des fomentations alcooliques autour du scrotum. Voici le fait qui a mis sur la voie de l'emploi d'un moyen aussi simple :

Un propriétaire, marchand de vin à Nîmes, portant depuis longtemps, au côté gauche du scrotum, une hydrocèle très considérable, vint consulter M. Pleindoux, et, par des motifs par-

ticuliers, réclama de ce chirurgien le traitement palliatif. La ponction fut pratiquée le 11 octobre 1844; on retira plus d'un demi-litre d'eau. L'hydrocèle ne tarda pas à se reproduire; neuf mois après, on pratiqua une seconde ponction simplement évacuative comme la première. Il vint dans la pensée au malade, après cette ponction, de s'entourer le scrotum d'une grande compresse pliée en quatre doubles et trempée dans l'alcool à 30. Cette application, soutenue en place par un suspensoir, était renouvelée tous les soirs. Ses premiers effets furent de faire fortement revenir sur lui-même le scrotum; le malade n'en éprouvait d'autre sensation qu'une légère froidure qui ne durait que quelques minutes. Ces fomentations furent continuées pendant quarante jours. Le malade a été parfaitement débarrassé de son hydrocèle. Depuis huit mois, la guérison ne s'est pas démentie.

Témoin de ce fait, M. Pleindoux ne tarda pas à en faire l'application à la première occasion qui s'en présenta, et il en est maintenant, dit-il, à son quatrième succès.

Il serait sans doute fort à désirer que de pareils résultats fussent confirmés par une ample expérience. En attendant, les praticiens n'oublieront pas les excellents résultats obtenus par M. Velpeau à l'aide des injections iodées.

Balsamiques.

Pilules d'acide benzoïque (Fræne).

Acide benzoïque	5 gram.
Conserve de rose	q. s.

F. s. a. 50 pilules. En prendre d'abord une le matin et une le soir. On peut augmenter la dose jusqu'à quatre matin et soir. Employées avec succès contre l'incontinence d'urine.

Essai du baume de copahu (Oberdorffer).

On regardait comme une condition de bonne qualité du baume de copahu une complète solubilité dans l'alcool; ce caractère n'est pas absolu; voici comme il doit être modifié : « Par le mélange intime avec ce liquide, il ne doit pas se former au bout de quelque temps de dépôt d'une huile grasse fluide, tandis qu'un léger trouble floconneux ne doit pas faire rejeter le jeune baume, dès qu'il a offert du reste un état normal exempt de falsification.

Gelée au baume de copahu (Caillot).

L'administration du baume de copahu et de diverses huiles médicinales, sous forme de gelée, se fait avec facilité. C'est en particulier un moyen commode de faire prendre au malade une forte dose de ces médicaments de saveur fort désagréable. On opère de la manière suivante :

Baume de copahu	30 gram.
Eau	26 gram.
Ichthyocolle	4 à 6 gram.

On fait dissoudre l'ichthyocolle dans l'eau, à une température qui n'excède pas le degré de l'eau bouillante. La dissolution achevée, on remplace par une même quantité d'eau celle qui a pu s'évaporer par la chaleur, et on laisse reposer un instant Puis on décante le soluté dans un mortier de marbre légèrement échauffé; on ajoute le baume de copahu, et on agite le mélange jusqu'à ce qu'il ait obtenu une consistance de crème; on coule dans un pot, et on laisse prendre en gelée.

Ainsi se préparent les gelées d'huile de ricin,
— de foie de morue,
— de foie de raie.

Ces gelées, ainsi préparées, s'altèrent au bout de sept ou huit jours.

Baume de copahu; son emploi à l'extérieur (Hæfelz).

M. Hæfelz panse les plaies avec de la charpie anglaise *imbibée de baume de copahu*, qu'il préfère, comme moyen de solliciter les granulations, aux onguents digestifs et aux autres substances semblables.

Collyre de térébenthine (Laugier).

Térébenthine de Venise	20 gram.
Essence de térebenthine	10 gram.

Mettez la térébenthine dans un mortier de marbre, faites chauffer lentement; et lorsque la térébenthine sera devenue fluide, ajoutez l'essence par petites portions.

Instillez matin et soir entre les paupières trois

ou quatre gouttes de ce collyre. Employé dans les cas de conjonctivite catarrhale aiguë et chronique, kératite, tylosis, etc.

« J'ai, dit M. Laugier, mélangé l'essence de térébenthine à la térébenthine de Venise, et il serait facile de l'unir aux corps gras et de s'en servir en pommades : j'ai dû aussi l'essayer pure; car il fallait vérifier si alors son action ne serait pas plus puissante, plus rapide, sans être nuisible : elle cause seule une douleur beaucoup plus vive, et elle a sensiblement ravivé l'inflammation dans un ou deux cas; dans la plupart, j'ai dû revenir au mélange de l'essence et de la térébenthine de Venise, et en somme je crois ce mélange préférable. Cependant quelques malades ont supporté l'essence pure sans éprouver d'inconvénient notable; deux lui ont attribué une amélioration plus marquée dans leur vision. Je compte en continuer l'emploi dans le traitement des taies, lorsque la conjonctivite est dissipée. »

Aux faits rapportés par M. Laugier, je puis en joindre un qui, pour être ancien, n'en est pas moins probant. J'avais dix-huit ans, et pour la première fois de ma vie j'étais atteint d'une ophthalmie catarrhale qui durait depuis une dizaine de jours; je la combattais à l'aide d'un collyre légèrement astringent. Un soir, au lieu de prendre la fiole au collyre, je saisis une fiole semblable contenant de l'essence de térébentine, et je m'en inondai l'œil. J'éprouvai une horrible cuisson; mais, deux jours après, mon œil était guéri, et depuis il n'a jamais été malade.

Liniment térébenthiné (Bellencontre).

Huile essentielle de térébenthine 125 gr.
Laudanum de Rousseau, ... 4 gr.

Mêlez. — Pour être employé en frictions sur la colonne vertébrale, soir et matin pendant l'apyrexie. Contre les fièvres intermittentes rebelles au sulfate de quinine.

On prend ordinairement deux cuillerées à bouche du liquide pour chaque friction chez un adulte ; la dose variera d'ailleurs suivant l'âge et la constitution du sujet. Il importe que l'une des frictions soit faite une ou deux heures environ avant le paroxysme ; et pour que la guérison soit radicale et durable, il est utile de prescrire au malade de se faire frictionner une ou deux fois encore après la disparition complète des symptômes fébriles, surtout lorsque la fièvre a résisté aux fébrifuges ordinaires avant l'emploi du liniment. Les frictions doivent être faites plus ou moins légèrement suivant la finesse de la peau, qu'il faut éviter de rubéfier. Il convient aussi d'augmenter graduellement la dose du médicament ; car, sans cette précaution, l'habitude, qui a pour effet d'affaiblir progressivement l'action des remèdes ne tarderait pas à paralyser l'influence de celui-ci.

M. Bellencontre fait observer que, quel que soit d'ailleurs le type intermittent, quotidien, tierce, quarte, etc., sous lequel la fièvre se présente, si celle-ci ne cède pas toujours aussi promptement à l'emploi du liniment qu'à l'administration des

sels de quinine, elle diminue du moins sensiblement d'intensité et de durée, et finit par disparaître entièrement. Mais, dans beaucoup de cas, il a suffi, suivant M. Bellencontre, de deux frictions, et même d'une seule, pour supprimer des fièvres paludéennes bien caractérisées.

Cette nouvelle application de l'essence de térébenthine est très digne de l'attention des praticiens.

Huile de cade, ou de genévrier (Serre, d'Alais).

L'huile de cade, connue aussi autrefois sous le nom d'*huile pyrogénée de bois d'oxycèdre*, est encore très employée dans le midi de la France; c'est la médecine populaire qui en a conservé l'usage médical.

Les paysans, pour préparer cette huile, prennent les troncs, les grosses branches et les racines des vieux genévriers, car les jeunes ne fournissent point d'huile, et après en avoir détaché avec soin l'aubier pour ne conserver que les parties rougeâtres du centre, ils coupent ce bois en morceaux de 20 ou 30 centimètres de long et le mettent dans leur vase distillatoire, *per descensum*. C'est tout simplement une vieille marmite de fonte hors de service et percée sur un des côtés. Quand ce vase est convenablement rempli, on le couvre avec une pierre plate que l'on lute avec de l'argile, et l'on allume du feu autour. Au bout de quelques heures, l'huile commence à descendre; elle coule par l'ouverture dans une rigole qui la conduit dans des bouteilles, où elle est conservée. Il y a dans les environs d'Alais trois ou quatre

paysans qui fabriquent ainsi l'huile de cade et qui la vendent au détail : 50 kilogrammes de bois, ainsi traités, donnent environ 15 kilogrammes de l'huile ; on la vend communément 1 franc le demi-kilogramme. Malgré ce bas prix, on sophistique encore cette substance par l'addition d'une solution saturée de sel marin qui s'y mêle assez bien, mais, au bout d'un certain temps, l'huile subit une altération, se sépare de l'eau et vient à sa surface.

L'huile de cade, ainsi préparée, est un liquide brunâtre, ayant la consistance d'une huile épaisse, elle est très inflammable ; son odeur est forte, résineuse, analogue à celle du goudron, ou mieux de la viande fumée, mais plus désagréable ; sa saveur est âcre, caustique. Mise sur la peau saine, elle ne provoque ni douleur, ni démangeaison. Appliquée sur les muqueuses de l'œil, du nez, des lèvres, de l'anus, non enflammées, l'irritation est presque nulle ; elle ne détermine pas de réaction pathogénique sensible chez les enfants atteints d'affection vermineuse, auxquels on la donne à l'intérieur. Sur la peau et les muqueuses enflammées, son application est parfois accompagnée d'une cuisson légère, mais de très courte durée ; sur les parties ulcérées, cette cuisson est un peu plus forte, mais elle ne dure pas davantage, environ un quart ou une demi-minute.

Cette huile est le remède par excellence que les bergers emploient contre la gale des moutons. Une goutte par jour, déposée sur les points

malades, suffit pour détruire la maladie en moins d'une semaine, et prévenir la chute de la laine. La même affection, chez les autres animaux, est traitée par le même moyen avec un égal succès. On l'oppose aussi avec avantage contre les diverses affections herpétiques des animaux, contre les ulcères, contre les larves des plaies qu'elle fait promptement mourir. Cet emploi de l'huile de cade est populaire en Bourgogne contre la gale et les maladies herpétiques du mouton, du cheval et du chien. Mais je dois dire que ce produit étant assez rarement pur dans les pharmacies, on le remplace par de l'essence de térébenthine, et ainsi on n'emploie l'huile de cade que de nom.

La véritable huile de cade est employée par les bonnes femmes dans l'odontalgie; M. Serre a vu souvent des douleurs intolérables de dents calmées par l'introduction d'une goutte de ce liquide dans le trou de la dent cariée. Ce sont encore les commères qui l'administrent d'une manière générale contre les affections vermineuses des enfants. La dose à l'intérieur varie depuis une vingtaine de gouttes dans de l'eau sucrée, jusqu'à une cuillerée à café, selon l'intensité des symptômes et l'âge de l'enfant. De plus, on lui barbouille la lèvre supérieure, l'intérieur des narines, les tempes, le cou avec cette huile dont l'odeur pénétrante se répand dans l'appartement, et arrive avec l'air dans les cellules de l'organe pulmonaire.

Les premiers essais de M. Serre avec l'huile de cade ont porté sur la gale. « C'est aujourd'hui,

dit-il, d'après le nombre des guérisons que je dois à ce moyen, ma principale, je pourrais même dire mon unique méthode. Trois ou quatre frictions suffisent le plus ordinairement pour faire disparaître la maladie lorsqu'elle est récente; lorsqu'elle est invétérée et qu'il s'y joint un état eczémateux avec suintement, on réussit encore à guérir avec l'huile de cade. »

La gale n'est pas la seule affection contre laquelle l'huile de cade soit efficace; toutes les maladies dartreuses, quelle que soit leur forme, eczémateuse, papuleuse, lichénoïde, etc., peuvent être traitées, et presque toujours guéries par l'huile de cade en onctions répétées chaque deux jours sur les parties.

Une particularité fort remarquable, que nous devons signaler, c'est la formation d'une pellicule analogue à l'épiderme par l'action de l'huile de cade. Cette pellicule se forme du quatrième au cinquième jour sur les parties eczémateuses ointes d'huile; elle est lisse et presque transparente; du cinquième au sixième jour, cette pellicule se casse et tombe du neuvième au dixième jour, laissant voir la surface malade guérie ou en voie rapide de guérison.

Mais c'est surtout dans l'ophthalmie scrofuleuse que M. Serre a obtenu les plus beaux résultats de l'emploi de l'huile de cade contre ces ophthalmies scrofuleuses rebelles à tous les moyens, ces kératites anciennes avec ulcérations presque générales de la cornée, photophobie, inflammation de la conjonctive dont les vaisseaux mar-

chent presque jusqu'au centre de la cornée transparente, et qui se compliquent d'épanchements interlamellaires s'opposant au passage des rayons lumineux.

C'est dans ces cas que l'huile de cade, ou, si elle fait défaut, le bain sublimé, sont pour M. Serre le traitement par excellence.

« Chez les enfants, je n'ai jamais eu besoin de porter le remède sur l'œil ou les paupières pour guérir les ophthalmies les plus opiniâtres; de simples onctions sur le front, les tempes, les pommettes, et extérieurement sur les paupières, ont le plus souvent agi sur l'œil d'une manière assez remarquable pour amener la guérison. Dans quelques cas, j'ai activé les résultats par l'introduction d'une goutte d'huile de cade dans chaque narine.

» Une remarque générale de la plus grande valeur, c'est que si la guérison ou une amélioration tellement notable qu'on puisse l'espérer prochaine ne sont pas obtenues au bout du cinquième ou sixième jour, on ne doit plus compter sur l'huile de cade. Il faut l'abandonner et passer à un moyen thérapeutique à l'aide duquel on aura, dans ces circonstances, dix chances contre une pour obtenir la guérison : ce moyen, c'est le bain de sublimé.

» Les bains de sublimé sont préparés pour les adultes avec 4 grammes de sublimé corrosif, et 2 grammes pour les enfants, pour l'eau nécessaire à un bain. J'exige que les malades y séjournent deux heures, et qu'ils se lavent presque

constamment la figure avec l'eau du bain. Cinq ou six bains, un par jour, suffisent pour la guérison.»

Pommade créosotée contre les affections papuleuses chroniques. (Simon.)

L'auteur émet d'abord l'opinion que lorsque le prurigo et le lichen affectent la forme aiguë, ils se lient à un trouble interne et doivent être traités par le régime; mais lorsque ces affections suivent une marche chronique, ce sont de simples lésions locales qui n'ont aucune racine dans les grands foyers de la vie : c'est, dit-il, un traumatisme anatomique pur, qui n'appelle qu'une simple médication topique. Or, un des topiques qui ont le plus généralement réussi à M. Simon, c'est la pommade composée avec 1 gramme de créosote et 32 d'axonge. Le malade doit se frictionner tous les jours; s'il est des points où l'inflammation soit très vive, il les évitera. L'auteur ne présente pas sa méthode comme devant réussir dans tous les cas. Elle a d'ailleurs échoué dans un cas d'impétigo du cuir chevelu et dans un cas de *pityriasis capitis*.

Cette médication, dit M. Simon, dans les cas où nous croyons devoir la préconiser, nous paraît se rattacher à la méthode substitutive, ou altérante locale, dont les applications s'étendent chaque jour au profit des malades et à l'honneur de la thérapeutique, qu'une doctrine étroite et fausse a trop longtemps immobilisée.

Pommade créosotée contre la brûlure (Sutro.)

Crésote.	15 gouttes.
Charbon animal.	1 gram.
Alcool rectifié.	2 gram.
Onguent de sperma-ceti.	30 gram.

M. s. a. — On applique cette pommade sur les surfaces brûlées, au moyen de compresses fines ou de plumasseaux de charpie.

Eau styptique de Brocchieri.

Daprès M. Martius, l'*Eau styptique de Brocchieri* peut se préparer de la manière suivante :

On fait macérer pendant douze heures du bois de sapin coupé menu et concassé avec le double de son poids d'eau, puis on distille jusqu'à ce qu'on ait obtenu en produit le poids du bois employé. On abandonne cet hydrolat au repos pendant vingt-quatre heures, après quoi on en sépare avec soin l'huile volatile qui peut s'être rassemblée. Avant de mettre cette eau en usage, il est nécessaire de l'agiter.

Goudron et medicinal naphtha (Sales-Girons.)

Le dernier spécifique de la phthisie, dit M. Sales-Girons, est le *medicinal naphtha*, découvert par le docteur Hastings. Sous le nom générique de *naphtha*, les Anglais désignent les produits pyrogènes liquides et transparents provenant de la distillation du bois, et on les employait à peu près indistinctement contre la phthisie, lorsque le médecin anglais que nous

venons de citer fut conduit par le hasard à distinguer celui qui est bon, et qu'il appelle *medicinal naphtha*, de celui qui ne l'est pas. Voici leurs caractères différentiels : le premier est d'un effet nul à la teinture de tournesol; le second rougit ; le premier, bouilli avec les huiles fixes, reste limpide ; le second devient laiteux ; le premier, enfin, après combustion, donne un résidu aqueux, l'autre n'en donne pas. Tout cela ne me semble pas très clair.

Le mode d'emploi du *medicinal naphtha* est facile. Tant que la phthisie suit une marche chronique, à quelque degré que la maladie soit parvenue, on l'administre à la dose de 7 à 10 gouttes dans une cuillerée à bouche d'eau, et cela répété trois fois par jour. Après une semaine d'usage, on élève la dose jusqu'à 15 et même 20 gouttes.

Du *medicinal naphtha*, M. Sales-Girons passe au goudron en fumigations. Il a pris à ce sujet pour épigraphe de son livre cet aphorisme de Mascagni : « Si jamais on trouve un remède spécifique contre la phthisie, c'est par les voies respiratoires qu'il doit pénétrer l'organisme du poitrinaire. » Rush faisait ses fumigations en jetant en même temps de l'eau bouillante, du goudron et du son.

Le meilleur goudron pour les fumigations est celui qu'on utilise dans la marine et les corderies; il vient de la Norwége. Pour neutraliser l'acide pyroligneux que l'on trouve dans le goudron du commerce et qui provoque la toux, on ajoute

60 à 90 grammes de sous-carbonate de potasse par kilogramme de goudron, et on mêle intimement. Le goudron sera choisi le plus liquide possible et filtré à une douce température.

Il faut laisser quelques gouttes d'eau à la surface du mélange, surtout si le temps est chaud et l'air sec. La capsule qui contient la matière est placée sur quelques charbons ou sur la flamme d'une petite lampe à esprit de vin, et menée jusqu'à ébullition douce. Le dégagement au-dessus du vase doit être presque invisible. Le même goudron peut servir plusieurs fois, mais seulement celui qui découle par décantation; car la capsule doit être chaque fois lavée et bien nettoyée. Le vase où se dégagent les vapeurs doit être le plus éloigné possible du malade.

Au début, le malade éprouve quelques malaises, de la céphalalgie, de l'augmentation dans les sueurs, des nausées, des vomissements même : il ne faut pas s'en effrayer. On suspendrait, toutefois, à la plus légère apparence d'hémoptysie.

Pauvres phthisiques, vous êtes bien heureux, voilà bien d'admirables spécifiques qu'on invente pour vous, mais en attendant vous mourez comme toujours! Je dois cependant en mentionner un nouveau, le caoutchouc.

Caoutchouc dans la phthisie (Haller).

M. Haller, ayant constaté deux cas de guérison avec le caoutchouc, reconnut d'abord, par des expériences faites sur lui-même, l'innocuité de

cette substance; puis il en fit prendre à treize phthisiques: cinq d'entre eux éprouvèrent bientôt les plus heureux effets de ce traitement; chez les autres, la fièvre hectique disparut, mais la phthisie resta stationnaire.

M. Haller administre d'abord 10 centigram. de caoutchouc, et en porte graduellement la dose à 15, 20, et même 30 centigrammes sous forme pilulaire.

Procédé pour faire des pilules de caoutchouc (Edouard Bouis).

Voici le procédé dont je me suis servi pour faire des pilules de caoutchouc; procédé d'autant plus facile et expéditif que dans peu de temps on peut faire un grand nombre de pilules et aussi rondes que possible.

Je prends un morceau de caoutchouc que je divise au moyen des ciseaux en morceaux carrés, du poids de 20 ou 30 centig., je les humecte avec un peu de sirop de Tolu et les enrobe dans une boîte à argenter, avec la poudre dont la formule nous a été donnée par M. Dorvault; si quelques morceaux n'étaient pas bien ronds, on peut facilement les arrondir avec le pouce et l'index. On laisse sécher un instant avant de les livrer.

Des médecins, confiants dans une annonce pompeuse, prescrivent encore les pilules de caoutchouc contre la phthisie; si on a guéri des malades avec ce remède, ces malades peuvent se vanter d'avoir eu du bonheur, car depuis, un pareil succès ne s'est plus représenté.

Patchouli (Dorvault).

La lavande, la rose, l'héliotrope, la violette, ont eu leur règne; le parfum en vogue aujourd'hui est le patchouli, dont les émanations odorantes et insaisissables sont en possession de corrompre l'atmosphère de tous nos salons. Cet arome perfide compte déjà des victimes : tout récemment, une jeune femme s'était éprise de passion pour le patchouli; son linge, ses habits, ses meubles, en étaient comme saturés; en peu de temps elle perdit l'appétit, le sommeil; son teint devint hâve; elle fut prise d'attaques nerveuses.

Le patchouli, *plectranthus graveolens* ou *coleus*, est rangé parmi les labiées; sa tige, haute de plusieurs mètres, est lisse, ligneuse et vivace, d'une grosseur qui varie d'un demi à deux centimètres de circonférence. Sa feuille, d'un beau vert, devient ordinairement grisâtre par la dessiccation. Le patchouli pousse naturellement dans l'Inde et à l'île Bourbon d'où nous le tirons. On nous l'envoie sec, coupé par morceaux, quelquefois falsifié avec d'autres variétés de patchouli non odorant; son introduction en France ne date que de quinze à vingt ans.

A l'opposé du musc, le patchouli répand plus d'odeur lorsqu'il est exposé dans un lieu sec que dans un lieu humide.

La médecine et la pharmacie n'ont point encore expérimenté cette plante. Le parfumeur prépare avec le patchouli une *poudre* dont il fait des

sachets, une *teinture alcoolique*, et une *essence* qui lui sert à parfumer les huiles et les pommades.

Le patchouli abandonne facilement son parfum à l'eau, l'alcool, l'éther et aux huiles fixes.

Sirop d'orme pyramidal (Soubeiran).

Extrait hydro-alcoolique d'écorce d'orme pyramidal.	3 gram.
Sirop de sucre.	100 gram.

F. s. a.

10 gram. de sirop contiennent 50 centig. d'extrait et correspondent à 1 gram. 40 centig. d'écorce.

On commence l'emploi du sirop par deux cuillerées à bouche, une le matin, une le soir. On augmente tous les deux jours d'une cuillerée, de manière à arriver à six cuillerées par jour. On prend le sirop pur.

On se rappelle que ce sirop est employé contre l'eczéma impétiginoïde, et contre l'impétigo (Voy. Annuaire 1846).

Sur une sorte de moutarde noire inactive (Menesson).

Je m'occupai d'abord de l'examen extérieur de graines d'une moutarde active; je reconnus, à l'aide d'un microscope, qu'elles présentaient une surface lisse, marquée de petites anfractuosités de couleur marron. A l'intérieur, et après avoir divisé une graine en deux hémisphères, on remarque que l'endosperme est d'une composition

homogène, jaunâtre, ne laissant pas d'espace entre les mailles du tissu cellulaire. Si on verse de l'acide sulfurique sur sa poudre, qu'on aura préalablement fait macérer dans l'eau, il se forme un dégagement d'une huile volatile âcre.

La graine de moutarde inactive présente plus de volume; elle est marquée extérieurement d'aspérités, et, à la base, de petits points grisâtres qui indiqueraient assez un commencement de moisissure. L'endosperme, de couleur verte, est traversé par des stries d'un brun foncé, et dans plusieurs endroits on aperçoit une espèce de raccornissement du tissu cellulaire qui n'est plus aussi serré que dans l'exemple précédent.

Par l'acide sulfurique, l'odorat ne perçoit plus cette odeur âcre *sui generis;* une pincée de ces semences croquée entre les dents pique à peine la muqueuse de la langue, quand la première détermine des cuissons presque insupportables.

Les Anglais ont un mode de préparation particulier de la moutarde : ils écrasent, entre des rouleaux, la semence du *sinapis nigra*, puis on la réduit en poudre dans un mortier; on la crible. La partie qui ne passe pas est connue sous le nom de criblures; celle qui passe est tamisée de nouveau dans un crible fin; elle reçoit alors le nom de *fleur de moutarde* pure; elle jouit de propriétés très énergiques.

La bonne farine de moutarde, privée de son huile fixe par une forte expression, possède des propriétés très énergiques ; elle se conserve bien lorsqu'on la garde dans un endroit sec; elle de-

vrait être exclusivement employée : j'en ai parlé dans mon Annuaire de 1841.

Remarques sur le sirop antiscorbutique.

Le sirop antiscorbutique du Codex a déjà éprouvé de nombreuses critiques ; la plus grave est celle-ci : c'est que lorsqu'un pharmacien suit à la lettre la prescription du Codex, les acheteurs abandonnent son officine. Cela tient à la proportion trop élevée de trèfle d'eau, que plusieurs pharmaciens diminuent ou suppriment, qui donne au sirop une amertume *beaucoup* trop prononcée pour la plupart des enfants. L'association du principe amer du trèfle d'eau avec l'huile stimulante des crucifères est cependant bonne ; je pense qu'on pourrait concilier toutes les exigences en établissant deux formules de sirop antiscorbutique, la première sans trèfle d'eau, qui garderait le nom de *sirop antiscorbutique*, et l'autre, avec ces feuilles qu'on nommerait *sirop antiscorbutique amer.*

Le *modus faciendi* du sirop antiscorbutique a été également vivement critiqué. Dans la première édition de mon ouvrage de Matière médicale (page 490) ; j'avais proposé de préparer un premier sirop avec le suc exprimé des plantes et substances, puis un second, avec le produit de la distillation du marc avec de l'alcool étendu d'eau ; on mélange ensuite les deux produits. Je crois ce procédé bon, M. Dorvault en a adopté la première partie, dans une formule que je vais donner

plus loin ; je consignerai également la remarque de M. Pieste sur cette préparation.

Sirop antiscorbutique préparé à froid (Dorvault.)

On prend les mêmes substances que pour le sirop préparé par la méthode ordinaire, savoir :

Cochlearia récent.	500
Menyanthe id.	500
Cresson id.	500
Raifort id.	500
Oranges amères id.	500
Cannelle.	15
Vin blanc.	500
Sucre.	2000

Comme on le voit, il n'y a de changé que la dose du vin qui, au lieu de 2000, est réduite à 500.

On pile les substances fraîches, sauf le raifort, dans un mortier de buis, et l'on soumet à la presse : on filtre le suc à couvert ; on reprend le tourteau végétal, on le pile en y ajoutant peu à peu le vin, dans lequel on a préalablement fait macérer la cannelle ; on soumet le magma à la presse ; on filtre l'œnolé à couvert.

D'autre part on coupe le raifort en petits tronçons, on lui ajoute deux fois son poids de sucre et on pile par parties dans le mortier en buis, recouvert alors d'un couvercle en peau.

Le suc aqueux et l'œnolé étant filtrés, on les mélange, on les pèse et on les verse sur le saccharure de raifort, que l'on a soin d'enfermer dans

un matras; on fait fondre au bain-marie et l'on passe promptement avec expression; on remet le liquide dans le matras avec la quantité de sucre nécessaire pour parfaire en poids le double de celui du suc ; on fait fondre au bain-marie et l'on passe à couvert.

Il est facile de voir, par le détail du mode opératoire, que le but de l'auteur a été : 1° d'éviter l'action fâcheuse d'une ébullition prolongée sur les principes actifs des plantes crucifères; 2° d'éviter par l'emploi du sucre dans la conversion, la déperdition de l'huile volatile du raifort; 3° d'empêcher par ce même artifice, la formation complète de cette huile volatile, qui, comme on le sait, ne préexiste pas, mais momentanément seulement, car cette formation a lieu lors du mélange du saccharure avec les sucs.

Ce procédé donne un sirop d'une belle couleur ambrée, d'une odeur et d'une saveur antiscorbutiques, franches, prononcées sans être désagréables, tandis que par le procédé ordinaire, on obtient un sirop d'une couleur brune, d'une odeur et d'une saveur âcres, rebutantes.

Scrofules, flaccidité des tissus, cachexie, chlorose, surtout chez les enfants. — 10 à 50 gram.

Remarques sur le sirop antiscorbutique
(Lucien Pieste).

Tel qu'il se prépare jusqu'alors, le sirop de raifort composé m'a paru présenter dans sa composition deux inconvénients assez graves.

Le premier, c'est la perte presque totale du li

quide spiritueux aromatique pendant la solution du sucre, bien qu'elle s'opère au bain-marie.

Le second, la presque impossibilité d'avoir un sirop bien clarifié, à cause des acides qui sont contenus dans la partie charnue de l'orange amère, qui se trouve en contradiction flagrante avec l'albumine de l'œuf, dont les qualités clarifiantes sont anéanties par les acides de la partie charnue de l'orange, et de laquelle d'ailleurs les qualités thérapeutiques peuvent être contestées.

Pour avoir un sirop riche en propriétés antiscorbutiques, je le prépare en prenant le quart en poids d'écorce d'oranges amères à la place de la quantité prescrite. Je fais s. a. un sirop cuit à la plume, d'une part; je laisse refroidir.

D'autre part, je filtre la liqueur aromatique spiritueuse, et avec ce liquide filtré je fais un mélange à froid des deux liquides. A l'aide d'un écumoir, il est facile au praticien le moins exercé de ramener le sirop à l'état de consistance convenable. Je mets en bouteille.

En procédant ainsi, j'ai toujours obtenu un sirop qui m'a valu des éloges de la part des médecins instruits, qui l'ont trouvé supérieur sous le rapport physique et thérapeutique.

Du sel marin dans quelques affections gastriques et intestinales (Lasègue).

Dans un verre de capacité ordinaire, on fait dissoudre 2 grammes de sel marin pour 10 grammes d'eau environ. Au moment de s'en servir, on remplit le verre au trois quarts avec de l'eau de

Seltz, et on prend le tout avant que l'évaporation de l'acide carbonique ait eu le temps de s'opérer.

Sel marin; son action thérapeutique (Plouviers).

D'après des expériences faites sur lui-même, M. Plouviers a remarqué qu'après avoir, pendant six semaines, fait usage d'une cuillerée, puis d'une cuillerée et demie de sel tous les matins dans une tasse de lait, il était devenu plus fort, plus dispos, et il avait acquis 5 kilogrammes de plus qu'il n'avait avant. Mais en continuant l'usage du sel, il n'a pas tardé à éprouver les symptômes d'une pléthore dont les progrès se faisaient sentir tous les jours, et qui l'obligea à en cesser l'usage. Ces premiers résultats obtenus sur lui-même l'ont engagé à multiplier et varier ses expériences, qui l'ont conduit à reconnaître que le sel marin était un puissant fortifiant, un digestif d'une haute importance; que c'est enfin un modificateur, un dépurateur du sang, dont l'action bienfaisante n'est pas appréciée autant qu'elle devrait l'être, et qui peut, en cas d'insuffisance d'aliments, être un coadjuteur utile pour l'alimentation. Il conclut de son travail : 1° que le chlorure de sodium pris à haute dose par des personnes d'un tempérament sanguin, apoplectique, est nuisible; 2° qu'au contraire, chez les personnes affaiblies, et cependant sans être malades, il est d'une incontestable utilité; 3° qu'il peut devenir chez les ouvriers et les malheureux un supplément de nourriture, pris à doses fractionnées et associé aux aliments.

Sur l'usage du gaz acide carbonique
(Nepple et Goin).

1° Le gaz acide carbonique n'est point un gaz toxique ; il peut être absorbé impunément en très grande quantité, et son emploi, tel qu'il est dirigé à Saint-Alban, ne peut jamais entraîner le moindre danger.

Voilà la première conclusion de M. Goin ; elle mérite d'être étudiée. Mais, en attendant, je conseillerais beaucoup de prudence dans l'emploi de ce gaz, regardé jusqu'ici comme délétère.

2° Ce gaz agit sur les tissus à la manière des stimulants astringents et dessiccatifs : améliorant les phlegmasies catarrhales, humides, atoniques, de mauvaise nature, de même que les affections névralgiques et spasmodiques, l'état de fatigue de certains organes ; tendant au contraire à aggraver les phlegmasies qui s'accompagnent d'éréthisme, de rougeur érysipélateuse lisse et de sécheresse.

3° Son action étant très fugitive, il est nécessaire qu'elle soit fréquemment réitérée, si l'on veut en obtenir des effets durables, et surtout qu'elle soit associée à celle de l'eau minérale, lorsque d'ailleurs rien ne s'oppose à cette combinaison.

4° Dans les névroses et dans les affections intermittentes, le gaz ne jouit réellement d'un pouvoir curatif que lorsqu'il intervient au début des paroxysmes et pendant leur état, et ce pouvoir est d'autant plus sûr qu'on force davantage l'as-

piration du gaz, c'est-à-dire que le malade est tenu plus longtemps sous le coup d'une demi-asphyxie, qui, selon moi, devra être soigneusement surveillée. (*Gaz. méd.*)

APHRODISIAQUES.

Phosphore. Cantharides.

Effets des émanations phosphorées (Dupasquier et Chevallier).

Des faits nombreux conduisent M. Dupasquier à admettre que les émanations phosphorées, dans les fabriques de phosphore, n'exercent point sur les ouvriers les influences funestes qu'on leur avait attribuées.

M. Chevallier énonce la même opinion, la basant aussi sur un grand nombre d'observations.

Cantharides; leur action sur l'appareil urinaire (Troussel).

L'action irritante des cantharides sur l'appareil urinaire a été notée depuis un temps immémorial; mais ce n'est que dans ees dernières années qu'on a constaté que, sous l'influence de ces insectes, la muqueuse vésicale éprouvait une irritation, et devenait le siége d'une exsudation analogue à celle de la peau.

M. le docteur Morel avait déjà (*Annuaire* 1845) étudié cette variété morbide, sur laquelle M. Troussel vient de nouveau d'appeler l'attention. Un de ses malades rendit par l'urètre, peu après l'application sur la peau du dos d'un vésicatoire aux

cantharides, plusieurs pellicules pseudo-membraneuses: En outre, il existait dans son vase de nuit une sorte de couenne large comme le fond d'une soucoupe et assez dure.

M. Troussel établit avec raison, dans son travail, que si les minces pellicules qu'il a observées ont pu être formées dans la vessie et chassées à travers l'urètre, la même explication ne peut s'étendre à cette large couenne mêlée dans l'urine. M. Troussel se demande si cette production n'a pas été le résultat de la coagulation au sein de l'urine d'une certaine quantité d'albumine sécrétée par les parois vésicales.

La teinture de cantharides, à la dose de 15 à 20 gouttes par pot de tisane, combinée à l'usage de la décoction de quinquina et aux ferrugineux, est le remède qui a donné les meilleurs résultats à M. Rayer dans le traitement de la néphrite albumineuse (maladie de Brigth).

Vésicatoires dans la variole (Piorry).

C'est pour prévenir l'accumulation du pus au-dessous des croûtes de la face, c'est dans l'espoir d'obtenir, relativement à la phlegmasie qui entoure les pustules varioliques, des effets analogues à ceux des épispastiques appliqués sur le lieu même où les érysipèles avaient leur siége, que, par théorie, nous sommes arrivé à employer le vésicatoire dans la dermite variolique.

Nous avons appliqué les vésicatoires d'abord sur un côté de la face, puis sur les deux joues, puis sur le front, le menton et le nez. Nous en

avons obtenu les effets les plus remarquables. Les points des téguments où ils avaient été placés ont été guéris bien avant ceux où ces applications n'avaient pas été faites. C'est dans plus de douze cas, depuis trois mois, que cette méthode a été employée; nous n'avons jamais eu à nous repentir d'y avoir eu recours.

Vésicatoires contre les douleurs lombaires dans la métrite (Gerdy).

Si, partant de l'idée que ces douleurs sont un phénomène sympathique de l'engorgement utérin, on s'en remet au traitement général, on condamne les malades à des souffrances souvent très prolongées. De grands vésicatoires volants sur la région lombaire ont souvent suffi pour arrêter ces douleurs dans les vingt-quatre heures.

Vésicatoires; leur abus chez les jeunes sujets (Quiet).

Voici les conclusions d'un mémoire important de M. Quiet, sur les abus des vésicatoires chez les jeunes sujets :

La nature, dans la guérison des maladies, procède par des voies inconnues, qu'il n'est pas toujours donné à l'art d'imiter.

L'usage immodéré qu'on fait des vésications dans la médecine du jeune âge tient à des idées systématiques erronées, et ni l'expérience ni le raisonnement n'excusent un pareil abus.

Dans les affections aiguës des premières an-

nées de l'enfance, les vésicatoires peuvent déterminer des accidents graves, et leur utilité est loin d'être assez bien constatée pour qu'on doive y avoir recours avec grande confiance.

Dans les affections chroniques, qui malheureusement se lient le plus souvent à une diathèse scrofuleuse, les vésicatoires sont complétement inutiles; ils sont même dangereux, en ce sens qu'ils créent une habitude pathologique que certains praticiens redoutent, et qu'ils laissent subsister de crainte d'accidents.

Enfin, soit qu'on les proscrive complétement, soit, au contraire, qu'on les juge indispensables dans certaines circonstances, il est nécessaire de protester avec énergie contre cette vieille routine qui fait prescrire les vésicatoires toujours et quand même.

Sur les différents moyens d'entretenir les vésicatoires (J.-F. Payen).

Le médecin doit se tenir pour prévenu que dans la grande majorité, si ce n'est dans la généralité des cas, lorsqu'il demande simplement chez un pharmacien de la pommade au garou, on donne une préparation de cantharides; la pommade au garou du Codex est à peu près sans action; les pommades préparées avec le garou en poudre dans un excipient simple ne sont pas suffisantes pour entretenir seules la suppuration pendant un temps prolongé; enfin lorsque, pour une cause quelconque, l'irritation de l'appareil urinaire forcera le médecin de s'occuper d'une

manière particulière du pansement du vésicatoire, il ne devra pas demander une pommade épispastique sous quelque dénomination que ce soit, parce que chaque pharmacien suit des formules différentes ; mais il devra prescrire en détail et magistralement la pommade qu'il désire, comme on fait pour une potion ou un collyre.

Le basilicum et l'onguent de la mère, soit seuls, soit associés, entretiennent très bien la suppuration. Lorsque les vésicatoires languissent, on se trouve encore bien d'un mélange de basilicum et de styrax.

Les taffetas et papiers épispastiques, étant cantharidés, ne conviennent que pour entretenir les petits vésicatoires. Lorsqu'ils causent trop d'irritation, on peut suivre encore le conseil de M. Léger, qui conseille de les appliquer par leur envers. Il prescrit, pour l'application des vésicatoires ordinaires, de placer comme intermédiaire entre l'emplâtre et la peau un papier non collé et graissé : la douleur est alors beaucoup moins vive, l'irritation moins grande, et l'effet n'est pas moins assuré.

SUDORIFIQUES.

Hydrothérapie. Ammoniacaux. Sulfureux.

Je vais commencer par présenter les parties les plus importantes d'un travail fort curieux de M. Duclos sur les sueurs médicamenteuses, publié dans le journal de M. Trousseau. Si on admet cette opinion que j'ai exposée dans mon ouvrage

de matière médicale, que l'on juge sainement de l'action d'un médicament en étudiant ses voies d'élimination et les modifications qu'il fait éprouver à l'organe éliminateur, on comprendra sans peine que des recherches de l'ordre de celles de M. Duclos formeront la base la plus solide aux études qui se rapportent à la médication sudorifique.

Des principales sueurs médicamenteuses (Duclos).

Lorsqu'on administre certaines substances, et dans les conditions pathologiques générales ou locales les plus différentes d'ailleurs, il arrive assez fréquemment qu'il se développe à la surface cutanée, ou même du côté des membranes muqueuses, certains phénomènes phlegmasiques, certains exanthèmes intéressants à étudier.

C'est toujours par une action immédiate, ainsi que nous l'avons vu, que se produit l'exanthème. Le médicament absorbé est expulsé par les surfaces cutanées et muqueuses, et communique à la sécrétion sudorale ou muqueuse des propriétés toutes nouvelles et en général irritantes, en sorte que l'altération qui se manifeste du côté de la peau n'est point un phénomène sympathique, mais bien le résultat de l'action directe du médicament.

Il est à cet égard un fait intéressant à noter, c'est que la rapidité et l'étendue du développement de ces éruptions ne sont point en rapport absolu avec la quantité du médicament absor-

bée. Tel sujet prend pendant longtemps des doses considérables de copahu, de cubèbe, d'iodure de potassium, sans que jamais apparaisse du côté du système cutané le moindre exanthème. Chez tel autre, au contraire, l'administration des mêmes substances à dose extrêmement faible, et pendant quelques jours seulement, provoquera le développement d'éruptions générales et confluentes. Il y a à cet égard des différences qui ne peuvent être formulées d'une manière générale : elles sont surtout individuelles. Ces susceptibilités si diverses sont de véritables idiosyncrasies.

Opium et ses diverses préparations.—Les éruptions que détermine l'administration de l'opium ou des composés dont il coustitue la base sont toujours de nature exanthématique. Le plus ordinairement elles consistent dans de petites taches rouges et parfaitement isolées, qui rappellent, par leur disposition, leur forme, leur durée, les éruptions pseudo-morbilleuses. Ce sont d'ailleurs des faits qu'on rencontre assez rarement, bien que, de tous les médicaments, aucun ne soit d'un emploi plus fréquent que l'opium.

Solanées vireuses. — Ce sont encore des éruptions exanthématiques que produisent les solanées vireuses, et il est vrai de dire qu'elles sont aussi rares que celles déterminées par l'opium.

Tandis que l'exanthème de l'opium était presque toujours pseudo-morbilleux, celui des solanées vireuses est ordinairement pseudo-scarlatineux, c'est-à-dire qu'il consiste en de larges plaques rouges violacées, identiques, quant à leur

aspect, à celles de la scarlatine. Il succède alors à des sueurs généralement assez abondantes.

Oléo-résines. — Toutes les oléo-résines peuvent produire des éruptions cutanées. Aucune n'en détermine plus fréquemment que la térébenthine, et surtout le copahu. L'administration de ces substances provoque, et quelquefois dès le premier jour, des sueurs dont l'odeur accuse bien nettement l'origine, et qui sont suivies du développement d'exanthèmes variés. La forme la plus habituelle que revêtent ces éruptions sudorales les rapproche des deux précédentes. Ce sont ordinairement des exanthèmes ou pseudo-morbilleux, ou pseudo-scarlatineux. Il est vraiment très exceptionnel de voir l'usage du copahu ou de la térébenthine amener des éruptions, soit vésiculeuses, soit surtout pustuleuses. Les papules sont une forme moins rare, bien que pourtant elle soit loin d'être commune.

C'est dans le même groupe que nous rangerons d'autres éruptions qui, pour être moins fréquentes, n'en offrent cependant pas moins d'intérêt; nous voulons parler de celles qui succèdent à l'administration du *poivre cubèbe.* Elles sont également de nature exanthémathique, et dues, comme les précédentes, à des sueurs dont l'odeur démontre incontestablement l'influence du cubèbe.

Il est peu d'éruptions plus fugaces que celles dont nous parlons en ce moment. Elles ne persistent en général que pendant tout le temps que la sueur conserve l'odeur qui lui a été commu-

niquée par les diverses oléo-résines, et cessent complétement lorsqu'elle est rentrée dans les conditions normales, témoignage évident du fait sur lequel nous ne saurions trop insister, à savoir, que ces éruptions ne sont point des phénomènes sympathiques, mais bien le résultat d'actions immédiates.

Huile de foie de morue. — C'est une médication qui trouve à chaque instant son opportunité, tant sont nombreux les faits de rachitisme dans l'enfance. Or, nous n'avons vu que dans des cas assez rares l'huile de foie de morue être prise pendant un certain temps sans qu'il se développât du côté de la peau quelque exanthème. Dans tous les faits que nous avons observés, nous n'avons jamais constaté que des éruptions vésiculeuses, miliaires ou eczémateuses.

L'eczéma de l'huile de foie de morue est simple, occupe ordinairement toute la surface cutanée, se manifeste à partir du cinquième ou sixième jour d'administration du remède pour cesser pendant une grande partie de la durée de son emploi. Il arrive pourtant que, dans certain cas, l'eczéma se renouvelle pendant presque tout le temps que l'on continue l'usage de l'huile.

Iodure de potassium. — Les éruptions qu'il détermine quelquefois sont peut-être moins uniformes que toutes celles qui précèdent. Tantôt, en effet, on observe des eczémas; d'autres fois des affections pustuleuses, et parmi elles, comme forme la plus commune, l'acné. Il semble donc qu'il y ait là une certaine différence; mais qu'on

pousse plus loin l'examen, qu'on les étudie pendant toute la durée de leur développement, et on constate que ces eczémas prennent bientôt le caractère impétigineux, c'est-à-dire aboutissent en définitive à une affection pustuleuse. La forme varie de l'eczéma impétigineux à l'impétigo et à l'acné ; mais au fond c'est toujours une éruption pustuleuse qui résulte, soit tout d'abord, soit en passant par d'autres degrés de l'absorption, de l'iodure de potassium.

Il arrive, dans certains cas, qu'il ne se développe aucune éruption cutanée, mais bien une phlegmasie du côté de quelque surface muqueuse. Les plus fréquents de tous ces accidents produits par l'iodure de potassium sont l'ophthalmie et surtout le coryza, affections essentiellement passagères si on suspend l'emploi du remède, tenaces au contraire, et ne cédant pas au traitement topique, si l'on continue l'usage de l'iodure.

Les sécrétions sudorales que nous avons groupées sous le titre commun de sueurs médicamenteuses ont, comme il est facile de le voir, dans leur action sur le système cutané, quelque chose de spécial suivant le médicament qu'on emploie. L'opium, par exemple, ne produit habituellement que des exanthèmes, et même avec la forme pseudo-morbilleuse; les solanées vireuses, des exanthèmes également, mais avec la forme pseudo-scarlatineuse ; les oléo-résines, encore des exanthèmes, mais indifféremment avec l'une ou l'autre des deux formes précédentes ; l'huile de foie de morue amène des éruptions vésicu-

leuses ; l'iodure de potassium des éruptions essentiellement pustuleuses, avec des variétés dans la forme qui ne changent rien au fond même de l'éruption.

Non seulement les observations précédentes sont intéressantes sous le point de vue physiologique, mais elles ont encore une grande importance pratique. Si on ne savait point rattacher ces éruptions sudorales à l'administration d'un médicament déterminé, on pourrait, comme j'en ai vu plus d'un exemple, commettre les plus graves erreurs.

Moyen très simple de développer une abondante transpiration (Serre d'Alais).

On prend un morceau de pierre à chaux la moitié plus grosse que le poing. On l'enveloppe dans un morceau de toile mouillée, qu'on a tordue un peu, afin que l'eau ne pût couler. Par-dessus ce linge mouillé on place un autre linge sec en plusieurs doubles, et l'on attache en tout sens ce paquet afin qu'il ne se défasse pas. C'est là l'appareil calorificateur. On place dans le lit près du malade deux de ces boules, une de chaque côté au voisinage du tronc. Le linge sec extérieur permet ce voisinage. Bientôt il se développe une abondante chaleur humide par la combinaison de la pierre à chaux avec l'eau. Cette chaleur se répand dans le lit et détermine une transpiration abondante ; l'effet de cet appareil se continue pendant deux heures au moins. Quand la sueur est développée, on peut faire retirer les paquets

de chaux ; celle-ci est réduite dans l'intérieur en poussière et se sépare du linge qui la renfermait. Ce moyen a toujours réussi à M. Serre pour développer la sueur sans l'aide d'aucune boisson, et sans charger le malade de couvertures.

Réflexions sur l'hydrothérapie (James).

J'extrais les lignes qui suivent d'un livre que M. James vient de publier chez M. G. Baillière, ayant pour titre *Études sur l'hydrothérapie.*

L'hydrothérapie ne saurait être une méthode générale et absolue, et il serait absurde de vouloir restreindre à ses formules l'art médical tout entier. Priessnitz, comme tous les novateurs, s'est laissé entraîner par la passion ou l'enthousiasme. Il a cru que ses idées ne pourraient triompher qu'à condition qu'elles s'éléveraient sur les ruines de celles qui avaient régné jusqu'alors, et, injuste envers la médecine, la médecine à son tour fut injuste envers lui. Ce sont ces exagérations qui nuisent le plus aux progrès des sciences. Bien loin de s'exclure, celles-ci ne peuvent avancer qu'en se prêtant un mutuel concours et un appui réciproque.

Non, quelque variés, quelque ingénieux que soient vos procédés, l'eau froide n'est point une panacée, pas plus que le camphre, dont l'imagination d'un chimiste a récemment célébré les prétendus miracles.

Par quels moyens pourrez-vous, dans certains cas, remplacer la saignée? Je n'en connais aucun. Je ne vois pas non plus pourquoi, dans la fièvre

intermittente, on renoncerait à l'action si sûre et si prompte du sulfate de quinine, pour recourir aux incertitudes et aux lenteurs de la médication hydropathique. Que sera-ce surtout si la fièvre a le caractère pernicieux!

Supposons certaines affections morbides d'un danger moins pressant, l'indication des remèdes n'en sera pas moins positive, soit pour guérir, soit seulement pour soulager. Ainsi, comment traiterez-vous les douleurs cancéreuses sans l'opium, les scrofules sans l'iode, le tœnia sans les vermifuges, la chlorose sans le fer.

J'ai vu à Pont-à-Mousson, et dans quelques établissements d'Allemagne, employer les procédés hydropathiques conjointement avec certains médicaments. Ces essais, ont amené déjà d'heureux résultats, et il est à désirer qu'on les répète sur une plus grande échelle. En combinant ainsi ses ressources avec celles de la médecine, l'hydrothérapie entre enfin dans une voie scientifique, et elle n'a plus à redouter de dangereux et funestes écarts.

Empoisonnement par l'ammoniaque (Chapplain).

La personne qui avait pris l'ammoniaque avait eu des vomissements, des selles sanguinolentes, et, à l'autopsie, on a trouvé le tube digestif rempli d'une sorte de boue sanguinolente. Cet épanchement peut-il être attribué à l'action corrosive de l'ammoniaque sur la membrane muqueuse? L'auteur remarque avec raison que beaucoup d'agents plus corrosifs, en détruisant la muqueuse,

ne reproduisent pas l'hémorrhagie. Il pense donc que cet effet doit être attribué à l'action fluidifiante de l'alcali sur le sang ; explication d'autant plus rationnelle que, dans les expériences de M. Orfila, l'ammoniaque avait été quelquefois introduite par les veines. D'ailleurs M. Chapplain a constaté directement, chez le sujet de son observation, une fluidité remarquable du sang.

Acétate d'ammoniaque; son emploi (Carrière).

M. Carrière signale les affections diverses où ce médicament est appelé à rendre les services les plus sûrs. Il parle d'abord de son action incontestable pour combattre l'ivresse alcoolique. Il parle ensuite des douleurs rhumatismales vagues, des affections de matrice, telles que la suppression des menstrues, les coliques utérines et ovariques, etc., et termine par les conclusions suivantes :

« 1° L'acétate d'ammoniaque n'est pas seulement un stimulant diffusible, il est surtout antispasmodique.

« 2° Il est stimulant diffusible à haute dose ; il est antispasmodique à petite dose.

« 3° Ses qualités antispasmodiques expliquent ses qualités diffusibles et diaphorétiques ; car s'il agit en distribuant les forces nerveuses du centre à la périphérie, ou d'une partie du corps vers toutes les autres, il doit agir finalement sur les capillaires ou les surfaces dermiques, de manière à leur communiquer une plus grande activité.

« 4° Enfin, l'acétate d'ammoniaque devra être employé toutes les fois qu'il y aura accumulation exagérée de fluide nerveux sur un organe, parce que, sous son influence, l'innervation peut être ramenée aux conditions physiologiques de son équilibre normal. »

Dans les affections tuberculeuses du poumon, avec dyspnée; dans les catarrhes bronchiques anciens, avec ou sans emphysème pulmonaire; dans les maladies organiques du cœur ou de l'aorte, avec ou sans anasarque, avec ou sans lésion pulmonaire, l'acétate d'ammoniaque, à la dose de 4 gram. par jour, dans une tisane, produit, selon M. Guérard, d'excellents effets, apaise la circulation artérielle et la dyspnée, procure du calme et du sommeil, enlève l'emphysème pulmonaire et améliore l'état de la muqueuse bronchique.

Vapeurs ammoniacales (Becker).

M. Becker annonce que deux ouvriers, atteints de phthisie pulmonaire assez avancée, ont été guéris après un séjour de quelques mois dans une fabrique où ils étaient exposés à l'action de vapeur d'eau chargée de chlorhydrate d'ammoniaque. Si l'existence des tubercules avait été méthodiquement constatée, ce fait aurait de la valeur.

Moyen de produire extemporairement un vésicatoire (Lafargue).

Quelques gouttes d'ammoniaque, une pièce de

monnaie, deux rondelles superposées de linge demi-usé, constituent l'appareil. Placez la pièce de monnaie, ordinairement c'est un écu de 5 fr., sur le plateau d'une assiette; posez les deux rondelles de linge sur l'aire de la pièce qui doit légèrement dépasser leur diamètre; versez de l'ammoniaque liquide sur les rondelles ainsi disposées jusqu'à complète imbibition, et appliquez sur-le-champ ce disque par sa surface lingé sur le point de la peau que vous voudrez dépouiller de son épiderme. Maintenez le tout exactement en pesant avec modération sur la pièce de monnaie avec la pulpe d'un ou de deux doigts. Au bout de dix minutes, la peau est devenue rouge à la circonférence du disque : c'est le signal que l'opération est terminée, et qu'il est temps d'enlever le petit appareil. Ceci exécuté, l'épiderme se présente soulevé par de légères rides et quelquefois parsemé çà et là de phlyctènes plus ou moins développés, remplis d'une sérosité limpide. Si les ongles sont inhabiles à le soulever en le pinçant, il suffit d'exercer quelques frictions sur cet épiderme avec le bout de l'index coiffé d'un linge un peu rude; la cuticule, se détachant aussitôt en entier, laisse à nu une surface d'un rouge pâle qui n'est autre que le derme, c'est-à-dire une plaie éminemment absorbante. Il va sans dire que la pièce de monnaie s'oppose à la volatilisation de l'ammoniaque.

Ammoniaque et iodure de potassium pour guérir la cataracte sans opération (Pugliati).

Bien que je regarde comme très difficile à atteindre le but que l'auteur s'est proposé, comme en définitive il ne peut en résulter aucun inconvénient pour les malades qui s'ennuient souvent de ne rien faire, pendant que leurs cataractes se complètent, je vais exposer sommairement le traitement de M. Pugliati, en résumant une de ses observations.

Francesco Gulotta a les deux yeux couverts de cataractes capsulo-lenticulaires, de couleur blanc lacté, molles en apparence. Les pupilles sont régulières, très sensibles à l'action de la lumière. Nous appliquâmes aux tempes des linges imbibés d'ammoniaque et couverts de verres concaves. Il en résulta des vésications livides, lesquelles furent pansées au cérat, jusqu'à dessèchement, et renouvelées ensuite, toujours de la même manière. En attendant, on faisait prendre au malade des pilules d'iodure de potassium de 2 centigr. et demi chaque, au nombre d'une à dix par jour, graduellement.

Ce traitement fut continué pendant trois mois. A cette époque, l'œil du côté droit offrait une opacité moins prononcée, la cataracte s'était convertie en une fumée, laquelle était devenue de moins en moins épaisse et s'était peu à peu rétrécie de la circonférence au centre, à tel point que le patient voyait déjà assez bien de ce côté; puis la pupille s'éclaircit complétement, et la vision

se rétablit tout-à-fait. Dans l'œil gauche, au contraire, la cataracte persista, bien que le même traitement eût été dirigé des deux côtés; elle était toujours d'un blanc mat, mais semblait moins opaque.

Le patient ayant réclamé l'opération de ce côté, nous l'avons pratiquée le 2 mai 1845, par réclinaison.

L'ammoniaque, si elle est énergique, forme des phlyctènes de couleur violacée sur la tempe, puis une escarre, qu'on laisse détacher et dont on panse la plaie simplement jusqu'à cicatrisation. Puis on revient à l'ammoniaque, et ainsi de suite jusqu'à ce que la cataracte devienne nuageuse, lactescente, et enfin disparaisse complétement, et que la vue se rétablisse. Si l'ammoniaque n'est pas assez énergique pour entamer la peau, on excorie préalablement celle-ci à l'aide d'un vésicatoire. Plusieurs mois de traitement sont nécessaires avant d'obtenir ce résultat. L'auteur a réussi dans toute espèce de cataracte, spontanée ou traumatique, ancienne ou récente; il avoue cependant que la méthode échoue dans bien des cas; le traitement résolutif sert alors de préparation favorable à l'opération.

Sirop de persulfure de fer (Bouchardat et Sandras).

Le sirop de persulfure de fer a reçu d'importantes applications; il est indispensable de régulariser sa préparation. On commence par obtenir le persulfure. Pour cela, on prend du sulfure

de potasse liquide. On verse dans cette dissolution de sulfure de potasse, renfermée dans un flacon bouchant exactement, une dissolution de persulfate de fer, en ayant la précaution de maintenir toujours un léger excès de sulfure de potasse. Il est de la plus grande importance de verser le sulfate de fer dans le persulfure, et de ne point faire le contraire, et de maintenir aussi un excès de persulfure. On remplit le flacon avec de l'eau bouillie et refroidie; on le bouche exactement; quand le persulfure de fer est déposé, on décante, et on renouvelle à trois reprises cette opération avec de nouvelle eau bouillie. On jette alors la gelée d'hydrate de persulfure de fer sur un filtre; on laisse égoutter vingt-quatre heures; on enlève la couche la plus superficielle qui a été altérée par l'accès de l'air. On pèse :

Hydrate de persulf. de fer gélatineux	100 gr.
On le mélange exactement avec sirop de sucre.	500 gr.

après avoir réduit par évaporation le sirop à 450 grammes et l'avoir laissé refroidir. On conserve dans des bouteilles bien bouchées; on agite chaque fois avant de l'employer.

Dans le traitement des intoxications saturnines, on fait prendre chaque jour au malade trois cuillerées de ce sirop; on prescrit concurremment des purgatifs.

Le sirop de persulfure de fer est employé aussi avec beaucoup d'avantage, à la dose de deux à trois cuillerées à café dans les vingt-quatre

heures, dans les cas d'affections scrofuleuses, et surtout contre les maladies cutanées qui accompagnent si souvent cette affection. C'est une des meilleures, des plus sûres parmi les préparations sulfureuses destinées à l'usage interne. Je ne doute pas que son emploi ne prenne beaucoup d'extension.

Eau d'Enghien, son emploi contre la phegmasie granuleuse du pharynx (Chomel).

La coexistence de la phegmasie granuleuse du pharynx avec les maladies cutanées a donné à M. Chomel l'idée de recourir aux préparations sulfureuses et aux amers. On a essayé en particulier l'usage des Eaux-Bonnes en boisson, en gargarisme et en bains. M. Chomel leur préfère l'eau d'Enghien. Il pense que les bons effets qu'a produits cette eau dans quelques cas doivent être attribués en partie à la présence dans cette eau d'une petite proportion de chaux. Il a essayé encore les gargarismes avec divers liquides astringents, les insufflations d'alun, les gargarismes avec l'alun ou le borax; mais ces moyens lui ont paru, en général, n'avoir qu'une efficacité douteuse et temporaire. Lorsque ces sortes d'angines sont tenaces, les seuls moyens sur lesquels on puisse compter sont les caustiques. Les caustiques liquides en particulier lui ont paru avoir une action plus prompte et plus sûre que les caustiques solides : aussi est-ce aux premiers qu'il accorde la préférence.

Décoction de gaïac composé (Ph. suèd.).

Réglisse	10 gram.
Racine saponaire	20 gram.
Bois de genièvre	40 gram.
Bois de gaïac	60 gram.
Faites une décoction de	1440 gram.

Syphilis, exanthème, rhumatisme chronique, goutte.

DIURÉTIQUES.

Essai de la digitale (Falken).

On peut, selon M. Falken, reconnaître d'une manière certaine si la digitale possède ou non toute son efficacité.

On fait infuser 50 centigrammes de poudre de feuilles de digitale dans de l'eau bouillante, et après une heure de contact, on passe. On ajoute ensuite à la colature refroidie 20 à 30 gouttes d'un soluté ferrocyanure de potassium préparé à 75 centigrammes de ce sel pour 15 grammes d'eau distillée.

Si la digitale est active, l'infusé se trouble peu à peu; mais si ce trouble ne se manifeste pas dans l'espace de dix à quinze minutes, on peut considérer la digitale essayée comme ne possédant pas un degré suffisant d'activité.

D'après M. Falken, c'est la digitale récoltée en Suisse qui s'est montrée la plus active.

Note de MM. Homolle et Quevenne. — L'utilité d'un moyen propre à apprécier la qualité de la digitale se fait sentir tant pour l'emploi de

cette substance en médecine qu'au point de vue de l'extraction de la digitaline, pour juger à l'avance du rendement en fabrication, et par suite de la valeur vénale de la digitale : aussi nous sommes-nous empressés de répéter le procédé de M. Falken aussitôt qu'il nous a été connu.

Portés naturellement à penser que, dans le mode d'essai en question, le cyanure ferroso-potassique devait porter son action précipitante sur la digitaline, nous en avons ajouté à une solution aqueuse de ce dernier principe ; mais il n'y a pas eu la moindre précipitation, et le liquide a conservé sa limpidité, même après vingt-quatre heures de contact.

Cependant il est bien positif que le cyanure ferroso-potassique trouble et précipite les infusions de digitale, comme le dit M. Falken, et l'on peut, en effet, se procurer par ce moyen une certaine donnée sur la qualité de cette plante : c'est du moins ce que tend à faire penser la série d'essais suivants où nous avons opéré sur les cinq échantillons ici indiqués :

A. Poudre de digitale de l'année, d'un assez beau vert, originaire d'Auvergne ;

B. Poudre de digitale moyenne verte, récoltée aux environs de Paris, en 1843 ;

C. Poudre de digitale de l'année, d'une beauté remarquable, d'un vert pur et intense, récoltée aux environs de Paris ;

D. Poudre de digitale un peu noirâtre, d'une origine inconnue ;

E. Poudre de digitale d'un beau vert, la plus

belle des cinq après C, d'une origine inconnue.

En opérant par le procédé de M. Falken, voici comment nous avons classé ces cinq digitales :

1° échantillon C.
2° — A et E ex-æquo.
3° — B.
4° — D.

Or la constitution chimique de trois de ces digitales nous était connue, et le classement ici établi s'est trouvé coïncider avec celui qui aurait eu pour base les quantités de digilatine obtenue en fabrique, quantités qui avaient été, par kilo :

Pour C de	2,56	de digitaline.
Pour A de	1,80	*Id.*
Pour D de	1,24	*Id.*

La concordance de ce double classement prouve donc en faveur du procédé de M. Falken. Toutefois, nous ne pensons pas qu'on doive s'attendre à obtenir par ce moyen, comme du reste par tous ceux qui reposent sur l'estimation *ad visum* d'un précipité, une mesure bien précise de la valeur de la digitale examinée. Ainsi, dans le cas présent, par exemple, les précipités obtenus n'indiquant qu'une faible différence entre A et C, on les eût évidemment placés presque sur une même ligne pour l'emploi médical, et cependant on avait retiré de C le double en digitaline ; D semblait devoir s'éloigner considérablement de A, et cependant il n'avait fourni que un tiers de digitaline de moins ; mais il est juste d'ajouter qu'en

se basant sur la faible quantité de précipité obtenu et sur la lenteur avec laquelle il s'était produit, on aurait exclu les digitales B et D comme impropres à l'usage médical.

Le fait de la non-précipitation de la digitaline par le cyanure ferroso-potassique, nous semble d'ailleurs de nature à inspirer quelque crainte sur la bonté du procédé. En effet, on doit se demander comment il se peut qu'un réactif qui n'agit pas sur le principe actif de la digitale isolé soit cependant propre à donner la valeur de cette plante par le précipité qu'il produit dans l'infusion de celle-ci.

A cela on peut répondre par deux suppositions :

1° Il est possible que la digitaline ne soit susceptible d'être précipitée par le cyanure ferroso-potassique que lorsqu'elle est en combinaison avec les autres substances qui l'accompagnent dans la plante ; dans ce cas, ce serait une masse complexe qui s'unirait au sel précipitant, et non un principe unique 2° Il se pourrait enfin que le réactif produisît un précipité par son union avec quelque autre produit que la digitaline, et alors on concevrait la possibilité d'obtenir, dans certaines circonstances, des indications erronées, suivant que la proportion de ce même principe viendrait à prédominer ou à diminuer par rapport à la digitaline.

Dans tous les cas, lorsqu'on voudra essayer une digitale par ce procédé, nous pensons qu'on devra toujours opérer comparativement, avoir

par exemple une digitale type, très belle, et une autre de qualité inférieure, et estimer ainsi, par comparaison entre les deux, de laquelle l'échantillon à examiner se rapproche le plus.

En outre, on ne devra jamais négliger les caractères qui, en général, sont des indices de la bonne qualité des végétaux desséchés : telle est par exemple l'intensité de la couleur verte. Nous lui croyons même ici un degré d'importance plus grand que pour beaucoup d'autres plantes, et il est à noter que si l'on eût classé les cinq échantillons de digitale ci-dessus d'après leur nuance plus ou moins verte, on fût encore arrivé à les placer dans le même ordre.

Enfin, il est d'autres signes qui peuvent encore servir à établir des différences de qualité entre les digitales : ainsi, les infusions très concentrées de cette plante se troublent fortement par leur exposition à l'air, et laissent former un dépôt noirâtre plus ou moins considérable dans les vingt-quatre heures. L'abondance de ce dépôt que nous avons examiné, et dont nous ferons connaître plus tard la nature, nous a généralement paru en rapport avec la qualité de la digitale. Nous avons eu souvent occasion de remarquer aussi que la poudre de digitale absorbe d'autant plus d'eau, sans perdre sa forme pulvérulente, qu'elle est plus belle. Enfin, l'appréciation de l'intensité de la saveur amère de cette plante, par la méthode de dilutions successives, jusqu'à extinction de saveur, peut encore fournir d'utiles enseignements, quoique le goût et l'o-

deur aromatiques qui viennent ici se mêler à l'amertume nuisent beaucoup à la juste estimation de celle-ci. Tous ces moyens ont sans doute quelque chose de vague, et ne sont pas susceptibles d'être bien facilement saisis par tout le monde dans un premier et rapide essai; mais ils sont d'une grande ressource pour qui a une fois contracté l'habitude de s'en servir, et peuvent fournir un ensemble de notions d'où naît une assez grande certitude.

En résumé, il nous semble, d'après un premier et rapide examen, que le mode d'essai de la digitale employé par M. Falken pourrait bien être un des meilleurs, et qu'il sera utile à ceux qui se seront habitués à l'employer convenablement. Il ne donnera pas la mesure bien exacte du degré d'activité de la digitale examinée, mais au moins il permettra de rejeter celles qui sont très mauvaises.

Pilules de digitaline, de scille et de scammonée.

Digitaline d'Homolle et Quevenne	5 centigr.
Poudre de scille	5 gram.
Poudre de scammonée d'Alep grise, légère, friable, lactescente, odorante	5 gram.

Mêlez intimement par une longue trituration, puis ajoutez sirop de gomme q. s. Faites cent pilules égales et argentées.

On en donnera deux, puis quatre, puis six, puis huit chaque jour, dans le cas d'hydropisie

liée avec une maladie du cœur ou un trouble de la circulation.

J'ai, à tant de reprises différentes, constaté la puissante efficacité des pilules de digitale, scille et scammonée, dont j'ai donné la recette dans mon Formulaire, que j'ai dû, dans le cas où la digitale est de qualité incertaine, chercher à la remplacer par son principe actif. Pour établir ma formule, je suis parti de ce principe, qui ressort de mes expériences avec M. Sandras et de celles de MM. Homolle et Quevenne, que la digitaline est *cent fois* plus active environ que la poudre de digitale.

Pommade sédative (Petrequin).

Axonge	35 gram.
Extrait de belladone	
Poudre de digitale aa	4 gram.
Teinture de digitale	2 gram.
Acide prussique médicinal	25 gouttes.

M. s. a. — En frictions sur la région du cœur, dans les maladies de cet organe.

Apozème diurétique (Jourdain).

Uva ursi	
Cainca	
Pariétaire	
Armoise aa	5 gram.
Eau	1 litre.

F. s. a.

Mixture diurétique. (Levrat.)

Rob de sureau
— de genièvre
— élixir de gentiane
Sirop de nerprun
— des cinq racines aa 30 gram.
— de capillaire 60 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées contre l'ascite.

Nitrate de potasse dans les fièvres intermittentes (Briquet).

« Guidé, dit l'auteur, par des recherches expérimentales desquelles il résultait que l'azotate de potasse injecté dans les veines des animaux produit sur la circulation et sur toute l'économie des effets semblables à ceux que déterminent l'acide cyanhydrique, l'arséniate de potasse, le sulfate de quinine, la cinchonine et les autres fébrifuges introduits de la même manière dans le sang, je pensais qu'il pourrait bien se faire que cet azotate, qui se trouvait avoir aussi à un assez haut degré, sur le cœur et sur le système nerveux, une influence que l'expérimentation constate exister d'une manière très prononcée dans toutes les substances fébrifuges, fût également doué de la propriété anti-périodique à un degré suffisant pour arrêter les accès des fièvres intermittentes. Je savais, d'ailleurs, que lorsque par le fait de circonstances imprévues, des doses trop élevées, soit de sulfate de quinine, soit d'azotate de po-

tasse, avaient été administrées, il s'était produit dans l'un et l'autre cas des accidents le plus souvent identiques. Ainsi l'on a observé, comme phénomène commun, un état de torpeur générale, un affaiblissement extrême, un état syncopal, une anxiété très prononcée à la région précordiale, le refroidissement de la peau, le ralentissement du pouls et même la suspension de la circulation, une débilitation profonde du système nerveux.

» Enfin, de nombreuses observations cliniques ont démontré, dans ces derniers temps, que l'azotate de potasse pouvait, comme le sulfate de quinine, et comme l'acide cyanhydrique, enlever les attaques intermittentes de l'arthrite rhumatismale.

» Tout cela était bien suffisant pour m'engager à tenter quelques essais sur l'efficacité de ce sel, contre quelques unes des fièvres intermittentes de l'année dernière. »

M. Briquet a employé le nitrate de potasse dans cinq cas consécutifs de fièvres intermittentes, et cinq fois de suite les accès ont été arrêtés et la fièvre coupée : une fois après la première prise du médicament, trois fois après la seconde, et une fois après la troisième seulement; dans les cinq cas, l'accès pyrétique a diminué d'intensité après la première dose du sel; et il est important de faire observer ici que tous ces sujets avaient eu déjà plusieurs accès, et qu'on avait pris le soin de les tenir, aussitôt après leur entrée à l'hôpital, à un repos absolu et à un régime sévère pendant plu-

sieurs jours, afin de les garantir des changements qu'auraient pu amener chez eux les conditions nouvelles au milieu desquelles ils se trouvaient placés.

Du reste, M. Briquet avoue que la propriété antipériodique du sulfate de quinine l'emporte sur celle que possède le nitrate de potasse; mais il considère ce dernier comme un succédané économique de ce précieux médicament, et qui, s'il ne rend pas des services égaux, s'il n'exerce pas une action aussi énergique dans les cas d'intumescence de la rate, peut du moins, dans certaines circonstances, enrayer la marche des fièvres et rendre par conséquent des services réels à la thérapeutique.

Le nitre a été donné soit en poudre dans du pain azyme, soit dissous dans un julep gommeux de 120 grammes, dans les six heures qui suivaient la fin d'un accès.

La dose a été de 4, 6 et 8 grammes par jour. Chez un malade on a pu graduellement porter cette dose à 24 grammes, et on n'est arrivé à cette limite qu'en montant chaque jour de 1 ou de 2 grammes, et en surveillant le malade avec le plus grand soin.

M. Briquet n'a pas osé imiter un savant professeur de Strasbourg, qui a, de prime abord, donné à un malade atteint de rhumatisme 30 grammes de ce sel unis à 30 grammes d'eau de cerises noires, dans un julep gommeux; car Comparetti, Souville, Gmelin et d'autres ont rapporté des cas de mort arrivée en douze ou quinze heures après l'administration de cette même

dose d'azotate de potasse en solution ainsi concentrée.

Ces études tout-à-fait nouvelles sur l'emploi du nitre méritent à tous égards de fixer l'attention des observateurs.

Sirop tempérant (Dorvault Offic.).

Azotate de potasse	10
Eau	q. s.

Pour dissoudre le sel; ajoutez à

Sirop de cerises	1000

Une cuillerée dans une verrée d'eau trois ou quatre fois par jour pour remplacer la poudre des voyageurs dans la gonorrhée commençante.

On peut, si l'irritation est grande, y ajouter 2 gram. d'extrait de jusquiame ou 0,05 à 0,20 d'hydrochlorate de morphine.

De l'abus des alcalins.

Je vais commencer par reproduire les passages principaux d'un article remarquable publié par M. Trousseau dans son *Journal de médecine*, puis j'ajouterai quelques faits à ceux si bien développés par le savant professeur de thérapeutique.

« Parmi les médicaments altérants, les alcalins occupent certainement une place aussi importante que le mercure, l'iode et l'arsenic; les alcalins exercent sur l'économie une influence immense, au même titre d'ailleurs que les acides, et il n'en pouvait être autrement.

» Le sang est naturellement alcalin, mais il l'est

dans une certaine mesure; moyennant quoi, il départit aux sécrétions diverses des qualités chimiques spéciales.

» De ces sécrétions, les unes sont légèrement alcalines, la salive, le suc pancréatique; les autres le sont à un très haut degré, la bile; d'autres, au contraire, sont très acides, les urines, les sueurs, le suc gastrique. Si vous supposez que, par l'usage des alcalins, vous augmentez l'alcalinité du sang, il arrivera à la fin un état tout spécial du sang, un état tout nouveau des sécrétions. Les sécrétions qui, naturellement, sont alcalines ou neutres, deviennent nécessairement plus ou moins alcalines; celles qui sont acides le seront moins, deviendront neutres ou même alcalines. Ce sont là des effets chimiques nécessaires. De plus, la juste proportion des alcalis dans le sang donne à ce liquide un moyen de brûler, dans une juste mesure, les éléments carbonés absorbés dans l'acte de la digestion. Une combustion imparfaite amène sans doute des accidents dont nous aurons à parler tout à l'heure; mais une combustion excessive ou trop rapide n'a pas moins d'inconvénient, puisqu'elle amène des mutations importantes dans la composition du sang, par suite dans la texture des organes.

» Il ne peut donc jamais être indifférent de donner des alcalins. Pris sans indication, peu de jours, ils ne causent, en somme, qu'un trouble momentané; pris en grande quantité, ils causent une cachexie, un amaigrissement déplorable. Déjà les anciens avaient admirablement indiqué

l'influence des alcalis sur la composition du sang : ils avaient vu que ce fluide nourricier devenait plus fluide, puisqu'il se décolorait, et que, à la fin, il s'établissait une cachexie, caractérisée par la pâleur, la bouffissure générale, des hémorragies passives. En outre, il survenait un amaigrissement irréparable. Depuis quelques années, l'abus que l'on a fait des eaux de Vichy et de Carlsbad, dans le traitement de la goutte, a permis de juger cette grave question; et l'abus des alcalins a, certes, causé plus de mal que l'abus de l'iode.

» Lorsque, dans une maladie aiguë, nous voulons produire promptement une modification dans la crâse du sang, analogue à celle de la saignée, nous employons les mercuriaux, et notamment le calomel, suivant la méthode de Law ; mais lorsqu'il s'agit d'une maladie chronique du foie, ou d'une affection diathésique, avec prédominance d'acides dans les sécrétions, telle que la goutte, c'est par les alcalins qu'il convient d'agir. Mais ici, il faut prendre garde d'aller au-delà du but que l'on se propose.

» Certes, on tempère les accès de goutte en prenant, avec quelque persévérance, les eaux d'Ems, de Carlsbad ou de Vichy ; plus souvent encore, avec les mêmes remèdes, on empêche les graviers d'acide urique de se former dans les reins ; mais éteindre les manifestations goutteuses, ce n'est pas guérir la goutte, pas plus que l'on ne guérit la vérole en faisant disparaître, par des topiques, les éruptions cutanées syphili-

tiques. La diathèse persiste à tel point que, sans s'exposer à d'autres influences hygiéniques que le reste des hommes, le goutteux reprendra des accès de goutte. C'est avoir beaucoup fait que de rendre les accès plus rares et moins aigus; mais si l'on veut détruire même la diathèse, comme le veulent certains médecins peu intelligents, il devient nécessaire de fouiller le fond de la constitution, et l'abus des alcalins amène alors la cachexie, dont nous parlions tout à l'heure, maladie bien plus grave, et surtout bien plus irremédiable que la goutte ou la gravelle.

» Le foie se gonfle et devient gros chez les animaux que l'on nourrit avec des aliments fortement carbonés, et que l'on condamne à l'inaction. Or, on sait que l'exercice est un des meilleurs moyens de favoriser la combustion des principes carbonés et surtout de la graisse. On sait aussi, et dans ce cas la théorie chimique est d'accord avec l'expérience thérapeutique, que l'ingestion des alcalis et l'alcalinisation du sang, qui en est la conséquence, rend cette combustion plus facile, et agit comme supplémentaire d'une respiration trop peu active. La théorie eût donc mis sur la voie de l'administration des alcalis dans le traitement des maladies chroniques du foie, si déjà la pratique n'avait prononcé depuis des siècles.

Mais encore ici il faut prendre garde d'abuser des alcalins. La médecine ne se souvient pas assez que les propriétés inhérentes aux tissus vivants suffisent à la résolution des engorgements

dès que la première impulsion rétrograde a été donnée.

» Dans le traitement des maladies chroniques du foie, il faut s'arrêter dans l'administration des alcalins dès que l'engorgement est en voie de résolution, sans s'attacher à poursuivre le mal, qui désormais doit se guérir sans vous.

» C'est pour n'avoir pas tenu compte des propriétés départies par la nature à nos tissus, que tant de médecins insistent trop longtemps sur les alcalins dans les maladies du foie.

» Tel malade éprouve un peu de mieux à son retour de Vichy, d'Ems ou de Carlsbad; sa santé se rétablit pendant l'hiver. Il croit, pour prévenir le retour du mal, devoir, l'été suivant, prendre de nouveau les eaux, et ainsi faire plusieurs années de suite; mais au lieu du bien-être qu'il avait d'abord trouvé, il ne rapporte désormais que du malaise et quelquefois de graves accidents, et, au lieu d'accuser l'opiniâtreté du mal, il ne doit accuser que son aveugle entêtement dans l'emploi du remède alors qu'il n'en avait plus besoin.

» Comment les médecins ne voient-ils pas qu'un remède puissant pour guérir est nécessairement puissant pour faire du mal?

» On donne les alcalins avec une légèreté singulière. Un médecin prescrira à un malade un ou deux mois d'eau de Vichy, de Carlsbad ou d'Ems, comme il lui conseillerait une tisane d'orge ou de bourrache; mais est-il donc si indifférent de

changer, d'un seul coup, toutes les sécrétions du corps?

»D'autres altérants se manient avec peu plus de prudence. On est un peu plus sobre dans l'emploi des mercuriaux, parce qu'on connaît un peu mieux leur danger. Il en est de même de l'iode.

» Finissons cette courte note en disant que le danger des alcalins est plus grave que celui des mercuriaux, en ce sens que l'on soupçonne moins le danger, et que l'on ne s'arrête que lorsque la santé est déjà irréparablement détruite, tandis que l'expérience a appris déjà depuis trois siècles que le mercure ne pouvait être impunément donné pendant longtemps. Il importe donc de proclamer bien haut et l'immense utilité des alcalins et leur extrême danger, comme déjà j'ai proclamé le danger de l'abus des ferrugineux dont tant de médecins sont follement prodigues, moi, qui ai peut-être plus que personne contribué à donner aux préparations martiales une vogue dont je ne puis plus arrêter le mouvement. »

Sur les abus des alcalins (Bouchardat).

Dans la deuxième édition de mon ouvrage de matière médicale, j'ai posé les indications principales des médicaments alcalins. Je ne veux ajouter ici que quelques traits au tableau que M. Trousseau a tracé.

Il est peu de médicaments qui prêtent plus à l'abus que les médicaments alcalins, et cela pour deux raisons : la première, c'est que les alcalins, le bicarbonate de soude surtout, ne présentent

aucun inconvénient *immédiat* lors de leur administration ; ce sont les sels dont l'économie animale s'accommode le mieux ; la seconde raison, c'est que lorsque les alcalins sont bien indiqués, leur administration est suivie d'un effet heureux, sûr et prompt.

J'ai vu beaucoup employer les alcalins; j'ai suivi attentivement leurs effets; j'ai beaucoup réfléchi sur ce sujet, et j'espère que les remarques qui suivent auront de l'avenir.

Quand on prescrit le bicarbonate de soude pour rétablir de mauvaises digestions provenant d'une production acide trop abondante dans l'estomac, l'effet utile immédiat est certain, mais on est sur une pente fâcheuse; l'ingestion des alcalins provoque une sécrétion acide encore plus abondante, et parce qu'ils ont été indiqués, ils le deviennent de jour en jour davantage. L'équilibre des fonctions se trouve dérangé ; la sécrétion de la peau diminue, des troubles peuvent apparaître dans la nutrition et dans la circulation, et des accidents sur lesquels je vais bientôt insister peuvent se développer.

Lorsqu'on prescrit les alcalins pour combattre la diathèse goutteuse, ils agissent là en augmentant la combustibilité des matières étrangères au sang. Quand les goutteux sont encore vigoureux, leur utilité est incontestable; mais chez les goutteux affaiblis par une longue inactivité, dont tous les organes sécrétoires sont paresseux, comme tout le reste de l'économie (l'appareil intellectuel excepté), leur longue administration peut être

suivie de grands dangers, comme nous allons le voir plus loin. Pour tous les goutteux, le travail corporel assidu et continuel, l'abstinence presque complète des alcooliques ; voilà des moyens prophylactiques qui valent mieux que les alcalins. C'est une vérité hygiénique aussi bien qu'une vérité religieuse, que nous sommes placés sur cette terre avec l'obligation du travail, qui est une de nos conditions d'existence à laquelle on se soustrait rarement impunément.

J'arrive à l'exposition rapide des dangers qui peuvent suivre l'abus des alcalins. Administrés pendant longtemps, ils agissent comme contro-stimulants, et augmentent la faiblesse des malades déjà affaiblis, et dont il serait souvent opportun d'augmenter l'activité des forces vives. Introduits dans le torrent circulatoire continûment et en quantité exagérée, ils augmentent la liquidité du sang, et ils prédisposent singulièrement à ces suffusions, soit séreuses, soit sanguines, qui peuvent déterminer des *morts subites*, dont on cherche souvent bien loin la cause sans en accuser les alcalins. Tous les observateurs savent que dans les cas d'albuminurie, lorsque le foie et les reins font mal leurs fonctions, les médecins sont souvent surpris à l'improviste par une mort que rien ne semblait annoncer. A l'autopsie, on ne trouve rien autre chose qu'une suffusion séreuse dans les ventricules du cerveau qui a déterminé une apoplexie foudroyante. Cette suffusion est causée par l'altération du sang qui devient plus liquide par suite de la présence de

l'urée et des sels alcalins en excès dans ce liquide. Quand on donne des alcalins en excès aux malades affaiblis, et dont le foie et les reins sont peu actifs, le sang se trouve dans les mêmes conditions, les mêmes résultats arrivent; mais alors on dit (car on a toujours tout expliqué): C'est la goutte qui est remontée et qui s'est fixée au cerveau!

Quand le sang est trop liquide, si un malade *déjà affaibli* est pris par un refroidissement subit, une pneumonie se déclare; sa marche est foudroyante, quelques heures suffisent pour amener une issue funeste, et à l'autopsie on trouve les poumons *hépatisés* gorgés d'un sang noir.

Si on donne à un malade un excès de bicarbonate de soude, son sang se liquéfie, *s'il est affaibli*; s'il se refroidit, survient immédiatement une pneumonie foudroyante, et à l'autopsie on trouve encore les poumons hépatisés gorgés d'un sang noir.

J'ai vu mourir subitement deux glucosuriques sur-alcalisés, et dans mon opinion, l'abus du bicarbonate de soude n'y a pas été étranger.

Les personnes qui prennent habituellement des alcalins sont, en général, plus exposées que dans l'état normal aux accidents putrides ou purulents; leur sang a une tendance plus forte à s'altérer. Si on les saigne ou s'ils ont des plaies, ils doivent plus redouter les accidents de la phlébite ou de la fièvre purulente.

J'ai besoin d'ajouter en terminant ce tableau, qui pourrait effrayer quelques médecins, que les

alcalins sont des remèdes excellents, qui peuvent rendre les plus grands services, et que jamais je n'ai vu leur administration suivie d'aucuns inconvénients lorsqu'ils sont conseillés à des individus non affaiblis, et chez lesquels les fonctions du foie et des reins se font énergiquement et régulièrement; car alors ces organes éliminateurs ont bien vite débarrassé l'économie des alcalins, en excès dans le sang.

Pommade alcaline camphrée (Cazenave).

Sous-carbonate de potasse	1 gram.
Axonge	20 gram.
Camphre	15 centigr.

Faites dissoudre le carbonate de potasse dans très peu d'eau, pulvérisez séparément le camphre et mêlez.

Cette pommade est très utile contre le sycosis.

ÉMÉTIQUES.

Sulfate de cuivre. Antimoniaux.

Sulfate de cuivre contre le croup.

M. Béringuier a publié un travail important sur l'emploi du sulfate de cuivre contre le croup; je vais en extraire ce qui est indispensable. Je suis revenu à plusieurs reprises, dans mes Annuaires, sur l'utilité de la médication émétique contre le croup ; les cliniciens auront à décider si le sulfate de cuivre l'emporte sur l'émétique. Les faits cités par M. Béringuier témoignent tout-à-fait en faveur du sel de cuivre.

« Chez les malades dont j'ai rapporté l'observation, une application de sangsues a toujours précédé tout autre moyen, et le premier vomitif a été administré les piqûres de sangsues fluant encore. Par cette précaution, les efforts de vomissement ont pour résultat d'augmenter l'effusion du sang, et de ne pas attirer une plus grande congestion vers l'isthme du gosier. Ce point de pratique est pour moi d'une grande importance pour le succès du traitement. Dans les cas où le vomitif n'avait pas été précédé par une émission sanguine locale, la toux seule m'a paru être modifiée ; la voix est restée croupale, et la respiration m'a semblé devenir plus sifflante.

» Le sulfate de cuvre fait vomir en agissant moins sur l'estomac que sur le pharynx ; les vomissements sont souvent précédés de crachotement, et quelquefois d'un sentiment de constriction au gosier. Les Allemands, qui ont les premiers employé le vitriol bleu contre le croup, recommandent de le donner non seulement à dose vomitive, toutes les fois que les symptômes font supposer que de fausses membranes se sont formées dans la cavité du larynx, mais ils veulent encore qu'une solution de ce sel soit donnée à doses fractionnées, de demi-heure en demi-heure ; ils motivent cette pratique sur un effet contre-irritant, qu'ils croient déterminer du côté de l'estomac. Pour moi, j'ai négligé ce précepte, parce que cet agent médicamenteux ne m'a paru guérir le croup qu'en désobstruant mécaniquement la trachée et le larynx de l'exsudation plastique qui

tend sans cesse à s'y accumuler et à embarrasser la respiration.

» L'administration du sulfate de cuivre peut être plus souvent répétée que celle du tartre stibié : celui-ci détermine souvent des superpurgations, tandis que le premier m'a paru n'avoir absolument aucune influence sur les organes digestifs. Chez un seul, il y a eu quelques selles en diarrhée de couleur bronzée. Par le sulfate de cuivre, les vomissements arrivent tout de suite et se répètent trois ou quatre fois, presque coup sur coup, après quoi les enfants retombent dans cet état d'assoupissement assez ordinaire dans le croup, et après deux ou trois heures on peut revenir au même moyen, si les accidents l'exigent. Le tartre stibié, au contraire, ne fait vomir les enfants que longtemps après qu'il a été administré, souvent une heure ou une heure et demie après; les vomissements sont plus distancés, et le remède tient les enfants en haleine beaucoup plus longtemps.

» Toutefois, dès le début, alors qu'il est permis de supposer qu'il n'y a pas encore exsudation pelliculaire dans le larynx, que la respiration et la voix n'offrent encore aucune espèce de modification croupale, que la toux seule, par sa raucité particulière, fait entrevoir le développement commençant de cette affreuse maladie ; à cette période, si l'on se propose de prescrire un vomitif comme moyen perturbateur, le tartre stibié doit avoir la préférence, parce que ses effets se font ressentir plus longtemps, et que son action,

plus ou moins révulsive, s'exerce presque toujours sur toute la continuité du tube digestif. Mais si la voix croupale, si le bruit de scie pendant l'inspiration, font supposer qu'il y a déjà formation de fausses membranes, le sulfate de cuivre réussira, mieux que tout autre agent, à provoquer l'expulsion des concrétions diphtériques; chaque secousse amènera une abondante quantité de débris pelliculaires, alors que l'émétique n'aurait pas réussi à en détacher le moindre lambeau.

» J'ai toujours débuté par la dose de 1 décigr, (2 grains), avec recommandation expresse d'en donner une seconde dose, si le vomissement se faisait attendre plus de *cinq minutes.*

» Voici la formule que j'ai adoptée :

Sulfate de cuivre non effleuri	2 décigr.
Sucre en poudre	6 décigr.

» F. s. a. une poudre homogène que vous diviserez en deux paquets égaux.

» Chaque paquet sera dissous dans une cuillerée d'eau tiède, au moment où il devra être administré

» La plus forte dose que j'aie administrée en une seule fois est celle de 2 décigram. (4 grains).

» J'ai répété l'administration du vomitif cuivreux autant de fois que les accidents se sont reproduits. Le petit garçon qui a fait le sujet de l'observation 6e a vomi douze fois par le sulfate de cuivre, ce qui n'a laissé chez lui aucune irritation aiguë ou chronique de l'estomac. En peu

de jours, cet enfant avait repris ses jeux et ses habitudes ordinaires.

» Le sulfate de cuivre n'a été que très rarement employé en France; cet agent thérapeutique nous a été importé d'Allemagne. Hoffmann paraît être le premier qui l'ait indiqué; les observations de ce praticien furent, en 1821, rapportées dans le journal d'Hufeland. Serlo de Crossen l'employa avec succès sur une petite fille atteinte du croup, et qui, depuis plusieurs jours, avait été infructueusement soumise aux médications les plus énergiques : enhardi par ce succès, il eut recours au sulfate de cuivre toutes les fois qu'il en eut l'occasion, et sur quarante cas il n'a perdu que quatre malades.

» Les observations de croup guéri par le vitriol bleu abondent dans certains recueils périodiques; elles appartiennent à Droste, à Dürr, à Frélitz, etc. Tout récemment, le docteur Schwase a administré le sulfate de cuivre avec avantage dans plus de cinquante cas de croup. C'est en réfléchissant sur tous ces faits, conservés par la presse allemande et rapportés par nos journaux français, que j'ai été porté à essayer un médicament que l'expérience n'a pas tardé à me faire admettre comme l'agent le plus puissant dont la médecine puisse disposer pour déterminer l'expulsion des concrétions diphtériques. Depuis que je connais cette précieuse ressource de la thérapeutique, je l'ai administrée à dix-huit enfants, tous atteints de croup plus ou moins avancé, et tous ont été guéris. Je suis loin de donner à mes observations

plus d'autorité qu'elles n'en peuvent avoir, je désire seulement qu'elles paraissent assez concluantes pour engager les praticiens à soumettre le sulfate de cuivre à une expérimentation attentive, afin qu'il puisse prendre rang dans la thérapeutique du croup. »

Emétique à haute dose dans le traitement de la pneumonie (Grisolle).

Peu de personnes contestent aujourd'hui l'efficacité de l'émétique à haute dose dans le traitement de la pneumonie. Mais on diffère beaucoup d'avis sur le mode d'administration du médicament qui est le plus avantageux, et sur l'époque de la maladie où il convient le mieux de le donner. M. Grisolle a étudié ces questions avec soin, et les a résolues par l'analyse comparative d'un grand nombre d'observations dans son *Traité de la pneumonie* d'abord, et plus récemment dans son *Traité de pathologie interne*. Voici ce qu'on lit sur ce sujet à la page 362 de la 2e *édition* de cet excellent ouvrage. « Lorsque la pneumonie ne cède pas aux antiphlogistiques, il arrive une époque où ces moyens ne sont plus applicables; dans ces cas, la majorité des modernes administrent les préparations antimoniales et particulièrement l'émétique à haute dose, mais je ne pense pas qu'on doive retarder jusqu'alors pour recourir à la médication contre-stimulante. J'ai en effet démontré que l'affaiblissement très grand des malades était une circonstance fâcheuse qui rendait l'action de l'émétique beaucoup plus in-

certaine. *Il faut bien se garder de jamais épuiser la possibilité de saigner.* La seule condition qui nous paraisse essentielle pour la bonne administration de l'émétique consiste *à faire perdre au pouls sa dureté*, à l'aide d'une ou plusieurs saignées pratiquées à peu d'intervalle les unes des autres. C'est là, je le répète, tout le secret pour bien administrer l'émétique. Dans les cas où, dès le début, le pouls reste mou, dépressible, quelque vives d'ailleurs que soient la fièvre et la douleur de côté, quelque étendue que soit la pneumonie, on doit alors s'abstenir de toute émission sanguine, pour donner immédiatement l'émétique à haute dose, sauf, si le pouls se relève et acquiert de la dureté le lendemain, à recourir à la saignée générale et locale. On ne reprendra l'usage du tartre stibié qu'après que le pouls sera redevenu souple. »

M. Grisolle veut qu'on observe ces préceptes à tous les âges, en variant cependant les doses du médicament. Ainsi, chez les enfants à la mamelle, il prescrit *dix* centigrammes; de deux à trois ans, il en donne *quinze ou vingt;* chez les jeunes gens et les adultes, il commence par *trente;* et chez les vieillards, il débute par *quarante* centigram. Il porte parfois rapidement la dose jusqu'à 75 centigram. Mais la chose est rare, et il ne croit pas qu'il soit prudent d'aller au-delà, du moins dans notre climat.

L'auteur donne l'émétique dans une potion gommeuse simple; il rejette l'addition du sirop diacode ou de toute autre préparation opiacée,

qu'il regarde en effet comme inutile, comme ne pouvant point modérer les effets primitifs, ni favoriser la tolérance du remède. M. Grisolle a prouvé, dans les recherches dont nous présentons l'analyse, que les effets primitifs du tartre stibié ne sont point à redouter ; il ne craint pas les vomissements, même lorsqu'ils sont très nombreux; il regarde la tolérance qui s'établit dès le début comme une circonstance fâcheuse, car elle indique un défaut de réaction de l'organisation; aussi presque toujours, dans ces cas, la pneumonie a t-elle une issue funeste.

Émétique à haute dose contre l'hydrarthrose.

Le tartre stibié à haute dose est réellement un précieux moyen contre l'hydropisie articulaire. Indépendamment des cas remarquables de guérison propres à M. Gimelle, dont nous avons rendu compte dans nos précédents Annuaires, on en a observé un autre cette année dans le service de M. Velpeau, à la Charité. Il s'agit d'une jeune femme dont le mal existait depuis six mois, au genou droit, avec douleur, sans fièvre. M. Velpeau lui a fait prendre le médicament dans une tisane, à la dose progressive de 20, 30 et 40 centigrammes par vingt-quatre heures. Le mal a disparu en moins de quinze jours. La patiente n'a vomi que pendant les deux premiers jours. J'ai également vu réussir l'émétique à haute dose dans un autre cas d'hydrarthrose; mais je dois dire que plusieurs chirurgiens qui l'ont employé ont été moins heureux.

Sur les accidents qui peuvent résulter de l'emploi de l'émétique à haute dose en solution et sur un moyen de les prévenir (E. Boudet).

A la page 111 de mon Annuaire de 1846, j'ai donné la formule des pilules d'émétique de M. Boudet. Voici les conclusions du travail qu'il a publié cette année sur ce sujet.

1° L'émétique à haute dose, en solution, détermine assez fréquemment l'inflammation couenneuse, ou l'ulcération de la membrane muqueuse bucco-pharyngo-œsophagienne d'une part, et de l'orifice glottique de l'autre.

2° Cette inflammation : 1° force de suspendre la médication ; 2° détermine une réaction nuisible ; 3° gêne mécaniquement l'entrée de l'air et des boissons.

3° Cet accident est dû au contact de la solution stibiée avec les muqueuses, qu'elle irrite et enflamme en passant.

4° Pour l'éviter, il suffit de prescrire l'émétique en pilules, associé à un extrait et à une poudre mucilagineuse.

5° Les pilules, contenant chacune un décigramme d'émétique, doivent être données de deux en deux heures. Leur ingestion doit être suivie de celle d'un demi-verre de tisane, afin de favoriser leur dissolution dans l'estomac.

6° Les pilules doivent être données d'abord à la dose de deux ou trois ; le lendemain, il faut aller jusqu'à cinq ou six si on veut obtenir la tolérance.

7° Cette formule paraît avoir, au point de vue thérapeutique, tous les avantages de l'ancienne. Elle semble surtout devoir rendre de grands services dans les cas de pneumonies survenant 1° chez les vieillards, 2° dans le cours de la fièvre typhoïde, 3° pendant la durée d'une angine couenneuse.

Remarques sur la tisane de Feltz (Grassi).

On savait que la tisane de Feltz contenait de très faibles proportions d'acide arsénieux, et on attribuait à ce dernier acide les propriétés de ce médicament et des autres tisanes dans lesquelles intervient pendant une longue décoction un nouet de sulfure d'antimoine. M. Grassi s'est assuré qu'elles renfermaient constamment de petites quantités d'oxyde d'antimoine, dont M. H. Capitaine avait déjà constaté la solubilité dans l'eau.

Pommade stibio-mercurielle (Stannay).

Axonge	48 gram.
Tartre stibié en poudre très fine	8 gram.
Bichlorure de mercure.	30 centigr.

Mêlez et f. s. a. une pommade homogène.

Cette innovation vient d'être remise en usage par M. Bertini (de Turin), qui dit en avoir obtenu de très bons effets ; il affirme qu'après la deuxième ou au plus après la troisième friction il a constamment vu se développer des boutons nombreux, boutons qui ont aussi l'avantage de

passer plus rapidement à la suppuration que ceux qui résultent de l'action de la pommade émétisée simple. Il assure en outre n'avoir jamais observé que l'addition du sel mercuriel ait donné lieu au ptyalisme, pas plus qu'à la formation d'escarres sur les téguments soumis aux frictions.

Des expectorants (Schützemberger).

L'expectoration ne se comprend complétement qu'en admettant, ce que l'expérience directe a prouvé, que les canaux aériens sont autre chose encore que des tubes inertes, doués de plus ou moins d'élasticité et jouissant d'une certaine contractilité. Or, quand, malgré les signes qui indiquent la présence de fluides dans les ramifications bronchiques, et malgré la toux qui fatigue les malades, l'expectoration est difficile ou impossible, il surgit une médication rationnelle, celle de provoquer, d'exciter la contraction des canaux dont le concours est nécessaire à l'expulsion des liquides. Cette indication est remplie par les agents expectorants, au premier rang desquels sont les préparations antimoniales. Mais à quel titre les antimoniaux jouissent-ils de cette propriété? Probablement, suivant l'opinion de M. Schützemberger, en exerçant sur la contractilité des bronches une influence analogue au mouvement antipéristaltique qu'ils provoquent dans l'estomac, et au mouvement péristaltique des intestins. Leur action sur la huitième paire nerveuse est incontestable, les nausées et la sen-

sation de malaise en sont un effet irrécusable. Les préparations antimoniales sont donc utiles dans les affections catarrhales du poumon : 1° comme expectorants, indiqués quand des crachats mobiles ne peuvent être rejetés malgré les efforts de la toux; 2° comme moyen susceptible d'exercer une influence salutaire sur l'état de congestion des vaisseaux pulmonaires.

M. Schützemberger prescrit, dans ces circonstances, le tartre stibié à la dose de 10 à 20 centigrammes en potion, ou le kermès à la même dose. Dans les cas où la viscosité même des fluides bronchiques est la cause principale de la difficulté de l'expectoration et de l'obstruction plus ou moins complète des canaux aériens, il se borne à prescrire des boissons gommeuses et émollientes prises en quantité. Les préparations de scille, et notamment l'oxymel scillitique, lui ont offert aussi des avantages. Quant à une foule d'autres médicaments auxquels on attribue une propriété fluidifiante, leur action lui paraît plus que problématique (*Gaz. médicale.*)

Sur la permanence de l'antimoine dans les organes vivants (Millon).

Les conclusions qui se déduisent des expériences exposées dans ce Mémoire sont présentées par l'auteur dans les termes suivants :

« Bien que l'antimoine semble s'organiser, on ne saurait affirmer encore qu'il se fixe à jamais dans nos tissus; il ne faut pas non plus déclarer d'avance que les faits de permanence qui se sont

révélés dans l'administration de l'émétique s'étendront à d'autres poisons métalliques. Attendons l'expérience. Mais pour affirmer qu'un métal provient d'une ingestion récente, pour préciser son origine et fixer le moment de son introduction dans l'économie, il faut attendre aussi ; il faut se remettre à l'œuvre et varier l'expérience à l'infini.

» Quant à la distribution organique de l'antimoine, j'ai été frappé de ses rapports avec les résultats physiologiques qui ont été notés précédemment.

» L'antimoine pénètre-t-il simultanément tous les organes essentiels, les poumons, le cerveau, les parois intestinales, l'animal succombe à l'intoxication et semble mourir partout à la fois, en réduisant ses tissus au dernier degré de l'émaciation.

» L'antimoine est-il condensé dans le cerveau, même atteinte à la vie générale ; mais la mort frappe au milieu d'un cortége de symptômes nerveux qui indiquent le siége principal du poison.

» Que le métal, au contraire, arrive à des organes moins sensibles, ou d'une sympathie moins générale, à des tissus qui vivent lentement et tacitement, au système cellulaire ou osseux, et les effets du poison s'effaceront ; on pourra croire à son élimination ou à son absence.

» Cette page nouvelle de l'intoxication antimoniale ne fait-elle pas soupçonner des conditions analogues dans les maladies saturnines? Serait-ce par une localisation spéciale que des organisations privilégiées échappent aux effets

toxiques du plomb? Et la concentration des signes morbides sur l'abdomen, sur le système nerveux et sur les membres, n'indique-t-elle pas que le plomb occupe alors des régions correspondantes?

» C'est une voie de rapprochements nombreux qui s'ouvre pour toutes les affections où la présence réelle de principes nuisibles, étrangers à l'économie normale, se soupçonne aujourd'hui plutôt qu'elle ne se démontre.

» Le développement énorme du foie, à la suite de l'administration de l'émétique, est aussi un fait qui ne saurait passer inaperçu. La percussion des organes est aujourd'hui pratiquée par des mains si habiles, qu'on ne peut tarder à savoir si l'administration fréquente de l'antimoine coïncide aussi, chez l'homme, avec un développement rapide du foie. »

PURGATIFS.

Huile de croton, accidents qu'elle peut déterminer.

L'huile de croton est un purgatif puissant et d'une grande utilité; mais son emploi doit être bien mesuré, et à moins d'indication spéciale, je pense qu'on doit employer un autre purgatif; voici un nouvel exemple qui le prouve :

Un jeune homme, atteint de colique saturnine, entre à l'hôpital; on lui prescrit deux gouttes d'huile de croton tiglium dans deux cuillerées à bouche de sirop de gomme. Le malade, à la suite de l'ingestion de ce drastique, a été pris d'une

hématémèse. Il a rendu environ deux verres d'un sang noir, semblable à celui que perdent les individus atteints de cancer ulcéré de l'estomac. Cet accident n'a pas eu de suites fâcheuses.

Emploi de la teinture alcoolique et de la teinture éthérée de ricin (Parola).

On prépare ces teintures par les procédés ordinaires, avec 1 de semences moulues et 5 d'alcool ou d'éther. Ces teintures ont une action purgative quatre fois plus forte que l'huile obtenue par expression, et elles ne sont ni plus émétiques ni plus irritantes que l'huile ordinaire.

Ces nouvelles préparations demeurent inaltérables pendant un très long temps, quels que soient le climat et la saison.

Le principe extractif éthéro-alcoolique possède une faculté purgative comparativement moindre que la lie ou pulpe de laquelle on le retire ; ce qui prouve qu'elle renferme encore un autre principe qui est insoluble, soit dans l'alcool, soit dans l'éther (1).

L'avantage de ces nouveaux médicaments, de n'être pas émétiques, s'explique aisément, si l'on considère que, n'ayant pas besoin d'être pris en grande quantité, ils ne chargent pas l'estomac et ne le sollicitent point à se contracter pour les rejeter.

---

(1) Ou plutôt, comme je le démontrerai bientôt, il se développe un principe nouveau éméto-cathartique, lorsque la pulpe de ricin est en contact avec l'eau. B.

Potion à l'huile de ricin (Righini).

Poudre de gomme	8 gram.
Eau	100 gram.

Faire un mucilage avec une petite partie de l'eau, puis ajouter :

Huile de ricin bien pure	30 gram.

Mêlez exactement et divisez ensuite le mélange avec le restant de l'eau ; ajoutez enfin en agitant toujours :

Suc filtré d'une orange.	
Sirop de sucre	30 gram.

Potion d'huile de ricin chez les très jeunes enfants (Sp. Thompson).

Hydrolat de fenouil	32 gram.
Hydrolat d'aneth	32 gram.
Huile de ricin très récente	4 à 6 gram.
Jaune d'œuf.	50 centigr.

M. et f. s. a. une potion émulsive aussi parfaitement homogène que possible.

On en fait prendre une cuillerée à café deux fois par jour.

Ainsi préparée, cette potion, à laquelle on peut faire ajouter, s'il en est besoin, deux gouttes de laudanum, est, en général, prise par les petits malades sans la moindre répugnance, et plutôt même avec une certaine apparence de plaisir.

M. Spencer Thompson prescrit avantageuse-

ment l'huile de ricin contre une affection intestinale qui se montre depuis l'âge d'un an jusqu'à celui de neuf, et qui a pour caractère essentiel la tendance des déjections alvines à devenir aqueuses, foncées, irritantes, etc. Dans les cas de ce genre, ce médecin porte dans l'émulsion la dose de l'huile jusqu'à 12 grammes et plus, suivant l'âge des sujets et la gravité des accidents.

L'association du jaune d'œuf à l'huile de ricin paraît d'ailleurs modifier puissamment l'action médicinale de cette dernière; car M. Spencer Thompson a constaté que la même quantité de cette huile, qui, donnée seule, agit comme médicament apéritif, ne produit plus le même effet lorsqu'elle est administrée à l'état d'émulsion avec le jaune d'œuf.

Gomme-gutte dans les maladies du tube gastro-intestinal (Castiglioni).

L'auteur emploie avec avantage la gomme-gutte dans les inflammations, ainsi que dans les affections spasmodiques du canal intestinal. Cette pratique, que son père tenait de Rasori, a eu pendant trente années entre ses mains de tels succès qu'il n'hésite pas à écrire : « La gomme-gutte est, dans les coliques même graves, ce qu'est le quinquina dans les fièvres intermittentes pernicieuses. » Quoique je pense qu'il y ait un peu d'exagération dans cette appréciation, je conviens sans peine que la gomme-gutte est un drastique trop négligé chez nous.

Les effets du médicament varient selon la constitution du sujet, et aussi suivant la manière dont on l'administre. Ainsi, ingéré à la dose de 3 décigrammes en une seule fois, son action primitive mécanique sur la membrane muqueuse produit souvent de légères nausées, plus rarement des vomissements, quelques coliques avec un redoublement momentané des douleurs. Ces phénomènes, d'ailleurs, sont exceptionnels, et on peut les modérer en associant le purgatif à un peu de gomme arabique. Il se manifeste ensuite des inquiétudes, une sensation d'abattement, le pouls devient lent et petit, et enfin commencent les évacuations alvines. Lorsque le malade est trop délicat pour pouvoir supporter une forte dose de gomme-gutte sans vomir, on en donne 30 à 35 centigrammes dans une émulsion, à prendre dans l'espace d'une heure et demie.

Lorsque l'état du malade nécessite plutôt l'action médicatrice générale de cette substance que ses effets purgatifs énergiques, on se trouve bien de l'ordonner à doses réfractées, suspendue dans une émulsion ou unie à la gomme arabique en poudre.

En France, nous associons communément la gomme-gutte aux autres purgatifs drastiques, tels que la scammonée, la coloquinte, l'aloès, et je crois cette union préférable à l'administration isolée de la gomme-gutte.

Sur le bois de plomb; note lue à la Société de pharmacie, dans sa séance du 3 mai 1846.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société un échantillon de bois de plomb qui m'a été envoyé du Canada par mon ami le docteur Picault de Montréal. Voici un extrait de sa lettre d'envoi :

«Les sauvages emploient de temps immémorial un purgatif drastique que nos paysans désignent sous le nom de bois de plomb, à cause de sa pesanteur et de la position qu'il garde lorsqu'on le courbe. Nos habitants des villes en ont souvent fait l'expérience; car au printemps, quand ils visitent les sucreries d'érable établies dans les bois et qu'ils veulent boire du sirop, le paysan, qui aime à rire, y glisse un petit morceau de bois de plomb qui ne tarde pas à opérer d'une manière extraordinaire : les évacuations sont très nombreuses, il y a peu ou point de coliques; la vertu purgative réside surtout dans l'écorce. Je vous en envoie un paquet avec ses feuilles, dont il vous sera, sans doute, possible de reconnaître l'espèce. »

Le bois de plomb, ou bois de cuir, est fourni par le *Dirca palustris*, de la famille des Thymélées. Coxe, dans le Dispensaire américain, a déjà signalé l'emploi de cette substance. Son écorce est vésicante, mais a un beaucoup plus faible degré que celle de notre garou. Au reste, elle y ressemble beaucoup pour l'aspect extérieur, et l'on reconnaît sans peine un produit de la même famille.

Notre matière médicale est déjà riche en pur-

gatifs énergiques ; mais comme ils purgent tous par une action physiologique très différente, comme je l'ai établi dans mon Annuaire de 1846, un purgatif nouveau peut nous rendre des services spéciaux dans quelques cas déterminés. Je me propose d'instituer des expériences sur les propriétés physiologiques du bois de plomb.

Pommade de coloquinte (J.-A. Chrestien).

Voici comment on emploie cette pommade : on fait un mélange de 8 parties d'axonge et d'une partie de coloquinte en poudre, et l'on fait avec cette pommade des frictions sur l'abdomen, que l'on répète plus ou moins longtemps selon l'action que l'on en obtient. Nous voyons en effet que, dans certains cas observés par M. Chrestien, il a fallu répéter ces frictions plusieurs jours avant d'arriver à l'effet qu'il voulait en obtenir.

Cette pommade a été employée dans le traitement de manies de formes variées.

Potion purgative et diurétique (Tessier).

Eau de tilleul	125 gram.
Eau-de-vie allemande	30 gram.
Vin de colchique	30 gram.
Sirop de nerprun	30 gram.
Tartre stibié	25 centigr.

F. s. a. — A prendre en trois doses le matin, à jeun, de demi-heure en demi-heure. Cette potion, prescrite à trois reprises différentes et à deux jours d'intervalle, a suffi pour amener en vingt-deux jours la guérison d'un paraplégique.

Études sur la scammonée (Rayer).

Les Annales de thérapeutique ont publié le résultat d'expériences sur la scammonée faites par M. Rayer. Je vais en donner le résumé. Avant cela, je crois utile de combattre quelques erreurs du rédacteur du journal auquel j'emprunte cette citation. S'appuyant sur des renseignements infidèles, ce journaliste prétend que dans les pharmacies de Paris on donne de la scammonée de Smyrne au lieu de celle d'Alep : c'est une grave erreur. Il avance également que la scammonée de Smyrne vaut celle d'Alep : c'est une erreur non moins grande et plus fâcheuse. Depuis plusieurs années, je m'occupe de cette question des scammonées, et tout concourt à me prouver que la scammonée désignée dans le commerce sous le nom de scammonée d'Alep est bien supérieure à celle désignée par le commerce sous celui de scammonée de Smyrne.

Je ne saurais affirmer si la scammonée d'Alep vient réellement d'Alep, et réciproquement ; mais ce que tout le monde sait, c'est qu'il existe deux espèces commerciales distinctes, et que la sorte dite d'Alep est de beaucoup la meilleure.

M. Dubail, pharmacien des plus habiles et négociant très expérimenté, traite spécialement de cet article, et il a bien soin de choisir, comme il le dit lui-même, de la *scammonée d'Alep*, *grise*, *légère*, *friable*, *lactescente*, *odorante*. En insistant bien sur ces caractères, il a toujours d'excellente scammonée, dont il approvisionne en grande partie

le commerce de Paris. M. Dublanc, chef du laboratoire de la pharmacie centrale, a vu que les scammonées du commerce contenaient des quantités variables de résine; mais la scammonée d'Alep, qui réunit les caractères que je viens de citer, a toujours été la plus riche en résine, et c'est elle qui, dans tous les essais que j'ai faits avec la scammonée, s'est montrée le plus constamment purgative. Arrivons aux expériences de M. Rayer.

Il s'est servi de la scammonée d'Alep, fournie par la pharmacie centrale des hôpitaux. Il l'a prescrite en poudre, en une seule fois, enveloppée dans un morceau de pain azyme. Les doses ont été de 1 gramme à 1,25 ou 1,50 pour chaque prise. Chez quelques malades, il n'en a donné que de très faibles doses, savoir: 20 centigr., lorsqu'il ne voulait que faciliter les garde-robes naturelles, et alors il obtenait deux selles. Dans le premier cas, le remède a produit de deux à sept selles dans l'espace d'une à quatre heures, avec quelques coliques peu intenses. Chez deux ou trois individus, il n'y eut pas d'effet par la dose de 1 gramme ou 1,25. On a remarqué qu'ils avaient pris du bouillon aux herbes après le médicament. Par suite, M. Rayer a donné le médicament à jeun et à sec, c'est-à-dire sans faire rien boire après. Les matières étaient, en général, copieuses, demi-solides, celles de la première garde-robe liquides et jaunes, celles des autres contenant de la bile en assez grande quantité.

Les individus soumis à l'emploi de ce remède

étaient, les uns convalescents de maladies aiguës, les autres atteints de maladies chroniques du cœur, des reins, de l'utérus, des voies gastriques, etc. Il y avait chez eux constipation et indication d'évacuer l'intestin. Aucun n'a éprouvé le moindre accident, ni pendant ni après l'action du remède, pas de vomissements, ni de nausées, ni de dégoût. Quelques uns seulement ont accusé un peu de ténesme rectal après les décharges. Il y a eu des sujets qui n'avaient pu être purgés les jours précédents à l'aide d'une bouteille d'eau de Sedlitz, et qui l'ont été très bien par 1 gramme de poudre de scammonée. Plusieurs sujets atteints d'hydropisie ascite avec ou sans anasarque, ou d'anasarque sans collection séreuse notable dans les cavités viscérales, ont été soumis pendant quelque temps à l'action journalière de la scammonée sans un avantage bien notable. Le fait le plus général, c'est que la scammonée, à la dose de 1 gr. à 1,25 centigr., est un purgatif innocent, commode, d'une action généralement constante et prompte.

Dans les maladies organiques des reins (néphrite albumineuse) et du cœur, l'hydropisie, soit dermique (anasarque), soit viscérale (ascite, etc.), constitue sans contredit une des complications les plus graves. Est-il possible de combattre avec succès une pareille complication? C'est là une question dont la solution pratique occupe depuis quelque temps M. Rayer. Des remèdes réputés purgatifs sont administrés par lui tous les jours à ces sortes de malades. Le problème cependant

est loin encore d'être résolu; la chose néanmoins ne paraît pas impossible à M. Rayer.

Dans les hydropisies consécutives à une maladie du cœur, j'ai souvent employé avec le succès le plus complet la scammonée associée à la scille et à la digitale. (Voyez page 109.)

Potion de jalap et de séné (Jourdain).

Jalap et séné aa	4 gram.
Eau	100 gram.
Eau de cannelle	5 gram.

F. s. a.

Poudre de scammonée composée (Vimmer).

Résine de scammonée pure	3 gram.
Savon blanc	25 centigr.
Sucre blanc	375 gram.

Mêlez et réduisez en poudre ténue; ajoutez peu à peu :

Biscuit pulvérisé	24 gram.
Eau	qq. gouttes.

Triturez avec soin, séchez à l'air et conservez dans un flacon fermé.

Chaque 3 gram. de cette poudre contiennent environ 30 centigr, de scammonée.

On l'administre à la dose de 40 centigr. pour un adulte, et 10 centigr. pour un enfant. C'est un bon purgatif vermifuge.

Pilules d'aloès et de térébenthine (Bois de Lourg).

Térébenthine cuite	8 gram.
Aloès en poudre	2 gram.

F. s. a. 40 pilules — En prescrire 10 à 12 par jour, dans l'urétrite aiguë.

Électuaire de Séné (ph. suéd.).

Poudre de coriandre	1 gram.
— de séné	8 gram.
Sirop de sucre	16 gram.
Pulpe de tamarin	24 gram.

F. s. a. — Excellent purgatif à la dose de 10 à 15 gram., qui remplace très avantageusement notre vieil électuaire lénitif.

Electuaire de manne (Ph. suéd.)

Manne choisie	
Sucre blanc, aa	160 gram.
Iris de Florence	10 gram.
Huile d'amandes	80 gram.

Laxatif employé pour les femmes et les enfants.

Potion purgative à l'alun (Aldridge).

Infusion de feuilles de roses	250 gram.
Sulfate de magnésie	30 gram.
Alun	8 gram.

Faites dissoudre.

On connaît la maladie intestinale décrite par M. Marshall-Hall, sous le nom de mimosis acutus, et dont une constipation opiniâtre, en l'absence de tout symptôme d'inflammation, forme le caractère dominant. M. Aldridge, voyant dans cette affection une sorte de paralysie incomplète des intestins, analogue à celle qu'on observe dans

la colique des peintres, a eu l'idée de soumettre à l'emploi d'un moyen thérapeutique employé avec avantage dans cette dernière maladie, c'est-à-dire de l'alun.

Chocolat à la magnésie (Dorvault Offic.)

Magnésie calcinée	100
Chocolat ramolli par la chaleur	1000

F. s. a. des tablettes ou des pastilles. — Chaque tablette de 30,0 contiendra 3,0 de magnésie et chaque pastille de 1,0 en contiendra 0,1. — Purgatif agréable et efficace.

Sirop de magnésie (Dorvault Offic.)

Magnésie calcinée	100
Eau distillée	350

Triturez la magnésie avec l'eau, mettez sur le feu dans un poêlon d'argent, amenez en agitant à l'ébullition, et ajoutez alors :

Sucre très beau	600
Eau de menthe	25

Faites prendre et passez à travers une passoire fine.

Ce sirop contient le dixième de son poids de magnésie. Une cuillerée en contient 3 gram.

Purgatif que l'auteur recommande comme efficace et agréable. Dose : une à trois cuillerées. Ce sirop a besoin d'être agité au moment du besoin.

MÉDICATION ANTIPHLOGISTIQUE.

De la contre-indication des saignées répétées dans la pléthore adipeuse.

Saigner contre les accidents de la pléthore, c'est la règle, c'est l'axiome; tout le monde le pratique; mais ce que l'on sait moins généralement, c'est qu'il existe certaines formes de pléthore, dans lesquelles les saignées trop souvent répétées sont tout-à-fait nuisibles; mon but ici est de préciser le cas le plus net de cette contre-indication.

Il est des êtres qui, par mauvaise éducation ou par paresse innée, cherchent à se soustraire à cette nécessité du travail, qui est pour notre espèce une condition de santé; lorsqu'ils sont pourvus d'un appareil digestif excellent, de dents bien intactes, d'un estomac toujours dispos, d'intestins fonctionnant à merveille, de chylifères doués d'une grande force d'absorption; lorsqu'ils satisfont leurs désirs gloutons sans aucune retenue, quand l'âge amène un redoublement d'apathie et de paresse, la graisse s'accumule dans tous les viscères, pénètre entre tous les tissus, opprime le système musculaire, resserre le calibre de tous les vaisseaux. Ces personnes présentent souvent tous les accidents de la pléthore. J'emprunte les traits auxquels on peut les reconnaître et l'énumération des dangers auxquels les exposent les saignées répétées, à un article remarquable, que M. Pidoux a publié dans le journal de M. Trousseau, sous le titre d'*Etudes sur la plé-*

thore. « Ce qui les distingue spécialement sous le rapport qui nous intéresse en ce moment, c'est la débilité, c'est la mollesse de la fibre vasculaire, c'est le manque de tonicité des capillaires sanguins, la lenteur de la circulation dans leurs réseaux, indiquée par la teinte rouge foncé des téguments, les taches, les marbrures et les sugillations qu'on remarque à la peau et qui la distinguent si sensiblement du coloris vif et net des sujets sanguins où le solide vivant jouit de plus de ton. Les ecchymoses se produisent chez ces personnes avec la plus grande facilité; leurs gencives saignent par le moindre contact, et toutes les hémorrhagies dites passives ont lieu sous l'influence des causes les plus faibles; en un mot, les accidents scorbutiques ont une extrême tendance à se manifester. Les veines sont petites ainsi que les artères, tandis que les vaisseaux capillaires paraissent excessivement développés. Le pouls est exigu, caché, paresseux; et ces caractères du pouls représentent à peu près ceux du système nerveux de ces sortes de pléthoriques dont le sommeil est pesant et toutes les facultés de la vie de relation lentes et torpides. La saignée donne un sang fort, riche en coagulum rouge, mais dans lequel les globules paraissent l'emporter notablement sur la fibrine, car il est mou, friable, ne supporte pas son propre poids et se dissout facilement dans le sérum.

» Si l'on jugeait de la pléthore anatomiquement, ou, pour parler le langage du jour, hématologiquement, ces sujets seraient les pléthori-

ques par excellence. Il n'en est rien pourtant. La saignée, sans doute, est le meilleur moyen de les soulager, mais on ne peut pas y revenir souvent. Les effets immédiats en sont presque toujours fâcheux: d'abord la syncope est très commune sous la lancette; puis le bienfait de l'évacuation sanguine ne se prononce que plusieurs jours après qu'elle a été pratiquée. Pendant quelques jours on serait tenté de croire que la saignée était contre-indiquée, tant la débilité, l'atonie, l'énervation semblent augmentées. Mais le système nerveux, sortant enfin de la faiblesse indirecte où l'avait jeté la pléthore, recouvre bientôt plus d'activité, et on jouit alors des effets de l'émission sanguine.

» Il importe d'être averti de ces singularités, afin de savoir attendre et de ne pas répéter la saignée d'après de fausses indications d'oppression des forces. Ces fausses indications sont d'autant plus spécieuses, que, chez les personnes dont il s'agit, le teint perd peu de sa coloration foncée sous l'influence des émissions sanguines. Les tissus de la face paraissent comme imbibés et teints par la matière colorante du sang, car c'est avec peine que cette rougeur s'efface sous la pression du doigt. L'abus des saignées aurait, dans ces cas, les plus graves inconvénients. On déterminerait par là très promptement un état cachectique, des infiltrations, des symptômes scorbutiques et une profonde débilité nerveuse.

» Ainsi, ce qui caractérise cette espèce de pléthore, qu'on peut nommer, avec les anciens,

plethora quoad crasim, c'est une grande disproportion entre la richesse du sang et la tonicité vasculaire. L'appareil circulatoire jouit de peu d'énergie vitale, au moins dans ses rapports avec les fonctions sensitives et motrices ; toute son activité est absorbée par les fonctions hématosiques et végétatives. Il faut donc, à moins de circonstances extraordinaires, se faire une règle de ne tirer du sang que ce qui est indispensablement nécessaire pour lever les embarras de la circulation, soulager quelques souffrances locales prédominantes et prévenir les hémorrhagies graves des organes parenchymateux, auxquelles sont assez disposés les sujets dont il s'agit. Ces préceptes sont généralement applicables au traitement antiphlogistique des phlegmasies, des congestions et des hémorrhagies chez ces mêmes personnes, mais toutefois avec les modifications que peuvent apporter la gravité, le siége et toutes les autres circonstances de ces affections. »

J'ai eu quelques occasions d'observer *et de traiter* des malades qui, pour une pléthore adipeuse, avaient été saignés à plusieurs reprises *par simple mesure de précaution*, et qui, par le fait de ces saignées, avaient été atteints d'une affection toujours grave à une époque avancée de la vie, d'œdème des membres inférieurs et d'anasarque.

Procédé pour rendre les sangsues plus aptes à la succion (Kluge).

On verse sur les sangsues un mélange de parties égales de vin de la Moselle et d'eau de ri-

vière, ou bien trois parties d'alcool à 36°, quatre de vinaigre et douze d'eau. Les sangsues ainsi traitées donnent, dans trois minutes, une grande quantité de matière sanguine et muqueuse avec des commotions violentes, et tombent au fond du vase comme mortes. Après deux minutes, on les verse sur un tamis de crin, qu'on plonge aussitôt dans l'eau de rivière pour bien le laver. On les met ensuite dans un vase de verre à moitié rempli d'eau pure. Là, au bout d'un quart d'heure, elles reprennent vigueur, et non seulement elles se conservent plus longtemps que celles qui n'ont pas subi cette opération, mais, suivant M. Kluge, elles deviennent plus aptes à sucer le sang.

Gomme arabique contre les hémorrhoïdes (Chauvet).

Seule ou concurremment avec la médication ordinaire, suivant les circonstances et le genre d'hémorrhoïdes, la gomme arabique nous a, par de nombreuses observations, donné les plus prompts et les plus heureux résultats. Lorsque les tumeurs s'irritent ou s'enflamment, nous en recommandons l'usage pendant quelques jours, en la laissant fondre simplement *en grain* dans la bouche. Elle est surtout utile dans les cas assez fréquents où l'introduction des topiques calmants devient trop douloureuse ou même impossible. Bien des personnes auront à se louer de son emploi. C'est sans doute à ses qualités émollientes et adoucissantes par excellence qu'elle doit ces heureux effets. Ce moyen, peu connu et

pourtant si commode, si avantageux de combattre les hémorrhoïdes à l'état aigu, méritait d'être signalé aux praticiens. En sirop ou en solution, même appliquée localement, cette substance n'a point semblé nous fournir les mêmes résultats.

Bandage dextriné; son emploi contre l'eczema (Devergie).

Le bandage dextriné est surtout utile dans les cas d'eczema avec varices ou œdème. Pour l'employer, il faut attendre que la période aiguë soit tombée. Voici la formule de son emploi :

Eau.	10000
Dextrine.	125 à 150 gram.

Dissolvez à l'aide de l'eau bouillante; quant au bandage, il se compose de circulaires se recouvrant à deux tiers de la largeur de la bande, sans compresses préalables, et sans qu'on soit obligé de doubler ou de tripler le bandage d'épaisseur, comme on le fait en chirurgie, en enroulant quinze à vingt mètres de bande autour d'une jambe.

Chaque bandage reste appliqué pendant trois jours, et quoiqu'il soit lâche et souple à cette époque, il est toujours nécessaire et même indispensable : 1° de le mouiller complétement avec de l'eau tiède avant de l'enlever, ce qui se fait en un instant; 2° de l'enlever avec de grandes précautions pour éviter tout arrachement d'épiderme.

On laisse ordinairement écouler vingt-quatre heures avant l'application d'un bandage nouveau.

Pâte amygdaline pour la préparation des loochs et émulsions (Vée).

J'emploie depuis plusieurs années dans mon officine un procédé qui abrège beaucoup la préparation des loochs et émulsions. On sait que rien n'est plus difficile dans la pratique que d'obtenir des élèves que les amandes destinées à entrer dans les préparations soient pilées promptement et régulièrement; de là du retard dans le service et des différences dans la teinte des émulsions, qui excitent le mécontentement des malades; d'un autre côté, on est obligé d'avoir des amandes mondées à l'avance, qui rancissent facilement et manquent souvent au moment du besoin. Tous ces inconvénients sont évités en employant la formule suivante :

Pr.	Amandes douces mondées de leur pellicule	600 gram.
	Amandes amères mondées	60 gram.
	Sucre royal	600 gram.
	Eau distil. de fleur d'orang.	180 gram.

Pilez les amandes et le sucre dans un mortier de marbre, en ajoutant peu à peu l'eau de fleurs d'oranger. Lorsque le tout sera réduit en pâte grossière, on achèvera de broyer cette pâte sur un marbre ou une pierre à chocolat, avec un rouleau de bois ou de pierre, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement homogène; on la conserve pour

l'usage dans des pots recouverts d'un peu de sucre en poudre et d'une feuille d'étain.

Pour la préparation d'un looch :

Pâte amygdaline	60 gram.
Eau commune	125 gram.

Délayez la pâte dans l'eau, passez, et vous obtiendrez sur-le-champ une émulsion dans laquelle vous développerez le mucilage en triturant :

Gomme adragante pulvérisée	7 décigr.
Sucre	5 gram.

Pour obtenir le looch du *Codex*, on réduit la proportion de la pâte amygdaline à 50 grammes, et on ajoute 16 grammes d'huile d'amandes douces et 8 décigrammes de gomme adragante; mais les premières proportions sont plus conformes à la pratique ordinaire des pharmacies, elles donnent, en effet, une préparation plus agréable, et plus facilement acceptée par les malades, en ce qu'elle est plus convenablement édulcorée et moins épaisse. Au surplus, quelle que soit la formule adoptée, l'emploi de la pâte amygdaline aura singulièrement régularisé et abrégé la préparation du looch.

Lait contre la variole (Fritz).

« On donne pour boisson du lait non bouilli, fraîchement trait, à la dose d'un verre deux ou trois fois par jour. Dans le reste de la journée, surtout s'il y a beaucoup de soif, on l'administre à l'état de mélange avec un tiers ou même la

moitié de son volume d'eau; on continue l'usage de cette boisson jusqu'à ce que la dessiccation soit bien avancée. Toutefois, si le malade réclame une gorgée d'eau pure, on ne doit pas la lui refuser. Pour nourriture, il faut donner des potages mucilagineux et tièdes, mais toujours en petite quantité.

» Lorsque la maladie offre peu d'intensité, on n'a pas besoin de recourir à un autre traitement jusqu'au moment de la dessiccation. L'usage intérieur du lait suffit, et tout au plus pourrait-on faire quelques applications de compresses imbibées de lait sur la face pendant la période de suppuration pour prévenir les cicatrices.

» Mais lorsque, par suite de la grande confluence de l'éruption, ou à cause de l'intensité plus considérable du virus, la maladie offre une gravité plus marquée; lorsqu'il existe des signes de congestion, soit vers la tête, soit vers la poitrine, une forte fièvre, du délire, une grande anxiété, de la somnolence, et que tous ces symptômes persistent après le développement complet de l'éruption; lorsque l'éruption ne se fait qu'imparfaitement dans certaines parties, qui sont alors rouges et chaudes ou bleuâtres et froides; lorsque les pustules s'affaissent en quelques points ou par tout le corps, deviennent livides, se dessèchent promptement avant le temps, et en donnant naissance à des croûtes noirâtres, et qu'il y a par conséquent menace de gangrène ou même qu'une gangrène superficielle existe déjà; lorsque les yeux, les oreilles

et le cou sont fortement attaqués ; lorsqu'il y a danger ou menace de suffocation ; dans tous ces cas, l'emploi extérieur du lait apporte un adoucissement notable, à tel point que, même dans les cas les plus désespérés, on peut encore compter sur la guérison.

» Cet emploi extérieur du lait se fait, soit en bain, soit en application à l'aide de compresses. On applique ces compresses sur les paupières lorsqu'il y existe des boutons autour du cou dans les cas d'angine grave; enfin sur toute la face, s'il s'y trouve des pustules confluentes, pour éviter les cicatrices qui pourraient en résulter. Voici la manière de procéder à ces applications. On prend un linge blanc, assez grand pour pouvoir être replié en quatre et recouvrir en entier la surface malade ; on l'imbibe de lait chaud ; puis on l'applique à une température telle qu'elle puisse être agréable au patient, et on recouvre ensuite le tout d'un linge sec également replié en quatre, et assez étendu pour dépasser un peu celui de dessous. On change ces compresses avec beaucoup de précaution toutes les vingt minutes, et plus souvent même encore, toutes les dix à cinq minutes, par exemple, s'il y a commencement de gangrène; on continue ainsi jusqu'à ce que la partie reprenne un aspect plus vif et que l'état général s'améliore. Lorsqu'il s'agit de changer la compresse, on trempe un nouveau linge dans le lait chaud, et on opère le changement sous la couverture du malade. Il va sans dire qu'il est nécessaire d'avoir plusieurs linges pour

cet objet ; car le linge mouillé doit être débarrassé du virus dont il est contaminé par une immersion prolongée dans de l'eau fraîche, qu'il est besoin de renouveler souvent. Quant au linge sec, la dessiccation doit en être opérée avec soin, mais non dans la chambre du malade.

» Pour faire chauffer le lait, on doit se servir d'un vase de petite dimension, et qu'il faut nettoyer souvent pour que le lait puisse être employé à l'état le plus frais possible.

» Comme souvent on a besoin d'envelopper les parties très étendues, par exemple le tronc, des membres entiers, on peut, si l'on n'a pas de lait en assez grande quantité, le couper par moitié avec un décocté de graine de lin (une cuillerée de graine de lin pour un litre d'eau). »

Préparations de stéarine (Lutrand).

Stéarat simple. Stéarine	3 gram.
Huile d'amandes douces ou huile d'olive fine	16 gram.

Après avoir fait fondre dans un pot, au bain-marie, j'agite modérément avec une spatule, jusqu'à ce que le stéarat soit à moitié figé ; alors je le laisse refroidir.

Stéarat à l'eau. Stéarine	3 gram.
Huile d'amandes douces	16 gram.
Eau distillée	12 gram.

Je fais fondre la stéarine dans l'huile à une très douce chaleur, au bain-marie. Je verse ce mélange dans un mortier de marbre préalable-

ment chauffé avec de l'eau bouillante, et j'agite vivement jusqu'à parfait refroidissement, en ayant soin de faire retomber dans le mortier les portions qui se figent contre ses parois et contre le pilon. Sans cela, elles y prendraient une grande consistance, et il serait difficile d'éviter la formation de grumeaux. Alors j'incorpore l'eau en la versant peu à peu, et j'agite jusqu'à ce que le stéarat adhère, sans séparation aucune, à la surface du pilon, lorsque je soulève celui-ci en dehors du mortier.

Stéaromel.	Stéarine	1 gram.
	Miel blanc	3 gram.

F. s. a. Employé dans le pansement d'ulcères sanieux.

Glace artificielle (Filhol).

Les mélanges frigorifiques que j'emploie de préférence sont les suivants :

N° 1.	Sulfate de soude	800 gram.
	Acide chlorhydrique du commerce	500 gram.
N° 2.	Azotate d'ammoniaque	1 kilog.
	Eau	1 kilog.

Chaque opération fournit environ 1 kilog. de glace, et nécessite l'emploi successif de trois doses de mélange; la première ayant épuisé son action au bout d'un quart d'heure, on l'enlève, on lui en substitue une deuxième, qu'on laisse agir pendant autant de temps, et enfin une troisième, qu'on laisse agir pendant environ vingt minutes.

L'appareil se compose : 1° d'un petit baril en bois, ouvert par le hant et muni d'un couvercle dont le milieu est percé d'un trou ; à sa partie inférieure se trouve un robinet destiné à faire écouler les mélanges dont l'action est épuisée; ce baril est supporté par trois pieds en bois qui s'élèvent suffisamment pour qu'on puisse placer au-dessous un vase dans lequel tombe le mélange frigorifique qu'on veut renouveler. C'est dans ce baril que doit être mis le mélange.

2° Une boîte cylindrique en fer-blanc, formée par la réunion de deux cylindres, qui laissent entre eux un espace annulaire dans lequel doit être placée l'eau qu'on veut congeler : cette boîte est fermée à sa partie inférieure par une bandelette de fer-blanc soudée sur les parois de chacun des deux cylindres, et ne les dépassant pas ; en haut, par un couvercle dont les bords dépassent à peine les deux parois de la boîte. Il résulte de cette disposition, que la paroi externe du plus petit des deux cylindres qui constituent cette boîte, circonscrit un espace annulaire vide et que le mélange frigorifique entoure complétement l'eau qui doit être congelée.

3° Un agitateur en bois à deux branches, dont l'une, traversant l'espace vide qui se trouve au centre de la boîte qui renferme l'eau, vient se loger par son extrémité inférieure dans une petite cavité qui a été pratiquée exprès au fond du baril ; la deuxième passe entre la paroi externe de la boîte de fer-blanc et la paroi interne du baril ; l'extrémité supérieure de l'agitateur passe

à travers le trou qui se trouve au centre du couvercle du baril, et reçoit une manivelle qui permet de lui imprimer un mouvement de rotation lorsque l'appareil est fermé.

4° Enfin, d'un petit cercle de fer-blanc muni de deux tiges métalliques, dont la longueur doit être un peu moindre que celle de la boîte de fer-blanc ; ce cercle, qu'on introduit dans l'eau qui doit être gelée, sert ensuite à soulever le cylindre de glace qui s'est formé, et permet de le retirer facilement.

Telle est en quelques mots la description de l'appareil dont je me suis servi à plusieurs reprises, et qui m'a fourni d'excellents résultats.

Glace contre les vomissements nerveux.

J'ai donné la description de l'appareil précédent pour fabriquer la glace, parce que son prix est peu élevé (M. Filhol le fait établir pour 16 fr.), et que l'ingestion réitérée de petits morceaux de glace est un moyen souvent d'une grande efficacité pour combattre les vomissements nerveux. Il y a eu cette année, dans le service de M. Rostan, une malade dont les vomissements n'ont pu être arrêtés par aucun autre moyen que par des morceaux de glace.

Acides.

Acide et éther nitriques dans l'albuminurie (Hansen).

Un mélange d'acide et d'éther nitriques a guéri la maladie de Bright, caractérisée par l'existence

d'une forte quantité d'albumine dans les urines.

On administrait par cuillerées la potion suivante :

Eau distillée	150 gram.
Ether nitrique alcoolisé	2 gram.
Acide nitrique	10 gouttes.
Sirop de sucre	30 gram.

Mêlez.

Mixture acide contre les dyssenteries rebelles (Malgaigne).

Acide nitrique	2 gram.
— sulfurique	2 gram.
Eau distillée	1 litre.

Agiter le liquide et administrer une cuillerée le matin, une autre le soir et une troisième le lendemain matin. Attendre vingt-quatre heures l'effet du médicament, et recommencer s'il n'avait pas eu l'effet attendu.

Des inspirations chlorhydriques dans le traitement du croup (Homolle).

Témoin de la répugnance extrême des parents pour la trachéotomie, du regret qu'ils témoignent constamment quand le succès ne l'a pas couronnée; convaincu de l'efficacité presque constante d'un traitement général qui ne soit pas aidé de la médication topique, et frappé de la difficulté de porter les agents médicamenteux, liquides ou solides, jusque dans le larynx, M. Homolle a depuis plusieurs années remplacé ceux-ci

par l'inspiration du gaz acide chlorhydrique, qui lui paraît devoir agir à la fois comme substitutif excitant des sécrétions muqueuses, et enfin comme dissolvant, lorsqu'il est dilué, de l'albumine coagulée constituant les fausses membranes. Il rappelle trois observations du croup guéri sous l'influence de cette médication, et présentées par lui à la Société médico-pratique.

Caustique sulfo-safrané (Velpeau).

J'ai donné dans mon Annuaire de 1845 la formule du caustique sulfo-safrané; M. Velpeau continue de l'employer avec avantage dans les affections cancéreuses ou cancéroïdes. Voici comme on opère.

On étend cette pâte noire, à l'aide d'une spatule, sur la partie qu'on veut détruire, en couche d'une épaisseur de deux à quatre millimètres, de manière à ne pas dépasser les limites du mal; on la laisse ainsi à l'air jusqu'à ce qu'elle se sèche: une croûte se forme bientôt; on la couvre alors d'une bande et d'une compresse. Le caustique restant ne peut resservir longtemps; l'acide sulfurique attirant avec avidité l'humidité atmosphérique, celui qu'on a appliqué sur les chairs forme une croûte dure, sonnante comme du charbon, parfaitement sèche et propre.

Acide sulfurique comme caustique dans le traitement de l'arthrite chronique.

M. Robert a employé, avec le plus grand succès, chez trois individus affectés d'arthrite chro-

nique du poignet, la cautérisation transeurrente, pratiquée à l'aide de l'aeide sulfurique sur les parties malades.

Pour procéder à ce nouveau mode de cautérisation, M. Robert trempe un pinceau dans l'acide sulfurique, puis il fait, sur l'articulation douloureuse, de quatre à six cautérisations linéaires.

L'efficacité de la révulsion produite sur la peau par l'action du caustique, action superficielle d'ailleurs, a été constatée de manière à ne plus pouvoir être révoquée en doute : elle calme la douleur à ee point que les malades eux-mêmes demandent qu'on leur en fasse de nouvelles applications lorsque l'effet des premières a cessé de se faire sentir.

Acide acétique pur et étendu ; son emploi contre les verrues (Neucourt).

C'est à la pratique de M. J. Cloquet que M. Neucourt a emprunté le traitement suivant : « On commence par couper les verrues aussi profondément que possible, sans produire de suintement sanguin. On applique ensuite des compresses vinaigrées, qu'on renouvelle toutes les fois qu'elles sèehent; si le malade ne veut pas s'y astreindre, on ne les emploie que la nuit, et alors le traitement est plus long. Le lendemain, on trouve les verrues ramollies, présentant une couche grise avec un piqueté noir très prononcé. Ce piqueté noir n'est autre chose que l'orifice externe des vaisseaux droits de la verrue, vaisseaux dans lesquels le sang s'est coagulé par l'ac-

tion de l'acide, qui ramollit en même temps la matière inorganique de la verrue, de sorte qu'on peut couper profondément avec facilité, sans effusion de sang. Lorsqu'on arrive près des parties vivantes, on cautérise avec l'acide acétique pur.

Il ne faudrait pas pratiquer cette cautérisation si on avait coupé très profondément, de manière à déterminer une effusion de sang; car, dans ce cas, on produirait des douleurs très vives; autrement, elles seront nulles ou très supportables. On réapplique les compresses vinaigrées et on les maintient toute la journée. Il y a le lendemain une nouvelle portion de la verrue qui est mortifiée; on l'excise, et on continue.

Au bout de huit jours, plus ou moins, la verrue a considérablement diminué de volume, quelquefois même elle a disparu.

Suc gastrique; son emploi thérapeutique (Boyer).

Ce suc, dit-il, provenant de l'estomac d'un chien, dissout assez rapidement, sous l'influence d'une température de 38°, des os d'un certain volume. Ne pourrait-on pas le porter sur des séquestres ou des cals difformes afin d'en opérer ou faciliter la réduction? En vertu de son action dissolvante sur les tissus fibrineux, albumineux, gélatineux, sur le cancer encéphaloïde, les tubercules et les fausses membranes, il y aurait peut-être avantage à s'en servir contre certaines productions anormales. Enfin, mêlé au venin de la vipère, il en a neutralisé les effets. N'est-il pas

vraisemblable qu'il agirait de même sur les venins et les virus en général ?

Alun ; son emploi topique (Cazenave).

M. Cazenave prescrit souvent avec succès l'emploi de simples lotions acidulées contre certaines formes légères de l'acné, du lichen, du ptyriasis, de l'herpès et même de l'eczéma ; ou bien encore, et spécialement dans l'impétigo, par exemple, après avoir fait tomber les croûtes, il recourt avec avantage à l'application du soluté alumineux suivant :

Alun	8 gram.
Infusé de roses de Provins	500 gram.

M. s. a. et faites dissoudre.

Il porte quelquefois, suivant les cas, la dose du sel alumineux jusqu'à 12 gram. pour la même quantité d'infusé.

Mais la lotion qui réussit le mieux contre ces diverses affections est, sans contredit, une lotion hydrargyrique analogue au médicament secret connu sous le nom de *liqueur de Gowland*, et plus encore à l'*émulsion mercurielle de Bateman*. Après plusieurs essais, M. Cazenave s'est arrêté définitivement à la formule ci-dessous pour la composition de cette lotion :

Bichlorure de mercure	10 centigr.
Chlorhydrate d'ammoniaque	10 centigr.
Emulsion d'amandes	250 gram.

M. s. a. et faites dissoudre.

Pommade anti-hémorrhoïdale (Vallez).

M. Vallez ayant eu plusieurs fois occasion de mettre en usage l'onguent que nous allons faire connaître chez des personnes atteintes d'hémorrhoïdes *fluentes*, a, dit-il, toujours observé que son application avait les résultats les plus heureux.

Extrait de feuilles de sureau	1 gram.
Alun calciné	1/2 gram.
Onguent populéum	16 gram.

Mêlez. — On doit en oindre l'anus quatre fois par jour, à trois heures d'intervalle, avec gros comme une noisette chaque fois. S'il y a de la constipation, il est prudent d'ordonner un léger purgatif préalablement. Par ce moyen, la spongiosité du tissu muqueux, le grand nombre de vaisseaux sanguins qui sillonnent en tous sens la face interne du rectum, se densifient, se resserrent, et les ouvertures qui livraient passage à la perte de sang se cicatrisent si immédiatement, qu'elles résistent dans la suite aux efforts de la défécation.

L'extrait de feuilles de sureau et l'alun ne sont pas des moyens nouveaux dans le cas dont il s'agit, car ils ont été indiqués il y a presque deux siècles, mais ils n'ont été administrés que séparément et sous forme de lavement; c'est ce qui nous a engagé à les combiner pour les utiliser à l'extérieur; malheureusement aujourd'hui, dans la pratique, ces remèdes ont été complétement oubliés.

Lorsqu'il est question de tumeurs hémorrhoïdales, c'est-à-dire d'hémorrhoïdes *sèches*, on se trouve très bien d'un topique composé de feuilles de sureau et de persil à demi-cuit en application immédiate ; et lorsque ces tumeurs passent à l'état d'hémorrhoïdes *fluentes*, on aura recours au moyen précité.

Poudre de gomme alunée (Leclaysse).

M. Leclaysse s'est servi avec le plus grand avantage, dans quelques épistaxis très opiniâtres, d'un moyen plus simple et en même temps d'un effet certain, selon lui. C'est l'insufflation dans les fosses nasales, à l'aide d'un tuyau de plume, d'un mélange à parties égales de poudre de gomme et de poudre d'alun.

ASTRINGENTS.

Pilules de tannin composées (Jourdain).

Tannin	1 gram.
Acétate de morphine	1 décigr.
Émétique	1 décigr.

F. s. a. 20 pilules. — Hémorrhagies, diarrhées, une à deux chaque jour.

Je vais faire connaître deux applications du tannin qui ont pour point de départ le mode de traitement des fissures à l'anus par l'extrait de ratanhia, que MM. Bretonneau et Trousseau ont fait connaître.

Pommade contre les gerçures de l'anus (Diday).

Je conseille au malade de porter soir et matin, au fond de l'anus, avec le bout du petit doigt, gros comme un noyau de cerise d'une pommade contenant du tannin. Voici la formule par laquelle je débute :

Axonge	15 gram.
Tannin	1 gram.

On élève peu à peu la quantité de tannin jusqu'à 3 grammes et plus, selon l'effet curatif et suivant son action sur la sensibilité de la partie. Pour que cette application soit bien faite, il faut que le malade fasse pénétrer le doigt aussi profondément que possible, mais *sans forcer le passage*, et qu'il laisse ensuite la pommade en place. Dans le cas où les gerçures sont situées plus haut, on se trouvera bien d'injecter avec une petite seringue une solution de tannin dans le rectum. La quantité du liquide introduit devra être assez peu considérable pour qu'il puisse être retenu quelque temps à demeure. Dans les deux cas, le malade doit ressentir une cuisson très légère, mais se prolongeant quelque temps après le moment du pansement.

Solution contre les gerçures du mamelon chez les nourrices (Robert Druitt).

Le meilleur remède contre les fissures si douloureuses du mamelon chez les nourrices, c'est le tannin (acide tannique). Il fait dissoudre 25 centigrammes (5 grains) de cet acide dans 30 gram.

(une once) d'eau distillée, trempe une compresse dans ce liquide et l'applique sur le mamelon en la couvrant d'un morceau de toile cirée. La guérison est prompte.

Collyre végéto-minéral (Tavignot).

Dans les cas d'ophthalmies catarrhales, de kératites ulcéreuses, etc.

Eau	60 gram.
Chlorure de sodium	4 gram.
Ecorce de chêne	4 gram.

Faites réduire à moitié par l'ébullition.

Potion contre la diarrhée (Dorvault-Offic.).

Sirop de coings	30 gram.
Teinture de cachou	10 gram.
Eau de cannelle	30 gram.
Eau pure	90 gram.
Acide sulfurique alcoolique	2 gram.
Laudanum de Rousseau	10 gouttes.

Cette potion est très efficace. On la prend en deux ou trois fois dans la journée.

Sirop de sorbes (Sauvan).

Pr. sorbes qui n'ont pas encore atteint leur parfaite maturité, et alors qu'elles sont jaunes d'un côté et rouges de l'autre ; pilez-les dans un mortier approprié, et exprimez-en le suc à la presse.

A 1000 grammes de suc de sorbes ainsi obtenu ajoutez 1750 grammes de sucre ; faites fondre au bain-marie, et passez à travers une

étamine. Le sirop qu'on obtient est presque incolore ; il a un goût agréable; on peut l'employer comme le sirop de coings.

Suc d'ortie (Menieucci).

M. Menieucci rapporte qu'il a fait usage de cette plante (*urtica urens*), dès les premières années de sa pratique, comme d'un moyen hémostatique dont il a retiré les résultats les plus satisfaisants. Il l'a employée en outre avec succès pour des relâchements de l'utérus, en introduisant dans le vagin une éponge imprégnée du suc de cette plante mêlé à de l'eau tiède.

Remède de Pierre Simon contre les hernies.

J'ai fait connaître dans un de mes précédents Annuaires le remède de Pierre Simon contre les hernies, qui consiste en un vin d'osmonde et de noix de cyprès. Mes lecteurs seront satisfaits d'avoir l'opinion d'un homme très compétent en pareille matière, M. Malgaigne. Voici comme il s'exprime dans son journal : « Qu'un bandagiste-herniaire, vendeur de drogues par dessus le marché, fasse avaler de pareilles drogues et de pareilles bourdes à des paysans ou même à des chanoines, cela ne saurait nous surprendre beaucoup ; nous voyons à Paris même d'aussi prodigieux exemples de crédulité. Mais des médecins, qu'en pourrions-nous dire, sinon qu'à défaut de science ils possèdent une furieuse dose de bonne foi !

» Il y a des hernies que le bandage peut guérir,

surtout parmi les hernies inguinales, mais cinq mois sont encore un terme trop court, excepté sur de jeune sujets. Nous avons vu de ces malades traités par Pierre Simon, qui s'étaient laissé persurder qu'ils étaient guéris, jusqu'à ce que le volume croissant de la hernie les avertît du contraire. Nous en avons vu un, chose plus curieuse, venant nous consulter pour une hernie gauche, et se prétendant guéri de la droite, qui faisait à l'aine une saillie du volume d'un œuf de poule.

» Il y a aussi à Paris des bandagistes et même des docteurs qui guérissent également des hernies avec des poudres, mais cette fois appliquées sur l'anneau, qui n'ont pas moins de succès que Pierre Simon auprès des imbécilles, et qui luttent avec lui d'éditions et d'annonces. Est-il donc nécessaire de redire que jamais poudre quelconque, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, n'a guéri et n'est capable de guérir une seule hernie? Que les médecins se gardent donc bien de s'y laisser prendre; pour le public, son lot est d'y être toujours pris. »

Sur une racine nommée Polygonata qui m'a été envoyée du bas Canada par M. le docteur Sabourin.

Il est plusieurs substances qui, tombées en désuétude chez nous, grâce à un peu de mystère ont repris dans des contrées lointaines leur ancienne réputation. Voici un extrait d'une lettre de M. Sabourin, médecin à Longueuil, dans le bas Canada.

« J'ai cru vous faire plaisir en vous envoyant une racine appelée, par la famille qui en fait un secret, *Polygonata*. Sachant, monsieur, combien la science vous était redevable et ce que chaque jour vous faites pour elle, j'ai cru que vous me pardonneriez la liberté que j'ai prise de vous adresser cette racine. Je vous dirai donc que j'ai employé dans trois occasions cette racine dans la hernie, et chaque fois avec succès; et particulièrement, une de ces fois, la hernie était étranglée. La rentrée de la hernie se fait ordinairement une heure ou deux après l'application. »

La racine qui m'a été envoyée du Canada est simplement le rhizome du sceau de Salomon, *convallaria polygonatum*, de la famille des asparaginées, qui, du temps de Tournefort, était aussi très employée en topique pour empêcher le retour des hernies. Cet illustre botaniste doute beaucoup de cette propriété, et il faudrait de nouvelles et nombreuses expériences pour en établir l'efficacité.

TONIQUES SPÉCIFIQUES.

Sulfate de quinine; son emploi contre les fièvres intermittentes d'Afrique (Trollier).

M. Trollier est resté plusieurs années dans les hôpitaux d'Algérie; il a fait de nombreuses observations sur l'emploi du sulfate de quinine.

Il a étudié successivement son action sur l'économie, son mode d'administration, la dose et l'époque à laquelle il doit être administré.

L'action topique de ce sel varie suivant qu'il est ou non en solution. Ainsi, appliqué sur le derme dénudé et sans le mélange d'une poudre inerte, il cause des douleurs aiguës et prolongées, et produit une escarre plus ou moins profonde. Lorsqu'on substitue un linge imbibé d'une forte dissolution de sulfate de quinine, la douleur est légère et passagère. Si on emploie la pommade de sulfate de quinine sans avoir préalablement dissous ce sel, elle est presque inactive. Si l'on emploie la pommade préparée avec le sel dissous, l'action périodique manque rarement selon M. Trollier. Ces observations ont beaucoup de prix, parce que l'auteur a recherché dans l'urine la présence du sel de quinine; il en a reconnu la présence dans l'urine quarante-cinq minutes après l'ingestion de 8 décigr. du sel dissous, et quinze heures après on en trouvait encore des traces. Plusieurs expériences lui ont démontré que c'est ordinairement quatre ou cinq heures après son administration qu'il s'y trouve en plus grande abondance. M. Trollier a employé pour rechercher le quinine la solution d'iodure de potassium iodurée, que j'ai indiquée dans mes Annuaires précédents.

On peut réussir en donnant le sel de quinine en lavement, en frictions sur la peau, ou par la méthode endermique; mais ses effets sont tardifs et incertains.

Par rapport à la dose de sulfate de quinine, l'auteur pense qu'on a tort d'élever autant qu'on le fait la dose de ce médicament. Il a vu avec 1, ou

2, ou 3 décigr., comme avec 1, ou 2, ou 3 gram., les accidents périodiques disparaître et ne plus se reproduire. Mais, comme je le démontrerai dans un travail spécial, la quotité de la dose doit être subordonnée à la nature spécifique de la fièvre.

L'action du sulfate de quinine ne se prolonge pas au-delà de vingt-quatre heures, et le maximum de cette action se fait sentir deux ou trois heures après l'ingestion de ce médicament.

Sulfate de quinine à haute dose dans la fièvre typhoïde (P. Boucher).

J'ai déjà parlé, dans mes précédents Annuaires, du sulfate de quinine administré selon la méthode de Broqua, contre la fièvre typhoïde; M. Boucher vient, d'après de nombreuses observations, dont plusieurs sont recueillies dans le service de M. Kapeler, régulariser cet emploi. Voici d'abord sous quelles formes le sulfate de quinine est employé.

Eau de tilleul	64 gram.
Sirop de groseilles	64 gram.
Sulfate de quinine	2 à 4 gram.

De deux en deux heures par cuillerée à bouche; on agitera chaque fois.

Voici maintenant les conclusions de M. P. Boucher.

1° Le sulfate de quinine non acide, à la dose de 2 à 4 gram., dans une potion de 125 gram., administrée par cuillerée à bouche de deux en deux heures, ou plus espacée, n'a déterminé aucun accident grave.

2° Il est généralement pris avec répugnance souvent, immédiatement après avoir été ingéré dans l'estomac, il détermine un état nauséeux passager; parfois il y a du vomissement.

3° La muqueuse des voies digestives n'en éprouve pas une influence fâcheuse; seulement, quelquefois, léger sentiment de chaleur dans le trajet de l'œsophage au cardia.

4° L'éruption des taches lenticulaires de la peau et des sudamina n'est pas modifiée; il paraît en être de même de l'éruption intestinale.

5° Son administration est souvent suivie d'un amendement notable, qui n'est quelquefois que passager.

6° La convalescence apparente est le plus souvent rapide, mais il n'en est pas de même de la convalescence confirmée.

7° Cette convalescence apparente est due à la modification de l'état général, l'intestin échappant à cette modification.

8° Les phénomènes nerveux et le ralentissement de la circulation qu'il détermine cessent assez promptement quand on suspend l'administration du médicament.

9° Il diminue la céphalalgie et souvent il la fait disparaître; elle est alors remplacée par la pesanteur de la tête.

10° Je l'ai vu souvent hâter le retour du sommeil naturel.

11° En résumé, le sulfate de quinine ne me paraît pas devoir constituer une méthode spéciale

de traitement; mais il peut rendre d'utiles services combiné avec d'autres moyens.

Miel de quinine (Petzold).

Miel purifié	45 gram.
Sulfate de quinine	50 centig.
Alcool sulfurique	4 gram.

A prendre une cuillerée à café de deux en deux heures après mélange exact, dans le cas de fièvre intermittente des enfants.

Ce miel, dit l'auteur, a encore un peu d'amertume. Néanmoins les enfants le prennent généralement sans trop de répugnance.

L'accès qui suit cette administration manque pour l'ordinaire; l'enfant est gai, vif; tout annonce en lui le bien-être. Mais il faut continuer de prescrire le médicament pendant plusieurs jours, et à plus forte raison si les accès se renouvellent.

Lorsqu'il s'agissait de combattre une maladie intermittente chez de jeunes sujets, à l'exemple de M. Trousseau j'ai souvent employé avec beaucoup d'avantage la quinine brute. On en prépare des pilules de 5 centigr., sans excipient, en ramollissant la quinine entre les doigts échauffés. Ces pilules sont très petites, presque insipides, et les enfants les prennent avec la plus grande facilité dans de la confiture de cerises. J'en prescris habituellement deux ou trois à un enfant de trois ans, et j'ai toujours réussi. Il y a toujours assez d'acide dans l'estomac, pour dissoudre la quinine

et puis l'action est lente et continue, et dans beaucoup de cas cela n'est pas un mal.

Teinture ou alcoolé de quinine (Piorry).

Quinine brute	30 gram.
Alcool	350 gram.
Eau distillée	350 gram.

On filtre. L'eau ne doit pas être dans d'autres proportions que celle indiquée, sans quoi il y aurait précipitation de la quinine. Deux cuillerées de la solution représentent 1 gram. de sulfate de quinine. C'est la dose qu'on prescrit habituellement.

L'alcoolé de quinine a été administré dans un grand nombre de cas d'hypertrophie splénique, et l'on a vu chaque fois la rate diminuer avec bien plus de rapidité que cela n'a lieu par le sulfate de quinine.

Sulfate de quinine par la méthode buccale (Ducros).

« 1° Le sulfate de quinine, dissous dans l'éther sulfurique, employé en frictions sur la langue, sur le voile du palais, sur le dedans des joues, au plancher vertébral du gosier, produit une salivation abondante et une amertume très prononcée à la dose de 5 centigr., et cette dose amène une réaction sur la moelle épinière, plus forte que si l'on poussait la dose à 2 gram. par l'intromission stomacale ou intestinale (1).

(1) Cette assertion me semble fort hasardée.

» 2° Ce qui caractérise l'action du sulfate de quinine d'après la méthode buccale, c'est la presque instantanéité d'action, soit dans les fièvres intermittentes pernicieuses, soit dans les fièvres intermittentes simples, soit dans les tics douloureux temporo-faciaux.

» 3° Cette instantanéité d'action thérapeutique est surtout importante dans les fièvres intermittentes pernicieuses; tandis que, par les autres méthodes, le sulfate de quinine doit, pour agir, être administré plusieurs heures avant l'accès, par la méthode buccale il suffit qu'il soit donné une demi-heure avant la manifestation de l'accès.

» 4° L'avantage le plus grand du sulfate de quinine employé à faible dose, d'après la méthode buccale, gît surtout dans la *non-intoxication*.

» 5° L'instantanéité d'action du sulfate de quinine dans les névralgies temporo-faciales offre encore un avantage thérapeutique précieux. »

Sels de quinine dans l'arthritis et les douleurs rhumatismales (Fantonetti).

M. Fantonetti rapporte dix-huit observations

Quoi qu'il en soit, comme il est très important que le médecin ait, dans les cas de fièvres pernicieuses, le moyen de faire absorber immédiatement de la quinine, je suis convaincu que la solution dans l'éther et l'absorption par les parois de la bouche pourront être souvent employées avec grande utilité.

de rhumatismes articulaires aigus où le sulfate de quinine, quoique administré à une dose bien moindre que celle à laquelle on s'est élevé dans quelques hôpitaux de Paris, n'a pas laissé, dans la grande majorité des cas, que d'augmenter la fièvre, de déterminer de la céphalalgie, des vertiges, délire, surdité, yeux brillants, etc. En conséquence, il a pris la résolution de le donner seulement à la dose de 10 centig. toutes les deux heures, associé à 10 centig. d'acide tartrique cristallisé, et de ne presque jamais dépasser cette quantité. Employé selon ces principes, le sulfate de quinine a souvent produit un bien manifeste, et abrégé d'une manière évidente la durée de la maladie.

Pilules contre les névralgies (Marchal de Calvi).

Sulfate de quinine	80 centigr.
Extrait de valériane	1 gram.
Extrait aqueux d'opium	20 centigr.
Poudre de feuilles d'oranger	1 gram.
Poudre de cannelle	1 gram.
Sirop de Belladone	q. s.

Faites 30 pilules; en prendre une par heure. — A la troisième, la malade s'endormit, la douleur ayant cessé.

Pilules antinévralgiques.

Masse de Vallet	5 gram.
Sulfate de quinine	2 gram.

F. s. a. Quarante pilules. — On en adminis-

trera quatre chaque jour. Ces pilules conviennent surtout dans les cas de névralgies compliquées de chlorose ; quand à cette affection se joint l'élément hystérique, on associe avec avantage à ces substances : assa fœtida, deux grammes.

Pilules fébrifuges (Lippich).

Carbonate de fer	1 gram.
Sulfate de quinine	1 gram.
Extrait de pissenlit	q. s.

M. et f. s. a. une masse homogène et de consistance convenable, pour être divisée en trente pilules, dont on fait prendre deux toutes les deux heures.

La quantité de carbonate de fer peut être portée graduellement jusqu'à deux grammes.

Quinine de quinquina contre les névralgies (Hermel).

Julep gommeux	120 gram.
Sulfate de quinine	1 à 4 gram.
Acide sulfurique	1 à 4 gouttes.
Sirop de sucre	q. s.

A prendre à la fin des accès s'ils étaient très rapprochés, où dans leur intervalle en quatre fois.

Si quelques symptômes persistaient quoique le degré de tolérance de sulfate de quinine eût été atteint, on faisait prendre en outre une infusion de café torréfié après les repas.

Dans les cas ou cela ne suffisait pas, on ajoutait à la potion de 2 à 4 grammes d'extrait de quinquina.

Potion fébrifuge antispasmodique (Chabrely).

Eau distillée de tilleul		
— — de camomille		
— — de valériane	aa	40 gram.
Sulfate de quinine		1 gram.
Extrait mou de quina		2 gram.
Sirop d'écorce d'orange		
— d'éther	aa	20 gram.

F. s. a. — A prendre par cuillerées à bouche, d'heure en heure.

Cérat tonique contre les brûlures avec plaie (Wahu).

Quinquina calisaya pulvérisé fin	8 gram.
Cérat de Galien	25 gram.

Mêler. — Aussitôt après l'accident, on recouvre la partie avec une compresse pliée en quatre et humectée d'eau froide ; on continue à tenir cette compresse continuellement imbibée pendant quarante-huit heures. Au bout de ce temps, on enduit un linge fin de cérat au quinquina, et on l'applique sur la plaie. On ne panse ensuite que chaque deux jours. La cicatrisation suit de près l'emploi de ce topique.

Il faut avoir soin de ne pas enlever à chaque pansement les croûtes que forme la petite quantité de pommade qui reste adhérente à la plaie. Lorsque la cicatrisation est complète, un cataplasme émollient, mais tenu en place pendant quelques heures, suffit à nettoyer la partie.

Quinoïdine. Salicine. Ilicine.

On emploie en Allemagne et en Italie, sous le nom de quinoïdine, les *extraits résidus* de la fabrication du sulfate de quinine, qui contiennent beaucoup de quinine altérée, et qui jouissent de propriétés fébrifuges incontestables. On les administre contre les fièvres intermittentes à la dose de 50 centig. à 1 gramme. Cette quinoïdine se vend en Allemagne à un prix beaucoup inférieur à celui du sulfate de quinine, et sous ce rapport elle peut être très utile dans la médecine des pauvres. M. Bertini, qui l'a beaucoup employée en Italie, s'est convaincu par l'expérience de l'efficacité de cet agent contre les fièvres larvées, ainsi que dans des cas de récidive où les sels de quinine, longtemps employés, s'étaient montrés impuissants. De plus, il a remarqué que les fièvres intermittentes, arrêtées par ce remède, étaient ordinairement moins sujettes à se reproduire qu'elles ne le sont lorsqu'elles ont été combattues par les autres fébrifuges.

M. Bertini proscrit, au contraire, la salicine dans le traitement des fièvres périodiques. Suivant lui, elle est complétement inerte dans les affections de ce genre.

Quant à l'ilicine, M. Bertini en fait un tout autre cas ; et, bien que ce produit ne puisse être placé sur la même ligne que le quinquina et ses diverses préparations, il ne balance pas cependant à avancer qu'il doit leur être préféré dans certaines fièvres bénignes et simples, spéciale-

ment lorsqu'il s'agit de sujets doués d'une grande irritabilité.

Écorces et feuilles d'olivier (Spinelli).

M. Spinelli emploie surtout l'extrait des écorces de feuilles à la dose de 1/2 à 2 grammes, et la poudre d'écorce à la même dose, dans l'embarras gastrique, la diarrhée, la dyssenterie et les fièvres intermittentes vernales simples.

Absinthe contre les pollutions nocturnes (Rousse).

Absinthe	4 gram.
Eau	150 gram.

M et f. infuser s. a., puis passer avec expression.

Cette infusion doit être prise en une fois au moment de se coucher, et son usage doit être continué pendant longtemps, bien que ses bons effets ne tardent pas à se manifester.

Ferrugineux.

Poudre de Menzer.

Sulfate ferreux pur cristallisé	20 centig.
Sucre	5 gram.
Cannelle et poudre	5 centigr.

Réduisez le sulfate de fer en poudre, mêlez au sucre pulvérisé et à la cannelle, renfermez dans un paquet bleu étiquetté n° 1 ;

D'autre part : bi-carbonate de soude en poudre, 20 centigrammes, renfermés dans un papier blanc étiquetté n° 2.

Versez le paquet n° 1 dans un demi-verre d'eau, agitez; puis ajoutez le paquet n° 2, et avalez immédiatement.

Tannate de fer (Benedetti).

M. Benedetti affirme que le traitement de la chlorose par le tannate de fer ne dure pas au-delà de douze à vingt-cinq jours, selon le degré de gravité de la maladie. On peut le donner à la dose de 5 décigrammes à 2 grammes par jour. Il agit plus rapidement chez les sujets à tempérament sanguin et à fibre sèche.

Le mode de préparation décrit par M.V. Gaddi est le suivant :

Prenez de la limaille de fer; jetez-y, selon les procédés ordinaires, de l'acide sulfurique délié de manière à obtenir un sulfate de fer très pur. On le précipite au moyen du carbonate de soude pour avoir un carbonate de fer qu'on lave plusieurs fois et qu'on fait ensuite sécher à l'étuve. On le pulvérise ensuite, et après en avoir pesé 440 grammes, on les jette peu à peu dans un vase de porcelaine qui contient une dissolution aqueuse bouillante de 90 grammes d'acide tannique très pur. On agite continuellement la masse jusqu'à effervescence complète ; on l'expose enfin à une chaleur de 80° jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse. Alors on la retire du feu et on la verse du vase sur des assiettes de porcelaine, et on en provoque la dessiccation complète en la soumettant à une chaleur de 35°. On obtient ainsi une substance (qui est le tannate de

fer) de couleur marron, insipide, insoluble, sans cristallisation, qui, cependant, avant d'être desséchée, se présente en longues aiguilles. On peut l'administrer, soit suspendue dans un sirop, soit plus commodément encore sous forme de pilules.

Proto-iodure de fer; son emploi (Pirondi).

Le proto-iodure de fer sous forme de sirop (Voy. *Formulaire*, 2e et 3e édition) nous a parfaitement réussi chez les enfants en bas âge, atteints d'engorgements glandulaires ou d'exanthème croûteux lymphatique.

Ce médicament n'a pas produit d'amélioration notable chez les sujets atteints d'affections profondes du système osseux avec ou sans carie.

Préparation du lactate de fer (Lepage).

Lactate de chaux	100 gram.
Eau bouillante	500 gram.

Dissolvez et filtrez.

D'autre part :

Sulfate ferreux pur cristallisé	68 gram.
Eau distillée froide	500 gram.

Faites dissoudre et filtrez.

Mélangez les deux solutions claires dans un matras, acidulez-les légèrement avec un peu d'acide lactique, et chauffez au bain-marie en agitant souvent jusqu'à ce que, par l'action du calorique, la décomposition mutuelle des deux sels soit opérée. Alors retirez le matras du bain-

marie, filtrez rapidement pour séparer le sulfate de chaux, et soumettez la liqueur à une évaporation rapide dans une chaudière de fonte ou dans une capsule de porcelaine, dans laquelle vous projetterez quelques fragments de tournure de fer. Quand elle sera réduite à moitié de son volume environ, vous la filtrerez de nouveau et vous la laisserez cristalliser. L'eau-mère décantée et évaporée convenablement donnera de nouveaux cristaux. Après chaque cristallisation, mettez les cristaux obtenus dans un entonnoir, lavez-les avec un peu d'alcool, et lorsqu'ils seront égouttés, vous les sécherez dans des doubles de papier joseph.

Citrate de fer et d'ammoniaque (Béral).

Eau distillée	2000 gram.
Acide citrique cristallisé	875 gram.
Ammoniaque liquide	350 gram.

Faites dissoudre dans une bassine de platine, et, après dissolution, placez le mélange sur le feu. Lorsqu'il sera bouillant, versez-y peu à peu 6000 grammes de peroxyde de fer hydraté et encore humide.

Lorsque l'oxyde sera dissous, laissez refroidir la dissolution pour la filtrer; rapprochez en consistance de sirop; distribuez le produit sur des plaques de verre, et faites sécher à la chaleur d'une étuve, de manière à obtenir le citrate sous la forme d'écailles transparentes, d'une belle couleur grenat.

La quantité de peroxyde de fer hydraté, et

encore non prescrite ci-dessus, doit représenter 500 grammes de peroxyde sec. Ainsi préparé, le citrate de fer est entièrement soluble, inaltérable à l'air, toujours identique et dépourvu de la saveur styptique que l'on rencontre dans d'autres préparations de fer.

Sirop de citrate de fer (Béral).

Sirop simple	28 gram.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	1 gram.
Saccharure de girofle et de vanille	1 gram.

Mêlez et faites dissoudre.

Saccharure de citrate de fer pour eau ferrée.

Sucre en poudre	22 gram.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	1 gram.
Saccharure de girofle et de vanille	2 gram.

Mêlez exactement.

Pastilles de citrate de fer (Béral).

Sucre en poudre	16 gram.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	1 gram.
Saccharure de girofle et de vanille	1 gram.

Après avoir mis ces substances en pâte, on divise cette dernière en pastilles de 90 centig.

Pilules de citrate de fer (Béral).

Sucre en poudre	12 gram.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	4 gram.
Mucilage de gommmé arabique	q. s.

Faites une masse, que vous façonnerez en pilules du poids de 20 centigrammes, et qui devront être argentées.

Sulfate de fer contre les sueurs chroniques (Lippich).

Quinquina gris	30 gram.
Eau commune	300 gram.

Faire bouillir pendant huit ou dix minutes, passer et ajouter à la colature :

Sulfate de fer	40 centigr.
Sirop simple	30 gram.

M. s. a. et faites dissoudre.

Pour une boisson dont on fait prendre toutes les deux heures au malade la moitié environ d'une tasse à café.

Pommade ferrugineuse contre l'érysipèle (Velpeau).

Protosulfate de fer en poudre fine	10 gram.
Axonge récente	90 gram.

Mêlez. — Employée comme onctions.

Mercuriaux; leur emploi dans la syphilis (Colles).

Le traitement de la syphilis par la méthode des frictions commence à perdre la suprématie qu'il possédait il y a quelques années. C'est une raison de plus pour exposer les arguments d'un partisan décidé de cette méthode.

Les frictions constituent, dit M. Colles, le meilleur moyen de faire pénétrer le remède dans l'organisme. Pour les bien exécuter, il faut diviser la quantité de pommade destinée à chaque friction en trois ou quatre parties, et ne les employer que successivement. En général, le malade lui-même ne s'entend pas à pratiquer ces onctions, et c'est une autre personne qui devra en être chargée. S'il ne peut garder la chambre, alors il faut donner le mercure à l'intérieur; mais ce remède peut dans ce cas agir fâcheusement sur le tube intestinal. Cependant il ne faut pas se hâter, pour prévenir cet effet, d'y associer l'opium; car souvent l'irritation cesse d'elle-même en deux ou trois jours, et ne reparaît plus, à moins qu'on ne passe à une autre préparation ou qu'on ne prescrive des doses très considérables. Le calomel affecte la bouche plus promptement qu'aucune autre forme, et il est également sujet à porter son action sur les intestins, à moins qu'on ne le combine avec l'opium. Le sublimé fait très rapidement disparaître certains symptômes secondaires; mais la guérison qu'il effectue n'est point radicale si l'on ne fait pas succé-

der à son administration celle de quelque autre préparation mercurielle. Dans les conditions favorables, le mercure doit produire ses effets au bout de huit à dix jours; et bien qu'il existe de grandes différences à cet égard, si nul effet n'est obtenu à la fin de la première quinzaine, il convient de suspendre le médicament pour un jour ou deux, de purger le malade et de lui faire prendre deux bains chauds; dans ce cas, fréquemment la bouche s'affecte, quoiqu'on n'ait pas recommencé le mercure. Si l'économie demeure réfractaire à l'action du remède, il ne faut pas chercher à obtenir le résultat voulu en forçant la dose, mais examiner la santé du malade, et s'il y a de la fièvre, si la bouche est sèche, suspendre le médicament jusqu'à ce que cet état ait cessé. Un degré modéré de salivation n'est pas un mal; mais si ce symptôme s'aggrave, il contre-indique la continuation du mercure.

Calomel à doses réfractées (Dany).

Calomel	5 centigr.
Sucre en poudre	1 gram.

Divisez en six paquets. — Administrez aux malades de deux heures en deux heures.

Depuis longtemps, dit M. Dany, un grand problème était posé dans la science, et Bell lui-même l'a reproduit en ces termes : Une belle découverte à faire, c'est de trouver le moyen d'introduire dans l'économie une quantité suffisante de mercure à l'état d'activité sans produire des effets stimulants. Il s'agissait donc de trouver

une préparation qui, tout en conservant au mercure son action thérapeutique, n'eût aucun des inconvénients qui lui sont reprochés. Ce problème, le calomel à doses réfractées l'a résolu.

L'expérience nous a tellement démontré l'innocuité de ce médicament, que nous ne craignons pas d'avouer qu'on peut l'administrer en toute circonstance, sans distinction de tempérament ni de sexe, et même pendant la gestation, époque à laquelle le mercure produit souvent des résultats fâcheux, à tel point que l'on agite encore aujourd'hui la question de savoir s'il convient de traiter la maladie vénérienne pendant la grossesse, ou s'il faut attendre que l'accouchement ait eu lieu.

Quant à la question d'efficacité, il résulte de nos expériences cliniques :

1° Que, sous l'influence du calomel, la blennorrhagie disparaît, dans quelques cas seulement, du dixième au vingt-deuxième jour ; mais qu'en général le médicament se borne à détruire l'élément syphilitique, et à modifier le flux catarrhal et dans sa consistance et dans sa quantité, circonstances qui favorisent puissamment l'action des moyens ordinaires.

2° Que les ulcérations simples cèdent dans l'espace de vingt-cinq à trente-cinq jours, tandis que les chancres dits huntériens, ceux accompagnés d'induration ou d'accidents inflammatoires, exigent un traitement de quarante-cinq à soixante jours.

3° Que la plupart des accidents secondaires

disparaissent au bout de vingt-cinq à trente-cinq jours, et que deux mois suffisent pour obtenir la guérison de ceux réputés les plus réfractaires au mercure, y compris même les indurations volumineuses qui succèdent aux chancres.

4° Que la disparition des accidents, soit locaux, soit constitutionnels, ne peut servir de règle pour la durée du traitement que lorsque ces mêmes accidents n'ont cédé qu'à l'action du mercure administré à l'intérieur.

Les conclusions du travail de M. Dany ont été combattues avec force par M. Guyton. Il montre d'abord que M. Trousseau, qui a repris et beaucoup étendu les remarques de Law sur le calomel à doses fractionnées, établit que plus on fractionne les doses, plus vite et plus sûrement on arrive à produire les effets physiologiques. Il divise le médicament en douze paquets à prendre dans les vingt-quatre heures. Dans la pratique particulière, là où il peut compter sur plus de soins et d'exactitude, il donne le calomel en vingt-quatre paquets, et il dit assurer ainsi davantage son action.

Contrairement aux résultats annoncés par M. Dany, M. Guyton conclut :

1° Pour la blennorrhagie : que l'influence thérapeutique du calomel a été fort douteuse, sinon tout-à-fait nulle ; que « si le médicament se borne » à détruire l'élément syphilitique, et à modifier » le flux catarrhal dans sa consistance et ses qua- » lités, circonstances qui favorisent l'action des » moyens ordinaires, » cet élément n'étant pas

démontré, l'action du calomel ne l'est pas davantage; que les modifications du flux catarrhal marchent avec la décroissance de l'inflammation.

2° Pour les accidents primitifs : que les ulcérations simples, les chancres accompagnés d'induration ou d'accidents inflammatoires, ont présenté absolument la même marche, la même durée, qu'avec les traitements indiqués pour chacun des cas.

3° Pour les accidents secondaires : qu'ils ont présenté aussi la même marche, la même durée qu'avec les autres préparations mercurielles; que l'influence plus grande du calomel sur l'induration n'a pas été suffisamment établie.

4° Que la disparition des accidents constitutionnels ne peut servir de règle pour la durée du traitement, même lorsqu'ils n'ont cédé qu'à l'action du mercure donné à l'intérieur.

5° Enfin, que rien ne justifie l'emploi qu'a fait M. Dany du calomel ni contre la blennorrhagie surtout, ni contre le chancre; que rien ne marque sa supériorité dans le traitement des accidents constitutionnels.

Les critiques de M. Guyton doivent être prises, en sérieuse considération, parce qu'elles paraissent inspirées par un homme très compétent, M. Ricord. Comme M. Guyton, je ne balancerai pas à proscrire le calomel du traitement général de la blennorrhagie, car dans bien des cas, la maladie mercurielle qu'on ne manque pas de donner est plus grave que la blennorrhagie qu'on

veut combattre. Je regarde cette dose de 5 centigr. par jour comme très élevée, excessive même lorsqu'on la continue longtemps, comme le montre du reste la salivation dont sont pris les malades qui sont soumis à ce traitement; mais je ne saurais adopter l'opinion de M. Guyton, peu favorable au calomel, c'est une préparation antisyphilitique excellente et qui pourra rendre les services les plus signalés lorsqu'on la maniera avec mesure et habileté; c'est ce que je vais chercher à démontrer dans l'article qui va suivre. Voici une formule que je recommande pour atteindre ce but.

Pastilles mercurielles altérantes.

Pâte de chocolat à la vanille	500 gram.
Calomelas bien lavé	1 gram.

F. s. a. 1000 pastilles après avoir mêlé intimement le calomelas à la pâte de chocolat. On peut remplacer le chocolat par 500 gram. de pâte faite avec du sucre en poudre et du mucilage à l'eau de fleur d'oranger.

Chaque pastille contiendra *un milligramme* de calomelas.

Pour combattre l'infection syphilitique. Dix par jour (soit 1 centigramme de calomel), prises une toutes les heures ou toutes les deux heures. Chaque jour on augmentera de deux le nombre des pastilles. Quand on sera arrivé à vingt (2 centigrammes de calomel), il sera prudent de s'arrêter. On continuera cette administration pendant trois mois au moins, six mois au plus. Après cet

usage du calomel, on se reposera quinze jours, puis on administrera pendant un ou deux mois l'iodure de potassium à la dose de 1 à 5 grammes par jour.

J'aime le calomel comme préparation mercurielle, parce que ordinairement il ménage complétement l'estomac, qu'il est bon de respecter toujours dans les traitements de longue durée. Son insolubilité est très précieuse, parce qu'il traverse l'estomac étant à peine attaqué.

La dissolution du calomel s'opère en grande partie dans l'intestin grêle, et cela lentement; elle est absorbée par les orifices de la veine-porte à l'état de *chlorure double d'ammonium et de mercure*. Il pénètre dans le foie, et de cet organe il est porté dans la grande circulation, ce qui est la voie la plus sûre, la plus favorable pour les préparations mercurielles.

En général, je trouve la dose de 2 centigrammes bien suffisante. A l'exemple de M. Chomel, j'aime mieux accorder en temps ce que je perds en énergie.

Quelquefois même cette dose de 2 centigrammes est trop élevée et procure de la salivation; il faut la restreindre.

La forme de tablettes est très commode, elle est préférable aux pilules parce que le médicament est plus sûrement attaqué dans les intestins. La grande atténuation de dose du calomel, son administration successive dans le courant de la journée est très favorable à son absorption; je

suis d'accord en cela avec une foule de bons observateurs.

Calomel, son emploi dans la fièvre purulente (Reymonet).

Dans un cas de fièvre purulente, M. Reymonet a prescrit 1 gramme de calomel; il a répété l'emploi de ce médicament le lendemain à la dose de 50 centigrammes. On a pansé avec un digestif animé (cérat et baume d'Arcéus) les plaies du pied qui étaient sèches et blafardes. Sous l'influence de cette médication, l'état du malade s'est promptement amélioré; la fièvre est tombée, la teinte ictérique a disparu rapidement, et le pus est redevenu louable et en proportion modérée.

Calomel dans les maladies des yeux (Munchmeyer).

C'est surtout dans les ophthalmies catarrhales et scrofuleuses que le calomel réussit. Le mode d'emploi qui paraît préférable à M. Munchmeyer est celui recommandé par Priche. Il consiste à porter sur la conjonctive, au moyen d'un pinceau à miniature préalablement imbibé d'eau, un mélange de parties égales de calomel et de sucre réduit en poudre impalpable. Souvent il emploie la poudre avec excédant de calomel. Le point le plus favorable pour cette application est le repli conjonctival de la paupière inférieure; cependant il est des cas où il vaut mieux porter le médicament sur un point quelconque du globe oculaire. On devra toujours éviter de toucher

avec le pinceau la cornée transparente à cause de la sensibilité particulière de cette partie. Après l'application du calomel, il convient de clore les paupières pendant dix minutes, de faire exécuter des mouvements à l'œil dans différentes directions et de faire garder la chambre aux malades pendant un quart d'heure à une demi-heure. « Ce procédé, dit l'auteur, est bien préférable à l'insufflation, laquelle occasionne une irritation trop vive et est à peu près inexécutable dans le cas de photophobie intense ou de spasme des paupières.

Calomel dans les écoulements chroniques de l'urètre (Mayor).

On prend un cathéter droit et percé d'un trou latéralement, mais tout près de son extrémité; on remplit ce trou de calomel, puis l'instrument est porté jusqu'au siége du mal. Alors on fait agir un mandrin préparé d'avance et garni d'une mèche de coton à son extrémité; on le pousse à plusieurs reprises, comme le piston d'une seringue, sur le sel mercuriel, tout en tournant lentement la sonde sur son axe. Le sel de mercure est forcé de sortir du tube, de s'épanouir sur les parois qui entretiennent la sécrétion morbide, et de modifier souvent très rapidement, et à sa manière, l'affection pathologique.

Bains de sublimé corrosif, leur efficacité dans la syphilis (Fabrége).

Le sublimé corrosif employé en bains à la dose

de 8 à 60 grammes est sans contredit un des moyens les plus précieux que nous possédions pour combattre certaines maladies syphilitiques. Il est fâcheux de le voir de nos jours presque entièrement oublié, surtout dans la pratique particulière.

Sous cette forme, le sublimé a l'avantage d'agir d'une manière très énergique sans avoir l'inconvénient d'ajouter au mal ancien un mal nouveau plus douloureux, plus désolant peut-être, la salivation et la fièvre hydrargyrique. Nous fondons une pareille assertion sur des faits très nombreux suivis et notés avec soin au dépôt de police de Montpellier; nous avons même reconnu aux bains de sublimé corrosif une véritable action sthénique.

Sublimé corrosif contre les fistules lacrymales (Sicherer).

M. Sicherer a employé le sublimé corrosif à doses altérantes avec beaucoup de succès pour combattre les ophthalmies scrofuleuses compliquées de fistules lacrymales. Le malade doit être mis à la diète, garder le lit et s'abstenir de tout topique.

Lotion de Henry contre les démangeaisons intenses.

Bichlorure de mercure	20 centigr.
Eau distillée	200 gram.
Alcoolat de menthe	15 gram.

On sait que la fameuse eau rouge de l'hôpital

Saint-Louis, vantée par Alibert dans le traitement des dartres syphilitiques et autres, n'était autre chose qu'une solution de bichlorure de mercure.

Eau de Guerlain contre les taches de rousseur.

Eau distillée de laurier-cerise et de pêcher	10000 gram.
Extrait de saturne	125 gram.
Teinture de benjoin	15 gram.
Alcool	60 gram.

On ajoute la teinture à l'alcool, et on mêle le tout.

Lotion mercurielle contre les démangeaisons (Cazenave).

Bichlorure de mercure	60 centigr.
Eau distillée	1 litre.
Alcool	200 gram.
Camphre	2 gram.

Cérat émulso-mercuriel (Dorvault-Offic.).

Huile d'amandes	250 gram.
Cire blanche	60 gram.
Lait d'amandes amères	180 gram.
Sublimé corrosif	8 décigr.

Alcool q. s. pour dissoudre ce dernier.

Ce cérat, qui se rapproche de la lotion de Gowland par sa composition, est employé comme elle contre les affections dartreuses.

Oxyde rouge de mercure à l'extérieur dans plusieurs formes de maladies de la peau.

M. Ibrelisle a expérimenté ce médicament sur une grande échelle.

Il l'a employé plus de quatre cents fois, à doses souvent très élevées, sur tous les points de la peau et sur des surfaces ulcérées plus ou moins étendues, plus ou moins profondes.

Les applications de précipité rouge sont nuisibles dans les affections cancéreuses, mais elles sont extrêmement utiles dans les maladies scrofuleuses et syphilitiques. Des applications journalières d'oxyde rouge de mercure incorporé dans un corps gras, ont souvent amélioré ou cicatrisé des ulcères indolents des extrémités inférieures. M. Ibrelisle a fréquemment prescrit cette pommade dans les ulcères phagédéniques, en employant une partie d'oxyde rouge de mercure triturée dans quatre ou cinq parties d'axonge ou de beurre récent. La quantité d'oxyde était augmentée ou diminuée suivant les cas. Souvent, dans les ulcères rebelles, ce médecin a employé une partie de précipité rouge et deux parties d'axonge seulement, en poids, qu'on laissait appliquées durant plusieurs heures en réitérant aussi souvent que cela était nécessaire.

M. Ibrelisle a guéri de la sorte des ulcères des jambes qui dataient de quatre, huit et même vingt années. Des ulcères syphilitiques anciens et même des ulcères primitifs ont cédé de la même manière; mais dans ces derniers cas, il faut

approprier la dose de précipité au degré d'irritation du chancre. C'est, suivant l'auteur, un bon moyen pour dissiper l'induration qui accompagne souvent ces sortes d'ulcères.

M. Ibrelisle a encore employé avec succès la pommade ci-dessus dans les cas suivants : dans des ulcères chroniques de nature scrofuleuse, des pustules, des ulcères au derme chevelu, à la face, aux fosses nasales, au col, qui avaient l'apparence syphilitique ou scrofuleuse.

Je trouve les doses d'oxyde rouge de mercure recommandées par M. Ibrelisle un peu élevées, et je ne partagerais pas sa sécurité pour employer une pommade si énergique sur des surfaces ulcérées, étendues et profondes.

Au lieu d'augmenter les doses, je croirais beaucoup plus convenable de se fixer à celles adoptées par M. Cadet, d'un vingtième d'oxyde rouge de mercure et associé avec un vingtième de camphre et un de beurre, en ayant la précaution, comme le recommande cet auteur, de porphyriser *très longuement* ces trois substances en y ajoutant une goutte d'huile. Cette formule se trouve à la page 185 de mon Annuaire de 1846, et je l'attribue par erreur à M. Desmarres. La division parfaite du deutoxyde de mercure équivaut à l'élévation de la dose, et ne présente pas les mêmes inconvénients. L'association du camphre est très bonne, comme l'avaient déjà reconnu J. P. Franck, M. Monod et autres.

Liniments contre l'ascite (Lippich).

Baume Opodeldoch,	30 gram.
Onguent d'althæa,	30 gram.
Onguent gris,	15 gram.

M. et f. s. a. un liniment d'une parfaite homogénéité.

Ce liniment est employé pour pratiquer, sur la surface de l'abdomen, des frictions que l'on réitère plus ou moins souvent, et que l'on prolonge plus ou moins longtemps suivant la nature des effets qui résultent de cette médication.

Dans les cas où l'atonie est portée à un haut degré, M. Lippich remplace le liniment précédent par celui dont la formule suit :

Alcoolé de cantharides,	4 gram.
Baume Opodeldoch,	12 gram.
Huile volatile de genièvre,	12 gram.
Onguent gris,	12 gram.

M. et f. s. a un liniment bien homogène.

On l'emploie, comme le premier, en frictions sur les téguments abdominaux.

Pommade mercurielle (Balagué).

« Pour opérer, je me sers d'un couteau flexible de peintre, propre à ramasser les couleurs lorsqu'on les broie, et d'une table de marbre ou de fonte, à suface bien polie.

» On prend 64 grammes d'axonge récente et 500 grammes de mercure; on étend la graisse sur la table, et l'on verse le mercure par petites

portions, avec la précaution de diviser exactement, au fur et à mesure, la portion du métal versée, à l'aide du couteau; par un mouvement prompt et vigoureux de va-et-vient, on voit le mercure disparaître très rapidement. On mélange ensuite le reste de la graisse. »

Mercuriaux comme abortifs de la variole.

On a publié cette année plusieurs travaux sur l'emploi des mercuriaux et de l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*, en particulier comme abortifs de la variole. M. Bousquet a fait un rapport sur un travail remarquable de M. Charcelay sur ce sujet, sur lequel je me suis déjà étendu, soit dans mon ouvrage de matière médicale, soit dans mes Annuaires. La première indication de cet emploi se trouve dans la chimie médicale des Mallouin.

« Une dame, dit-il, ayant porté, pour de bonnes raisons, une emplâtre de Vigo sur certain endroit, eut ensuite la petite vérole, et tout son corps, excepté l'endroit qui était défendu par le mercure que l'emplâtre y avait insinué, avait été couvert de l'éruption de cette maladie. »

M. Gariel consigna dans sa thèse publiée en 1837 de nombreuses observations recueillies dans le service de M. Serres, où il établit péremptoirement l'efficacité de l'emplâtre de Vigo. Voici l'énumération des précautions recommandées par cet auteur pou employer avec avantage les différentes préparations mercurielles.

Lorsque j'ai employé l'emplâtre de Vigo, j'ai

eu soin de le ramollir à l'aide d'une douce chaleur, et de ne l'appliquer que lorsqu'il adhérait fortement aux doigts. — Lorsque je l'étendais sur du linge, le résultat était moins complet; il se formait entre la peau et l'emplâtre une croûte blanchâtre, qui diminuait l'action de celui-ci. — L'application méthodique de l'emplâtre de Vigo est toujours suivie de l'arrêt de développement des pustules varioliques, qui sont souvent alors remplacées par des sudamina.

L'*onguent mercuriel* a été employé à la dose de 8 grammes, matin et soir; les frictions étaient faites cinq minutes chaque fois, pendant trois ou quatre jours. — Les pustules sont-elles déjà développées lorqu'on commence l'emploi de ces frictions, on les voit diminuer progressivement de volume, s'acuminer et disparaître pour faire place à de petits tubercules roses, peu saillants et formés par les granulations du derme qui, dans l'état normal de l'éruption, constituent la pustule variolique; ces tubercules s'usent par desquamation, par exfoliation de l'épiderme.

Pour employer le protochlorure du mercure, je l'ai associé à l'axonge, en quantité suffisante pour faire une pâte épaisse. Comme la peau des variolés est plus chaude que dans l'état naturel, si l'on s'en rapportait pour explorer la consistance de l'emplâtre à la chaleur développée par la paume de la main, il en résulterait que cet emplâtre, trop liquide, ne serait pas maintenu, et que son application inexacte serait peut-être suivie d'insuccès. Pour obtenir le degré de consistance con-

venable, il faut donc consulter le degré de température de la peau du malade. Dans les cas où nous avons expérimenté cette pommade, la peau a conservé sa couleur normale, il n'y a eu ni développement de pustules, ni apparition du sudamina, ni soulèvement de l'épiderme.

Dans les cas où j'ai employé le deutochlorure de mercure, j'ai observé un mode d'action tout-à-fait différent. Cette substance n'agit pas seulement sur les pustules varioliques, mais encore sur la peau qui leur est intermédiaire; elle soulève l'épiderme en totalité, probablement comme léger escarrotique. Lorsqu'on l'applique pendant la période d'invasion ou les deux premiers jours d'éruption, les pustules ne se développent pas; lorsqu'on l'applique du quatrième au huitième jour, au moment où les pustules sont remplies de pus, il y a détachement, soulèvementt de l'épiderme, et comme c'est l'épiderme qui forme la cupule des pustules, et que le pus est situé immédiatement au-dessous de cette cupule, la suppuration, au lieu d'être limitée dans chaque pustule, devient diffuse et s'échappe par les fissures que présente l'épiderme fendillé et soulevé. Bientôt un nouvel épiderme se forme, parsemé de petits tubercules à peine saillants, qui s'exfolient promptement, sans laisser la moindre trace.

Collyre abortif des pustules varioliques (Thielmann).

Bichlorure de mercure	5 centig.
Eau distillée	180 gram.

Laudanum de Sidenham 4 grâm.
Mêlez et faites dissoudre s. a.

Pour un collyre qu'on applique six fois par jour (chaque fois pendant une heure) au moyen de compresses qui doivent être humectées de temps en temps.

Par l'addition du laudanum, le mercure est en grande partie précipité ; peut-être serait-il plus convenable de supprimer le laudanum?

Application d'emplâtres de Vigo cum mercurio, sur les plaques du zona (Sandras).

M. Sandras emploie ce moyen avec un grand avantage pour faire avorter ces éruptions quelquefois si douloureuses, et le trouve plus efficace à ce point de vue contre ces herpès qu'il ne l'est contre les pustules varioliques. Sous l'emplâtre de Vigo, l'inflammation et la rougeur des plaques diminuent et disparaissent en peu de jours, ces vésicules avortent et se flétrissent rapidement sans laisser arriver l'espèce de suppuration par laquelle elles finissent le plus souvent.

Pour observer les bons effets de ce moyen, il suffit de couvrir, vers le deuxième ou troisième jour de l'éruption, les plaques rouges qui servent de base aux vésicules d'une couche mince de l'emplâtre, étendue sur du diachylon gommé. On laisse en place pendant quelques jours; le malade souffre beaucoup moins ; puis on enlève les emplâtres pour examiner le mal, et s'il n'est pas suffisamment éteint, on le renouvelle jusqu'à guérison complète.

ARSENICAUX.

L'importance des arsenicaux, considérés sous le triple rapport de leurs applications thérapeutiques à l'intérieur, de leur emploi comme caustiques dans les cancers, de leur étude comme poison, semble s'agrandir chaque année. Je vais donner les faits les plus nouveaux qui se rapportent à ce triple objet.

Pastilles stibio-arsenicales altérantes.

Acide arsénieux	10 centig.
Protoxyde d'antimoine	50 centig.
Pâte de chocolat à la vanille	500 gram.

On peut remplacer la pâte de chocolat par 500 grammes de pâte faite avec du sucre en poudre et du mucilage de gomme adragante à la fleur d'oranger.

Mêlez longuement et intimement f. s. a. 1000 pastilles, qui contiennent chacune 1/10 de milligramme d'acide arsénieux et 1/2 milligramme de protoxyde d'antimoine.

On en prescrit une toutes les heures; on peut arriver à en donner deux toutes les heures.

Ces pastilles sont utiles pour remplacer la tisane de Feltz dans le traitement des affections syphilitiques constitutionnelles rebelles aux mercuriaux et aux préparations iodiques. Elles peuvent être employées avec avantage dans le traitement de plusieurs affections de la peau rebelles, et en particulier dans le psoriasis. C'est un moyen commode pour traiter les fièvres intermittentes

par les préparations stibio-arsenicales à faible dose. On peut les prescrire également contre les névralgies.

Arsenicaux comme fébrifuges.

Dans mes précédents Annuaires, et en particulier dans celui de 1846, j'ai fait connaître les efforts si persévérants de M. Boudin pour réhabiliter ce précieux médicament. J'ai fait connaître le mode d'emploi qu'adopte ce médecin si expérimenté en pareille matière ; je vais aujourd'hui emprunter quelques traits à un travail publié par un partisan décidé de la méthode de M. Boudin.

Outre la propriété incontestable qui lui est commune avec le sulfate de quinine, de prévenir le retour des accès, l'arsenic est encore un excitant général de l'organisme et spécialement des voies digestives, et provoque l'appétit, effets qui n'appartiennent pas au sulfate de quinine, dont l'action un peu prolongée cause des douleurs d'estomac, l'inappétence, la débilité et des sueurs abondantes et fréquentes.

Administrés dans les mêmes conditions, l'acide arsénieux et le sulfate de quinine donnent à peu près les mêmes résultats pour la suppression des accès ; mais, les accès supprimés, l'acide arsénieux l'emporte sur le sel de quinine par ses propriétés excitantes.

S'il est des fièvres rebelles à l'arsenic et guéries par le sulfate de quinine, il en existe aussi un très grand nombre contre lesquelles le quin-

quina et ses préparations sont impuissants et qui céderont à l'arsenic.

Dès que les malades éprouvent le désir de manger, il est de la plus haute importance de leur donner du vin à haute dose et une alimentation réparatrice ; c'est le plus puissant moyen de combattre efficacement la cachexie paludéenne, de prévenir les rechutes et de placer l'organisme dans les meilleures conditions pour résister à l'action débilitante de l'intoxication marécageuse.

Des caustiques arsenicaux (Serré).

Je vais donner les conclusions d'un travail intéressant de M. Serré sur les caustiques arsenicaux; il partage l'enthousiasme de tous les chirurgiens qui les ont employés, mais je ne saurais trop répéter qu'on doit toujours être en garde contre l'absorption de ces dangereux agents. Voici les conclusions de M. Serré :

1° L'usage des caustiques arsenicaux contre les affections cancéreuses externes remonte à la plus haute antiquité;

2° L'acide arsénieux est presque la seule préparation arsenicale qui entre dans la composition de ces caustiques ;

3° Ces caustiques peuvent être employés sous forme de poudre, d'onguent, de pâte ou de trochisque;

4° On les applique quelquefois sur les plaies résultant d'ablations de cancers, mais le plus souvent sur le tissu cancéreux lui-même ;

5° Leur emploi n'expose à aucun accident lorsqu'on s'en sert avec prudence et réserve ;

6° L'action toute spéciale que l'arsenic nous semble avoir contre le cancer, qu'il empoisonne et qu'il tue infailliblement, lorsqu'il est en quantité suffisante, nous fait croire que les dégénérescences cancéreuses récidivent bien moins après leur mortification par les caustiques arsenicaux qu'après leur destruction par les autres caustiques ou leur ablation par l'instrument tranchant.

7° Cette action toute spéciale de l'arsenic nous a forcé à lui donner une préférence absolue sur les autres caustiques et sur le bistouri, lorsque nous aurons à combattre de larges ulcères cancéreux ou de vastes ulcérations carcinomateuses ne reposant point sur des masses encéphaloïdes trop épaisses.

Du secret des médecins aux chancres (Serré).

Depuis un temps immémorial il existe dans bon nombre de contrées des personnes auxquelles on accorde le secret de guérir les chancres. Ces personnes se servent de pois, de grains qu'elles plantent dans les parties chancreuses, après y avoir fait une ponction avec une lancette. Ces pois ne sont autre chose que des trochisques arsenicaux, auxquels on donne différentes couleurs pour flatter la vue du malade.

Pour composer leurs pois, ils prennent les substances qui entrent dans la composition des poudres arsenicales de Rousseau ou du frère

Côme, de Dubois, de Dupuytren. Ils les associent à du gluten de froment, ou bien ils les mélangent simplement à de la farine, avec laquelle ils les délaient au moyen d'un peu d'eau ou de salive, et puis ils en font des pois du volume d'un grain de blé ordinaire. Pour être bien préparés, ces pois, ces trochisques ne doivent être ni trop durs ni trop polis. Il est même avantageux qu'ils présentent des aspérités propres à les retenir dans les parties malades où on les aura fixés. Quant à leur couleur, qui n'est pour rien dans leur action, on conçoit qu'il est aisé de la varier à l'infini.

Leur mode d'application est aussi extrêmement facile. Il suffit, le plus souvent, de faire de simples ponctions dans la partie chancreuse, et de les y placer de manière qu'ils n'aient aucune tendance à s'en échapper.

Si l'on a recours à ce moyen pour faire tomber un petit bouton ou une petite tumeur de nature chancreuse, il sera bon de fendre crucialement ce bouton, cette petite tumeur, et de placer un seul pois, si l'on croit qu'un seul puisse suffire, à l'entrecroisement des incisions. Mais si l'on avait affaire à une tumeur un peu volumineuse, et qu'un seul pois fût insuffisant pour la faire tomber en entier, il faudrait en employer plusieurs à la fois, qu'on planterait l'un à l'entrecroisement de l'incision cruciale, et les autres dans les points de cette incision qui correspondraient à la plus grande épaisseur de la tumeur.

Pour ne point s'exposer à donner lieu à des accidents graves et quelquefois mortels, à em-

poisonner le malade en lui laissant absorber une trop grande quantité d'acide arsénieux, il sera prudent que la quantité de cet acide contenue dans les différents pois qu'on emploiera en une seule fois ne dépasse guère celle de 5 centigrammes à 1 décigramme.

Ainsi donc, si l'on avait à détruire un chancre par trop volumineux ou par trop étendu pour que 1 décigramme d'arsenic pût le frapper à mort dans sa totalité, il faudrait l'attaquer partiellement par des applications successives faites à six ou huit jours d'intervalle.

Il est de la plus grande importance que ces pois arsenicaux soient bien en contact avec le chancre qu'on veut empoisonner, frapper de mort; car, ainsi que je l'ai souvent observé à l'hospice de la Salpétrière, où nous sommes parvenus à guérir un bon nombre de cancers réputés incurables par des chirurgiens du plus grand mérite, ils n'auraient presque point d'action sur lui s'ils étaient trop enfoncés, placés au-dessous ou à côté; en contact seulement avec les tissus sains qui l'avoisinent ou qui lui servent de base.

Remède contre le cancer (Landolfi).

Cérat de Galien	30 gram.
Morphine	25 centig.
Poudre de Rousselot	5 gram.

Mêlez.

Topique Terrat contre le farcin.

Chlorure de mercure	30 gram.
Sulfure jaune d'arsenic	38 gram.
Acide arsénieux	15 gram.
Euphorbe	15 gram.
Huile de laurier	125 gram.

Faites un onguent à l'aide d'une douce chaleur. On l'applique sur les tumeurs farcineuses des chevaux.

Cet onguent produit une phlogose qui n'a pour résultat, selon l'auteur, qu'une plaie simple qui se guérit d'elle-même avec la plus grande facilité.

L'auteur, dans sa formule, ne s'explique pas sur la nature du chlorure mercuriel. Nous pensons que c'est le deutochlorure qu'il emploie.

Arsenic trouvé dans un fœtus.

Des chimistes de Gand, en se livrant à une expertise médico-légale, sur un cas d'empoisonnement par l'arsenic, d'une femme enceinte, constatèrent que cette substance avait pénétré jusqu'au produit de la conception. Le fœtus qu'ils ont analysé était parvenu au quatrième mois ; ils y ont trouvé des traces de poison. L'utérus et le placenta renfermaient également de l'arsenic ; mais ce dernier en a donné relativement plus que l'embryon. Les eaux de l'amnios ne contenaient point d'arsenic, du moins en quantité appréciable.

Des expériences contradictoires, exécutées par M. Benoist, conduisirent à un résultat différent.

Acide arsénieux dans le vinaigre de bois (Deschamps, Chevallier).

M. Deschamps a constaté la présence de l'acide arsénieux dans des vinaigres de bois.

Ce poison provenait d'acide sulfurique arsénifère, employé dans la préparation de ce vinaigre de bois; M. Chevallier a confirmé ce fait. Ce résultat a de l'importance, parce que plusieurs vinaigriers se servent de vinaigre de bois pour rehausser le vinaigre de table.

Purification de l'acide sulfurique arsénifère (Dupasquier).

M. Dupasquier signale, dans un mémoire, les inconvénients que présente l'emploi des acides sulfuriques arsénifères dans les travaux de l'industrie et du laboratoire. Il propose le sulfure de baryum, comme moyen industriel de le purifier.

Au dire du professeur Erdmann, ce procédé est employé depuis longtemps à la fabrique d'Ocher, dans le Hartz, où il donne l'acide sulfurique pur, malgré la forte proportion d'arsenic contenue dans les matières premières.

Modification de l'appareil de Marsh (Blondlot).

On commence par désorganiser les tissus par l'acide sulfurique concentré, puis, au lieu de pousser l'action de la chaleur jusqu'à ce que la masse soit transformée en un charbon sec et friable, ce qui expose à perdre une partie de l'arsenic, on s'arrête quand la matière a acquis

une consistance pâteuse. Traitant alors par une quantité déterminée d'eau, on fait passer pendant quelques minutes un courant de chlore à travers la liqueur trouble et noire qui résulte de cette lixiviation ; on filtre ensuite, et l'on recueille un liquide clair et limpide, qui, placé dans l'appareil de Marsh, ne produit que peu ou point de mousse. En opérant ainsi qu'il vient d'être dit, on ne perd aucune parcelle d'arsenic, et l'on n'a pas à craindre la présence de l'acide sulfureux, que le chlore convertit immédiatement en acide sulfurique.

Afin de graduer à volonté, et même d'arrêter le dégagement du gaz dans l'appareil de Marsh, M. Blondlot se sert d'un flacon de Wolf à trou tubuleux ; il suspend le zinc réduit en lames et roulé en spirales à une tige de verre, susceptible de glisser à frottement dans le bouchon qui ferme la tubulure du milieu. Cette disposition permet de faire plonger le métal autant qu'on le désire dans le liquide acidulé, et par conséquent de rester maître de l'opération à toutes les périodes et dans toutes les éventualités. Des deux tubulures extrêmes, l'une livre passage à un tube droit, par lequel on introduit le liquide, l'autre au tube de dégagement de l'hydrogène arsénié.

Procédé pour distinguer les taches d'arsenic de celles d'antimoine.

On sait que divers modes ont été indiqués pour faire distinguer les taches arsenicales des taches antimoniales :

1° L'action de la chaleur, qui volatilise les taches arsenicales en donnant lieu à une odeur alliacée. Les taches antimoniales résistent à cette épreuve;

2° L'action du chlorite de soude, qui dissout les taches arsenicales et qui laisse celles d'antimoine ;

3° L'action de l'acide nitrique à froid et l'examen des réactions que présente la solution azotique arsenicale évaporée à siccité, lorsqu'on la traite soit par le nitrate d'argent, soit par l'acide sulfhydrique ;

4° L'action de l'iode, qui fait disparaître les taches arsenicales, lesquelles reparaissent par leur exposition aux émanations du gaz acide sulfhydrique, en affectant la couleur jaune du sulfure d'arsenic.

M. Leroy (de Grenoble) pense avoir trouvé quelques caractères nouveaux, propres à parvenir d'une manière plus directe qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent à distinguer les taches arsenicales des taches antimoniales.

Le moyen que propose M. Leroy est le sulfhydrate d'ammoniaque employé d'abord seul et ensuite succédant à l'action du chlore ou du brome. Touchée avec une goutte de sulfhydrate d'ammoniaque portée à l'extrémité d'un tube, une tache antimoniale se dissout instantanément, tandis qu'une tache arsenicale résiste ou ne se dissout que lentement. Elle résiste si la température est basse, elle finit par se dissoudre si on l'élève; de sorte que pour obtenir l'effet sous sa

forme la plus prononcée, il faut opérer à froid ou, dans tous les cas, à la température ordinaire. « Toujours alors, dit M. Leroy, la tache d'antimoine disparaît entièrement lorsque la tache d'arsenic est à peine attaquée.

IODIQUES.

Iode. Brome. Chlorure de barium.

Iode, son extraction des bains iodurés (Soubeiran).

On verse dans l'eau du bain une solution d'un mélange de sulfate de fer et de sulfate de cuivre, pour que tout l'iode se précipite à l'état de sous-iodure de cuivre. Ce composé, lavé et séché, fournit de l'iode par sa distillation avec de l'acide sulfurique et du peroxyde de manganèse.

Substitution du bromure de potassium à l'iodure.

M. Menier a signalé une fraude qui s'exerçait en grand. Pendant longtemps le brome et les bromures ont été d'un prix très élevé, tandis que l'iode et les iodures ont pu s'abaisser à celui de 24 fr. le kilogramme. Mais la grande consommation qui s'est faite depuis trois ou quatre ans des iodures, en ayant élevé le prix jusqu'à 130 et 140 fr. le kilogramme, tandis que le brome et les bromures se sont abaissés à 80 ou 96 fr., on a cherché à falsifier l'iodure de potassium avec le bromure; la quantité de bromure de potassium jeté dans le commerce par cette fraude a été de plus de 150 kilogrammes.

Voici, d'après M. Personne, le moyen de déter-

miner la quantité de bromure de potassium mêlée à l'iodure : on dissout à froid l'iodure soupçonné dans une suffisante quantité d'eau distillée; on y ajoute un excès de sulfate de cuivre en dissolution, puis on sature le mélange par l'acide sulfureux; aussitôt que ce dernier est en excès, tout l'iode est précipité à l'état de proto-iodure de cuivre, tandis que le bromure reste indécomposé : on sépare par le filtre l'iodure cuivreux, que l'on peut peser après l'avoir lavé et séché. Les eaux du lavage étant réunies au liquide filtré, on y ajoute une nouvelle quantité de sulfate de cuivre et d'acide sulfureux, et on porte le mélange à l'ébullition : alors tout le bromure est décomposé à son tour et le brome précipité à l'état de proto-bromure de cuivre, qui peut être dosé comme le premier.

Expériences sur l'action physiologique comparée des chlorures bromure et iodure de potassium par MM. Bouchardat et Stuart Cooper.

La rareté du bromure de potassium avait empêché jusqu'ici de faire de nombreuses expériences physiologiques sur ce composé, et de l'employer habituellement pour les usages médicaux. Aujourd'hui que sa valeur vénale ne dépasse pas celle de l'iodure correspondant, c'est une lacune qu'il devient facile de combler.

Pour obtenir des résultats ayant une valeur scientifique, nous avons pensé qu'il convenait de ne pas borner nos expériences au bromure de potassium, mais à les étendre au chlorure et à

l'iodure de la même base, et à suivre l'exemple donné par l'un de nous ; d'étudier comparativement l'action de ces substances sur divers animaux choisis dans les groupes les plus importants de la série. Nous verrons que cette marche nous a conduits à plus d'un résultat inattendu, et combien on risque de s'égarer lorsqu'on se laisse guider par l'analogie sans consulter l'expérience.

Action comparée des chlorure, bromure et iodure de potassium sur les poissons. — Nous avons d'abord choisi des dissolutions contenant pour 1,000 gram. d'eau, 1 gram. de sel.

Expér. 1. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 3 gram., dans une dissolution d'un gram. de chlorure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il a succombé dans dix-sept heures.

Expér. 2. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 3 gram. 10 centigr., dans une dissolution d'un gram. de bromure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est mort au bout de trente à trente-cinq heures.

Expér. 3. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 2 gram. 90 centigr., dans une dissolution de 1 gram. d'iodure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est resté plusieurs jours sans en paraître incommodé. Il est mort le dixième jour seulement.

Les résultats que nous avons obtenus en portant la dose des sels à 2 gram. pour 1000 gram. d'eau ne sont pas moins nets.

Expér. 4. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 3 gram. 40 centigr., dans une dissolution de 2 gram. de chlorure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est mort dans sept heures.

Expér. 5. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 3 gram. 90 centigr., dans une dissolution de 2 gram. de bromure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est mort dans vingt-huit heures.

Expér. 6. — Nous avons plongé un petit poisson meunier, du poids de 3 gram. 50 centigr., dans une dissolution de 2 gram. d'iodure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il a résisté jusqu'au quatrième jour.

Expér. 7, 8, 9. — Nous avons porté ensuite la dose d'iodure de potassium à 5 gram. dans 1000 gram. d'eau, pour des poissons meuniers du poids de 4 à 7 gram. Ils ont vécu de onze à quinze heures.

Nous avons opéré sur d'autres poissons que des cyprins (sur des caboches). Ces expériences sont moins nettes, parce que ces poissons périssent plus facilement lorsqu'ils sont resserrés dans un espace limité.

Expér. 10. — Nous avons plongé un petit poisson caboche dans une dissolution d'un gram. de chlorure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est mort au bout de douze heures.

Expér. 11. — Nous avons plongé un petit poisson caboche dans une dissolution d'un gram. de bromure de potassium pour 1000 gram.

d'eau. Il est mort dans un espace de douze à quinze heures.

Expér. 12. — Nous avons plongé un petit poisson caboche dans une dissolution d'un gram. d'iodure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Il est mort au bout de deux jours.

Voici déjà un résultat très remarquable et tout-à-fait inattendu. D'après ce que nous connaissons sur les propriétés physiologiques du chlorure et de l'iodure de potassium, on aurait pu penser *à priori* que le premier serait infiniment moins actif que le second ; c'est le contraire qui nous est démontré par les expériences précédentes.

Action comparée des chlorure, bromure et iodure de potassium sur les grenouilles. — Dans les expériences qui vont suivre nous avons plongé des grenouilles dans les solutions des sels. On apprécie ainsi beaucoup plus sûrement, comme nous l'établissons dans un travail que nous aurons l'honneur de présenter prochainement à l'Académie, l'action des substances toxiques sur ces animaux, qu'en les leur introduisant dans l'estomac.

Expér. 13. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution de 5 gram. de chlorure de potassium dans 1000 gram. d'eau. Elle y est morte dans deux jours.

Expér. 14. — Nous avons mis une grenouille dans une dissolution de 5 gram. de bromure de potassium dans 1000 gram. d'eau. Elle y est morte le troisième jour.

Expér. 15. — Nous avons mis une grenouille dans une dissolution de 5 gram. d'iodure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Elle n'y est morte que le sixième jour.

Pour obtenir des résultats plus nets, nous avons augmenté la proportion des sels.

Expér. 16. — Nous avons dissous 10 gram. de chlorure de potassium dans 1000 gram. d'eau, et nous y avons plongé une forte grenouille, qui a succombé dans la sixième heure.

Expér. 17. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution de 10 gram. de bromure de potassium pour 1000 d'eau. Elle y est morte au bout de dix heures.

Expér. 18. — Nous avons plongé une autre grenouille dans une dissolution de 10 gram. d'iodure de potassium pour 1000 gram. d'eau. Elle n'y est morte qu'au bout de quarante-huit heures.

Expér. 19, 20 et 21. — Nous avons fait avaler à trois fortes grenouilles séparément :

A l'une	25	centigr.	de chlorure de potass.
A une autre	25	—	de bromure de potass.
A une autre	25	—	d'iodure de potassium.

Toutes en sont mortes en moins d'une demi-heure, en commençant par celle du chlorure.

Action du bromure et de l'iodure de potassium sur les poules. — *Expér.* 22. — 2 gram. de bromure de potassium dissous dans la moindre quantité d'eau possible ont été donnés à une forte poule.

Malaise manifeste; selles liquides; les paupières se ferment fréquemment. Elle ne mange pas dans la journée, mais le lendemain ces phénomènes n'existaient plus.

Expér. 23. — Nous avons fait avaler à une forte poule 2 gram. d'iodure de potassium dissous dans très peu d'eau. Il ne lui est survenu d'autre phénomène que l'abaissement de temps en temps des paupières. Elle a refusé de manger pendant trois ou quatre heures, ensuite elle a recommencé à becqueter quelques grains d'orge.

Expér. 24. — 5 gram. de bromure de potassium dissous dans une très petite quantité d'eau ont été donnés à une forte poule. Elle est morte dans une heure et demie. D'abord, et pendant quelque temps, il y a eu absence de tout phénomène anormal; plus tard nous avons remarqué que la crête se fonçait en couleur, et que l'oiseau ouvrait fréquemment le bec pour respirer : dans les dernières minutes elle secouait fortement la tête, puis sauta brusquement et plusieurs fois à une hauteur de 1 mètre, et retombait, non sur les pattes, mais sur le tronc.

Expér. 25. — 5 gram. d'iodure de potassium dissous dans très peu d'eau, et ingéré, comme précédemment, dans l'estomac d'une forte poule, au moyen d'un entonnoir, ont déterminé sa mort au bout de vingt à vingt-deux heures.

Chez les poules, comme chez les grenouilles et les poissons, le bromure de potassium agit plus puissamment que l'iodure de la même base.

Action de l'iodure, du bromure et du chlorure

de potassium sur les lapins. — Nous avons opéré sans lier l'œsophage, et après l'avoir lié; les expériences par ce dernier mode n'ont pas pour ce cas spécial une valeur comparative plus grande à cause de la fréquence des évacuations alvines.

Expér. 26. — Nous avons fait avaler à un lapin 10 gram. de bromure de potassium dissous dans 30 gram. d'eau. Il en est résulté plusieurs vomissements, de violentes contractions abdominales, suivies de mort dans dix minutes. A l'autopsie, nous avons trouvé l'estomac rempli de matières stercorales.

Expér. 27. — Nous avons fait avaler à un lapin 5 gram. de chlorure de potassium dissous dans 30 gram. d'eau. Malaise manifeste, vomissements, diarrhée, rétablissement.

Expér. 28. — Nous avons fait avaler à un lapin 5 gram. de bromure de potassium dissous dans 30 gram. d'eau. Vomissement, diarrhée, rétablissement.

Expér. 29. — Nous avons mis à découvert l'œsophage d'un très fort lapin, par lequel nous avons injecté dans l'estomac 10 gram. de bromure de potassium dissous dans 30 gram. d'eau. Aussitôt que l'injection a été faite, nous avons fait la ligature de l'œsophage. Il est survenu bientôt des selles liquides abondantes, et l'animal est mort entre la douzième et la dix huitième heure après l'injection. A l'autopsie, nous avons trouvé le sang coagulé dans toutes les principales veines, et le cœur rempli de caillots sanguins.

Expér. 30. — Nous avons injecté par l'œso-

phage dans l'estomac d'un fort lapin, 5 gram. de bromure de potassium dissous dans 30 gram. d'eau, et nous avons pratiqué de suite la ligature du premier de ces organes. Il en est résulté une diarrhée qui a duré toute la journée. L'animal est demeuré souffrant jusqu'au surlendemain quand nous l'avons tué.

Nous avons commencé des expériences sur l'injection dans les veines des lapins, mais les effets sont trop énergiques. Nous avons dû préférer les chiens pour ce mode d'expérimentation. Quoi qu'il en soit, voici les résultats de deux expériences exécutées de cette manière.

Expér. 31. — Nous avons injecté 1 gram. de bromure de potassium dissous dans 12 gram. d'eau dans la veine jugulaire d'un fort lapin. Mort instantanée. Autopsie. Le cœur et les gros vaisseaux qui en dépendent sont extrêmement distendus et remplis principalement de caillots sanguins.

Expér. 32. — 50 centigr. de bromure de potassium dissous dans 10 gram. d'eau ont été injectés dans la veine jugulaire d'un fort lapin. L'animal jette un cri aigu et meurt aussitôt. Autopsie. Le cœur et les gros vaisseaux de cet organe sont fortement distendus. Il existe des caillots sanguins dans les cavités du cœur.

Expér. 33. — Pour nous assurer que les deux lapins étaient morts par l'effet du bromure et non par le fait de l'expérience, nous avons injecté 30 gram. d'eau dans la veine jugulaire d'un lapin de la force des précédents. Il n'y a eu aucun trou-

ble appréciable dans la circulation : la respiration n'en était aucunement gênée. Cependant l'animal a paru souffrant pendant une couple d'heures environ; ensuite il a recommencé à manger, et l'effet de l'opération ne s'est point manifesté.

Action comparée de l'iodure, du bromure et du chlorure de potassium sur les chiens. — Nous avons exécuté les expériences sur ces animaux de trois manières : 1° en les laissant manger librement les sels mêlés aux aliments; 2° en leur injectant leurs dissolutions dans l'œsophage; 3° en leur injectant ces mêmes dissolutions dans les veines. C'est ce dernier mode qui peut seul donner des résultats précis et comparables.

Expér. 34. — Nous avons donné à un chien de moyenne taille 10 gram. de chlorure de potassium dans des boulettes de viande. Il en est résulté un malaise manifeste. Ce chien est resté blotti dans un coin toute la journée, et pendant vingt-quatre heures a refusé toute nourriture.

Expér. 35. — 10 gram de bromure de potassium ont été donnés à un chien de moyenne taille. Pendant quelques heures il est resté plus tranquille que d'habitude, puis il a recommencé à aboyer et à jouer avec un autre chien.

Expér. 36. — 10 gram. d'iodure de potassium donnés à un chien de moyenne taille n'ont produit aucun phénomène appréciable.

Expér. 37. — 20 gram. de chlorure de potassium ont été mêlés avec de la viande pilée, et présentés à un chien qui n'avait pas mangé depuis quinze à dix-huit heures. Après en avoir avalé

quelques boulettes, il n'en a plus voulu, quoique nous l'excitions à y revenir en faisant manger un autre chien à côté de son plat.

Expér. 38. — Nous avons donné à un chien de moyenne taille et qui avait bien faim, 20 gram. de bromure de potassium réduits en poudre et mêlés avec de la viande pilée. Il en est résulté une diarrhée qui a duré quarante-huit heures. Une heure environ après l'administration du bromure de potassium, le chien vacillait en marchant, et cet état de paralysie partielle des membres dura jusqu'au troisième jour. Nous consignons simplement ce fait, que nous avons observé une fois seulement jusqu'à présent.

Expér. 39. — 20 gram. d'iodure de potassium ont été donnés à un chien de moyenne taille, qui les a vomis sur-le-champ.

Nous arrivons aux expériences dans lesquelles la ligature de l'œsophage a été pratiquée.

Expér. 40. — Nous avons mis à découvert l'œsophage d'un chien de moyenne taille, puis nous avons fait passer dans son estomac par cet organe 20 gram. de chlorure de potassium dissous dans 50 gram. d'eau. Nous avons pratiqué aussitôt la ligature de l'œsophage, et le chien, mis à terre, a fait les efforts les plus énergiques pour vomir. Ensuite, il est survenu un dévoiement d'abord clair, puis tout à fait liquide, de la titubation, de nouveaux efforts infructueux de vomissements, de violentes contractions abdominales ; enfin, la mort survient en moins d'une demi-heure après l'opération.

Expér. 41. — 20 gram. d'iodure de potassium dissous dans 50 gram. d'eau ont été injectés dans l'estomac d'un chien de moyenne taille par l'œsophage mis à découvert et dont la ligature a été aussitôt faite. Quinze minutes environ après l'opération, il est survenu une salivation abondante et persistante.

Les expériences que nous allons rapporter et qui ont trait à l'action des sels dissous injectés dans les veines sont à l'abri de toutes les chances d'erreur qu'on doit craindre lorsque les substances peuvent déterminer de vives purgations, et être rejetées au dehors avant d'avoir été absorbées.

Expér. 42. — 2 gram. de chlorure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau ont été injectés dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de moyenne taille et d'une forte conformation. Mort instantanément! sidération! A l'autopsie, faite quelques minutes après la mort, nous avons trouvé que le cœur et les gros vaisseaux qui en dépendent étaient fortement distendus. En ouvrant le cœur, nous l'avons trouvé rempli de caillots qui se prolongeaient dans les gros vaisseaux. L'un des caillots sanguins, dans les cavités du cœur, présentait à sa surface une couche blanchâtre couenniforme.

Expér. 43. — 2 gram. d'iodure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau ont été injectés dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de moyenne taille. Il s'est fortement débattu et en est mort dans une minute. Nous en

avons fait l'autopsie quelques instants après la mort. Le cœur et les gros vaisseaux de cet organe sont très distendus. Les oreillettes frémissent encore ; les ventricules cardiaques sont immobiles. Il existe un caillot sanguin dans chaque cavité du cœur ; les ventricules en sont complétement remplis, tandis que dans les oreillettes il existe moitié en caillots et partie en sang liquide.

L'iodure de potassium, injecté dans les veines à la dose de 2 gram., tue comme le chlorure de potassium; mais son action est moins prompte. Il était important d'employer des doses plus faibles pour rendre les résultats comparatifs plus nets.

Expér. 44. — 1 gram. d'iodure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau et injecté dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien un peu au-dessous de la taille moyenne a été suivi de mort dans trois minutes. Autopsie. Cœur distendu de caillots sanguins, mais moins forts que les précédents.

Expér. 45. — 50 centigr. d'iodure de potassium ont été dissous dans une cuillerée d'eau et injectés dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de moyenne taille. Il a refusé de manger et de boire ; le lendemain il a repris ses habitudes.

Expér. 46. — Dans le courant de la journée qui a suivi la précédente expérience, nous avons injecté au même chien 1 gram. d'iodure de potassium par la partie inférieure de la veine crurale de l'autre jambe. Il a succombé dans deux

minutes. Autopsie. Le cœur et les gros vaisseaux de cet organe sont distendus. Les cavités du cœur sont remplies de volumineux caillots sanguins.

Expér. 47. — Nous avons injecté dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de moyenne taille 50 centigr. de bromure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau. Malaise évident; il refuse de manger pendant la journée; il va mieux le lendemain, mais il est triste et mange à peine.

Expér. 48. — Nous avons injecté dans la veine crurale (toujours vers son extrémité inférieure) d'un chien de moyenne taille 90 centigr. de bromure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau. Il est mort dans une minute. Autopsie. Caillots dans le cœur très distendu.

Expér. 49. — 50 centigr. de chlorure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau et injecté dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de la même force environ que les précédents, l'ont rendu malade toute la journée. Il n'a voulu ni boire ni manger, et quoique dans une pièce bien chauffée, il frissonnait pendant plusieurs heures. Le lendemain il est revenu aux aliments et s'est rétabli.

Expér. 50. — 85 centig. de chlorure de potassium dissous dans une cuillerée d'eau ont été injectés dans la partie inférieure de la veine crurale d'un chien de la force des précédents. Il a succombé immédiatement après l'opération. En moins d'une minute après l'injection, il était tout-à-fait mort. L'autopsie faite sur le chien,

nous a présenté le cœur et les vaisseaux afférents et efférents de cet organe extrêmement distendus de sang : celui-ci, reçu dans un verre, ressemblait à de la gelée de groseille un peu liquide.

Toutes nos expériences ont été faites à la température du sang. Les expériences que nous avons précédemment exposées établissent nettement que l'iodure, le bromure et le chlorure de potassium, lorsqu'ils sont introduits dans le sang par voie d'absorption ou d'injection en quantité suffisante, déterminent une mort rapide, et qu'ils agissent en déterminant la coagulation du sang, dont le cœur des animaux que nous avons sacrifiés était constamment gorgé.

Un fait qui ressort de toutes nos expériences, c'est qu'introduit dans le torrent circulatoire à poids égaux, le chlorure de potassium tue plus promptement et plus sûrement que le bromure et l'iodure de potassium. Ce fait, en faveur duquel toutes nos expériences témoignent, est trop en contradiction avec les observations cliniques recueillies après l'administration de ces sels à l'homme malade pour que nous n'ayons pas cherché à trouver l'explication de ces différences.

Toutes nos expériences sur les animaux nous mettent en droit de dire que si des mêmes doses de chlorure, de bromure, d'iodure de potassium, étaient, par voie d'absorption, introduites dans le torrent circulatoire de trois hommes égaux en force, celui qui aurait reçu le chlorure mourrait plus sûrement et plus tôt que ceux qui auraient reçu le bromure et l'iodure, et cependant l'expé-

rience journalière nous prouve que, prise à doses modérées et continuées pendant quelque temps, l'administration du chlorure de potassium n'est suivie d'aucun effet physiologique apparent, tandis qu'il n'en est pas de même pour le bromure et pour l'iodure de potassium.

Les expériences suivantes vont nous éclairer sur ces différences d'action à doses altérantes.

Si on donne comparativement à trois lapins, avec leur nourriture, 50 centigr. de bromure de potassium à l'un, 50 centigr. d'iodure à l'autre, et 50 centigr. de chlorure au dernier. Si on les tue dans le premier temps de la digestion, le contenu de l'estomac du lapin qui aura pris le chlorure ne présentera, pour les caractères physiques de la matière contenue, rien d'anormal.

La pâte demi-liquide possédera une réaction acide bien apparente; avec le bromure et l'iodure, la réaction sera encore acide, mais on percevra manifestement l'odeur de brome ou d'iode.

Voici des expériences qui corroborent ces observations. Nous avons fait dissoudre dans 1000 gram. d'eau les sels qu'on trouve ordinairement dans la composition du suc gastrique; nous y avons ajouté 2 gram. d'acide chlorhydrique : cette dissolution avait à peine une réaction acide; dans 100 gram. de cette liqueur nous ajoutons 1 décigr. de chlorure de potassium : aucun changement ne se manifeste. Dans une pareille dissolution nous ajoutons séparément 1 décigr. d'iodure de potassium et 1 décigr. de

bromure : au bout de quelque temps d'exposition à une température de 36°, les liqueurs avaient une très légère teinte ambrée, et la première avait l'odeur du brome et la seconde l'odeur de l'iode.

Quelques objections pouvaient être faites à ces expériences. Nous avons séparé en trois parties égales 66 gram. de suc gastrique de chien, obtenu d'un chien à fistule gastrique en lui faisant avaler de la viande cuite Dans un de ces liquides nous avons introduit 1 décigr. de chlorure de potassium : aucun changement après vingt-quatre heures de digestion ; dans l'autre, 1 décigr. d'iodure de potassium ; odeur d'iode manifeste après vingt-quatre heures de digestion ; dans la dernière, 1 décigr. de bromure de potassium : odeur manifeste de brome après vingt-quatre heures de digestion.

Rien n'est plus facile actuellement que d'expliquer les effets contradictoires que nous avons signalés.

L'iodure, le bromure, le chlorure de potassium sont-ils introduits à dose élevée dans l'appareil circulatoire : ils agissent uniquement comme sels potassiques, et plus la combinaison contiendra de potassium, plus sera énergique l'action toxique. On comprend très bien alors pourquoi le chlorure agit plus énergiquement que l'iodure.

Quand ces substances seront introduites par la bouche dans l'appareil digestif à doses altérantes, successivement renouvelées, avec le chlorure, on n'observe rien, car le chlore n'est pas

mis à nu par les acides du suc gastrique, et ce sel à si petite dose n'a pas d'action physiologique bien manifeste. Quand, au contraire, c'est l'iodure ou le bromure de potassium qui sont ingérés, du brome et de l'iode sont continuellement mis à nu, et ces composés n'agissent plus alors comme composés potassiques; mais ici se révèle une puissance nouvelle qui a passé inaperçue dans nos premières observations: ils agissent comme composés iodiques ou bromiques.

Cette distinction est capitale et explique très bien les effets capricieux des bromures et des iodures de potassium, de fer, etc.

Il est important de remarquer que l'action de décomposition des bromures et iodures alcalins n'est pas bornée à l'estomac; elle doit se continuer dans tous les organes du corps qui possèdent une réaction acide où ces sels sont transportés: nous citerons comme exemple tout le système musculaire. Il est encore certain que lorsqu'un iodure ou un bromure alcalin est introduit dans le sang par injection ou par absorption, il est de nouveau sécrété dans l'estomac avec le suc gastrique, et de l'iode ou du brome est encore mis à nu. On peut s'assurer de ce fait en injectant 50 centigr. d'iodure de potassium dans les veines d'un chien et en examinant quelque temps après son suc gastrique, qui contiendra alors de l'iodure, comme M. Bernard l'a constaté pour plusieurs autres sels.

Il est une question importante sur laquelle nous ne prononcerons aujourd'hui qu'avec une

grande réserve, quoique le point de départ de nos expériences fût principalement d'arriver à sa solution : c'est de déterminer l'action physiologique du bromure de potassium donné à des doses altérantes. C'est chez l'homme seulement que ces observations peuvent être recueillies, et il faudra beaucoup de temps et de soins pour arriver, à cet égard, à la certitude.

Nous nous bornerons à dire que les bromures alcalins agissent comme les iodures correspondants, que leur action est plus énergique que celle des bromures alcalins, comme l'avait déjà observé M. Magendie, et plus capricieuse. Le bromure de potassium agit, comme l'iodure de potassium, à des doses moitié moindres ; donné à très petites doses, il stimule l'énergie des fonctions digestives. Quelquefois son administration est suivie d'une douleur assez vive qui a pour siége le grand cul-de-sac de l'estomac.

Lorsqu'on administre pendant quelques jours le bromure de potassium, il survient souvent, comme lorsqu'on prescrit l'iodure, de l'embarras dans les fosses nasales, de l'enchifrènement quelquefois accompagné de céphalalgie assez intense ou d'excitation cérébrale, comme M. Guérard l'a observé.

Nous pensons que le bromure de potassium peut être employé dans toutes les conditions où l'iodure a réussi, mais les doses doivent être moitié plus faibles, et son administration devra être graduée et attentivement surveillée. Quelques essais entrepris dans le service de M. Ricord sem-

blent montrer que, dans quelques cas d'accidents tertiaires de la syphilis; on pourra substituer à l'iodure de potassium le bromure de potassium à la dose de 25 centigr. à 50 centigr., puis 1 gram. si on n'observe pas d'accidents, dissous dans 1 litre d'infusion de houblon.

Résumé. A ne considérer que sur l'homme l'action des chlorure, bromure et iodure de potassium donnés à petite dose, on pourrait penser que le chlorure est moins actif que le bromure et l'iodure; l'expérience prouve que c'est le contraire qui est vrai.

De petits poissons plongés séparément dans des dissolutions contenant 1 gram., pour 1000 d'eau, d'iodure, de bromure et de chlorure de potassium, périssent après dix-sept heures dans la dissolution de chlorure, trente-cinq heures dans la dissolution de bromure et vivent plus de huit jours dans la dissolution d'iodure.

Nous avons plongé séparément des grenouilles dans des dissolutions contenant 1 pour 100 de chlorure, de bromure et d'iodure de potassium; elles sont mortes au bout de six heures dans la première dissolution, dix heures dans la seconde, et quarante-huit heures dans la troisième.

Une poule, qui avait ingéré 5 gram de bromure de potassium, est morte en moins de deux heures. Une poule d'égale force, qui avait pris la même quantité d'iodure, résista vingt-deux heures.

Un lapin, auquel nous avons fait avaler 10 gram. de bromure de potassium, est mort dans dix minutes. Deux lapins, auxquels nous avons fait ava-

ler, à l'un 5 gram. de bromure de potassium, et à l'autre 5 gram. de chlorure, ont vomi et ont eu des déjections alvines liquides, et se sont rétablis. Un autre lapin, auquel on a injecté par l'œsophage 10 gram. de bromure de potassium, a eu des selles liquides et il est mort au bout de dix-huit heures. Un autre lapin, auquel on a lié l'œsophage, en a supporté 5 gram. sans mourir, mais il a été très souffrant pendant deux jours. Les selles étaient liquides.

Le bromure de potassium injecté dans les veines des lapins les tue immédiatement à la dose de 1 gram., et au bout de trente secondes, à la dose de 50 centigr.

Un chien, auquel on a fait prendre avec sa nourriture, 10 gram. de chlorure de potassium, a été vivement incommodé, l'action du bromure a été moins apparente et celle de l'iodure a la même dose nulle.

20 gram. de chlorure de potassium, injectés par l'œsophage d'un chien, l'ont tué au bout de quinze minutes. Un autre chien, qui avait reçu 20 gram d'iodure, a résisté trente-six heures. Injecté dans les veines d'un chien à la dose de 50 centigr., le chlorure de potassium l'a rendu malade toute une journée; le bromure à la même dose l'a encore vivement affecté; avec l'iodure à la même dose l'influence toxique est beaucoup moins apparente.

Un chien dans les veines duquel on a injecté 85 centigr. de chlorure de potassium est mort en moins d'une minute. Un autre chien, dans les

veines duquel on a injecté 90 centigr. de bromure de potassium, est mort aussi dans la minute qui a suivi l'opération.

Un autre chien dans les veines duquel on a injecté 1 gram. d'iodure de potassium, a succombé deux minutes après l'injection.

Injecté dans les veines d'un chien à la dose de 2 gram., le chlorure de potassium, le foudroie; avec l'iodure à la même dose, l'animal résiste une minute.

Dans toutes nos expériences lorsque les chlorure, iodure, bromure de potassium, ont été introduits dans le torrent circulatoire à dose suffisante pour tuer, toujours le sang a été coagulé. Le fait le plus général qui ressort de toutes nos expériences, c'est qu'introduit dans le torrent circulatoire à poids égaux, le chlorure de potassium tue plus promptement et plus sûrement que l'iodure et le bromure. Ce fait, en faveur duquel toutes nos expériences témoignent, est en contradiction avec les observations cliniques recueillies après l'administration de ces sels, à l'homme malade.

Voici l'explication de ces différences :

Si on mêle du suc gastrique avec du chlorure, du bromure et de l'iodure de potassium, rien d'apparent avec le premier sel; avec le bromure, sous l'influence de l'acide du suc gastrique, du brome est mis à nu; et de l'iode avec l'iodure.

L'iodure, le bromure, le chlorure de potassium sont-ils introduits à dose élevée dans l'appareil circulatoire, ils agissent uniquement comme sels

potassiques, et plus la combinaison contient de potassium, plus l'action toxique est énergique.

Ces substances sont-elles introduites à dose altérante dans l'appareil digestif; avec le chlorure on n'observe rien; avec le bromure et l'iodure l'action est manifeste, du brome et de l'iode sont mis à nu, et ces composés n'agissent plus comme combinaisons potassiques, mais comme combinaisons bromiques ou iodiques. On explique ainsi facilement les effets physiologiques capricieux des iodures et bromures alcalins, administrés à doses altérantes.

Il est une loi physiologique qui ressort non seulement des expériences consignées dans ce mémoire, mais encore des faits très nombreux rapportés par l'un de nous dans son travail sur l'action des poisons sur les plantes et sur les animaux qui vivent dans l'eau. Cette loi peut s'énoncer ainsi : L'énergie de l'action physiologique des sels solubles d'un même métal, pour des quantités pondérables égales, est en raison inverse du poids de l'équivalent du corps électronégatif combiné avec ce métal, quand les propriétés physiologiques de ce principe électronégatif sont latentes dans ces combinaisons, et quand les conditions de solubilité restent les mêmes.

Iodure de potassium contre le rhumatisme.
(Herpin).

Faut-il dire, avec M. E. Bouyer, que l'iodure de potassium est un moyen aussi puissant pour

la guérison du rhumatisme que le mercure pour celle de la syphilis, que le quinquina pour celle des fièvres intermittentes? Nous ne le pensons pas, car les expérimentations ne sont pas encore assez nombreuses ni assez concluantes pour se prononcer d'une manière définitive. Nous ne saurions non plus considérer cet agent comme indifférent; mais il nous paraît que, si l'on en excepte les circonstances dans lesquelles des états spécifiques, tels que les scrofules, la syphilis, viennent compliquer l'affection rhumatismale, l'iodure de potassium, lorsqu'il est administré à la dose de 8 à 12 décigrammes par jour, peut rentrer parmi les moyens qui se rapportent à l'application des méthodes naturelles du traitement, car il semble provoquer la transpiration.

Sur le mode d'action de l'iodure de potassium et du bromure de sodium (Scharlau de Stettin).

L'auteur, par des expériences diverses, a confirmé ce fait, que l'iodure de potassium, porté dans les voies digestives, est absorbé d'abord, puis éliminé en entier par la sécrétion urinaire, après avoir toutefois produit les effets physiologiques dans le but desquels on l'a administré.

Des effets semblables ont été obtenus par lui en substituant le bromure de sodium à l'iodure de potassium.

M. Scharlau, partant de cette particularité, conclut que ces sels ne peuvent être considérés, malgré leur efficacité actuellement bien constatée contre les accidents syphilitiques tertiaires,

comme s'unissant à la matière organique, puisqu'il est vrai qu'ils sont rejetés en totalité de l'économie. Mais on sait aujourd'hui que certains corps peuvent, sans être eux-mêmes décomposés, donner lieu aux décompositions les plus remarquables (procédé de décomposition que l'on désigne par l'épithète de *katalytique*) : ainsi, par exemple, le ferment qui dispose le sucre à se transformer en alcool et en acide carbonique, etc.

M. Scharlau pense qu'il en est de même de l'iodure de potassium et du bromure de sodium, et que ces deux corps disposent le sang à se débarrasser des principes morbifiques qu'il contient.

Traitement de l'hydrocéphale (Montelle et Evanson).

Iodure de potassium	8 décig.
Iode	2 décigr.
Eau distillée	32 gram.

Faites dissoudre et administrez par cuillerées à café toutes les quatre heures. En même temps on pratiquera sur la tête des frictions avec le deutoiodure de mercure.

Solution iodurée pour injection (Guibourt).

Iode	5 gram.
Iodure de potassium	5 gram.
Alcool à 90° C.	50 gram.
Eau distillée	100 gram.

Triturez dans un mortier l'iode, l'iodure de

potassium et un peu d'eau. Ajoutez l'alcool et ensuite le restant de l'eau.

M. Guibourt a proposé cette solution pour remplacer le mélange de teintures d'iode et d'eau que M. Velpeau emploie avec tant de succès dans le traitement chirurgical des hydropisies. (Voyez *Annuaire*, 1844, page 133.)

Teinture d'iode contre les inflammations des os (Sicherer).

Dans les cas d'inflammation avec gonflement des os, on a employé avec un succès étonnant, après avoir pratiqué les incisions indiquées, la teinture d'iode en friction deux fois par jour, jusqu'à ce que l'épiderme prenne une couleur brun foncé. Chaque fois, avant de renouveler la friction, on détache la croûte épidermique formée en la frottant légèrement avec les doigts.

Brome et bromure; leur emploi contre les scrofules (Glover).

Dans les expériences de M. Glover, le bromure potassique n'a pas paru agir aussi énergiquement que l'iodure de potassium. Les bromures de zinc et de fer lui ont paru agir en déprimant l'irritabilité du cœur et des vaisseaux. Le bromure de mercure lui a semblé offrir une grande ressemblance avec le chlorure du même métal, dans l'une comme dans l'autre des deux combinaisons connues. Le cyanure de brome lui a paru exercer deux actions distinctes, l'une sur la moelle épinière (peut-être sur le grand sympathique), et

semblable à celle de l'acide prussique ; l'autre irritante, locale.

M. Glover a prescrit avec succès, contre l'eczéma invétéré, l'emploi topique d'un soluté aqueux de brome ; le soluté était assez fort pour produire des douleurs. Il en a obtenu aussi d'excellents effets dans des cas de charbon et d'ulcères invétérés des pieds. C'est surtout chez un jeune sujet affecté d'ulcérations strumeuses, contre lesquelles on avait vainement essayé les toniques et l'iode, tant à l'intérieur qu à l'extérieur, que le soluté de brome (quarante gouttes pour un litre d'eau) a été heureusement mis en usage sous forme de fomentations répétées trois fois par jour avec association de bromure de potassium à l'intérieur.

Accidents déterminés par l'iode (Cullerier).

M. Cullerier fait connaître des faits d'atrophie complète ou d'altération passagère des testicules ou des mamelles sous l'influence de l'iode administré pour combattre des blennorrhagies chroniques, des orchites ou des engorgements de l'utérus. Il cite aussi des observations prises sur des nourrices, chez lesquelles on vit la sécrétion du lait gravement compromise pendant l'usage de ce médicament. Il fait ressortir la différence d'action de l'iode dans les affections locales sans altération de la constitution, ou bien quand il est donné lorsque toute l'économie est sous le coup d'un état morbide général, scrofules ou syphilis; il cherche à prouver que dans le premier cas

l'action atrophique est bien plus sensible, tandis que dans le second elle est, au contraire, excessivement rare.

Préparation extemporanée de l'iodure de fer (Calloud).

M. Calloud prépare l'iodure de fer en mélangeant l'iodure de potassium, et le sulfate de fer. Cette méthode est convenable et donne de bons résultats.

Pilules au proto-iodure de fer.

Sulfate de fer cristallisé	1 gram.	60 centigr.
Iodure de potassium	2 gram.	10 centigr.
Gomme adragante	»	30 centigr.
Sucre	1 gram.	
Sirop et poudre de guimauve	q. s.	

pour 36 pilules. — Chaque pilule contient 52 milligr. d'iodure de fer sec ou 71 milligr. d'iodure hydraté et 26 milligr. sulfate de potasse.

Le sulfate de fer en petits cristaux incolores est d'abord réduit en poudre très fine dans un mortier en fer, puis l'iodure de potassium, et on triture le mélange pour faciliter la réaction des deux sels; on ajoute la gomme, le sucre, le sirop et au besoin la poudre de guimauve.

On obtient une masse d'une bonne conservation en remplaçant la gomme et le sirop par 2 grammes de mie de pain.

L'eau du pain liquéfiant singulièrement le sel et le sucre, on ajoute de la poudre de guimauve pour donner à la masse la consistance nécessaire.

Le gluten et l'amidon soluble du pain forment un vernis, qui, en durcissant, circonscrit l'action de l'air à la surface seule de chaque pilule.

Ces pilules sont roulées dans le lycopode et placés dans un lieu très sec.

La formule précédente peut servir d'exemple pour obtenir les diverses préparations magistrales de proto-iodure de fer.

Huile de foie de morue, son utilité (Daveri).

Depuis 1839, M. Daveri avait successivement employé à l'hôpital de Saint-Orsola contre les scrofules, le muriate de baryte; les préparations de feuilles de noyer et celle d'iode. Les feuilles de noyer ne lui procurèrent aucune guérison, et les deux autres agents, quoique plus avantageux, laissaient encore beaucoup à désirer, lorsqu'il commença en mai 1845 à donner l'huile de foie de morue.

Vingt-neuf malades affectés de scrofules ont été depuis lors soumis à ce traitement; sur ce nombre, seize ont été guéris, onze offrent une amélioration notable, un est demeuré dans un état stationnaire et un dernier a succombé aux progrès d'une phthisie pulmonaire. Parmi ces sujets, quatorze étaient affectés de tumeurs blanches, les autres présentaient des engorgements glandulaires, des ophthalmies scrofuleuses, des éruptions de même nature. La dose du remède a été en général de 30 à 45 grammes à prendre dans les vingt-quatre heures.

Pilules de chlorure de barium (Walsh).

Chlorure de barium		1 gram.
Mucilage de gomme adragante		
et poudre de guimauve	aa	q. s.

F. s. a. 200 pilules. En prendre trois par jour, et successivement davantage, six, dix, douze, vingt, mais à plusieurs reprises. Walsh recommande d'administrer ces pilules après le repas, de manière à protéger l'estomac contre une action trop prompte et trop énergique. Avec ces précautions, l'emploi du muriate de baryte lui a paru toujours sans inconvénient. Voici en outre les avantages qu'il en a retirés dans sept cas, dont il rapporte avec soin toutes les particularités. Dans le premier une diarrhée colliquative a été supprimée, les sueurs se sont arrêtées et l'appétit s'est rétabli. Dans le second, même résultat à peu près. Dans le troisième, des suppurations abondantes diminuent et deviennent de meilleure nature ; les sueurs se suppriment. Dans les autres cas relatifs à des ophthalmies, la photophobie est promptement calmée, et l'inflammation même aiguë ne tarde pas à diminuer.

L'emploi du muriate de baryte contre les maladies scrofuleuses remonte déjà loin ; c'est en 1784, que le docteur Adais Cranfort, ayant remarqué le goût amer de cette substance, sa très grande solubilité et l'agréable sensation de chaleur qu'elle produit dans l'estomac, quand on ne la donne qu'à petites doses, fut conduit à lui attribuer des propriétés antiscrofuleuses. Il pu-

blia en 1787 les résultats de ses expériences. Cinq années plus tard, ce médicament ayant produit entre les mains d'Hufeland des résultats encore plus avantageux, son usage se répandit bientôt en Europe, et particulièrement en France, où il fut introduit par le docteur Fournier. Cranfort et Hufeland ont conseillé d'allier l'hydrochlorate de baryte à l'hydrochlorate de fer, et le dernier le combinait souvent dans certaines maladies de la peau à la ciguë et au vin émétique.

SUBSTITUTIFS.

Sels d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb.

Pommade contre les épanchements articulaires (Biéchy).

Nitrate d'argent	4 gram.
Eau distillée	s. q.

pour dissoudre le sel.

Axonge	30 gram.

L'auteur recommande expressément d'opérer la dissolution du sel argentique dans l'eau avant de l'incorporer à l'axonge, dissolution dont le résultat est d'empêcher l'action rubéfiante, cautérisante même de la pommade sur la peau, et la production des vésicules qui ne manqueraient pas d'apparaître sans cette précaution.

Cette pommade, sauf la recommandation de faire dissoudre le sel d'argent dans l'eau, est celle de M. Jobert dont j'ai parlé dans mes Annuaires

précédents. Cette méthode de traitement de l'hydrarthrose, comme celle par l'émétique, réussit quelquefois, mais elle échoue souvent aussi.

Collyre révulsif (Pieste).

Eau de rivière bouillante 500 gram.
dans un pot de terre neuf et qui ne sert qu'à cet usage; on y verse, lors de l'ébullition,

Sulfate de zinc en poudre 1 gram.
Oxyde de cuivre en poudre 1 gram.
Camphre en poudre 1 gram.

Après y avoir jeté les poudres ci-dessus, on retire de dessus le feu, on recouvre avec soin, on laisse refroidir.

On conserve dans un flacon bien bouché; pour l'usage, on agite toujours avant de s'en servir.

On en met quelques gouttes matin et soir dans l'œil; on laisse pleurer l'organe sans l'essuyer.

Acétate de zinc comme contre-poison des sulfures alcalins.

M. Larroque a employé avec succès l'acétate de zinc pour combattre l'empoisonnement par les sulfures alcalins. Mais je préfère le sulfate de fer dont je parlerai dans ma notice sur les principaux contre-poisons.

Empoisonnement par l'acétate de plomb, administré à petites doses fréquemment répétées (Letheby).

Un enfant de six ans était atteint de coqueluche. Sa mère, ayant entendu vanter les effets

merveilleux d'une mixture vendue par un maître d'école, en alla chercher une bouteille et en donna à l'enfant une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

Cette mixture était composée de 50 cent. de sel de Saturne dissous dans 180 grammes d'eau; de sorte que l'enfant prit pendant neuf semaines 1 centigramme d'acétate de plomb deux ou trois fois par jour. L'état du petit malade ayant empiré, on appela un médecin, qui reconnut aussitôt les symptômes d'un empoisonnement saturnin, qu'il attribua à la mixture, dont il fit cesser l'usage. L'enfant étant mort deux jours après, le coroner ordonna une enquête.

L'autopsie fut faite, et on constata, par l'analyse chimique, la présence d'une grande quantité de plomb dans le cerveau, dans le foie, dans les intestins.

Pommade de la Ve Farinier.

Beurre très frais	60 gram.
Minium	1 gram.
Acétate de plomb cristallisé	3 gram.

F. s. a.

Note de M. le professeur Gerdy sur l'emploi de cette pommade.

La pommade de la Ve Farinier, de Bordeaux, convient surtout dans les conjonctivites et les kératites chroniques, dans les inflammations des follicules palpébraux, dans les kératites ulcérées chroniques, dans les taies. Néanmoins on la

voit quelquefois réussir dans les diverses inflammations à l'état aigu, et son emploi, comme celui de tous les topiques oculaires, doit être subordonné aux résultats qu'on obtiendra dans chaque cas particulier de l'essai qu'on en fera. Il suit de là que, lorsque ce moyen mis en usage augmente continuellement le mal au bout de huit ou dix jours de son usage, loin de le diminuer, il est plus prudent de l'abandonner que de persévérer, et surtout de s'opiniâtrer à en continuer l'emploi.

Emplâtre agglutinatif exempt de plomb (Petten Kofer).

Savon calcaire	200 gram.
Térébenthine cuite	100 gram.
Suif	25 gram.

On fait bouillir le mélange avec autant d'eau jusqu'à ce que la masse entre en fusion bien homogène, puis on la malaxe avec de l'eau froide à la manière ordinaire. S'il y avait encore dans cette masse des morceaux de savon calcaire non dissous; il suffirait de la passer à travers une étoffe de laine. Le savon calcaire ne fond pas seul dans l'eau bouillante; il ne fait que s'y ramollir, mais sa fusion est facile et complète avec la térébenthine cuite.

Quant à la préparation du savon calcaire, on peut suivre deux procédés; ou bien on saponifie directement de l'huile d'olive avec l'hydrate de chaux suspendu dans l'eau, et il y a alors formation de margarate et d'oléate de chaux et séparation de glycérine; ou bien on décompose

une dissolution d'un savon alcalin d'huile dans de l'eau par un sel calcaire soluble.

Les accidents déterminés par l'emploi des emplâtres à base de plomb sont extrêmement rares; pour mon compte, je les vois employer tous les jours sur la plus grande échelle depuis vingt ans, et je n'ai jamais vu d'empoisonnements plombiques résultant de cet usage; en voici cependant un exemple. M. Tauffheb, de Bars, a rapporté l'histoire d'une colique de plomb déterminée par l'usage de bandelettes de diachylon gommé appliquées dans le but de combattre un vaste ulcère qui s'étendait presque à toute la jambe. Le malade avait consommé, dans l'espace de onze semaines, 14 mètres carrés de sparadrap avant d'avoir éprouvé les atteintes de la colique saturnine. Chaque mètre contenait exactement 19 grammes d'oxyde de plomb, de manière que la quantité totale d'oxyde employé avant l'invasion de la colique saturnine correspondait à 266 grammes; mais la moitié seulement du sparadrap employé avait été réellement en contact avec la surface dénudée, l'autre moitié avait dépassé les bords de l'ulcère. Après la guérison de cette première colique, le malade appliqua de nouveau le sparadrap pendant quinze jours environ. Au bout de ce temps, une seconde attaque de colique survint, mais cette fois elle fut accompagnée de paralysie saturnine.

Appareil de Scott (Boileau).

1° Camphre pulvérisé

Pommade napolitaine double
Cérat de savon aa 15.

Mêlez f. s. a. à froid, onguent.

2° Des bandelettes agglutinatives de diachylum, larges de 3 à 4 centimètres, assez longues pour faire un tour et demi du membre.

3° Emplâtre de plomb 3 parties.
Savon 1 *id.*

Mêlez f. s. a. emplâtre peu étendu sur une peau blanche.

4° Une ou plusieurs bandes.

5° Un soluté épaissi d'amidon.

Mode d'application : 1° Laver la partie avec de l'eau de savon chaude ;

2° Frictionner avec eau-de-vie camphrée jusqu'à excitation légère de la peau ;

3° Charger de l'onguent (n° 1) des bandes de linge souple de la longueur égale à une circonférence et demie du membre et larges de 4 centimètres : on en recouvre la partie malade, depuis quatre travers de doigt au-dessous jusqu'à quatre travers de doigt au-dessus, en suivant le procédé de Scultet, avec cette différence que l'on applique le plein de la bande tantôt en dessus, tantôt en dessous. L'on s'inspire d'ailleurs du besoin de bien recouvrir les parties sans laisser le moindre jour, sauf le cas où il y a des ulcérations ou trajets fistuleux.

4° Agir de même à l'aide des bandelettes de diachylum.

5° Recouvrir le tout avec l'emplâtre de plomb.

et savon, en disposant les pièces de cet emplâtre selon la longueur du membre, de manière à entourer exactement l'articulation.

6° Terminer par le bandage roulé et amidonné, en commençant par l'extrémité du membre, en comprimant régulièrement.

Tel est l'ensemble des moyens employés dans le procédé de Scott, pour le traitement des tumeurs blanches.

Electuaire dentifrice de myrrhe (Ph. sued.).

Myrrhe, sandragon, cachou pulvérisés	aa	3 gram.
Savon blanc		8 gram.
triturer avec s. q. d'eau-de-vie pour faire une masse bien homogène, ajouter ensuite poudre de girofle		8 gram.
Miel dépuré		32 gram.

TÆNIAFUGES, PARASITICIDES.

Cousso.

Cousso, (Cusso, Kousso), ce sont les fleurs du *Brayera anthelmintica* de Kunth, de la famille des rosacées ou *Bankisa abyssinica* de Bruce, ou *Hagenia* de Lamarck.

J'ai parlé dans mon Annuaire de 1841, d'après M. Aubert-Roche, de son efficacité contre le tænia. Ce médecin a écrit à l'Académie que M. Rochet d'Héricourt en avait rapporté d'Abyssinie une assez grande quantité; il est donc opportun de

faire connaître les résultats obtenus par l'emploi de cette substance dans le service de M. Chomel et de M. Sandras.

Emploi du Kousso contre le tænia (Sandras).

M. Sandras, qui a plusieurs fois expérimenté ce moyen, s'est conformé avec soin aux recommandations de M. Rochet d'Héricourt. Les malades, une fois la présence du tænia bien constatée, ont été mis à la diète de la veille du jour destiné à l'administration du Kousso. Le lendemain matin, on a versé sur 20 grammes de cette fleur grossièrement pulvérisée, 250 grammes d'eau tiède; on a laissé infuser pendant un quart d'heure, et le malade a avalé tout le mélange sans rien laisser.

Quand le malade a surmonté le dégoût que lui cause cette boisson épaisse, et s'est rincé la bouche, il n'a plus qu'à attendre l'effet du médicament. Au bout d'une heure à peu près, il va sans colique à la garde-robe, rend les matières qui se trouvaient à l'avance dans les intestins; puis, l'évacuation alvine se répète plusieurs fois, et à la fin le Kousso est rendu sans autre matière. Les premières selles contiennent ordinairement des débris du tænia; c'est vers la troisième ou quatrième que le ver est expulsé en entier.

Tout cela se passe presque sans colique, sans douleur, sans fatigue, sans fièvre, et le malade est au bout de 5 ou 6 heures, assez bien guéri pour demander et prendre avec sécurité des aliments.

C'est ainsi que les choses se sont montrées, dans tous les cas où M. Sandras a essayé ce moyen.

Une fois seulement le malade a vomis le Kousso par dégoût; une autre fois les coliques ont été assez vives. Dans tous les autres cas, le médicament a été bien gardé et a produit son effet : tantôt le ver a été rendu avec son col et sa tête, et tantôt des portions très considérables ont été rejctées sans qu'il ait été possible dc s'assurer que l'cntozoaire tout entier avait été éliminé.

Dans tous les cas d'ailleurs, qu'il ait vu ou non le ver entier, M. Sandras n'a pas encore observé une seule récidive.

Il n'est pas nécessaire, pour quc le Kousso montre son efficacité, que le malade ait rendu immédiatement des débris du tænia avant le traitement; mais il importe que le médecin se soit bien assuré par lui-même que le tænia existe. Certaines personnes ont une telle propension à se croire tourmentées par cet entozoaire, qu'il faut là-dessus se tenir en garde. Ce scrait compromettre un bon moyen que de le donner sans avoir acquis la certitude qu'il y a lieu de l'appliquer.

Observations recueillies dans le service de M. Chomel (Paul Blondeau).

Le kousso a été administré deux fois à l'Hôtel-Dieu dans le service de M. Chomel. La première fois, le malade était un homme de trente-cinq ans, d'une constitution assez développée, qui affirmait avoir rendu une portion de tænia, après avoir mangé de la salade.

Au moment de son entrée à l'hôpital, il sc plaignait d'une céphalalgie peu intense, qui ne

sembla pas un obstacle à l'administration du médicament.

Le *kousso* fut donné *en poudre* à la dose de 15 *grammes* et *délayé* seulement dans *trois verres d'eau*. Il ne fut pris qu'avec une répugnance marquée, et fut presque immédiatement rejeté, peut-être en totalité, par le vomissement. Le malade trouvait à ce médicament une âcreté extrême.

Aucun résultat ne suivit son administration, et le surlendemain on essaya l'*écorce fraîche de racine de grenadier*, à la dose de 60 *grammes en décoction concentrée*.

L'effet fut nul; des accidents graves de céphalalgie, qui firent craindre une affection cérébrale, ne permirent pas de tenter une nouvelle épreuve. D'ailleurs l'existence du tænia n'avait été admise que sur le dire du malade lui-même.

La seconde fois, le malade était un homme de vingt-six ans, d'une constitution médiocrement développée, qui, depuis plusieurs années éprouvait vers la région épigastrique des picotements douloureux, intenses, surtout vers le soir, et pendant la nuit. Ces souffrances, nulles l'été, reparaissaient au commencement de chaque hiver.

Depuis deux mois seulement il avait rendu des fragments aplatis, annelés, d'un blanc grisâtre, et appartenant évidemment à un bothryocéphale.

Le malade avait remarqué que l'usage du cresson rendait plus abondante l'expulsion de ces fragments.

Le 4 décembre, ce malade vint à l'Hôtel-Dieu

pour être traité par l'emploi du kousso. — 15 *grammes de kousso en poudre* furent mis à *infuser dans* 400 *grammes d'eau depuis la veille au soir.*

Le lendemain matin, vers huit heures et demie, le malade prit par verres, à un quart d'heure d'intervalle, ces 400 *grammes d'infusion froide* dans laquelle on avait *délayé les* 15 *grammes de poudre de kousso*, qui avait infusé. Il prit ce médicament sans répugnance et ne lui trouva pas de saveur désagréable; vers dix heures moins un quart, il commença à rendre des fragments, dont quelques uns avaient plus de 1 décimètre de longueur, et un surtout atteignait 3 décimètres. Ces fragments étaient aplatis, annelés, larges de environ 1 centimètre, d'un blanc grisâtre. D'autres fragments formés par des anneaux fort étroits furent expulsés, mais ils ne paraissaient pas être près de l'extrémité où se trouve la tête de l'animal.

Depuis onze heures et demie jusqu'au soir, la diarrhée, qui s'était manifestée sous l'influence du médicament, persista avec abondance, sans amener de nouvelles portions de ver.

Le lendemain le malade apporta quelques fragments plus étroits encore que ceux qu'il avait déjà rendus.

Le 6 décembre une personne qui le soignait apporta à l'hôpital une portion presque filiforme et quelques autres fragments étroits que le malade, nous dit cette personne, avait recueillis dans ses garde-robes.

Ces fragments, examinés avec soin, furent reconnus pour être l'extrémité céphalique du bothryocéphale, décrit par M. Richard comme étant le bothryocephalus latus de Bremser, ou Tænia lata de Rudolphi.

Écorce de grenadier contre le tænia (Mérat).

Le cousso d'Abyssinie ne doit pas nous faire oublier le grenadier que nous avons chez nous. Convaincu que les remarques d'un inventeur qui a souvent employé une méthode en thérapeutique, ont une grande portée pratique, je ne puis résister au plaisir de consigner quelques lignes sur l'écorce de racine de grenadier, que j'extrais du *septième volume* ou *Supplément* du Dictionnaire universel de Matière médicale, de M. Mérat, que M. J.-B. Baillière vient de mettre en vente.

«Le grenadier *ne manque jamais* de faire rendre *tout le ver* si on prend le remède convenablement, c'est-à-dire si on se sert d'écorce de la racine fraîche, et qu'on administre la décoction de 64 grammes dans un litre d'eau, réduite d'un tiers, le jour ou le lendemain d'un jour où on a rendu des anneaux de tænia, en trois fois, à une demi-heure de distance, et si cette boisson n'a pas été vomie. Si ces conditions ne sont pas remplies, on peut ne pas rendre le ver; mais nous sommes encore à voir, depuis vingt-deux ans, un cas d'insuccès si elles ont été fidèlement remplies. Les médecins qui veulent ajouter au traitement quelque chose de leur façon, ou qui ne l'obser-

vent pas complétement, ne réussissent pas toujours, mais c'est leur faute et non celle du remède. »

Faut-il rappeler encore quelques tæniafuges dont les journaux ont retenti cette année, l'étain, les semences de courge? disons avant que nous préférons toujours l'écorce de racine de grenadier.

Étain contre le tænia (Pirondi).

D'après M. S. Pirondi, la limaille d'étain est, parmi les tæniafuges connus, l'un des meilleurs et sans contredit le plus inoffensif de tous, par rapport à l'économie animale. Alston l'administrait granulé; Bioch le voulait au contraire limé grossièrement; Mead le préférait réduit en poudre très fine; c'est aussi sous cette forme que M. Pirondi le prescrit, après avoir recommandé de s'assurer de sa pureté, car on sait que l'étain contient souvent un peu de plomb et une faible quantité d'arsenic. Il le fait prendre à la dose de 6, 12, 15 ou 20 grammes par jour, en plusieurs doses, et en continuant pendant plusieurs jours.

Semence de courge contre le tænia (Brunet).

Semence de courge pilée	45 gram.
Sucre	45 gram.

Pilez et donnez-en une dose le matin.

Après diverses doses de cette pâte, le malade apporta un tænia complet.

Un second malade, porteur du même parasite, prend le même remède, et obtient un résultat semblable.

Pommade antipsorique (Van der Auwiermulin).

Onguent citrin	155 gram.
Huile d'olives	93 gram.
Poudre d'acétate de plomb cristallisé	18 gram.
Poudre de sulfate de zinc	12 gram.

On fait fondre l'onguent citrin et l'huile d'olives à une douce chaleur, et on y ajoute les sels préalablement réduits séparément en poudre impalpable.

Sur un nouveau moyen d'envelopper les pilules (Dorvault).

Les pilules faites, on les met dans une boîte sphérique pareille à celle à argenter; on laisse tomber dessus une goutte ou deux, ou mieux quantité suffisante de sirop simple pour les humecter légèrement; on imprime à la boîte un mouvement circulaire, de manière que les pilules se recouvrent de sirop uniformément; on ajoute par partie, et en agitant chaque fois, la poudre destinée à l'enrobage jusqu'à ce que les pilules n'en prennent plus. On sort les pilules de la boîte; on les laisse sécher un instant, et on les livre au malade. On obtiendrait des pilules dragéiformes plus parfaites en laissant bien sécher la première couche ou robe, puis procédant à l'enrobage comme la première fois. Cependant nous devons dire qu'il est impossible d'obtenir en petit ce glaçage que les confiseurs, opérant en grand, peuvent donner aux dragées.

La gomme seule, ou unie au sucre pour recouvrir les pilules, a l'inconvénient de former une couche semi-transparente, et par conséquent de laisser apercevoir le noyau médicamenteux, le plus souvent d'une couleur peu agréable. On y obvierait en associant à ces deux substances de l'amidon qui donne une couche d'un blanc mat, et qui a en outre l'avantage de s'opposer à l'hygrométricité du sucre. Il nous paraît donc convenable d'employer à l'enrobage des pilules un mélange à parties égales de gomme, de sucre et d'amidon, que l'on aromatisera à volonté.

DES SUCS ÉTHÉRÉS DES PLANTES ACTIVES, par M. Bouchardat.

Dans mon Annuaire de 1844 j'ai publié un article sur l'eau éthérée considérée, comme dissolvant et comme agent conservateur. Depuis ce temps, non seulement je conserve ainsi dans toute leur fraîcheur les pièces anatomiques les plus délicates, en recouvrant d'une couche d'éther l'eau dans laquelle elles plongent, mais encore je préserve de toute altération les liquides animaux les plus mobiles, en les recouvrant, au moment où je viens de les recueillir, d'une couche d'éther. Je puis réunir ainsi des échantillons variés et les soumettre ensuite à une analyse simultanée et comparative. Ce ne sont point les seules applications qu'a reçues l'idée que j'ai développée dans mon Annuaire de 1844; en prenant ce point de départ, M. Bosquet, pharmacien à Londres, a introduit dans la pratique

de la médecine anglaise une série de médicaments qu'il désigne sous le nom de *medicinal hydroids*.

Je vais revenir aujourd'hui sur les applications pharmaceutiques de l'éther, considéré comme agent conservateur. J'ai besoin de l'indulgence de la Société pour oser l'entretenir de ces détails pratiques ; mais j'ai l'espérance qu'ils seront favorablement accueillis si j'atteins le but que je me propose, de rendre plus facile et plus sûre l'administration de plusieurs médicaments importants.

L'extraction des principes actifs de la plupart des matières premières énergiques a diminué l'importance qu'on attachait avant ces découvertes aux différentes formes pharmaceutiques dont ces médicaments étaient la base ; cependant il est plusieurs substances dont on n'est point parvenu à extraire ou dont on extrait difficilement les principes actifs ; c'est pour ceux-là que les formes pharmaceutiques qui ont pour effet de les concentrer et de les conserver sans altération ont de l'importance. Le but que je viens d'indiquer est souvent atteint, soit dans la préparation des teintures alcooliques, soit dans la préparation des extraits. Indiquons rapidement les inconvénients principaux que présentent ces formes pharmaceutiques. Au premier aperçu, les teintures alcooliques paraissent des médicaments très recommandables. En effet, l'alcool dissout à merveille la plupart des principes actifs des végétaux, les résines, les huiles volatiles, les bases organiques, plusieurs principes neutres

actifs, et, d'un autre côté, les principes dissous par l'alcool s'y conservent, en général, sans altération. Ainsi, dans les teintures alcooliques, l'alcool joue le double rôle de dissolvant et de principe conservateur. On reproche aux teintures alcooliques d'introduire dans le médicament de l'alcool dont les propriétés peuvent contrarier celle du principe actif dissous. On a exagéré cet inconvénient; il est beaucoup moindre qu'il ne semble l'être au premier abord; mais en voici un sur lequel je vais insister, qui, selon moi, a beaucoup de gravité.

Il y a quelques années, on admettait, pour ainsi dire sans conteste, la préexistence des principes actifs dans les végétaux, lorsque les expériences de Robiquet, Fauré, Liebig et Vœhler, Bussy, etc., sur les amandes et la moutarde, sont venues démontrer que les principes actifs n'existaient pas dans ces semences, et qu'ils prenaient naissance sous l'influence de conditions dont on était loin de soupçonner l'importance. Ces découvertes n'ont pas reçu tout le développement qu'elles prendront un jour. En voici une preuve qui ressort de mes nombreuses expériences sur l'action des poisons sur les plantes. La plupart des principes immédiats qui ont une action puissante sur les animaux empoisonnent ordinairement les plantes, et celles qui les fournissent absolument comme les autres; il faut donc que ces principes y existent ou emprisonnés dans des cellules distinctes et circonscrites comme les huiles essentielles dans les écorces des fruits des hespéridées, ou

que ces principes actifs ne se forment que par des réactions analogues à celles qui donnent naissance aux huiles essentielles de moutarde, d'amandes amères, etc. Je vais citer quelques faits. Dans plusieurs bulbes, dans la scille, dans l'oignon, etc., tous les principes actifs ne préexistent pas ; ils s'y développent par la réaction des principes immédiats de ces bulbes les uns sur les autres. Dans la racine fraiche de valériane, l'huile essentielle manque également, comme je l'ai établi à l'article *Valériane* de la deuxième édition de mon ouvrage de matière médicale. On comprend sans peine que les teintures alcooliques sont des médicaments infidèles dans ces cas ; et l'alcool ne peut dissoudre un principe qui n'existe pas, et par sa présence il s'oppose à sa formation. C'est comme si l'on voulait extraire le principe actif des amandes amères par l'alcool. La teinture alcoolique d'amandes amères ne représenterait en aucune manière les propriétés cyaniques des préparations officinales d'amandes amères.

Les extraits présentent dans leur préparation un inconvénient principal ; c'est que pendant l'évaporation du véhicule d'extraction le principe actif subit souvent des altérations qu'on ne peut ni prévoir ni maîtriser. Cet effet est faible ou nul pour beaucoup d'extraits ; mais pour un certain nombre, et cela parmi les plus énergiques, il est d'une grande importance. Ainsi l'expérience nous a appris que le cnisin, la digitaline et beaucoup d'autres principes immédiats actifs s'alté-

raient lorsqu'on les faisait chauffer, soit dans l'eau, soit dans l'alcool, surtout en présence de la moindre trace d'alcali. On comprend par là comment les extraits de charbon bénit, de digitale, et je pourrais ajouter beaucoup d'autres exemples, sont des préparations infidèles.

Les sucs exprimés des végétaux herbacés représentent, en général, avec exactitude les propriétés des plantes énergiques; mais ces liquides sont très altérables, et quelques heures suffisent souvent pour en modifier la composition.

Le procédé que je propose aujourd'hui a pour but de s'opposer à cette prompte altération des sucs végétaux; il est parfaitement simple dans son exécution. Il suffit d'ajouter au suc assez d'éther pour qu'après l'agitation il soit surnagé d'une couche légère de ce liquide. Après vingt-quatre heures, on enlève avec une pipette la couche d'éther, on filtre pour séparer un dépôt qui s'est formé, on ajoute la couche d'éther précédemment enlevée, et l'on conserve dans des vases exactement clos pour empêcher l'évaporation de l'éther. Veut-on employer le suc, on retourne le flacon : la couche d'éther est renversée, et il ne s'écoule que du suc tenant en dissolution une petite quantité d'éther qui a servi à le préserver de toute altération.

Deux cas peuvent se présenter. Ou le principe actif de la plante restera en dissolution sans subir d'altération : c'est le cas le plus ordinaire, et qui nous offrira les applications les plus nettes; ou le principe actif se déposera du suc sous forme

de flocons ou de précipité pulvérulent, comme cela arrive au suc d'élatérium. Dans ce cas, la couche d'éther arrêtera l'altération du suc, et permettra d'attendre plusieurs jours pour que le dépôt se forme complétement; on décantera le liquide surnageant, on desséchera rapidement le dépôt ou on le traitera ultérieurement pour en extraire le principe actif. En opérant ainsi, on obtiendra un *élatérium* réellement actif, et qui sera beaucoup préférable à celui indiqué par le Codex français, dont les propriétés sont équivoques et incertaines.

Les sucs des plantes actives sursaturés d'éther se conservent indéfiniment sans altération et gardent toutes leurs propriétés physiologiques. J'ai préparé ainsi des sucs de belladonc, de stramonium, de digitale, représentant fidèlement les propriétés des plantes qui les ont fournis. J'ai obtenu aussi un suc de laurier-cerise en pilant les feuilles du *prunus lauro-cerasus* avec la moitié de leur poids d'eau. J'espère que ce suc éthéré sera plus fidèle dans ses effets que l'eau distillée de cette plante. Mais c'est surtout pour les sucs éthérés d'aconit (racines et feuilles), d'anémone, d'ellébore noir, de feuilles de ciguë, que j'espère obtenir un avantage marqué sur les préparations pharmaceutiques communément employées dont ces substances sont la base.

Je crois que ces sucs éthérés, ou d'autres solutions aqueuses de médicaments végétaux également conservées par l'éther, pourront être employés purs ou étendus, non seulement à

l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, soit sous forme de collyres, d'injections, de fomentations, etc. C'est à l'expérience clinique à prononcer. Cette publication anticipée a pour but d'appeler le concours des observateurs.

J'espère surtout que les sucs éthérés seront utiles aux pharmaciens et aux médecins des campagnes, qui pourront, à l'aide d'un mortier, d'éther et de flacons, préparer facilement des médicaments inaltérables avec des matières premières qu'ils peuvent recueillir facilement. Ce sont eux qui peuvent le mieux nous éclairer sur la valeur réelle et sur les avantages de ces préparations : aussi c'est surtout à eux que ce travail est adressé.

DIGESTION DES BOISSONS ALCOOLIQUES
ET DE LEUR RÔLE DANS LA NUTRITION,
Par MM. BOUCHARDAT et SANDRAS.

Dans les mémoires que nous avons successivement présentés à l'Académie (insérés dans les *Annuaires de thérapeutique* de M. Bouchardat pour 1843, 1845, et dans le supplément à l'*Annuaire* de 1846), nous avons traité de la digestion des corps gras, des sucres et des féculents, et nous avons cherché à apprécier le rôle de ces substances dans la nutrition; pour achever l'étude des aliments dits de la respiration, il nous reste à traiter des boissons alcooliques.

L'usage des boissons alcooliques est répandu sur une grande partie du globe; néanmoins on

est loin d'être convenablement éclairé sur le rôle de ces boissons dans la nutrition, et peu d'expériences ont été exécutées à ce point de vue.

Nous avons cherché à connaître avec précision les voies d'absorption des boissons alcooliques, les altérations qu'elles subissent dans l'économie; nous avons déterminé la quantité qui peut s'échapper de l'organisme sans altération.

1re *Expérience*. Un chien, affamé par l'abstinence, prit avec répugnance la moitié à peu près d'une soupe composée comme il suit :

Huile d'amandes douces,	50 gram.
Bouillon dégraissé,	1 demi-lit.
Pain,	50 gram.
Alcool à 85° c.	50 gram.

Deux heures après ce repas, ce chien fut tué par la section de la moelle allongée; il n'avait pas présenté les symptômes de l'ivresse, et il ne nous parut point incommodé par ce repas.

L'estomac contenait 51 grammes d'une bouillie demi-liquide ayant manifestement encore une odeur alcoolique.

L'intestin grêle renfermait une pâte muqueuse d'un blanc verdâtre, ayant à peine l'odeur de l'alcool.

Nous recueillîmes 12 grammes d'un chyle laiteux qui n'avait nullement l'odeur de l'alcool. Il fut mêlé avec quatre fois son poids d'eau et introduit dans un appareil distillatoire; on chauffa avec la plus grande précaution, et il ne passa

point une trace d'alcool. Nous isolâmes ensuite de ce chyle, au moyen de l'éther, de l'huile d'amandes douces non altérée.

2e *Expérience.* — Nous injectâmes dans l'estomac d'un chien mis à la diète depuis vingt-quatre heures le mélange suivant :

Alcool,	150 gram.
Huile d'amandes douces,	30 gram.
Gomme arabique,	2 gram.
Eau,	150 gram.

L'œsophage fut lié immédiatement; les phénomènes de l'ivresse ne tardèrent pas à se montrer au plus haut degré, et le chien fut tué au bout de deux heures par la section de la moelle allongée.

L'estomac et toutes les parties de l'intestin avaient une odeur d'alcool.

On recueillit le sang, le chyle et la bile (1).

Le chyle fut étendu de son poids d'eau, et le mélange distillé au bain-marie, au tiers. Le produit de la distillation n'avait aucune odeur d'alcool, il ne contenait aucune trace de ce liquide.

Le sang fut étendu de deux fois son poids d'eau; on chauffa au bain-marie, et on recueillit le liquide distillé, qui offrait une très légère odeur d'alcool; le sang n'en contenait cependant qu'une quantité infiniment petite qu'il nous fut impossible d'apprécier.

(1) Un corps gras fut introduit dans cette soupe, car on sait d'après nos précédentes recherches que c'est le seul moyen d'obtenir un chyle abondant.

Le sang coagulé fut jeté sur un filtre. Le liquide fut additionné de 1 gramme d'acide sulfurique; on distilla avec précaution : le liquide distillé n'avait pas l'odeur d'acide acétique, il n'en renfermait aucune trace.

3° *Expérience.* — La difficulté de faire prendre sans opération à des chiens des breuvages alcooliques, nous a engagé à choisir d'autres animaux.

Il en est peu qui conviennent mieux pour ces expériences que les oiseaux granivores, tels que les poules, les dindons, etc. Non seulement ils prennent sans répugnance une nourriture alcoolisée, mais ils en supportent encore une forte proportion sans être empoisonnés.

Nous fîmes avaler à une poule robuste, à trois reprises différentes, dans l'espace d'un quart d'heure, 20 grammes d'alcool étendu de son poids d'eau; peu d'instants après la prise dernière, notre poule chancela, puis tomba sur le flanc; sa crête changea de couleur, elle devint noirâtre; la respiration s'embarrassa de plus en plus : elle allait périr asphyxiée. Alors voulant recueillir son sang, nous lui enveloppâmes la tête et lui fîmes une saignée au cou. Le sang artériel était noir comme le sang veineux.

Ce sang fut immédiatement introduit dans une cornue après avoir été étendu de deux fois son poids d'eau distillée; on chauffa avec précaution au bain-marie, et il passa à la distillation un liquide ayant manifestement l'odeur de l'alcool. Mais la quantité en était si petite, que la liqueur distillée n'avait pas plus de légèreté que l'eau pure. Le

sang coagulé fut jeté sur un filtre lavé avec de l'eau distillée. Les liqueurs furent additionnées de 1 gramme d'acide sulfurique; on en distilla un quart avec la plus grande précaution : le liquide obtenu rougissait le papier de tournesol, il avait l'odeur d'acide acétique; mais la quantité d'acide était si petite qu'il ne fut pas possible de continuer les essais sur ce produit.

L'absorption du liquide alcoolique a été rapide dans le cas que nous venons de rapporter; en effet, tout l'appareil digestif fut lavé avec soin : les liqueurs réunies furent distillées, et la quantité d'alcool ne s'éléva pas à 5 grammes. Ce résultat nous prouve que, dans l'espace de vingt minutes, les trois quarts de l'alcool ingéré ont été absorbés.

On trouva, de même que dans les expériences suivantes, de l'alcool dans toute l'étendue du canal digestif; mais cela tient, à n'en pas douter, à l'excès de cette boisson alcoolique, à laquelle ces animaux ne sont pas habitués.

4° Dans l'expérience précédente, la dose de l'alcool administré en un quart d'heure avait été trop élevée, puisque l'asphyxie avait suivi cette administration, tout en conservant cette même quantité, 20 gr. d'alcool; nous l'avons administré à une poule robuste, en quatre reprises différentes, de dix minutes en dix minutes. Quelques minutes après la troisième administration, la démarche devint incertaine, mais la crête conserva sa couleur rosée; ce ne fut qu'à la quatrième prise que la crête prit la couleur brune

du sang veineux; mais l'asphyxie ne fit plus de progrès. Soixante minutes après la première administration, la poule commençait à se tenir sur ses pattes; elle fut tuée par l'ouverture de la carotide; le sang était d'une couleur plus foncée qu'à l'ordinaire. Il fut examiné comme précédemment; mais nous ne pûmes constater ni la présence de l'alcool, ni celle de l'acide acétique.

5° Deux canards affamés mangèrent à discrétion une soupe faite avec 60 gr. d'alcool, 140 d'eau et du pain. Ils ne laissèrent pas un quart du mélange; ils éprouvèrent tous les symptômes de l'ivresse; ils furent tués par l'ouverture de la carotide au moment où l'asphyxie était menaçante. Leur sang artériel avait une couleur foncée; étendu de deux fois son poids d'eau, il fut introduit dans un appareil distillatoire; on put recueillir un liquide où la présence de quelques traces d'alcool était manifeste par l'odeur. Ce mélange de sang et d'eau fut filtré après coagulation. On y ajouta 1 gr. d'acide sulfurique, on distilla au bain-marie, il passa un liquide ayant une très légère réaction acide et l'odeur de l'acide acétique.

6° Un vieux coq fut nourri pendant deux jours d'une soupe faite avec de l'eau contenant 1/4 d'alcool; il mangeait ce mélange avec avidité. Deux poules placées avec lui n'y touchèrent qu'avec répugnance; il fut pendant ces deux jours dans une ivresse continuelle. On pouvait à la couleur de sa crête s'apercevoir que bien souvent il était près d'être asphyxié; enfin le troisième

jour au matin il était sur le flanc. Si on le forçait à se lever, il trébuchait aussitôt. La couleur foncée de sa crête indiquait que l'asphyxie était menaçante : on ouvrit la carotide ; il s'en écoula un sang noir, qui fut mêlé avec deux fois son poids d'eau, introduit dans un appareil distillatoire chauffé au bain-marie ; on recueillit quelques grammes d'eau ayant manifestement encore l'odeur alcoolique. Le sang coagulé fut jeté sur un filtre, le liquide fut additionné de 1 gr. d'acide sulfurique, distillé au bain-marie. On recueillit un liquide rougissant très faiblement le tournesol, et ayant une faible odeur d'acide acétique. La petite quantité d'acide qui existait dans cette liqueur ne nous permit pas de faire des expériences précises pour lever toute incertitude. C'est pour atteindre ce but que nous avons exécuté l'expérience suivante.

7° Deux canards et deux poules à jeun prirent chacun par force à l'aide d'un entonnoir et à deux ou trois reprises, à un quart d'heure d'intervalle, un mélange de 10 gr. d'alcool et de 10 gr. d'eau. Les signes de l'ivresse ne tardèrent pas à se manifester ; quand l'ivresse fut bien prononcée, ces animaux furent tués par la section de la carotide, en évitant soigneusement de mêler au sang qu'on recueillait le suintement alcoolique qui s'écoulait de leurs becs. Ce sang, mélangé d'eau, fut distillé comme nous l'avons dit précédemment ; la présence de l'alcool fut encore bien manifeste par son odeur, mais la quantité en était trop petite pour que nous pussions avoir d'autres

preuves de sa présence; nous n'avons pu ici en faire l'analyse ni en constater les caractères.

Le sang coagulé fut filtré et additionné de 2 gram. d'acide sulfurique. On distilla au bain-marie la moitié du liquide; il rougissait faiblement la teinture de tournesol et avait une odeur bien manifeste d'acide acétique. On neutralisa l'acidité avec une très petite quantité de bicarbonate de potasse. La liqueur fut évaporée lentement au bain-marie dans une capsule de porcelaine; le produit de l'évaporation, quoique extrêmement faible, fut réuni et desséché; on constata qu'il était déliquescent. On versa une gouttelette d'acide sulfurique, et l'odeur d'acide acétique devint alors bien manifeste. La faible quantité du produit ne permit pas de pousser plus loin cette recherche.

Après avoir rapporté nos expériences sur les animaux, il nous reste à parler de celles que nous avons exécutées sur l'homme; elles sont de deux ordres : 1° nous avons cherché à préciser la quantité d'alcool qui peut s'échapper de l'économie sans subir d'altération; 2° nous avons analysé le sang après de nombreuses libations alcooliques.

1° Un homme adulte et habitué aux boissons alcooliques prit dans l'espace d'un quart d'heure 200 gram. d'alcool étendu de 400 gram. d'eau. Les gaz et les vapeurs provenant de ses expirations furent dirigés dans un appareil de Wolff, entouré d'un mélange réfrigérant. L'opération fut continuée pendant deux heures. Le liquide con-

densé contenait de l'alcool, mais en proportion insignifiante eu égard à la quantité d'alcool ingérée; les urines et les autres excrétions n'en renfermaient aucune trace.

2° Un homme adulte but à un repas un demi-litre de vin rouge contenant 10 p. 100 d'alcool. Pendant une heure les gaz et les vapeurs provenant de ses expirations furent dirigés dans un flacon refroidi, et le liquide obtenu ne contenait que des quantités insignifiantes d'alcool.

3° Un homme fut porté à l'Annexe en proie à des attaques épileptiformes continuellement renaissantes, qui l'avaient pris après trois jours d'orgie et d'ivresse non interrompues. Il venait de boire en grande quantité du punch fortement alcoolique. L'asphyxie était imminente, on fit immédiatement une saignée à la jugulaire. Une heure après, une nouvelle saignée fut encore pratiquée. On analysa séparément le produit de ces deux saignées.

Le sang fut délayé dans deux fois son poids d'eau. On l'introduisit dans un appareil distillateur, et on chauffa au bain-marie. Le sang recueilli en premier lieu donna un produit distillé ayant l'odeur de l'alcool; celui de la dernière saignée ne la possédait aucunement. Ces deux sangs furent jetés séparément sur deux filtres. Les liqueurs filtrées furent aussi additionnées séparément de 2 gram. d'acide sulfurique. On procéda pour les deux liquides à une distillation ménagée. On recueillit dans chaque opération la moitié du produit distillé; celui provenant de la première

saignée rougissait faiblement le tournesol et avait une très légère odeur d'acide acétique ; il contenait aussi de l'acide chlorhydrique provenant de la décomposition des chlorures du sang. Le liquide provenant de la seconde saignée rougissait aussi faiblement le papier de tournesol ; on y reconnut encore la présence de l'acide chlorhydrique, mais on ne put y constater par l'odeur celle de l'acide acétique. Les résidus des deux distillations qui étaient restés dans les cornues furent saturés séparément avec de la potasse, puis on y ajouta quelques gouttes du réactif de Frommeherz. On chauffa, et dans les deux résidus on constata la présence de quelques traces de glucose.

On voit d'après ces expériences avec quelle rapidité disparaît du sang non seulement l'alcool, mais encore le produit qui en dérive. Le glucose persiste plus longtemps dans le sang que les alcooliques.

En comparant et en réunissant les résultats des expériences que nous venons d'exposer, on peut se faire une idée nette sur les voies d'absorption des boissons alcooliques, sur les altérations qu'elles subissent dans l'économie animale et sur le rôle qu'elles jouent dans la nutrition.

Commençons par remarquer que pour les boissons alcooliques le premier temps de la digestion proprement dite, qui consiste dans une dissolution, manque, comme elle manque aussi dans la digestion des corps gras. Les boissons alcooliques ne subissent dans l'appareil digestif d'autres al-

térations que d'être étendues par le suc et le mucus gastrique, la salive et les autres liquides qui peuvent être versés dans l'appareil digestif.

L'absorption des boissons alcooliques s'effectue, comme M. Magendie l'avait déjà constaté (*Physiologie*, 2e édit., p. 187), par les orifices des veines. C'est particulièrement dans l'estomac que cette absorption a lieu, quand les boissons alcooliques sont données soit en grand excès, soit mélangées avec du sucre. Cette absorption peut se continuer dans tout le reste des intestins.

Les vaisseaux chylifères ne contribuent nullement à l'absorption des boissons alcooliques; après leur ingestion, le chyle peut être très abondamment recueilli si ces boissons ont été données avec des aliments gras; dans ce cas le chyle ne renferme aucune trace appréciable d'alcool.

Les boissons alcooliques introduites dans le torrent de la circulation, l'alcool n'est éliminé par aucun des appareils sécréteurs; une petite proportion est seulement évaporée par les poumons, et peut être recueillie avec les gaz et les vapeurs qui s'exhalent continuellement par cet organe.

Si l'alcool est introduit dans l'appareil circulatoire en quantité trop élevée, le sang artériel conserve la coloration propre au sang veineux, l'alcool peut déterminer tous les accidents de l'asphyxie.

L'alcool, sous l'influence de l'oxigène incessamment introduit dans l'économie par la res-

piration, peut être immédiatement converti en eau et en acide carbonique. Mais dans plusieurs de nos observations, nous avons obtenu un produit intermédiaire de sa combustion, de l'*acide acétique*.

L'alcool et les produits qui en dérivent disparaissent rapidement de l'économie; lorsqu'il est introduit simultanément avec du glucose ou de la dextrine, sa destruction est plus rapide que celle de ces derniers corps.

NOTICE
SUR LES
PRINCIPAUX CONTRE-POISONS
ET SUR LA THÉRAPEUTIQUE DES EMPOISONNEMENTS,

Par M. Bouchardat.

L'Hôtel-Dieu, par sa position centrale, est l'hôpital auquel le peuple de Paris et l'administration ont le plus souvent recours, lorsqu'un accident ou une maladie dangereuse rendent des secours rapides indispensables. Au nombre de ces cas urgents, on doit compter les empoisonnements. Mon attention a donc dû être souvent appelée sur ce sujet important; j'ai fait aussi sur les animaux de nombreuses expériences sur les contre-poisons; je crois donc être à même de pouvoir donner sur ce sujet d'utiles renseignements; pour cela je vais résumer dans cette notice des recherches qui sont ou inédites ou éparses, soit dans mon *Formulaire*, soit dans mes *Annuaires*, soit dans la *seconde édition*

de mon *Manuel de Matière médicale*, soit enfin dans les différentes publications de l'année. J'insère cet écrit dans mon *Annuaire* de 1847, parce que cet ouvrage est également entre les mains des médecins et des pharmaciens, et que je crois que pour ces derniers des notions exactes sur certaines parties de la thérapeutique sont aussi indispensables que pour le médecin; en effet, dans les cas menaçants qui demandent des soins immédiats, où la science la plus exacte est indispensable, on a souvent recours forcément au pharmacien, parce que le docteur est absent, et que le pharmacien est toujours chez lui. Il existe là une lacune considérable dans l'enseignement pharmaceutique, qui, pour le moment, ne peut être comblée que par des publications analogues à celles que je vais consigner ici.

Je divise en trois catégories les secours qui sont réclamés par une personne victime d'un empoisonnement. Le poison étant reconnu, la première indication à remplir est de l'évacuer. On emploie pour cela les émétiques, les émétocathartiques, les purgatifs et la sonde œsophagienne. La seconde indication, c'est d'administrer le contre-poison. La troisième indication, c'est de prodiguer à l'empoisonné les soins médicaux que réclame son état, et qui se divisent en soins généraux qui conviennent à tous les empoisonnements et en médications propres à chaque empoisonnement en particulier.

1° Pour évacuer le poison, on a le plus souvent recours au tartre stibié; on donne 5 centi-

grammes d'émétique dissous dans un demi-verre d'eau; on répète cette dose trois ou quatre fois, à quelques minutes d'intervalle; on fait boire beaucoup d'eau tiède, et il est souvent à propos de favoriser le vomissement par la titillation de la luette. Si on n'a pas d'émétique, on peut le remplacer par 20 centigrammes de sulfate de cuivre dissous dans deux cuillerées d'eau; on réitère cette dose; quelquefois ce vomitif est préférable, parce qu'il agit plus rapidement.

Quand le poison est insoluble, et qu'on peut penser avec raison qu'il a franchi l'estomac, et qu'il se trouve dans l'intestin grêle, on doit préférer alors un éméto-cathartique. On fait dissoudre 20 centigrammes de tartre stibié et 60 grammes de sulfate de soude ou de magnésie dans un litre d'eau, et on administre rapidement par verrées. On a conseillé encore assez souvent dans les empoisonnements par les substances végétales nuisibles d'administrer de fortes solutions de sel marin, qui agissent comme éméto-cathartiques, 50 grammes de sel marin par litre d'eau. Ce moyen peut être infiniment précieux; car on a toujours du sel sous la main, et on ne saurait administrer trop tôt un évacuant.

Quand le poison a été pris sous forme de lavements, et qu'il est parvenu dans les gros intestins, il faut alors avoir recours aux lavements purgatifs. Celui qu'on doit préférer dans ces conditions doit être préparé avec 20 grammes de séné, 50 grammes de sulfate de soude et 500 grammes d'eau; ce lavement convient infi-

niment mieux qne les drastiques plus énergiques, dont l'action est plus lente, et que j'ai vu souvent prescrire sans succès. Lorsqu'on ne fait pas apparaître les vomissements à l'aide des émétiques, il est convenable, quand le poison est encore dans l'estomac, d'introduire dans cet organe une sonde œsophagienne, à laquelle est adaptée une pompe aspirante.

2° Le contre-poison est pour moi la substance qui forme une combinaison insoluble ou inoffensive avec la partie active du poison ingéré. Il est quelques règles générales sur l'emploi des contre-poisons que nous allons rappeler. Autant que faire se pourra, il faut donner la préférence à un contre-poison d'une complète innocuité, et qu'on puisse se procurer immédiatement partout. Il faut en général administrer le contre-poison en quantité beaucoup supérieure à celle qui est strictement nécessaire pour opérer la neutralisation chimique du poison, et cela par plusieurs raisons. En effet, le contre-poison pourra être rejeté presque aussitôt après son administration, et dans les cas les plus heureux on doit considérer que la plupart des combinaisons insolubles ne le sont qu'à la limite, et elles ne le sont que relativement ; puis, comme il faut une action rapide, une grande masse de contre-poison sera beaucoup plus efficace pour envelopper de toutes parts le poison et pour déterminer la prompte formation de la combinaison insoluble ou inoffensive.

Il est plusieurs contre-poisons qui, quoique formant avec les poisons des combinaisons extrê-

mement peu solubles dans l'eau, ne sont cependant pas d'une complète efficacité; ces combinaisons avec le temps peuvent être lentement dissoutes dans l'appareil digestif et amener la continuité des accidents. Il convient dans ces cas d'insister sur la médication évacuante après l'administration du contre-poison.

Quand le poison a pu traverser l'estomac et pénétrer dans l'intestin grêle, toutes choses égales d'ailleurs, il faudra alors préférer un contre-poison insoluble à un contre-poison soluble, dont l'effet pourrait se limiter à l'estomac.

3° Un empoisonnement est une maladie déterminée par une cause connue; il faudra la combattre par tous les moyens rationnels, dont l'expérience a constaté l'efficacité. Dans presque tous, pour ne pas dire dans tous les empoisonnements, la mort arrive par suite de troubles considérables qui se manifestent dans les grands appareils de la circulation et de la respiration. Il faudra donc surveiller ces fonctions, dont l'exercice continuel est indispensable au maintien de la vie, et mettre tout en œuvre pour qu'elles ne se suspendent pas, même momentanément; car cette suspension prolongée, c'est la mort.

On ranime la circulation en réchauffant la peau à l'aide de couvertures chaudes, de frictions sèches, de boules d'eau tiède, de sinapismes promenés sur divers points; quelquefois il est utile de pratiquer une petite saignée. On facilite la respiration par l'introduction d'un air pur en quantité suffisante, par des pressions alternatives

sur les parois du thorax, par des insufflations d'air, par des commotions galvaniques convenablement employées. Quand les organes sécréteurs éliminent aussi facilement de l'économie les poisons absorbés, il sera important d'augmenter, s'il est possible, l'activité de ces organes, comme M. Orfila l'a fait, en recommandant les diurétiques dans les cas d'empoisonnement par les antimoniaux et les arsenicaux, qui sont éliminés par les reins, comme nous l'avons fait en prescrivant les remèdes qui agissent en provoquaut l'évacuation de la bile quand les poisons sont séparés par le foie, ce qui arrive à presque tous les poisons minéraux.

Quand le poison est absorbé et ne peut être facilement et promptement éliminé de l'économie, si l'on ne peut le poursuivre dans le sang avec le contre-poison, il faut alors avoir recours à des remèdes ou agents dynamiques dont l'action n'est point nuisible et peut se substituer à l'action dynamique fâcheuse du poison. C'est ainsi que le café agit dans le cas d'empoisonnement par l'opium.

Abordons maintenant l'histoire des contre-poisons en particulier.

Empoisonnement par les acides.

Je crois avoir fixé de la manière la plus heureuse la thérapeutique de l'empoisonnement par les acides.

Dans les cas d'empoisonnement par les acides le contre-poison seul suffit pour rétablir le malade,

sans qu'il soit nécessaire de recourir aux évacuants et aux agents substitutifs.

Tous les auteurs de thérapeutique et de toxicologie prescrivent, pour combattre l'empoisonnement par les acides, l'emploi de la magnésie, des carbonates alcalins, du savon; cela est très rationnel, mais ne suffit pas; je crois avoir rendu un service véritable en formulant nettement le traitement qu'on doit suivre dans ces empoisonnements.

Il faut d'abord (comme tout le monde l'avait conseillé) administrer de la magnésie calcinée en excès; je préfère la magnésie hydratée, dont je donnerai plus loin la préparation à propos du travail de M. Bussy sur un contre-poison de l'acide arsénieux. Cette terre alcaline réunit de bien précieux avantages; elle est inoffensive, elle est purgative, elle est insoluble et peut arriver dans l'intestin grêle et y saturer l'acide qui aurait pu y rentrer; mais son insolubilité la rend insuffisante pour remplir une indication capitale. J'ai prouvé que dans les cas d'empoisonnement par l'acide sulfurique, cet acide était absorbé, et qu'arrivé dans le sang il pouvait déterminer la formation de caillots qui arrêtaient la circulation (1) et conduisaient à la mort; il faut donc

(1) Dans deux cas j'ai trouvé, avec C. Couriard, que ces caillots s'étaient déposés à l'origine de l'artère crurale, et avaient arrêté complétement la circulation dans un des membres inférieurs, et la mort de ce membre avait précédé celle de l'individu (Voyez *Annales d'hygiène*, 1834).

poursuivre cet acide sulfurique absorbé, et la chose est très facile en administrant, après la magnésie, une substance alcaline soluble qui, étant rapidement absorbée, va dissoudre les caillots qui commençaient à se former. Aucune matière ne convient mieux à cet égard que le bicarbonate de soude. Il ne faut pas l'administrer avant la magnésie, car le dégagement considérable d'acide carbonique, qui suivrait son emploi immédiat, pourrait faciliter ces perforations de l'estomac, qui sont tant à craindre dans les cas d'empoisonnement par les acides. La magnésie ne présente point ce danger; il faut d'abord saturer avec elle les acides contenus dans l'appareil digestif. Voici la formule de traitement que j'ai souvent employée dans les cas d'empoisonnement par les acides.

1° Magnésie calcinée hydratée 20 à 50 gramm. délayée dans un litre d'eau.

2° Puis, après l'emploi de la magnésie, prescrire abondamment des solutions de bicarbonate de soude, 10 gramm. de ce sel par litre; voilà une proportion convenable.

Depuis que je suis à l'Hôtel-Dieu, ce traitement de l'empoisonnement par les acides a été plusieurs fois employé, à mon instigation, dans des cas très graves et suivi de guérison. On l'a prescrit dans les cas d'empoisonnement par le bleu en liqueur, par l'acide sulfurique, étendu de son poids d'eau, et par l'acide nitrique.

Nota. Il est bien entendu qre ce traitement ne peut s'appliquer aux cas d'empoisonnement des

acides dont les sels sodiques sont vénéneux, tels que l'acide arsénique, etc.

Empoisonnement par les alcalis.

Il n'y a rien à changer à ce qui est prescrit par tous les auteurs dans ces empoisonnements. Il suffit d'administrer de la limonade, de l'eau vinaigrée en quantité suffisante pour neutraliser l'alcali ingéré. Si l'empoisonnement a eu lieu par la potasse et ses carbonates, je préfère la limonade tartrique à tout autre acide, si le poison potassique a été ingéré en grande quantité; car les sels potassiques ne sont pas aussi inoffensifs qu'on l'admet généralement, et le bitartrate de potasse est le moins actif d'entre eux.

Empoisonnement par l'acide arsénieux.

On a fait, dans ces dernières années, de nombreuses recherches sur les contre-poisons de l'acide arsénieux, et la thérapeutique de l'empoisonnement arsenical semblait être définitivement fixée, lorsque les observations nouvelles de M. Bussy sont venues ajouter une page très importante à cette histoire.

M. Bussy a montré que la magnésie formant une combinaison insoluble avec l'acide arsénieux, pouvait être employée avec beaucoup d'avantage pour combattre l'empoisonnement par cet acide. M. H. Lepage lui a communiqué une observation constatant l'efficacité de cette nouvelle méthode thérapeutique. Quoi qu'il en soit, avant un plus ample examen, je renoncerais difficilement

aux avantages de l'hydrate de peroxyde de fer, dont nous avons, M. Sandras et moi, confirmé l'efficacité sous toutes les formes par de nombreuses expériences sur les animaux.

Si j'étais appelé aujourd'hui à donner mes soins à un malade empoisonné par l'acide arsénieux, voici comment j'agirais :

D'abord, je favoriserais le vomissement d'après les règles ci-dessus exposées; puis, j'administrerais l'hydrate de peroxyde de fer en gelée. Un demi-kilogramme de cette gelée delayé dans deux litres d'eau sucrée. Il est indispensable de donner un grand excès du corps précipitant, car, comme M. Orfila l'a prouvé, si on n'en donne que la quantité strictement nécessaire, pour produire de l'arsénite de peroxyde de fer, la puissance vénéneuse de l'acide arsénieux n'est pas détruite, elle n'est qu'entravée.

Si on n'a pas d'hydrate de peroxyde de fer en gelée, il ne faut pas hésiter à faire prendre *trente grammes de safran de mars aperitif*, délayé dans un litre d'eau, en attendant qu'on ait préparé de la gelée d'hydrate de peroxyde de fer. Nos expériences nous ont prouvé l'incontestable efficacité de ce moyen.

Nos expériences sur les chiens nous avaient également montré qu'on pouvait employer comme contre-poison, de l'acide arsénieux, le persulfure de fer en gelée (1). Mais je crois infiniment pré-

(1) M. Mialhe a nouvellement encore insisté sur l'emploi du protosulfure de fer, dans l'empoi-

férable d'administrer, en même temps que l'hydrate de peroxyde de fer, 20 gram. de magnésie. Ce contre-poison doit être infiniment précieux, non seulement parce qu'il forme une combinai-

---

sonnement arsenical; mais dans nos expériences, ce contre-poison s'est montré beaucoup moins efficace que l'hydrate de peroxyde de fer.

Le persulfure de fer est très utile pour combattre l'empoisonnement par plusieurs substances métalliques; il agit comme le protosulfure de fer, dont M. Mialhe a fait connaître l'utilité au moment où M. Sandras et moi, nous étions occupés à faire les expériences qui sont consignées dans notre mémoire sur les contre-poisons de l'arsenic, du mercure, du cuivre et du plomb (*Annuaire thérapeutique* 1844). Nous ne saurions admettre avec M. Mialhe, la non-existence du persulfure de fer hydraté, décrit par Berzélius, ce composé se forme toutes les fois que le persulfure alcalin est en excès. Mais il n'en est plus ainsi quand il y a un excès de persulfate de fer; nous avons insisté d'après Berzélius, sur cette condition, et nous avons dit qu'il était indispensable de verser le persulfate de fer dans le persulfure de potassium.

Il faut observer aussi que le persulfure de fer est très rapidement altéré sous l'influence de l'oxygène de l'air, et que du soufre est mis à nu. Voilà pourquoi nous prescrivons de l'associer au sirop de sucre, et de le conserver dans des flacons bien fermés.

son insoluble avec l'acide arsénieux, mais encore parce que la magnésie purge et doit poursuivre le poison arsenical dans les intestins, et, en augmentant les selles, favoriser son expulsion de l'économie. Ainsi, pour résumer je donnerai concurremment l'hydrate de peroxyde de fer et la magnésie. Comme cette dernière substance n'est efficace que lorsqu'elle est préparée avec les précautions que M. Bussy a fait connaître, je vais les rappeler dans une note.

Quand on aura donné les contre-poisons, si le pouls devient misérable, si la peau se refroidit, on favorisera la réaction par des sinapismes, des couvertures chaudes, des frictions sèches, une petite saignée, des boissons stimulantes. Si la période algide a fait place à une réaction légitime, tout en maintenant strictement la liberté du ventre, on devra prescrire les boissons diurétiques nitrées, que M. Orfila a recommandées. On facilitera ainsi l'expulsion du poison, par les selles et par les urines, c'est-à-dire qu'on sollicitera les deux principaux émunctoires de cette substance vénéneuse.

Préparation de la magnésie qu'on emploie comme contre-poison (Bussy).

On peut obtenir facilement de la magnésie dans un état convenable par le procédé suivant. On place le carbonate de magnésie (magnésie blanche du commerce) dans un creuset de terre qui ne doit en être rempli qu'à moitié; le creuset est chauffé de manière à ce que le fond atteigne

la température du rouge sombre ; on agite le carbonate continuellement avec une spatule en fer pendant la calcination ; l'eau et l'acide carbonique qui se dégagent déterminent dans la masse une sorte d'ébullition qui projette quelquefois une portion de magnésie à l'extérieur du creuset. Quand ce dégagement a cessé, on essaie la magnésie par l'acide hydrochlorique; elle ne doit plus retenir d'acide carbonique. Toutefois la magnésie qui renfermerait encore un peu d'acide carbonique serait préférable à celle qui serait restée longtemps exposée à une trop forte température.

Lorsque la magnésie n'a été que faiblement calcinée, elle s'hydrate promptement et avec facilité ; elle forme avec l'eau à la température ordinaire, une gelée consistante, comme le fait l'alumine. 2 grammes de magnésie suffisent pour donner à 50 grammes d'eau et plus cette consistance gélatineuse.

Cette quantité de magnésie, délayée dans 1 décilitre d'eau, peut absorber, comme nous l'avons dit, 1 décigram. d'acide arsénieux, dissous également dans 1 décilitre d'eau, de telle façon que, après avoir agité le mélange un instant et filtré la liqueur, elle ne précipite plus par l'hydrogène sulfuré.

Il faut éviter d'employer la magnésie trop fortement calcinée; son effet est presque tout-à-fait nul. On la reconnaît facilement aux caractères suivants. Sa densité est plus grande que celle de la précédente ; sa cohésion est plus considérable ;

au lieu de s'hydrater et de faire pâte avec l'eau, elle gagne le fond du liquide et forme un dépôt pulvérulent, qui peut rester pendant plusieurs mois en contact avec l'eau sans s'hydrater. Mise en contact avec une dissolution d'acide arsénieux, elle ne l'absorbe qu'avec une extrême lenteur.

On peut également préparer par la voie humide une magnésie hydratée très efficace dans les cas d'empoisonnements. 100 grammes de sulfate de magnésie cristallisé (sel d'Epsom, sel de Sedlitz) renferment 51,22 d'eau, 16,26 de magnésie et 32,52 d'acide sulfurique. Il faut théoriquement 38,21 d'oxyde de potassium ou 45,52 d'hydrate pour décomposer complétement la dissolution de 100 grammes de ce sel, et en précipiter la magnésie à l'état d'hydrate. Mais si, au lieu de potasse pure, on emploie pour cette décomposition la potasse caustique ordinaire (pierre à cautère des pharmacies), qui contient toujours des chlorures, des sulfates, du carbonate et un excès d'eau, l'on peut sans inconvénients en prendre 50 parties pour 100 de sel à décomposer. Si, d'une autre part, on opère sur des liqueurs assez étendues; si le sulfate de magnésie est dissous, par exemple, dans 25 fois son poids d'eau, et la potasse dans 20 fois son poids du même liquide, l'on peut se dispenser de laver le précipité, et se contenter de l'exprimer fortement dans un linge; la petite quantité de sulfate de potasse et de sulfate de magnésie qu'il retient ne saurait avoir d'inconvénients sérieux, d'au-

tant qu'il faut, pour l'administrer, délayer le précipité dans une grande quantité d'eau. 10 gram. de sulfate de magnésie dissous dans 250 grammes d'eau décomposés, comme il vient d'être dit plus haut, par 5 grammes de pierre à cautère dissoute dans 100 grammes d'eau, fournissent un liquide qui contient encore un excès de sulfate de magnésie, et d'où la potasse caustique précipite une certaine quantité de magnésie, et donne un précipité qui, exprimé dans un linge et délayé dans l'eau sans avoir été lavé, absorbe immédiatement 1 décigr. d'acide arsénieux dissous dans 1 décil. d'eau. Je fais observer que cette proportion d'acide arsénieux n'est pas à beaucoup près la limite de ce que peut absorber la magnésie. Toutefois, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'emploi de la magnésie calcinée, bien préparée, me paraît tout aussi sûr et plus facile que celui de l'hydrate de magnésie.

Empoisonnement par le sublimé corrosif et les autres sels mercuriels.

M. Orfila a découvert que l'albumine était un excellent contre-poison du sublimé corrosif; en effet, son efficacité a été reconnue par de nombreuses expériences; c'est une substance d'un emploi fréquent, à la portée de tout le monde, d'une complète innocuité.

Dès les premiers symptômes qui caractérisent l'empoisonnement mercuriel, on fera prendre au malade quelques verres de blancs et de jaunes d'œufs délayés dans l'eau. On évitera de donner

un grand excès d'albumine, qui, si elle n'était pas vomie, pourrait dissoudre une petite partie du précipité à mesure qu'il se formerait.

Il sera bon de faire avaler en même temps, ou le plus tôt qu'on pourra s'en procurer : 50 gr. de gelée de persulfure de fer, ou 10 gr. de fer réduit par l'hydrogène, dont nous avons, M. Sandras et moi, démontré l'efficacité dans les cas d'empoisonnements par les sels mercuriels.

Il est indispensable de favoriser les vomissements et les évacuations alvines, par d'abondantes boissons aqueuses ou mucilagineuses. Cullerier a pu sauver deux cents malades qui avaient pris un excès de sublimé corrosif, en leur faisant avaler à chacun dans les vingt-quatre heures, 7 à 8 litres de lait, de décoction de graine de lin et d'eau tiède.

Empoisonnement par les sels de cuivre.

Le meilleur contre-poison des sels de cuivre, celui dont nous avons établi la constante efficacité dans les expériences sur les animaux, qui me sont communes avec M. Sandras, c'est le fer réduit par l'hydrogène; il faut l'administrer en quantité au moins aussi élevée que le sel de cuivre ingéré.

Si on a à sa disposition de l'hydrate de persulfure de fer, on le prescrira également avec beaucoup d'avantages. On peut donner 100 gram. de gelée de persulfure de fer délayée dans 200 gram. de sirop de sucre.

Si on n'a immédiatement sous sa main ni

fer réduit par l'hydrogène, ni hydrate de persulfure de fer, il n'y a pas à hésiter; il faut administrer de l'eau albumineuse (six blancs d'œufs délayés dans un litre d'eau). L'albumine forme des composés insolubles avec les sels de cuivre. M. Orfila a constaté l'efficacité de ce contre-poison par de nombreuses expériences.

On a beaucoup discuté sur l'utilité du sucre dans les empoisonnements par les sels de cuivre. Les médecins qui ont vanté cette substance ont prétendu que le sel de cuivre était décomposé dans l'appareil digestif par le sucre. Cette explication est erronée; en effet, si le sucre de cannes, converti en sucre interverti par le suc gastrique, possède la propriété de réduire les sels de cuivre au maximum, il faut que la température soit plus élevée qu'elle ne l'est dans l'appareil digestif. Je reconnais qu'on a pu sauver des malades empoisonnés par les sels de cuivre en les gorgeant de sucre et en favorisant les vomissements et les évacuations alvines; mais le rôle du sucre est tout différent de celui qu'on lui avait assigné. Nous avons démontré, M. Sandras et moi, dans nos expériences sur la digestion des sucres et leur rôle dans la nutrition que, lorsqu'on donnait à un animal un grand excès de sucre, l'absorption était *considérablement ralentie*, et cela en conformité de lois démontrées par M. Dutrochet. On comprend alors sans peine comment, lorsque l'économie peut se débarrasser du cuivre par les vomissements et par les selles, le sucre qui retarde *singulièrement* l'absorption du poison puisse être utile; mais dans

ce cas son rôle ne peut être rapproché de celui des contre-poisons mais bien de celui des évacuants et des substances qui entravent l'absorption.

Empoisonnement par les sels de plomb.

Il y a trois choses à considérer dans le traitement de l'empoisonnement par les sels de plomb.

1° Le traitement de l'empoisonnement actif des sels de plomb pris à haute dose et en une ou un petit nombre de fois;

2° Le traitement de l'empoisonnement lent par les sels de plomb.

3° Le traitement prophylactique de l'empoisonnement saturnin.

J'ai déjà traité des deux derniers objets dans la deuxième édition de mon ouvrage de matière médicale, et j'ai reproduit cet article dans mon Annuaire de 1846. Je donne seulement dans ce volume, à l'article sulfure de fer, la recette de sirop d'hydrate de sulfure de fer que nous avons adoptée, M. Sandras et moi.

Il ne nous reste plus qu'à parler du traitement de l'empoisonnement actif des sels de plomb.

Le contre-poison sur l'efficacité duquel on est le plus en droit de compter, c'est l'hydrate de persulfure de fer; il faut en donner un excès au malade. Il est convenable de l'administrer mêlé avec une ou deux fois son poids de sirop de sucre. Si on n'a pas de sulfure de fer hydraté, on pourra prescrire une dissolution de 50 grammes de sulfate de soude et de magnésie.

Dans les deux cas, on pourra provoquer les

vomissements et les évacuations alvines à l'aide de deux gouttes d'huile de croton.

Empoisonnement par l'acide sulfhydrique ou par le gaz des fosses d'aisance.

Il importe de faire le *plus tôt possible* respirer du chlore avec précaution. M. Labarraque a sauvé un vidangeur asphyxié en plaçant sous son nez à différentes reprises un linge trempé dans une dissolution de chlorure de soude.

Si on n'a pas de chlorure de soude sous la main, comme le succès dépend de la rapidité du secours, on trouvera chez tous les épiciers (et il y en a partout) de l'eau de Javelle, qui est du chlorure de potasse, et on en imbibera un linge, qu'on promènera avec précaution sous le nez de l'asphyxié. On pourra activer, s'il en est besoin, le dégagement du chlore en versant quelques gouttes de vinaigre sur le linge imbibé d'eau de Javelle. On pourra encore, comme M. Mialhe l'a fait, obtenir un dégagement lent et gradué de chlore en enfermant dans une compresse une poignée de chlorure de chaux et en versant sur cette compresse quelques gouttes de vinaigre.

Quand le malade commence à respirer, il faut l'exposer au grand air, rappeler la chaleur à la peau, en la brossant fortement avec une brosse de crin et en l'enveloppant de couvertures chaudes. On pratiquera une saignée ; puis on administrera une potion antispasmodique avec 2 grammes d'éther.

Empoisonnement par le foie de soufre ou par sa dissolution désignée sous le nom de radical de Barèges, solution pour bains sulfureux, sulfure de potasse liquide (*ou par les autres sulfures alcalins*).

Il faut immédiatement provoquer le vomissement par l'ingestion d'une grande quantité d'eau tiède, par d'abondantes boissons mucilagineuses et par la titillation de la luette, et même si les vomissements étaient rebelles, il faudrait recourir à la pompe œsophagienne. On ne peut faire vomir avec l'émétique ou le sulfate de cuivre ou de zinc, car ces sels sont décomposés par le sulfure alcalin. On administre ensuite par demi-verrées, tant que les vomissements ont l'odeur d'œufs pourris, la solution de 10 grammes de proto ou mieux de persulfate de fer dans 1 litre d'eau et 200 grammes de sucre; au lieu de sulfure de potasse vénéneux, il se forme du sulfate de potasse purgatif et du sulfure de fer insoluble. J'ai nouvellement découvert et prouvé sur des animaux l'efficacité de ce contre-poison, qui est très précieux, car la double décomposition est instantanée, et les deux produits résultants inoffensifs; mais comme le sulfate de fer pourrait être nuisible, il faut surveiller son emploi et arrêter son administration, quand les vomissements ne contiennent plus de sulfure alcalin.

Empoisonnement par l'acide cyanhydrique.

1° Il n'y a pas lieu d'administrer d'émétique.

2° Dans le cas d'empoisonnement par l'acide cyanhydrique, il faut se hâter de faire prendre le contre-poison ; car si la mort doit suivre son administration, elle ne tarde guère.

Quand l'acide est pur, et même lorsqu'il est étendu de son volume d'eau, les accidents sont si rapides, que M. Larroque pense qu'il n'y a rien à espérer de l'administration de l'antidote ; mais quand on a affaire à l'acide cyanhydrique médicinal, et surtout lorsqu'il est étendu d'eau, l'absorption est d'autant plus lente qu'il y a plus d'eau, et l'on peut espérer bon succès du contre-poison de M. Smith, qu'on peut préparer à l'avance comme il suit, et qui, d'après M. Larroque, peut se conserver plusieurs mois, en prenant les précautions suivantes. Au mélange des deux sulfates de fer, on ajoute une dissolution de sucre; on précipite ensuite par du carbonate de soude, et l'on conserve dans des vases pleins et bien fermés

Sucre	60 gram.
Sulfate ferreux	55 gram.
Sulfate ferrique	90 gram.
Eau	250 gram.
Carbonate de soude cristallisé	560 gram.

Le chlore, employé concurremment avec le contre-poison du docteur Smith, peut rendre de très utiles services.

3° Quand l'animal paraît sans vie, on peut pratiquer sur la colonne vertébrale d'abondantes affusions d'eau froide. J'ai constaté, ainsi que

M. Louyet, l'efficacité de ce moyen indiqué par le docteur Robinson.

Empoisonnement par les alcalis végétaux et par les substances qui en contiennent.

La plupart des alcalis végétaux et les substances qui les contiennent peuvent être regardés comme des poisons redoutables pour l'homme. Ils agissent à petite dose, et ils sont promptement absorbés. Il est donc de la plus grande importance de les évacuer rapidement de l'économie ; on se conformera, pour atteindre ce but, aux instructions que j'ai données page 281.

Le contre-poison des alcalis végétaux, le seul dont jusqu'ici l'expérience ait démontré l'efficacité, c'est l'iodure de potassium ioduré. J'ai inséré dans le volume de 1842 de mon *Annuaire de thérapeutique* tous les détails sur les composés insolubles qui résultent de la réaction de la solution d'iodure de potassium ioduré sur les alcalis végétaux, ce sont des iodures d'iodhydrates, sels bien définis, insolubles dans l'eau acidulée. Parmi tous les composés insolubles à base d'alcalis végétaux, aucun ne réunit mieux cette condition importante d'être insoluble dans des liquides faiblement acidulés.

Voici la formule d'*eau iodurée* que j'emploie pour servir de contre-poison aux alcalis végétaux et aux substances qui en contiennent.

Iode	20 centigr.
Iodure de potassium	40 centigr.
Eau	500 gram.

et non pas 5 centigrammes, comme cela a été imprimé à la page 33 de la seconde édition de mon *Manuel de matière médicale.*

On donne cette solution par demi-verrées, et les vomissements sont favorisés pour que le précipité insoluble formé ne séjourne pas dans l'appareil digestif.

Ce contre-poison a été employé avec succès dans les cas d'empoisonnement par l'*opium*, les sels de *morphine*, l'*aconit*, et j'ai essayé son utilité sur les animaux, dans les cas d'empoisonnement, par l'*opium*, par les sels de *morphine*, par la *belladone* et le *stramonium*, par le *tabac*, par la *strychnine*. On peut employer avec de grandes chances de succès ce contre-poison dans les cas d'empoisonnement, par la *ciguë*, l'*œnanthe* et les autres ombellifères vireuses, par la *staphysaigue*, l'*ellebore blanc*, la *cevadille*, *la colchique*, les sels de *quinine*. Mais il ne serait d'aucune utilité dans les cas d'empoisonnement par la digitaline et par la digitale.

Je ne saurais dire s'il serait utile dans les cas d'empoisonnement par les champignons vénéneux.

Toujours est-il que la solution d'iodure de potassium iodurée est infiniment plus utile pour combattre les empoisonnements par les alcalis végetaux et par les substances qui en contiennent que la noix de galle et le tannin qui étaient préconisés; car si le tannin forme un composé insoluble avec presque tous ces corps, ce composé se redissout dans le plus léger excès

d'acide, et l'on sait que le liquide contenu dans l'estomac présente souvent cette réaction.

Empoisonnement par l'opium et par les sels de morphine.

1° Il faut vider l'estomac, comme nous l'avons indiqué avec détail page 281, par les émétiques, par les éméto-cathartiques et, s'il y a lieu, par la soude œnéphigienne ;

2° On prescrira ensuite la *solution d'iodure de potassium iodurée ;*

3° On combattra le narcotisme par le café à haute dose ; ce n'est pas un contre-poison, mais c'est un remède excellent de la maladie morphique. J'ai bien des fois constaté son éminente utilité. Si on veut réussir, il faut le prescrire abondamment sans sucre, ou très peu sucré et légèrement alcoolisé. Je le donne sans sucre et alcoolisé, parce qu'il faut qu'il soit absorbé le plus fort et le plus vite possible, et que les liquides sucrés restent infiniment plus longtemps dans l'appareil digestif que ceux qui ne le sont pas. Toutes nos expériences sur la digestion des sucres ont témoigné de l'importance de ce fait ; l'alcool en petite quantité sert à favoriser l'absorption. Voici donc la recette que j'adopte.

Café torréfié et pilé	50 gram.
Obtenez par lixiviation	
café liquide	500 gram.
Ajoutez :	
Eau-de-vie	20 gram.

A prendre en quatre à cinq minutes d'intervalle.

On peut également administrer le café sous forme de lavement.

Empoisonnement par la belladone, le stramonium, le tabac, les autres solanées vireuses et leurs produits.

1° Évacuer le plus complétement possible l'appareil digestif;

2° Administrer la solution d'iodure de potassium ioduré en favorisant les vomissements;

3° Émissions sanguines, et si la réaction est considérable, boissons tempérantes, bains.

Empoisonnement par la noix vomique, la fève de Saint-Ignace, la strychnine, la brucine et autres produits ou composés strychniques.

La strychnine et les composés et produits strychniques ne causent aucune répulsion de l'appareil digestif quand ils sont introduits dans l'estomac; c'est pour ce motif que les animaux carnivores tels que les lions, les loups, les chiens, qui ont l'estomac d'une susceptibilité telle qu'ils rejettent presque immédiatement les poisons qu'on leur fait ingérer, peuvent être empoisonnés par la strychnine et les composés strychniques qu'ils ne vomissent nullement.

1° Il convient donc, dans ces empoisonnements, de provoquer le plus sûrement et le plus promptement possible des vomissements abondants; de l'eau fortement salée, de l'émétique,

voilà les agents qu'on devra employer de préférence;

2° On prescrira en même temps de l'eau iodurée (page 301).

Il faut donner un excès de contre-poison, car j'ai prouvé que l'iodure d'iodhydrate de strychnine, quoique complétement insoluble dans l'eau acidulée, empoisonnait cependant; à la vérité, il faut une dose plus élevée de strychnine et beaucoup plus de temps, mais il n'en est pas moins certain que les chances d'absorption seront moins grandes en augmentant la proportion du contre-poison et en favorisant les évacuations.

3° Pour combattre les accidents tétaniques déterminés par l'absorption de la strychnine, ou des poisons strychniques, nous manquons encore de bonnes données cliniques; il est cependant quelques principes sur lesquels on peut insister sans courir le risque de se tromper.

Dans les cas de tétanos strychnique, la mort arrive par suite d'asphyxie, parce que les muscles qui président à l'alternative des expansions et des contractions indispensables à l'acte de la respiration sont tellement rigides que leurs fonctions sont abolies. Sous ce point de vue les composés strychniques diffèrent essentiellement des poisons altérants, tels que les mercuriaux; ces derniers éteignent la vie les poisons strychniques, au contraire, exaltent à un degré suprême la vitalité des muscles involontaires, d'où cette rigidité qui est suivie d'asphyxie, si la respiration pouvait être continuellement entretenue, quand les accès

strychniques seraient passés, tout danger, toute maladie aurait disparu, si ce n'est peut-être un peu de lassitude, suite nécessaire de cette surexcitation; il n'en est pas de même, comme on le sait, des poisons altérants; leur convalescence est longue, difficile, douteuse, car ils s'attaquent à tous les éléments vitaux.

Dans le cas d'empoisonnement strychnique, il faut donc entretenir la respiration à tout prix, par des inspirations d'air ou d'oxygène, par des pressions et des expansions alternatives des parois du thorax.

On pourrait encore faire prendre, soit sous forme de lavement, soit par l'estomac, si les vomissements étaient interrompus, l'agent substitutif dont l'action est la plus sûre et la plus prompte pour combattre la rigidité tétanique, l'opium. J'administrerais donc sans hésiter trente ou quarante gouttes de laudanum de Sydenham, dissous dans cinquante grammes d'eau, et j'en surveillerais l'effet.

Je m'arrête ici; je compléterai, j'espère, ce travail et je reviendrai sur les points les plus importants.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS.

Absinthe c. pollut., 185.
Acétate d'ammon., son empl. 97.
— de plomb, 250.
— de zinc, 250.
Acide arsen. dans vinaigre, 216.
— benzoïque, 61.
— carbonique, usages, 83.
— empoisonn. par, 285.
— sulfurique arsénifère, 216.
Aconit, 25.
— usages thérapeutiques, 26.
— contre diathès. purul. 29.
— meilleure préparation, 36.
— nouvelles observations, 35.
Aconitine, 25.
Alcalins (abus des), 114, 119.
Alcalis (empoisonnem. par), 286.
— végétaux, cont.-pois., 301.
Alcoolature d'aconit, 32, 36.
Alcooliques (boissons), 269.
— (fomentations), 59.
Aldridge. Pot. purgative, 147.
Amandes amères, 38
Ammoniacales (vapeurs), 98.
Ammoniaque c. cataractes, 100.
— (empoisonnem. par), 96.
Antimoine, perman. d. tissus, 134.
Antispasmodiques, 52.
Aphrodisiaques, 84.
Apozème diurétique, 110.
Appareil de Scott, 253.
Arsenicaux, 209.
— c. fébrifuges, 210.
— caustiques, 211.
Arsenic dans le fœtus, 215.
— (empoisonnem. par), 288.
Atropine, 19.
Aubergier. Récolte de l'opium. 1.
Aubert-Roche. Cousso, 255.
Bains de sublimé, 69, 189.
Balagué. Pommade merc., 204.
Balsamiques, 61.
Bandage dextriné, 154.
Baume copahu, essai, 61.
— empl. à l'extérieur, 62.
Becker. Vapeur ammon. 98.
Belladone (empoisonn. par), 304.
— par méth. enderm. 20.
— c. névroses. 19.
Bellencontre. Liniment, 64.
Benedetti. Tannate fer, 186.
Bennet. Ciguë, 23.
Béral. Citrate fer. 188.
Bérard (A.). Atropine, 19.
Béringuier. Traitem. croup, 123.
Bertini. Aconit, 26.
— Quinoïdine, 184.
Biéchy. Pommade, 249.
Blondelot. Mod. app. Marsh. 216.
Boileau. Appareil Scott, 253.
Bois de Loury. Pil. al. téréb. 146.
Bois de plomb, 141.
Boissons alcooliques, 269.
Bonjean. Ergotine, 49.
Boucher. Sulf. quinine, 176.
Boudet (E.). Accid. de l'émé. 131.
Boudin. Arsenicaux, 210.
Bouis. Caoutchouc pil., 74.
— Seigle ergoté, 50.
Bricheteau. Brucine, 41.
Briquet. Nitr. c. f. interm., 111.
Brocchieri. (eau de), 71.
Brome et bromure c. scroful. 244.
Bromure potassium, 220 242.

Bromure sub. à iod. pot., 219.
Brucine c. paralysie, 41.
Brunet. Sem. courge, 261.
Bussy. Magnésie, 291.
Caillot. Gelée au copahu, 61.
Calloud. Iodure fer, 246.
Calomel dose réfract., 192.
— c. écoul. chron. 189.
— c. fist. purul., 188.
— c. mal des yeux, 188.
Cantharides, 84.
Caoutchouc c. phthisie, 73.
Cap. Sirop antispasmodiq. 52.
Carrière. Acétate d'ammon., 97.
Cartoni. Strychnine, 38.
Castiglioni. Gomme gutte, 139.
Cazenave. Lotion merc., 201.
— Pomm. alc. camph., 123.
Cérat émulso-mercur., 201.
— tonique, 183.
Chabrely. Potion, 183.
Chancres medicin., 212.
Chapplain. Empois amm. 96.
Chauvet. Gomme arabiq. 153.
Chevallier. Eman. phosph., 84.
Chlorure barium, 248.
— potassium, 220.
Chocolat à la magnésie, 148.
Chomel. Phleg. gran. phar., 101.
Chrestien. Pomm. coloq., 142.
Ciguë (empoisonnement par), 23.
— son mode d'emploi, 25.
— comme tæniafuge, 24.
Citrate fer préparat. 188.
Collyres mercuriaux, 191.
— abortif, 207.
— révulsif, 250.
— de térébenthine, 63.
— végéto-minéral, 171.
Collutoire c. ptyalisme, 21.
Contre-poisons, 289.
Copahu (sucur du), 91.
Corrigan. Hachisch, 18.
Courge, semence c. tænia, 261.
Cousso, 255.
Cuivre (sels, empoisonnem.). 295.
Cullerier. Acciden. p. iode, 245.
Cyaniques, 38.
Dany. Calomel, 192.
Daveri. Huile morue, 247.
Dawamesc, 13.
Décoction gayac composée, 104.
Devergie. Bandage dextriné, 154.
Digitale (essai de), 104.
Diurétiques, 104.
Donovan. Ciguë, 25.
Dorvault. Cer. em. merc., 201.
— Magnésie prép., 149.
— Patchouly, 75.
— Pilules, 262.
— Potion c. diarrhée, 171.
— Sirop antiscorbutiq., 79.
— Sir. tempérant. 114.
Duclos. Sueurs médicament., 89.
Ducros. Ether, 53.
— Sulf. quinine, 179.
Dupasquier. Ac. sulf. arsenif., 216
— Eman. phosph., 84.
Dupuis. Sabine et ergot, 51.
Eau de Brocchieri, 71.
— d'Enghien c. phleg. gran. 101.
— de Guerlain, 201.
— hémostatique de Neljabin, 49.
— iodurée, 301.
— de Vichy, 118.
Electuaire dentifrice, 255.
— de Manne, 147.
— séné, 147.
Ellébores, 25.
Emétiques, 123.
— c. hydrartr., 131.
— accid à haute dose, 131.
— c. pneumonie, 128.
Emménagogues, 42.
Emplâtre agglutinatif. 252.
— c. arthalgie, 9.
— Vigo c. zona, 208.
Empoisonnements (thérapeutiq. des), 280.
Ergot des graminées, 44.
Ergotine comme antihémor. 49.
Ergot de seigle c. blennorr. 51.

Essence térébenthine, 62.
Etain c. tænia, 251.
Ether sulf., fric. buccales 53.
Expectorants, 133.
Fabrège. Bains sublimés, 189.
Falken. Essai digital, 104.
Fantonetti Quinine, 180.
Farinier (Ve). Pommade, 251.
Ferrugineux, 185.
Fev. St-Ignace empois., 304.
Filhol. Glace artific., 160.
Flemming. Aconit, 26.
Foie de soufre (empoisonn.), 301.
Frenck. Inf. tabac, 22.
Fritz. Lait, 156.
Fœne. Acide benzoïque, 61.
Fumigation de goudron, 72.
Gariel. Mercuriaux, 205.
Gelée au baume copahu, 61.
— à l'huile ricin, 62.
— foie de morue, 62.
Gerdy. Vésicatoires, 86.
— Empl. pom. Ve Farinier, 251.
Gendrin. Opiacés dans l'hysté., 5.
Glace artificielle, 160.
Glover. Brome et bromure, 244.
Gomme arab. c. hémorroïd., 153.
— gutte, 139.
Goudron, 71.
Gouttes anti-épileptiques, 57.
Grassi. Tisane Feltz, 132.
Grenadier c. tænia, 260.
Grisolle. Emét. c. pneum., 128.
Guerlain (eau), 201.
Gueneau de Mussy (N.). Liniment, 21.
Guérard. Acét. d'ammoniaq., 98.
— Opium c. trembl. merc. 7.
Guibourt. Solution iod., 243.
Guyton. Calomel, 195.
Hachisch, 11.
— contre chorée, 18.
Haller. Caoutchouc, 73.
Herbe aux chats, 10.
Henry (potion de), 204.
Hermel. Quinine c. névralg. 182.
Herpin. Iod. potass, 241.
Hœfelz. Baume de Copahu, 62.
Homolle. Essai digit., 104.
Huile de cade, 65.
— croton. (accid. par), 136.
— de morue, 247.
— morue, (sueur d'), 92.
— de vératrine, 36.
Hydrocéphale traitement, 243.
Hydrothérapie, 95.
Ibrelisle. Oxyd. roug. merc, 202.
Ilicine, 184.
Infusion de tabac, 22.
— de belladone, 21.
Iode (accid par l'), 245.
— (extr. des bains), 219.
Iodiques, 219.
Iodure fer, 246, 187.
— potassium, 220, 242.
— potassium, c. catarac. 100.
— potass. c. rhumatis., 241.
— potass. (sueur de), 92.
James. Hydrothérapie, 95.
Joubarbe; appl. thérapeut., 36.
Jourdain. Apozème diurét., 110.
— Pot. jal. et séné, 146.
Kluge ; sangsues, 256.
Kousso, 255.
— c. tænia.
Lactate fer, 187.
Lait c. variole, 156.
Lafargue. Vésicatoire, 98.
Larroque. Ac. zinc, 250.
Lasègue. Sel marin, 81.
Lavement c. constip. nerv., 56.
Laugier ; collyre térébenth., 62.
Le Blus. Ong. c. mentagre, 22.
— Pill. bell. ferr., 20.
Lefèvre. Musc, 53.
Lepage. Lactate fer, 187.
Levrat. Mixture diurétiq., 111.
Letheby. Acét. plomb, 250.
Liniment c. ascite, 204.
— c. doul. rhumat., 21.
— térébenthiné, 64.
Lippich. Collut. c. ptyalisme, 21.
— Emplât. c. arthralg., 9.

Lippich, Empl. ender. bella., 20.
— Lavement, 50.
— Liniment c. ascite, 204.
— Pil. fébrif., 182.
Lobélie, 59.
Lotion de Henry, 204.
— mercurielle, 201.
Louradour. Haschisch, 11.
Ludolfi. Remède, 214.
Lutrand. Stéarine, 159.
Magnésie c. contre-poison. 291.
Marsh (appareil), 216.
Marchal Calvi. Pilules, 181.
Marochetti. Rem. anti-épile., 57.
Mayor. Calomel c. écoul. chron. 189.
Médicinal naphtha, 71
Menesson. Montarde inactive. 76.
Ménier. Fals. iodur, 219.
Meniecci. Suc d'ortie, 172.
Menzer. Poudre, 185.
Mérat. Grenadier, 260.
Mercuriaux c. abort. variole, 205.
— c. syphilis, 191.
Mercuriels (sels), 294.
Miel de quinine, 178.
Mixture anti-odontalgique, 10.
Mixture diurétique, 111.
Millon. Antimoine. 134.
Moreau. Haschisch, 11.
Moutarde noire inactive, 76.
Moutelle. Hydrocéphale, 243.
Munchmeyer. Calomel, 188.
Musc c. coqueluche, 53.
Neljabin. Eau hémostatiq., 49.
Nepple. Acid. carboniq.. 83.
Nitrate d'argent, 249.
Nitr. pot. c. fièvre interm., 111.
Nitr. de strychnine, c. goutte, 40.
Noix vomique (empoison.), 304.
Oberdorffer. Essai de copahu, 61.
Oléorésines (sueurs des), 91.
Olivier (écorc. et feuill.), 185.
Ombelliféres vireuses, 23.
Onguent c. mentagre, 22.
Opiacés, 1.
— dans l'hystérie 5.
Opium (récolte de l'), 1.
— dang. de l'administr., 4.
— et ciguë, c. végétat. 8.
— (empoisonn. par), 305.
— (sueurs de), 90.
— c. trembl. mercur., 7.
— c. plaies cancéreuses, 7.
Orme pyramidal, 76.
Ortie (suc d'), 172.
Oxyde rouge mercure, 202.
Parola. Ergot, 45.
— Teint. ricin., 137.
Patchouli, 75.
Pâte amygdaline, 155.
Payen (J.). Pommades vésic., 87.
Pastilles citrate fer, 189.
— mercuriell. altérant., 197.
Persulfure de fer, 101.
Pétrequin. Pommade, 110.
Potten Kofer. Pommade, 252.
Petzold. Miel quinine, 178.
Phosphorées (émanations), 84.
Pidoux. Pléthore, 149.
Pierre Simon (remède de), 172.
Pieste. Collyre, 250.
— Sirop antiscorbutique, 80.
Pilules d'acide benzoïque, 61.
— pour prov. accouch., 48.
— aloès térébenth., 146.
— anti-épileptiq., 57.
— antinévralgiques, 181.
— belladone ferrugin., 20.
— camphrées, 54.
— de caoutchouc, 74.
— chlorure barium, 248.
— citrate fer, 189.
— digit. scill. scam., 109.
— enrobage, 262.
— fébrifuges, 182.
— c. névralgies, 181.
— proto-iod. fer. 246.
— de Schmucker, 56.
— valérianate fer, 55.
Piorry. Alcoolé quinine, 179.
— Vésicatoires, 85.
Pirondi. Etain, 261.
— Iodure fer, 187.

Pléthore, contr.-indic. saig., 149.
Pleindoux. Foment. alcool., 59.
Plomb (empoisonnem.), 297.
Plouviers. Sel marin, 82.
Pois arsenicaux, 212.
Poivre cubèbe (sueur du), 91.
Polygonata, 173.
Pommade alcaline camph., 123.
— antipsorique, 262.
— de coloquinte, 142.
— créosotée, 70, 71.
— c. épanch. articul., 249.
— Ve Farinier, 251.
— ferrugineuse, 190.
— mercurielle, 204.
— nitrate strychnine, 40.
— sédative, 110.
— stibio-mercur., 132.
— à vésicatoire, 87.
Potion c. diarrhée, 171.
— fébrif. antispasm., 183.
— jalap et séné, 146.
— purgative à l'alun, 147.
— purgat. et diurét., 142.
— ricin, 138.
Poudre de Menzer. 185.
— scammonée, 146.
Pugliati. Trait caract., 100.
Purgatifs, 136.
Quevenne. Ess. digitale, 104.
Quiet. Vésicatoires, 86.
Quinine (alcoolé de). 79.
— c. névralgies, 182.
— (sels dans l'arthrit., 180.
Quinoïdine, 184.
Ramsbotham. Seigle ergoté, 50.
Rayer. Scammonée, 143.
— Teinture cantharides, 85.
Reichel. Joubarbe, 36.
Remèdes anti-épileptiques, 57.
— c. cancer, 214.
Reymonet. Calomel, 188.
Ricin (teinture de), 137.
Ricord. Pilul. camphrées, 54.
Righini. Potion ricin, 138.
Rochet-d'Héricourt. Cousso, 255.
Rostan. Belladone c. névros., 19.
Rousse. Absinthe, 185.
Ruspini. Valérianate fer, 54.
Sabine c. blennorrhagie, 51.
Sabourin. Polygonata, 173.
Saccharure citrate fer, 189.
Saignée, cont.-indic. pléth., 149.
Sales-Girons. Médicinal-naphth., 71.
Salicine, 184.
Samuel Hardy. Ergot, 45.
Sandras. Kousso, 256.
— Emplâtre Vigo, 208.
Sangsues (proc. p. f. sucer), 152.
Sauvan. Sirop sorbes, 171.
Scammonée (études sur), 143.
Sceau de Salomon, 174.
Scharlau. Iod. brom. potass. 242.
Schemuecker. Pilules, 56.
Schützemberger. Expector., 133.
Scott (appareil), 253.
Sée. Seigle ergoté, 42.
Segers. Inject. belladone, 21.
Seigle ergoté (essai du), 50.
— conservation, 50.
— propriété 42.
— eff. sur femm. en trav. 45.
Sel marin, c. aff. gastriq., 81.
— son act. thérap., 82.
Serre d'Alais, Dével. sueurs, 94.
— Huile de cade, 65.
Serré. Caustiq. arsenicaux, 211.
— Caustiques, 211.
Sicherer. Sublimé, 204.
— Teinture d'iode, 244.
Simon. Pomm. créosotée, 70.
Sirop antiscorbutique, 78, 79, 80.
— antispasmodique, 52, 58.
— citrate fer, 189.
— diacode, remarq. critiq. 4.
— de magnésie, 148.
— d'orme pyramidal, 76.
— de persulfure de fer, 101.
— de sorbes, 171.
— sulfate de strychnine, 39.
— tempérant, 114.
Sobotka. Dangers de l'opium, 4.
Solanées vireuses, 19.

Solanées (sueurs des), 91.
— empoisonn., 304.
Solution iodurée, 301.
Soubeiran. Extr. iod. bains, 219.
— sirop d'orme pyramid. 76.
Spinelli. Olivier, 185.
Stannay. Pom. stib. mercur., 132.
Stramonium, empoisonn. 304.
Stéarine (prépar. de), 159.
Strychnine. 38.
— son infl. sur iris, 38.
— empoisonnements, 304.
Stuart-Cooper. Iod. brom. chl. pot., 220.
Sublimé c. fist. lacrym., 204.
— corrosif (empoison.), 294.
Substitutifs, 249.
Sucs éthérés, 263.
Suc éthéré d'aconit, 36.
— belladone, 20.
— de ciguë, 25.
Sudorifiques, 88.
Sueur, moyen de la dével., 94.
Sueurs médicamenteuses, 89.
Sulfate cuivre, c. croup. 123.
— fer, c. sueurs, 190.
— quinine, 174.
— à haute dose, 176.
— p. metho. bucc. 179
Sulfure de fer, 101.
— potasse, empoisonn., 299.
Sutro. Pommad créosot., 71.
Tabac, 22.
Tabac (empoisonnement), 304.
Taches d'arsenic, 217.
Tanchon. Opium c. cancer, 7.
Tannate de fer, 186.
Tavignot. Collyre, 171.
Teinture alcooliq., rac. d'aconit., 36.
— cantharides, 85.
— d'iode c. infl. os, 244.
— de Lobelie, 59.
Terrat. Topique, 215.
Tessier. Aconit, 29.
— Nouvell observat., 35.
— Pot. purg. et diurét. 142.
Tétaniques. 38.
Thielmann. Coll. abortif, 207.
Thompson. Potion ricin, 138.
Tisane de Feltz remarq., 132.
Toniques spécifiques, 175.
Topique Terrat, 215.
Transpiration (moyen de développer la), 94.
Tremblement mercuriel, 7.
Trollier. Sulf. quinine. 174.
Trousseau. Abus des alcal. 114.
Troussel. Cantharides, 84.
Trousseau. Sir. strychnine, 39.
Valérianate fer, 54.
Van der Auwiermulin. Pommad., 262.
Van Wageninge Pil. ergotin., 48.
Vée. Pâte amygdaline, 156.
Vendt. Nitrate strychnine, 40.
Velpeau. Pomm ferrug., 190.
— Solution iodiq., 244.
Vénot. Opium et ciguë, 8.
Vératrine, 25.
Vésicatoires (abus des), 86.
— c. doul. lombaires, 86.
— dans variole. 85.
— extemporané, 98.
Vimmer. Poudre scamon., 146.
Wahu. Cérat tonique, 183.
Walsh. Chlorure barium, 248.

FIN DE LA TABLE.

CATALOGUE

DES

LIVRES DE FONDS

ET EN NOMBRE

QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE MÉDICALE

DE

GERMER BAILLIÈRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17,

A PARIS.

PARIS.

IMPRIMERIE DE L. MARTINET,

RUE JACOB, 30.

Janvier 1847.

5 fr. par an pour toute la France.
7 fr. pour les pays étrangers dont le port est double.

RÉPERTOIRE DE PHARMACIE,

RECUEIL PRATIQUE

COMMENCÉ PAR M. LE DOCTEUR LARTIGUE,

ET CONTINUÉ

Par M. le docteur BOUCHARDAT,

Pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Conditions de la Souscription.

Le *Répertoire de Pharmacie* a commencé en juillet 1844. Il paraît du 5 au 10 de chaque mois, par livraison de 32 pages, formant à la fin de l'année un volume de 400 pages environ. Chaque année adressée *franco* se vend séparément 5 fr.

Les lettres, paquets, manuscrits et renouvellements d'abonnement doivent être adressés *franco* au bureau du journal.

Toute demande d'abonnement non accompagnée du montant de l'abonnement sera regardée comme *nulle*.

On s'abonne en envoyant, par lettre affranchie, un bon de 5 fr. sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de M. Germer BAILLIÈRE. — On s'abonne également, sans aucune augmentation de prix, par l'entremise des Droguistes de Paris, des Libraires, des Messageries royales et de M. Savy, libraire à Lyon.

On annoncera tous les ouvrages et brochures dont deux exemplaires auront été déposés au bureau du journal, chez **Germer Baillière,** libraire, rue de l'Ecole-de Médecine, 17.

COLLECTION DU RÉPERTOIRE DE PHARMACIE.

Les deux premiers volumes du *Répertoire de Pharmacie* sont en vente au bureau du journal. Le prix de chacun de ces volumes est de 5 fr. — MM. les nouveaux Souscripteurs qui adresseront *franco* un bon de 15 fr. sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de M. Germer BAILLIÈRE, pour la collection du journal et de l'abonnement à l'année courante, recevront, sans frais, ces deux premiers volumes.

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE,

OU

Collection de Résumés

POUR LA PRÉPARATION AUX EXAMENS
DU DOCTORAT EN MÉDECINE, DU GRADE D'OFFICIER DE SANTÉ,
ET AUX CONCOURS D'ÉLÈVES EXTERNES ET INTERNES
DES HÔPITAUX.

Premier Examen.

Physique, avec ses principales applications. 1 vol. grand in-18 de 500 pages, avec 106 fig. intercalées dans le texte. 2e édition, 1845. 3 fr. 50 c.

Chimie, avec ses principales applications. 1 vol. grand in-18 de 600 pages, avec 60 fig. intercalées dans le texte. 1845, 2e édition. 3 fr. 50 c.

Histoire naturelle, contenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 2 vol. grand in-18, avec 308 fig. intercalées dans le texte. 1844. 7 fr.

Ces quatre volumes sont faits par M. Bouchardat, docteur en médecine et agrégé de la Faculté de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Atlas de botanique, composé de 21 planches représentant 56 plantes, pour servir de complément à l'histoire naturelle de M. Bouchardat.

Fig. noires. 2 fr. 50 c. | Fig. coloriées. 5 fr.

Deuxième Examen.

Manuel d'anatomie descriptive, par M. le docteur SAPPEY, prosecteur de Clamart, amphithéâtre général des hôpitaux de Paris. 1 vol. grand in-18, avec fig. intercalées dans le texte. (Sous presse.)

Manuel de physiologie humaine, par WAGNER, professeur à l'Université d'Erlangen. Traduit de l'allemand par M. BLANCHE. 1 vol. grand in-18. (Sous presse.)

Manuel d'anatomie générale, histologie et organogénie de l'homme, ouvrage contenant un résumé de tous les travaux faits en France, en Allemagne et en Angleterre, sur la structure, les propriétés, les analyses chimiques, l'examen microscopique, et le développement des liquides et des solides, par M. le docteur MARCHESSAUX, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1844. 1 vol. grand in-18 de 420 pages. 3 fr. 50 c.

Troisième et cinquième Examens.

Manuel pratique de percussion et d'auscultation, par M. le docteur ANDRY, ancien chef de clinique médicale de l'hôpital de la Charité. 1845. 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50 c.

Manuel d'anatomie pathologique, par M. le docteur BURGUIÈRES, agrégé de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. grand in-18. (Sous presse.)

Manuel de petite chirurgie, contenant les pansements, les bandages, les ventouses, les moxas, les vésicatoires, les ulcères, la gangrène, les brûlures, les plaies, les fractures, la description et l'application des appareils de fractures, le cathétérisme, la réduction des hernies, etc.; par M. le docteur JAMAIN, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. grand in-18 de 624 pages. 1845. 3 fr. 50 c.

Manuel de pathologie et de clinique chirurgicales, par M. le docteur MAISONNEUVE, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1 fort vol. grand in-18. (Sous presse.)

Manuel de pathologie et de clinique médicales, par M. le docteur TARDIEU, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 fort vol. grand in-18. 1847. 6 fr.

Manuel de médecine opératoire, fondée sur l'anatomie normale et l'anatomie pathologique, par M. le docteur MALGAIGNE, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1843, 4e édition, 1 vol. grand in-18. 6 fr.

Quatrième Examen.

Manuel pratique de médecine légale, par M. le docteur BAYARD, médecin-expert près les tribunaux de Paris. 1844, 1 vol. grand in-18. 5 fr. 50 c.

Manuel d'hygiène publique et privée, par M. le docteur FOY, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis. 1845, 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50 c.

Manuel de matière médicale, de thérapeutique comparée et de pharmacie, par M. le docteur BOUCHARDAT, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. 1846, 1 fort vol. grand in-18. 7 fr.

Cinquième Examen.

Manuel des accouchements et des maladies des femmes grosses et accouchées, contenant les soins à donner aux nouveaux-nés, par M. le docteur JACQUEMIER, ancien interne de la maison d'accouchements de Paris. 1846, 2 vol. grand in-18 de 1520 pages, avec 63 fig. intercalées dans le texte. 9 fr.

(Pour la clinique médicale et chirurgicale, voir les Manuels du troisième examen.)

LIVRES DE FONDS ET EN NOMBRE.

Abercrombie. Traité des maladies de l'encéphale et de la moelle épinière, traduit de l'anglais, avec des notes très nombreuses, par A.-N. GENDRIN. 1833, 1 fort vol. in-8. 7 fr.

Aimé et Bouchardat. Manuel complet du bacealauréat ès-sciences physiques et mathématiques, rédigé d'après le programme de l'Université, contenant l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, la trigonométrie sphérique, l'algèbre, la géométrie analytique, les éléments de statique, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie ; 2e édition entièrement refondue. 1846, 1 vol. grand in-18, avec fig. 6 fr.

Amussat. Leçons sur les rétentions d'urine causées par les rétrécissements de l'urètre, et sur les maladies de la glande prostate, publiées par le docteur PETIT, de l'île de Ré. 1832, 1 vol. in-8, fig. 4 fr. 50 c.

Amussat. Mémoire sur la destruction des hémorroïdes internes par la cautérisation circulaire de leur pédicule avec le caustique de potasse et de chaux (caustique solidifié du docteur FILHOS), 1846, in-8. 2 fr. 50 c.

Amussat. Recherches sur l'introduction accidentelle de l'air dans les veines, et particulièrement sur cette question : *l'air, en s'introduisant spontanément par une veine blessée pendant une opération chirurgicale, peut-il causer subitement la mort ?* 1839, in-8. 5 fr.

Amussat. Mémoire sur la rétroversion de la matrice dans l'état de grossesse. 1843, in-8, br. 3 fr.

Amussat. Mémoire sur la possibilité d'établir un anus artificiel dans la région lombaire, sans pénétrer dans le

péritoine. (Lu à l'Académie royale de médecine, le 1er octobre 1839). 1 vol. in-8. 5 fr.

— Deuxième Mémoire. 1841, in-8, br. 3 fr.

— Troisième Mémoire. 1843, in-8. br. 3 fr.

Amussat. Table synoptique de la Lithotripsie et de la Cystotomie hypogastrique ou mieux postéro-pubienne. Paris, 1832, 1 vol. in-4 cartonné avec fig. 3 fr. 50 c.

Amussat. Mémoire sur l'anatomie pathologique des tumeurs fibreuses de l'utérus et sur la possibilité d'extirper ces tumeurs, lorsqu'elles sont encore contenues dans les parois de cet organe. 1842. in-8. br. 3 fr.

Andrieux (de Brioude) **et Lubanski**. Annales d'obstétrique, des maladies des femmes et des enfants. 1842-1843, 3 vol. in-8, fig. 12 fr.

Andry (F.). Manuel de diagnostic des maladies du cœur, précédé de recherches cliniques pour servir à l'étude de ces affections. 1843, 1 vol. grand in-18 de 296 pages, broché. 2 fr. 50 c.

Andry. Manuel pratique de percussion et d'auscultation, par le docteur Andry, ancien chef de clinique médicale de l'hôpital de la Charité. 1843, 1 vol. gr. in-18 de 536 pages. 3 fr. 50 c.

Arago. Leçons d'astronomie, professées à l'Observatoire royal, recueillies par un de ses élèves. 4e édition, 1843, 1 vol. grand in-18, avec fig. 3 fr. 50 c.

Auber (Ed.). Hygiène des femmes nerveuses, ou Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie. 1844, 2e édition, 1 vol. grand in-18 de 540 pages. 3 fr. 50 c.

Auber (Édouard). Traité de philosophie médicale, ou Exposition des vérités générales et fondamentales de la médecine. 1841, 1 vol. in-8, br., de 536 pages. 6 fr.

COURS
DE PATHOLOGIE INTERNE,

PROFESSÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Par M. G. ANDRAL,

Professeur à ladite Faculté, membre de l'Académie royale de médecine et de l'Académie des Sciences, médecin de l'hôpital de la Charité, etc.

RECUEILLI ET RÉDIGÉ

Par M. le docteur Amédée LATOUR.

Deuxième édition augmentée.

1847. 3 forts volumes in-8. — Prix : 21 fr.

Atlas de zoologie, ou Collection de 100 pl. comprenant 257 fig. d'animaux nouveaux ou peu connus, classés d'après la méthode de M. de Blainville, avec une explication par M. Paul Gervais (ouvrage complémentaire des Dictionnaires et des Traités d'histoire naturelle). 1844, 1 vol. grand in-8. Fig. noires, 12 fr. Fig. coloriées, 30 fr. Les cent planches sont ainsi distribuées :

Mammifères. . .	13 pl.	Report. . . .	66
Oiseaux.	37	Acalèphes.	3
Reptiles.	2	Echinodermes. . .	7
Insectes.	5	Arachnodermaires.	6
Mollusques. . . .	2	Zoanthaires.	11
Ascidiens.	2	Zoophytaires. . . .	5
Polypes.	5	Spongiaires.	2
	66 pl.		100 pl.

Baldou. Instruction pratique sur l'hydrothérapie, étudiée au point de vue 1° de l'analyse clinique; 2° de la thérapeutique générale et comparée; 3° de ses indications et contre-indications. 1846, 1 fort vol. in-8. 7 fr.

Baratte. Essai de littérature médicale, recueil des meilleurs morceaux en prose et en vers, extraits des auteurs les plus célèbres qui ont traité de la médecine et de son application. (*Notes et observations critiques*). 1846, 1 vol. grand in-18. 2 fr. 50 c.

Barbier (de Mclle). Observation sur une fistule vésico-intestinale, suivie de considérations anatomico-physiologiques et pathologiques sur ses causes générales et sur son siége le plus ordinaire ; méthode de traitement curatif de cette maladie, jusqu'ici réputée au-dessus des ressources de l'art. 1843, in-8, fig., br. 2 fr.

Baron (Charles). De la pleurésie de l'enfance. 1841, in-4 de 180 pages. 3 fr. 50 c.

Baron (Charles). Mémoire sur la nature et le développement des produits accidentels. 1845, in-4. br. 3 fr. 50 c.

Baron. Recherches, observations et expériences sur le développement naturel et artificiel des maladies tuberculeuses, etc.; traduit de l'anglais par M. V. Boivin. Paris, 1825, 1 vol. in-8. avec fig. color. 7 fr. 50 c.

Barré. Maladies des voies urinaires; de la nécessité de la cautérisation antéro-postérieure dans certains rétrécissements du canal de l'urètre. 1839, in-8, avec fig. 2 fr.

Baudelocque. Principes sur l'art des accouchements, par demandes et par réponses, en faveur des Élèves Sages-femmes ; 7e édition, revue, corrigée. 1838, 1 vol. in-12, avec 30 fig. 7 fr. 50 c.

Le même ouvrage avec le **Manuel des Sages-femmes**, de M. le professeur Moreau, destiné à servir de *complément aux principes d'accouchements de Baudelocque.* 1839, 2 vol. in-12, fig. 9 fr.

Baudelocque. L'art des accouchements, 8e édition, 1844, 2 vol. in-8 de 1340 pages, avec 17 pl. 18 fr.

TRAITÉ CLINIQUE ET PRATIQUE

DES

MALADIES DES ENFANTS,

PAR

MM. les docteurs BARTHEZ et RILLIET,

Anciens internes lauréats de l'hôpital des Enfants malades de Paris, etc.

3 vol. in-8 de 2,400 pages.— Prix : 21 fr.

Barthez. Exposition de la doctrine médicale, par LORDAT. Paris. 1818, 1 vol. in-8. 6 fr.

Barthez. Traité des maladies goutteuses. 2e édit., 1819; 2 vol. in-8. 12 fr.

Baudens. Nouvelle méthode des amputations, 1er mémoire, *amputation tibio-tarsienne.* 1842, in-8, avec figures. 2 fr. 50 c.

Baudens. Clinique des plaies d'armes à feu. 1836. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Baumes. Traité de l'ictère ou jaunisse des enfants de naissance; 2e édition. Paris. 1806. 1 fr. 50 c.

Baumes. Traité de la phthisie pulmonaire, connue vulgairement sous le nom de *maladie de la poitrine*; 2e édit. Paris, 1805, 2 vol. in-8, br. 12 fr.

Baumès (de Lyon). Précis théorique et pratique sur les maladies vénériennes. 1840, 2 vol. in-8, br. 12 fr.

Baumès (de Lyon). Nouvelle dermatologie, ou précis théorique et pratique sur les maladies de la peau, fondé sur une nouvelle classification médicale, avec 7 planches coloriées; par M. BAUMÈS, chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. 1842, 2 vol. in-8. 16 fr.

Baumès (de Lyon). Traité des maladies venteuses, ou Lettres sur les causes et les effets de la présence des gaz ou vents dans les voies gastriques, et sur les moyens de guérir ou de soulager ces maladies. 2e édit., 1837, 1 vol. in-8. 5 fr.

Bayard (Henri). Manuel pratique de médecine légale, par le docteur BAYARD, inspecteur de la vérification des décès de la ville de Paris, médecin-expert près les tribunaux. 1844. 1 vol. grand in-18 de 538 pag. 3 fr. 50 c.

Bayard (Henri). Mémoire sur la topographie médicale du quatrième arrondissement de Paris; recherches historiques et statistiques sur les conditions hygiéniques des quartiers qui composent cet arrondissement. 1842, in-8, avec 3 cartes. 3 fr.

Becquerel. Recherches cliniques sur la méningite des enfants. 1838. in-8, br. 2 fr.

Belhomme. Considérations sur l'appréciation de la folie, sa localisation et son traitement; accompagnées d'observations et d'autopsies, suivies d'un mémoire sur le tournis considéré chez les animaux et chez l'homme, de nouvelles recherches d'anatomie pathologique sur le cerveau des aliénés affectés de paralysie, et de réflexions sur le traitement des aliénés. 1834-1845, in-8, br. 11 fr. 50 c.

On vend séparément le 4e Mémoire, suivi de Nouvelles recherches d'anatomie pathologique sur le cerveau des aliénés affectés de paralysie générale, et de réflexions sur le traitement des aliénés. 1845. 3 fr. 50 c.

Belhomme. Essai sur l'idiotie, propositions sur l'éducation des idiots, mise en rapport avec leur degré d'intelligence. 1824-1843, in-8, br. 2 fr.

Bérard (A.). Diagnostic différentiel des tumeurs du sein, par A. BÉRARD, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris. 1842, in-8, br. 3 fr. 50 c.

Bérard (A.). Maladies de la glande parotide et de la région parotidienne, opérations que ces maladies réclament (*Concours de médecine opératoire*). 1841, 1 vol. in-8 de 320 pages, 4 pl. 4 fr. 50 c.

— Des causes qui retardent ou empêchent la consolidation des fractures et des moyens de l'obtenir (Thèse de concours de pathologie externe). 1833, in-4. 2 fr. 50 c.

Bérard (A.). De la luxation spontanée de l'occipital sur l'atlas, et de l'atlas sur l'axis. (Thèse du doctorat.) 1829, in-4. 2 fr. 50 c.

Bérard (A.). Mémoire sur l'emploi de l'eau froide comme antiphlogistique dans le traitement des maladies chirurgicales. 1834, in-8. 1 fr. 50 c.

Bermond. Considérations pratiques sur les rétrécissements du canal de l'urètre, suivies d'un essai sur les tubercules d'après les travaux cliniques de M. Lallemand. 1837, in-8, br. 3 fr.

Bernard (Paul). Nouveau moyen de guérir les fistules lacrymales et les larmoiements chroniques réputés incurables. 1843, in-8. 1 fr. 25 c.

Bernard (Paul). La cautérisation combinée avec l'ablation de la glande lacrymale, ou nouveau moyen de guérir les fistules lacrymales, etc. *Deuxième Mémoire.* 1845, in-8. 1 fr. 25 c.

Biographie médicale, faisant suite au Dictionnaire des sciences médicales, publiée par M. Panckoucke. 7 vol. in-8. 30 fr.

Blainville. Cours de physiologie générale et comparée, professé à la Faculté des Sciences de Paris. 1833, 3 vol. in-8. 18 fr.

Blanche. Danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie. 1839, in-8, br. 2 fr.

Blanche. État actuel de la folie en France. 1840, in-8, br. 2 fr.

Blandet. Maladies des professions insalubres, contenant des Mémoires : 1° sur la colique de cuivre; 2° sur les effets du zinc; 3° sur l'empoisonnement externe produit par le vert de Schweinfurt, ou de l'œdème, de l'éruption professionnels des ouvriers en papiers peints. 1845, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Blandin. De l'autoplastie, ou Restauration des parties du corps qui ont été détruites, à la faveur d'un emprunt fait à d'autres parties plus ou moins éloignées. Paris. 1836, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Blandin. Atlas d'anatomie topographique, ou d'anatomie des régions du corps humain, considérée dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire. 1834, 20 pl. in-fol. 12 fr.

Blatin. Des enveloppes du fœtus et des eaux de l'amnios, ou Considérations pratiques sur la rupture prématurée des membranes dans les diverses positions de l'accouchement naturel, et leur rupture artificielle et prématurée. 1840, in-8, br. 2 fr.

Blatin. Essai sur le traitement médical et chirurgical des scrofules. 1840, in-8. 2 fr.

Blatin et Nivet. Traité des maladies des femmes, qui déterminent des flueurs blanches, des leucorrhées et tous les autres écoulements utéro-vaginaux. 1842, 1 vol. in-8. 7 fr.

Bonjean. Monographie de la pomme de terre, envisagée dans ses rapports agricoles, scientifiques et industriels et comprenant l'histoire générale de la maladie des pommes de terre en 1845. In-8, br. 4 fr. 50 c.

Bonjean. Traité théorique et pratique de l'ergot du seigle, envisagé dans ses rapports avec l'histoire naturelle, la chimie, la toxicologie et la thérapeutique, et contenant les formules, doses et modes d'administration de l'ergotine, ainsi que la nature des affections dans lesquelles ce remède peut être utile. 1845, 1 vol. in-8, avec fig. 5 fr.

NOUVEAU
COMPENDIUM MÉDICAL

A L'USAGE

DES MÉDECINS PRATICIENS,

Contenant la description et le traitement des maladies, et les formules les plus usitées,

ET SUIVI

D'un Dictionnaire de Thérapeutique et de Posologie,

PAR M. LE DOCTEUR BOSSU.

1 vol. grand in-18 de 754 pages, 7 fr.

Bossu. Anthropologie, ou Étude des organes, des fonctions et maladies de l'homme et de la femme. 2 vol. in-12, avec un atlas de 20 pl. d'anatomie. 1846. 15 fr.

Bonnet (de Lyon). Traité des sections tendineuses et musculaires dans le strabisme, la myopie, la disposition à la fatigue des yeux, le bégaiement, les pieds-bots, les difformités du genou, les torticolis, les resserrements des mâchoires, les fractures, etc., suivi d'un Mémoire sur la névrotomie sous-cutanée. 1841, 1 vol. in-8, avec 16 planches. 8 fr.

Bonnet (de Lyon). Traité des maladies des articulations. 1845, 2 vol. in-8, et atlas in-4° de 16 planches. 25 fr.

Bottex. De la médecine légale des aliénés dans ses rapports avec la législation criminelle. Paris, 1838, in-8, br. 5 fr.

Bouchardat. Nouveau Formulaire magistral, précédé d'une Notice sur les hôpitaux de Paris, de généralités sur l'art de formuler, suivi d'un Précis sur les eaux minérales naturelles et artificielles, d'un Mémorial thérapeu-

tique, de notions sur l'emploi des contre-poisons, et sur les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés. 1845. 3e édit., avec les nouveaux poids et mesures. 1 vol. in-18, br. 3 fr. 50 c.

Bouchardat. Manuel de matière médicale, de thérapeutique comparée et de pharmacie. 1846, 1 vol. grand in-18 de 924 pag. 7 fr.

Bouchardat. Cours de chimie élémentaire, avec ses principales applications à la médecine et aux arts. 1835, 1 vol. in-8 de 850 pages, avec 4 pl. 9 fr.

Bouchardat. Annuaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacie et de toxicologie pour 1841, contenant le résumé des travaux thérapeutiques et toxicologiques publiés en 1840, et les formules des médicaments nouveaux, suivi d'une monographie du diabète sucré. 1 vol. grand in-32. 1 fr. 25 c.

Bouchardat. Annuaire pour 1842, suivi d'observations sur le diabète, et d'un mémoire sur une maladie nouvelle, *l'hippurie*, et sur les iodures d'iodhydrates d'alcalis végétaux. 1 vol. grand in-32. 1 fr. 25 c.

— Le même pour 1843, suivi d'un mémoire sur la digestion, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. gr. in-32, br. 1 fr. 25 c.

— Le même pour 1844, suivi de recherches et d'expériences sur les contre-poisons de sublimé corrosif, du plomb, du cuivre et de l'arsenic, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. in-32, br. 1 fr. 25 c.

— Le même pour 1845, suivi d'un Mémoire sur la digestion des corps gras, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. in-32, br. 1 fr. 25 c.

— Le même pour 1846, suivi de recherches sur des cas rares de chimie pathologique et d'un Mémoire sur l'action

des poisons et de substances diverses sur les plantes et les poissons. 1 vol. grand in-32. 1 fr. 25 c.

Bouchardat. Supplément à l'Annuaire de thérapeutique, etc., pour 1846, contenant: Mémoires 1° sur les fermentations; 2° sur la digestion des substances sucrées et féculentes et sur les fonctions du pancréas, par MM. BOUCHARDAT et SANDRAS; 3° sur le diabète sucré ou glucosurie; 4° sur les moyens de déterminer la présence et la quantité de sucre dans les urines; 5° sur le pain de gluten; 6° sur la nature et le traitement physiologique de la phthisie. 1 vol. grand in-32. 1 fr. 25 c.

— Le même pour 1847, suivi d'un Mémoire sur les principaux contre-poisons et sur la thérapeutique des empoisonnements, et de plusieurs notices scientifiques. 1 vol. grand in-32, br. 1 fr. 25 c.

Bouchardat. Recherches sur la végétation, appliquées à l'agriculture, contenant des Mémoires: 1° sur la théorie des boutures; 2° sur l'action des sels ammoniacaux et autres sur la végétation des plantes usuelles; 3° sur l'action des poisons et substances diverses sur les plantes et sur les poissons; 4° sur l'influence du sol sur l'action des poisons; 5° sur les engrais; 6° sur l'emploi des matières à vidange dans l'agriculture; 7° sur la maladie des pommes de terre. Expériences, 1° sur le développement des plantes dont les racines plongent dans l'eau, suivies de Considérations sur l'influence des terrains submergés sur la végétation; 2° sur cette question: Les plantes placées dans une dissolution contenant plusieurs substances absorbent-elles préférablement certaines substances à d'autres? 1846, 1 vol. gr. in-18 de 200 pag. 2 fr.

Bouchardat. Études sur les produits des cépages de la Bourgogne. Observations hygiéniques sur les boissons alcooliques et les principaux vins, suivies de considérations

sur le commerce de vins dans la ville de Paris. 1846, in-8 de 32 pag. 1 fr. 25 c.

Bouchardat, Fermond et **Aimé.** Manuel complet du baccalauréat ès-sciences physiques et mathématiques. 1846, 1 vol. gr. in-18 de 712 pages, avec 375 fig., 2e édit. augmentée. 6 fr.

Bouisson. Tableau des progrès de l'anatomie dans l'École de Montpellier. 1838, in-8. 1 fr. 50 c.

Bouisson. Discours sur la certitude de la physiologie. 1838, in-8. 1 fr. 25 c.

Bourdin. Traitement des affections cancéreuses. Indications et contre-indications de l'opération dans le traitement du cancer. 1844, in-8. 1 fr. 50 c.

Boyer (Lucien). Recherches sur l'opération du strabisme. Mémoires présentés à l'Académie royale des Sciences. 1842-1844. 1 vol. in-8, avec 12 pl. représentant 44 fig. 7 fr.
Le même ouvrage, fig coloriées. 10 fr.

Brachet. De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses et fibreuses; suivi d'un Mémoire sur les fièvres intermittentes. Paris, 1828, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Brachet. Mémoire sur l'asthénie (ouvrage couronné par la Société de médecine de Bordeaux). Paris, 1829, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Brachet. Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire et sur leur application à la pathologie (ouvrage couronné par l'Institut de France). Paris, 1837, 2e édit., 1 vol. in-8, br. 7 fr.

Brachet. Traité pratique des convulsions dans l'enfance; 2e édit. revue et augm. Paris, 1837, 1 vol. in-8. 7 fr.

Brachet. Traité complet de l'hypochondrie (ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine). 1844, 1 vol. in-8 de 760 pag. 9 fr.

DES HALLUCINATIONS

OU

Histoire raisonnée des Apparitions, des Visions, des Songes, de l'Extase, du Magnétisme et du Somnambulisme;

Par M. le docteur BRIERRE DE BOISMONT,
Directeur d'un établissement d'aliénés.

1845. 1 vol. in-8 de 624 pag. — Prix: 6 fr.

Brierre de Boismont. Considérations médico-légales sur l'interdiction des aliénés, présentées à l'Académie royale des Sciences. Paris, 1830, in 8, br. 1 fr. 50 c.

Brierre de Boismont. Mémoire sur l'établissement d'un hospice d'aliénés (ouvrage couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles). 1836, in-8, fig., br. 2 fr.

Brierre de Boismont. De la menstruation, considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques (ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine). 1842, 1 vol. in-8. 6 fr.

Brierre de Boismont. Du délire aigu observé dans les établissements d'aliénés (extrait du tome XI des *Mémoires de l'Académie royale de médecine*). 1845, in-4, br. 5 fr. 50 c.

Brierre de Boismont. Histoire du suicide, considérée dans ses rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie. 1847, 1 vol. in-8. (Sous presse.)

Brera. Traité des maladies vermineuses, précédé de l'Histoire naturelle des vers et de leur origine dans le corps humain. Traduit de l'italien par MM. Bertoli et Calvet. 1804, 1 vol. in-8, avec 5 pl. 5 fr. 50 c.

Broussais (F.-J.-V.). Recherches sur la fièvre hectique, considérée dépendante d'une lésion d'action des différents systèmes, sans vice organique. Paris, 1803, in-8, br. 2 fr.

Brulet (André). Observations diverses de chirurgie sur les maladies de matrice, les hernies étranglées, les cataractes, le strabisme, les tumeurs érectiles, l'amputation du maxillaire inférieur, la rétraction permanente des doigts, l'injection de la veine ombilicale pour provoquer la délivrance. 1843, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Bureaud-Riofrey. Curabilité de la phthisie et des scrofules appuyée sur des preuves authentiques. 1847, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Bureaud-Riofrey. Éducation physique des filles, ou hygiène de la femme avant le mariage. 1835, 1 vol. in-8. 5 fr.

Burguières. Manuel d'anatomie pathologique. 1847, 1 vol. gr. in-18. (Sous presse.)

Bussy et Boutron-Charlat. Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées, et d'en constater le degré de pureté. 1829, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Carpentier-Méricourt. Traité des maladies du sein, comprenant les affections simples et cancéreuses. 1845. 1 vol. in-8, broch. 4 fr. 50 c.

Carron du Villards. Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies des yeux. 1838. 2 vol. in-8 avec fig. 12 fr.

Carron du Villards. Guide pratique pour l'exploration méthodique et symptomatologique de l'œil et de ses annexes. 1836, in-8. 1 fr.

Cayol. Clinique médicale, suivie d'un traité des maladies cancéreuses. 1833, 1 vol. in-8, br. 7 fr.

Canquoin. Traitement du cancer, excluant toute opération par l'instrument tranchant, suivi des modifications apportées dans le traitement des ulcères de l'utérus, et d'observations nombreuses. 2e édition. 1838. 1 vol. in-8. 6 fr.

Cerise. Des fonctions et des maladies nerveuses, de leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique, ou Essai d'un nouveau système de recherches physiologiques et pathologiques sur les rapports du physique et du moral. (*Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine*). 1842. 1 vol. in-8. 7 fr.

Chailly et Godier. Précis de la rachidiorthosie, nouvelle méthode pour le redressement de la taille sans lits mécaniques ni opérations chirurgicales. 1842, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Chardel. Esquisse de la nature humaine, expliquée par le magnétisme animal; précédée d'un aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes de magnétisme animal. 1826. 1 vol. in-8. 5 fr.

Chardel. Essai de psychologie physiologique, ou explication des relations de l'âme avec le corps, prouvées par le magnétisme animal; 3e édition, augmentée d'un appendice ayant pour titre : *Notions puisées dans les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes et sur leur état pendant la vie et après la mort.* 1844. 1 vol. in-8. 6 fr.

Charpignon. Physiologie, médecine, métaphysique du magnétisme. 1841. 1 vol. in-8. 5 fr.

Chassaignac. Des plaies de la tête (thèse de concours pour la chaire de clinique chirurgicale). 1842, in-8, br. 4 fr.

Chassaignac. De la circulation veineuse. 1836, in-8, broch. 3 fr. 50 c.

Chassaignac. De l'appréciation des appareils orthopédiques (concours de médecine opératoire). 1841. 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Chassaignac. Le cœur, les artères et les veines (concours pour la chaire d'anatomie). 1835, in-8, br. 3 fr. 50 c.

Chassaignac. Des membranes muqueuses (concours pour la chaire d'anatomie). 1846. 1 vol. de 176 pages avec 5 planch. 3 fr. 50 c.

Chaussier. Médecine légale, recueil de mémoires, consultations et rapports. 1838. 1 vol. in-8, 6 planch. 6 fr.

Chaussier. Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes. 2e édition. 1824, in-8, broch. 1 fr. 25 c.

Chaussier. Quelques considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement. 1824, in-8. 1 fr. 25 c.

Chélius. Traité de chirurgie, ou des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent. Traduit de l'allemand par le docteur PIGNÉ, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1844. 2 vol. in-8. 12 fr.

Chomel. Leçons de clinique médicale, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, recueillies et publiées sous ses yeux par MM. les docteurs GENEST, REQUIN et SESTIER. 1834-1840. 3 vol. in-8. 21 fr.

Chopart. Traité des maladies des voies urinaires ; nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de notes et d'un mémoire sur les pierres de la vessie et sur la lithotomie, par Félix PASCAL, D. M. P. Paris. 1830. 2 vol. in-8, br. 7 fr.

Chrestien. Parallèle des affections inflammatoires et des affections catarrhales. 1839, in-8, br. 2 fr.

Clark. Traité de la consomption pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement

des maladies tuberculeuses et scrofuleuses en général; traduit de l'anglais, par H. LEBEAU. 1837. 1 vol. in-8, broch. 6 fr.

Cliet. Utérotherme. Nouveau procédé pour le traitement des affections de la matrice. 1845, in-8, fig., br. 1 fr.

Cloquet (H.). Traité complet de l'anatomie de l'homme, comparée dans ses points les plus importants à celle des animaux, et considérée sous le double rapport de l'histologie et de la morphologie. 1 vol. in-4, 100 pl. 40 fr.

Coche. De l'opération médicale du recrutement et des inspections générales (renfermant toutes les questions d'aptitude et d'incapacité pour le service militaire). Paris, 1829. 1 vol. in-8. 6 fr.

Combe (George). Traité complet de phrénologie; traduit de l'anglais par le docteur LEBEAU. 2 forts vol. in-8, avec grav. sur bois et lithographiées. 1844. 17 fr.

Coster. Manuel de médecine pratique basée sur l'expérience, et suivi de deux tableaux synoptiques des empoisonnements. Paris, 1837. 1 vol. in-18, broch. 3 fr. 50 c.

Dagoumer. Précis historique de la fièvre, rattaché à l'histoire philosophique de la médecine. Paris, 1831, in-8, br. 3 fr.

De Candolle. Organographie végétale, ou description raisonnée des organes des plantes. 2 vol. in-8, avec 60 planch. représentant 422 figures. 12 fr.

Decoux. Mémoires et observations, contenant des recherches sur le hoquet, les phlegmasies, les fièvres intermittentes, le croup, l'hydropisie ascite, l'opération du trépan, la ligature de l'artère radiale. 1842, in-8, br. 2 fr.

Deleau. Recherches pratiques sur les maladies de l'oreille et sur le développement de l'ouïe et de la parole chez les sourds-muets; *maladies de l'oreille moyenne.* 1838. 1 vol. in-8, fig. 8 fr.

Deleau. L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trezel, sourd-muet de naissance, précédé d'un rapport fait à l'Académie des Sciences. 1825, in-8. 1 fr. 50 c.

Deleau. Tableau de guérisons de surdité opérées par le cathétérisme de la trompe d'Eustache; suivi d'une Lettre adressée à l'Académie de médecine. Paris, 1827, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Deleuze. Histoire critique du magnétisme animal. 2e édition. 1819. 2 vol. in-8. 9 fr.

Deleuze. Mémoire sur la faculté de prévision, avec des notes et des pièces justificatives, et avec une certaine quantité d'exemples de prévision recueillis chez les anciens et les modernes. 1836, in-8, broch. 2 fr. 50 c.

Delmont. Nouveau procédé pour détruire le cordon dentaire des six dents antérieures, et éviter leur extraction. 1824, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Deneux. Mémoire sur les bouts de sein, ou mamelons artificiels et les biberons. 1833, in-8, broch. 1 fr. 50 c.

Denman et **Blake.** Manuel de l'accoucheur, ou aphorismes sur l'application et l'emploi du forceps et du levier; sur les accouchements contre nature, et sur ceux qui sont accompagnés d'hémorrhagie et de convulsions; sur la péritonite puerpérale; traduit de l'anglais par le docteur Jouanne. 1824. 1 vol. in-18, broché. 3 fr. 50 c.

Desgenettes. Histoire médicale de l'armée d'Orient. 3e édit. 1835, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Despine père. De l'emploi du magnétisme animal, des eaux minérales, etc., dans le traitement des maladies nerveuses, avec une observation très curieuse de guérison de névropathie. 1840. 1 vol. in-8. 7 fr.

Desprès. Des divisions congéniales des lèvres, de la voûte, et du voile du palais. 1842, in-8, br. 2 fr.

TRAITÉ

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DES

MALADIES DES YEUX,

Par M. le Docteur DESMARRES,

Professeur de clinique ophthalmologique.

1847. 1 fort vol. in-8. avec fig. dans le texte, 9 fr.

Desmarres. Mémoire sur une méthode d'employer le nitrate d'argent dans quelques ophthalmies. 1842, in-8. 2 fr.

Deval. Chirurgie oculaire, ou Traité des opérations chirurgicales qui se pratiquent sur l'œil et ses annexes, avec un exposé succinct des différentes altérations qui les réclament. (Ouvrage contenant la pratique opératoire de MM. les professeurs JAEGER et ROSAS.) 1 fort vol. in-8, avec 133 fig. 1844. 8 fr.

Devergie (aîné). Mémoire sur un nouveau traitement du catarrhe chronique de la vessie. 2e édit. 1840, in-8. 3 fr.

Devergie (aîné). Mémoire sur l'incontinence d'urine et sur son traitement rationnel par la méthode des injections. 1840, in 8, broch. 2 fr. 50 c.

Devergie (aîné). Recherches historiques et médicales sur l'origine, la nature et le traitement de la syphilis. 1834, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Devergie (aîné). Notice sur le traitement simple, antiphlogistique et rationnel des maladies syphilitiques. 1835, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Devergie (aîné). Première lettre sur la syphilis, ou Examen critique des opinions de M. Ph. Ricord, chirurgien de l'Hôpital des vénériens (Revue syphilitique de 1801 à 1840), in-8, br. 1 fr.

Devergie (aîné). Deuxième lettre sur la syphilis. Danger de la cautérisation des ulcères vénériens primitifs; inoculation du virus vénérien, son danger, ses conséquences. 1841, in-8, br. 1 fr.

Devergie (aîné). Réflexions sur les effets thérapeutiques du poivre cubèbe et du baume de copahu dans la blennorrhagie. 1840, in-8, br. 1 fr.

Devergie (Alph.). Médecine légale, théorique et pratique; avec le texte et l'interprétation des lois relatives à la médecine légale, revus et annotés par J.-B.-F. Dehaussy de Robécourt, conseiller à la Cour de cassation. 1840. 3 vol. in-8, 2e édit., très augmentée. 21 fr.

Dezeimeris. Lettres sur l'histoire de la médecine et sur la nécessité de l'enseignement de cette science, suivies de fragments sur l'histoire de la chirurgie, *amputation*, *brochotomie*, *anévrisme*, *fractures en général*. 1838. 1 vol. in-8. 7 fr.

Dubois (d'Amiens). Traité de pathologie générale, par E.-Fréd. Dubois (d'Amiens), membre de l'Académie royale de médecine, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1837. 2 vol. in-8. 14 fr.

Dubois (d'Amiens). Philosophie médicale; Examen des doctrines de Cabanis et de Gall. 1845. 1 vol. in-8, br. 5 fr.

Dubois. Esquisse d'hygiène dentaire, ou Analyse des moyens propres à la conservation des dents et des gencives, suivie de quelques mots sur les dents artificielles et les obturateurs. 1823, in-8, broch. 1 fr. 25 c.

Duparcque. Traité des maladies de la matrice, par F. Duparcque, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1839. 2 vol. in-8. 2e édition. 12 fr.

MANUEL
DE
L'ÉTUDIANT MAGNÉTISEUR,
OU
Nouvelle instruction pratique sur le Magnétisme,
FONDÉE SUR 30 ANNÉES D'OBSERVATIONS,
ET SUIVIE
de la 4e édition des Expériences faites en 1820 à l'Hôtel-Dieu de Paris,

Par le baron DU POTET,

1846, 1 vol. gr. in-18 avec 2 fig. — Prix : 3 fr. 50 c.

Du Potet. Cours de magnétisme en sept leçons, 2e édit., augmentée d'un Rapport sur les expériences magnétiques faites par la commission de l'Académie royale de médecine, en 1831. 1 vol in-8, br., 1840. 6 fr. 50 c.

Du Potet. Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme. 1845, 1 vol. in-8. 5 fr,

Du Potet. Le magnétisme opposé à la médecine, ou Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme en France. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.

Dubouchet. Maladies des voies urinaires, contenant les rétentions d'urine; les rétrécissements de l'urètre; les maladies de la glande prostate, de la vessie, des testicules, des vésicules séminales et des conduits spermatiques, les maladies des reins et des uretères; la gravelle et les calculs de la vessie; suivies d'observations pratiques. 9e édition, augmentée, avec 2 planch. 1846. 1 vol. in-8. 5 fr.

Dubouchet. Traité sur le catarrhe utérin, ou les flueurs blanches; de leurs causes, de leurs effets, de leur traitement curatif et des moyens hygiéniques. 1823, 1 volume in-8. 4 fr. 50 c.

LEÇONS ORALES

DE

CLINIQUE CHIRURGICALE

FAITES A L'HOTEL-DIEU DE PARIS,

Par le baron DUPUYTREN,
Chirurgien en chef;

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

Par MM. les docteurs BRIERRE DE BOISMONT et MARX.

Seconde édition, entièrement refondue, 1839.

6 vol. in-8. — Prix : 36 fr.

Pour les possesseurs de la première édition, on vend séparément les tomes 5 et 6. (*Blessures par armes de guerre*). 12 fr.

Dufresse-Chassaigne. Traité du strabisme et du bégaiement, suivi de quelques considérations nouvelles sur la guérison de la myopie, de l'amaurose par rétraction musculaire, et du mouvemnet convulsif des yeux par la division des muscles de l'œil. 1841, in-8, broch. 2 fr.

Dupeau. Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal, contenant l'exposé critique des expériences les plus récentes et une nouvelle théorie sur les causes, les phénomènes et les applications à la médecine. 1826. 1 vol. in-8, broch. 3 fr. 50 c.

Etoc-Demazy. Recherches statistiques sur le suicide, appliquées à l'hygiène publique et à la médecine légale. 1844, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

DICTIONNAIRE
DES
DICTIONNAIRES DE MEDECINE,
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,
OU
TRAITÉ COMPLET DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES, DE THÉRAPEUTIQUE, DE MATIÈRE MÉDICALE, DE TOXICOLOGIE ET DE MÉDECINE LÉGALE, ETC., ETC.;

CONTENANT

l'Analyse des meilleurs articles qui ont paru jusqu'à ce jour dans les différents Dictionnaires et les Traités spéciaux les plus importants;

Par une Société de Médecins,

Sous la direction de M. le docteur FABRE.

rédacteur en chef de la GAZETTE DES HÔPITAUX.

8 forts vol. gr. in-8, imprimés sur deux colonnes. 50 fr.

Faure-Villar. Histoire de l'épidémie de méningite cérébro-spinale, observée à l'hôpital militaire de Versailles en 1839. in-8, br. 1844, 2 fr.

Figuière. Recherches sur l'anévrisme de l'artère poplitée. (Thèse de doctorat). 1845, in-4, br. 3 fr.

Flourens. Cours sur la génération, l'ovologie et l'embryologie, fait en 1836 au Muséum d'histoire naturelle, recueilli et publié par M. Deschamps, aide-naturaliste au Muséum. 1 vol. in-4, avec 10 pl. 6 fr.

Fodéré. Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie vraie, simulée et raisonnée, sur leurs causes et les moyens de les distinguer, sur leurs effets *excusants* ou *atténuants* devant les tribunaux, et sur leur association avec les penchants au crime et plusieurs maladies physiques et morales. 1832, 1 vol. in-8. 5 fr.

MANUEL PRATIQUE
DE
PHRÉNOLOGIE,
OU
PHYSIOLOGIE DU CERVEAU,

D'après les doctrines de Gall, Spurzheim, Combe et autres phrénologistes,

Par M. le docteur J. FOSSATI,
Président de la Société phrénologique de Paris.

Un volume grand in-18 de 624 pages, avec 37 portraits d'hommes célèbres et 6 figures d'anatomie, intercalés dans le texte.—Prix : 6 fr.

Fodéré. Essai théorique et pratique de pneumatologie humaine, ou Recherches sur la nature, les causes et le traitement des flatuosités, suivi de recherches sur les causes et la formation de divers cas d'aberration et de perversion de la sensibilité, tels que l'*extase*, le *somnambulisme*, la *magie-manie* et autres vésanies, et sur les effets qui s'en sont suivis. 1829, 1 vol. in-8, br. 4 fr.

Fourcault. Nouveaux principes de physiologie, ou Lois de l'organisme considérées dans leurs rapports avec les lois physiques et chimiques. 1844, 2 vol. in-8, br. 12 fr.
Cet ouvrage a obtenu en 1830 une mention honorable de l'Institut.

Fourcault. Causes générales des maladies chroniques, spécialement de la phthisie pulmonaire, et moyens de prévenir ces affections, avec l'exposé de ses recherches expérimentales sur les fonctions de la peau. 1844, 1 vol. in-8. 7 fr.
Ce livre a obtenu en 1840 un prix Monthyon.

FORMULAIRE
DES
MÉDECINS PRATICIENS,

CONTENANT :

1° les formules des Hôpitaux civils et militaires, français et étrangers;
2° l'examen et l'interrogation des malades;
3° un mémorial raisonné de thérapeutique;
4° les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés;
5° la classification des médicaments d'après leurs effets thérapeutiques;
6° un tableau des substances incompatibles;
7° l'art de formuler.

4e ÉDITION AUGMENTÉE D'UN

Supplément pour les Médicaments nouveaux et les Formules nouvelles,

et d'une Table alphabétique des auteurs et des matières,

Par M. le docteur FOY.

1844, 1 vol. in-18 de 580 pages. — 3 fr. 50 c.

Foy. Manuel d'hygiène, ou Histoire des moyens propres à conserver la santé et à perfectionner le physique et le moral de l'homme. 1845, 1 vol. gr. in-18 de 660 pages. 4 fr. 50 c.

Foy. Manuel de pharmacie théorique et pratique, contenant la récolte, la dessiccation, l'extraction, la conservation et la préparation de toutes les substances médicamenteuses, suivi d'un abrégé de l'art de formuler et d'un tableau synoptique de la synonymie chimique et pharmaceutique. 1838, 1 vol. in-18 de 500 pages, avec figures. 3 fr. 50 c.

Foissac. Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal. 1833, 1 volume in-8. 7 fr. 50 c.

TRAITÉ

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET

DE THÉRAPEUTIQUE

APPLIQUÉE A CHAQUE MALADIE EN PARTICULIER,

Par M. le docteur FOY,

Pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis.

2 vol. in-8 de 1,456 pages. — Prix : 14 fr.

Le *tome premier* (MATIÈRE MÉDICALE) fait connaître toutes les substances simples et composées employées dans l'art de guérir. On y trouve : 1° l'origine, les caractères physiques et chimiques de ces mêmes substances; 2° les *sophistications* qu'elles peuvent éprouver dans le commerce ; 3° leurs propriétés médicinales, leurs doses, leurs modes d'administration, leurs préparations ou leurs formules pharmaceutiques ; 4° leur analyse ; 5° leurs antidotes et leur historique. La classification adoptée par M. Foy dans ce premier volume est basée sur les effets physiologiques et thérapeutiques des médicaments. Outre les doses, M. Foy a indiqué les cas pathologiques dans lesquels les médicaments ont été administrés, soit en France, soit à l'étranger, afin de mettre les praticiens à même de constater les succès, de confirmer ou d'infirmer les éloges.

Le *tome second* (THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE A CHAQUE MALADIE) ne contient pas une thérapeutique générale, comme *antiphlogistiques généraux* ou *locaux*, *émollients*, *antispasmodiques*, *narcotiques*, *révulsifs*, selon que les symptômes morbides sont de nature hypérémique, nerveuse, douloureuse, etc. ; mais il comprend la thérapeutique proprement dite, applicable à chaque temps, à chaque période de la maladie, une thérapeutique modifiée selon les symptômes pathologiques, les circonstances hygiéniques, épidémiques, constitutionnelles ou individuelles, les complications survenues, etc. ; une thérapeutique enfin dans laquelle les médicaments les plus convenables sont indiqués d'une manière précise, avec leurs doses; les précautions que réclame leur administration, pour servir de *memento* aux praticiens exercés, de *guide* aux jeunes médecins encore peu expérimentés, à qui il sauvera plus d'une fois les grands embarras de l'exercice médical, l'*application du remède au lit du malade*.

Fourcault. Nouvelle classification des tempéraments, ou description des formes que présente la constitution de l'homme, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Fourcroy. Entomologia parisiensis, sive Catalogus insectorum quæ in agro parisiensi reperiuntur, secundum methodum Geoffræanam in sectiones, genera et species distributus, cui addita sunt nomina trivialia et fere trecentæ novæ species. 1785, in-18, br. 3 fr.

Foville. Déformation du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants. 1834, in-8 de 74 pages avec 12 fig. 2 fr. 50 c.

Gairal. Du strabisme proprement dit ou vue louche, de ses causes et de son traitement curatif. 1840, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Gairal. Médecine opératoire pour l'amputation partielle de la main. 1835, in-8, fig. 1 fr. 25 c.

Gallot. Recherches sur la teigne, suivies des moyens curatifs nouvellement employés pour la guérison de cette maladie. Paris, 1805, in-8, br. 2 fr.

Gama. Proposition d'un projet de loi pour la création : 1° d'un directeur des hôpitaux militaires avec ses divisions et dépendances; 2° d'un nouveau corps de médecins militaires. 1846, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Gama. Traité des plaies de tête et de l'encéphalite, principalement de celle qui est consécutive ; ouvrage dans lequel sont discutées plusieurs questions relatives aux fonctions du système nerveux en général. 2e édition, augmentée, 1835. 1 vol. in-8. 8 fr.

Gaubert. Hygiène de la digestion, suivi d'un nouveau Dictionnaire des aliments, 1 fort vol. in-8 de 600 pages, avec fig. 1845. 10 fr. 50 c.

TRAITÉ PRATIQUE
DU MAGNÉTISME
ET
DU SOMNAMBULISME,
OU

Résumé de tous les principes et procédés du Magnétisme,

Avec la théorie et la définition du somnambulisme, la description du caractère et des facultés des somnambules, et les règles de leur direction,

Par M. AUBIN GAUTHIER.

1845, un vol. in-8 de 766 pages. — Prix : 7 fr.

Gauthier (Aubin). Histoire du somnambulisme chez tous les peuples, sous les noms divers d'*extase*, *songes*, *oracles* et *visions*; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages, et l'utilité de son concours avec la médecine. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.

Gauthier (Aubin). Introduction au magnétisme animal. Examen de son existence depuis les anciens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, ses dangers, etc. 1840, 1 vol. in 8. 6 fr.

Gauthier (Aubin). Le magnétisme catholique, ou Introduction à la vraie pratique, et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme, ses principes, ses procédés et ses effets. 1844, 1 vol. in-8. 5 fr.

Gaussail. De la fièvre typhoïde, de sa nature et de son traitement. Paris, 1839, in-8, br. 3 fr. 50 c.

Gaussail. De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse ; sur les maladies qui en résultent, et des moyens de les guérir (*ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine*). 1845, 1 volume in-8, br. 4 fr. 50 c.

Gay-Lussac. Recherches sur les maladies vénériennes primitives, considérées sur l'homme doué d'une saine constitution. 1805, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Gelez. Histoire générale des membranes séreuses et synoviales, des bourses muqueuses, des kystes, sous le rapport de leur structure, de leurs fonctions, de leurs affections et de leur traitement, avec la découverte d'un grand nombre de séreuses et de nouveaux siéges de maladies. 1845, 1 vol. in-8. 6 fr.

Gely. Recherches sur l'emploi d'un nouveau procédé de suture contre les divisions de l'intestin, et sur la possibilité de l'adossement de cet organe avec lui-même dans certaines blessures. 1844, in-8, avec 21 fig. 2 fr. 50 c.

Gendrin. Traité philosophique de médecine pratique, par A.-N. GENDRIN, médecin à l'hôpital de la Pitié. 3 vol. in-8. 21 fr.

Gendrin. De l'influence des âges sur les maladies. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie interne.) 1840, in-8. 2 fr.

Gendrin. Histoire anatomique des inflammations. Paris, 1826, 2 vol. in-8, br. 16 fr.

Gendrin. Leçons sur les maladies du cœur et des grosses artères, recueillies et publiées sous ses yeux par MM. COLSON et DUBREUIL-HÉLION. 1842, 1 vol. in-8. 7 fr.

Gendron. Mémoire sur les fistules de la glande parotide et de son conduit excréteur. Paris, 1820, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Gibert. Traité pratique des maladies de la peau, enrichi d'observations et de notes nombreuses puisées dans les

cliniques de l'hôpital Saint-Louis, par C.-M. GIBERT, médecin dudit hôpital. 1840, 2e édition, 1 vol. de 500 pages, in-8. 6 fr.

Gibert. Manuel pratique des maladies vénériennes, par C.-M. GIBERT, médecin de l'hôpital Saint-Louis. 1837, 1 vol. gr. in-18 de 710 pages. 6 fr.

Gibert. Remarques pratiques sur les ulcérations du col de la matrice, et sur l'abus du speculum uteri dans le traitement de cette maladie. 1837, in-8, fig. color. 1 fr. 50 c.

Gintrac. Mémoires et observations de médecine clinique et d'anatomie pathologique. Bordeaux, 1830, 1 vol. in-8, figures. 4 fr.

Gintrac. Observations sur les principales eaux sulfureuses des Pyrénées. 1841, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Gintrac. Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue. Paris, 1824, 1 vol. in-8. 4 fr.

Gintrac. De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse, sur les maladies qui en résultent, et des moyens de les guérir (ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine, extrait du tome XI de ses mémoires). 1845, in-4. 4 fr. 50 c.

Gintrac (Henri). Essai sur les tumeurs solides intra-thoraciques (thèse de doctorat). 1845, in-4, br. 1 fr. 50 c.

Girardin et Lecoq. Éléments de minéralogie appliquée aux sciences chimiques, ouvrage basé sur la méthode de M. BERZÉLIUS, contenant l'histoire naturelle et métallurgique des substances minérales, leurs applications à la pharmacie, à la médecine et à l'économie domestique, suivi d'un précis élémentaire de géognosie. 1837, 2 vol. in-8, fig., br. 7 fr.

Giraudeau de Saint-Gervais. Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies de la peau. 1842, 1 vol. in-8 de 672 pages, avec 30 fig. color. 6 fr.

Giraudeau de Saint-Gervais. Traité des maladies syphilitiques, ou Étude comparée des principales méthodes qui ont été mises en usage pour guérir les affections vénériennes, suivi de réflexions pratiques sur les dangers du mercure et sur l'insuffisance des antiphlogistiques, avec des considérations hygiéniques et morales sur la prostitution. 2e édition, 1840, 1 vol. in-8, avec 25 fig. col. 6 fr.

Gohier. Mémoire sur un nouvel appareil pour le traitement des fractures du col du fémur. 1835, in-8, avec 14 fig. 1 fr. 50 c.

Gondret. Mémoire sur les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain et l'application de la ventouse dans différents ordres de maladies. 1819, in-8, br. 3 fr. 50 c.

Goyrand. Mémoire sur la fracture par contre-coup de l'extrémité inférieure du radius. 1836, in-8, avec 14 figures. 1 fr. 50 c.

Gras (Albin). Description des mollusques fluviatiles et terrestres de la France, et particulièrement du département de l'Isère. 1846, 1 vol. in-8, avec fig. 5 fr.

Grosourdy. Traité de chimie considérée dans ses applications à la médecine. 1839, 2 vol. in-8, fig. 14 fr.

Guepin. Suppression de la syphilis, pétition à la Chambre des députés. 1846, in-8. br. 1 fr. 50 c.

Guepin. Études d'oculistique, contenant l'application de la méthode abortive au traitement de toutes les ophthalmies aiguës, les contusions de l'œil, les taches de la cornée, l'iris et ses divers états pathologiques. 1845, 1 vol. in-8, fig. color. 3 fr. 50 c.

Guerbois. Des complications des plaies après les opérations, contenant le tétanos, la commotion, la douleur, la phlébite, l'érysipèle, etc. 1836, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Guislain (J.) Traité sur l'aliénation mentale et sur les hospices des aliénés (ouvrage couronné et publié par la Commission de surveillance médicale dans la province du Nord-Hollande). Amsterdam, 1826, 2 vol. in-8, avec 12 planches. 30 fr.

Guyot (Jules). De l'emploi de la chaleur dans le traitement des ulcères, des plaies, des plaies après les amputations et les grandes opérations chirurgicales, de l'hystérie, des maladies de la peau, du rhumatisme, de la péritonite puerpérale, de l'œdème, du phlegmon, de l'érysipèle et des tumeurs blanches. 1842, 1 vol. in-8 de 270 pages, avec 18 fig. 5 fr.

Haller. Auctarium ad elementa physiologiæ corporis humani. Lausannæ, 1782, 4 fascicules in-4. 15 fr.

Hamilton. Observations sur les avantages et l'emploi des purgatifs dans plusieurs maladies, traduit de l'anglais par le docteur LAFISSE. 1825, 1 vol. in-8, br. 3 fr. 50 c.

Hebert. Des substances alimentaires et des moyens d'en régler le choix et l'usage pour conserver la santé, pour favoriser la guérison des maladies de longue durée, et pour tirer parti de l'influence que l'alimentation peut exercer sur le caractère, l'intelligence, les passions. 1842, 1 vol. in-8. 5 fr.

Hippocrate. Aphorismes, comprenant le serment, les maximes d'hygiène et de pathologie, les pronostics, la diététique, la thérapeutique et la gynécologie, tirés des documents de la Bibliothèque du roi, par MM. les docteurs QUÉNOT et WAHU, médecins des hôpitaux militaires de Paris. 1843, 1 vol. in-32, br. 2 fr.

Hubert de Beaumont-Brissac. Éléments de l'électro-magnétisme animal. 1845, in-8, br. 75 c.

MANUEL

DE

MÉDECINE PRATIQUE,

PAR HUFELAND,

Premier médecin du Roi de Prusse.

TRADUIT DE L'ALLEMAND,

PAR J.-A.-L. JOURDAN,

Membre de l'Académie Royale de Médecine.

DEUXIÈME ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

1847, 1 fort vol. in-8. — Prix : 8 fr.

Hutin (Ph). Examen pratique des maladies de la matrice, sous les points de vue de leurs causes et de leur fréquence à notre époque, de leur diagnostic, de leur traitement et des moyens hygiéniques de les prévenir. 1840, 1 vol. in-8. 4 fr.

Humbert. Manuel pratique des maladies de la peau, appelées *syphilides*, d'après les leçons cliniques de M. Biett. Paris, 1833, 1 vol. in-18 de 220 pages. 2 fr.

Imbert. Traité pratique des maladies des femmes, par F. IMBERT, ex-chirurgien en chef de la Charité, professeur de l'École secondaire de médecine de Lyon. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.

James (Constantin). Études sur l'hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, faites pendant un voyage en Allemagne. 1846, in-8, br. 5 fr.

MANUEL DES ACCOUCHEMENTS

ET DES MALADIES

DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHÉES,

CONTENANT

LES SOINS A DONNER AUX NOUVEAUX-NÉS,

Par M. le docteur JACQUEMIER,

Ancien interne de la maison d'accouchement de Paris.

1846, 2 vol. gr. in-18 de 1520 pages, avec 63 fig. dans le texte. — Prix : 9 fr.

Jamain. De l'extrophie ou extroversion de la vessie (thèse de doctorat). 1845, in-4, br. 1 fr. 50 c.

Jamain. Manuel de petite chirurgie, contenant les pansements, les bandages, les cautères, les vésicatoires, les moxas, les ponctions, la vaccination, les incisions, la saignée, les ventouses, le phlegmon, les abcès, les plaies, les brûlures, les ulcères; les appareils de fractures, le cathétérisme, la réduction des hernies, l'arrachement des dents, etc.; par le docteur JAMAIN, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1845, 1 vol. gr. in-18 de 624 pag. 3 fr. 50 c.

Jobert (de Lamballe). Traité théorique et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal (ouvrage couronné en 1829 par l'Institut de France). 1829, 2 vol. in-8. 12 fr.

Jobert (de Lamballe). Plaies d'armes à feu, mémoire sur la cautérisation, et description du spéculum à bascule. Paris, 1833, 1 vol. in-8, avec 2 fig. 7 fr. 50 c.

Josat. De la tympanite, de ses complications et de son traitement. 1840, in-4, br. 2 fr. 50 c.

Kramer. Traité des maladies de l'oreille; traduit de l'allemand par le docteur BELLEFROID. 1841, 1 vol. grand in-18, fig. 4 fr. 50 c,

Lacépède. Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles, depuis la mort de Buffon. 1818, in-8. 3 fr. 50 c.

Lacorbière. Traité du froid; de son action et de son emploi, intus et extra, en hygiène, en médecine et en chirurgie. 1836, 1 vol. in-8 de 726 pag. 8 fr.

Lacroix (Édouard). Traité de l'antéversion et de la rétroversion de l'utérus. 1844, in-8. 3 fr. 50 c.

Lacroix (Édouard). Monographie des plaies pénétrantes des articulations. 1839, in-4, br. 2 fr.

Lallemand (de Montpellier). Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie, contenant des mémoires sur la conception extra-utérine, sur la communication entre deux placentas réunis en une seule masse dans quelques cas de grossesse, sur les fonctions des différentes parties du système nerveux, sur le vomissement, sur la digestion. Paris, 1825, 2e édit. 1 vol. in-8, avec 2 pl. 3 fr.

Lamarck (J.-B.-P.-A.). Philosophie zoologique, ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent; aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent; enfin à celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués. Nouvelle édition. Paris, 1830, 2 vol. in-8. 12 fr.

Lamarck (J.-B.-P.-A.). Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation. 1830, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

L'ART DE MAGNÉTISER,

OU

LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Considéré dans ses rapports avec la théorie, la pratique, et son emploi thérapeutique,

Par Ch. LAFONTAINE.

1847. 1 vol. in-8. — Prix : 6 fr.

Lafont-Gouzi. Traité du magnétisme animal, considéré sous le rapport de l'hygiène, de la médecine légale et de la thérapeutique. 1839, in-8, br. 5 fr.

Landouzy. Traité complet de l'hystérie (ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine). 1846, 1 vol. in-8. 7 fr.

Lartigue. De l'angine de poitrine (ouvrage couronné par la Société royale de médecine de Bordeaux). 1846, 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

Laugier. Des cals difformes et des opérations qu'ils réclament (thèse de concours pour la chaire de médecine opératoire). 1841, in-8, fig., br. 2 fr. 50 c.

Laugier. Des rétrécissements de l'urètre et de leur traitement. Paris, 1836, in-4, br. 2 fr. 50 c.

Lavort (Achard). Précis de pathologie générale, de nosologie et de méthode d'observation, pour servir d'introduction à l'étude de la médecine clinique. 1846, 1 vol. in-18. 5 fr.

Leber. Scorbut épidémique des prisons. 1840, in-8, br. 1 fr. 50 c.

LE MAGNÉTISME
ET
LE SOMNAMBULISME

DEVANT

LES CORPS SAVANTS, LA COUR DE ROME
ET LES THÉOLOGIENS;

Par M. L'ABBÉ J.-B. L.,
Prêtre, ancien élève en médecine.

1844. Un vol. in-8 de 706 pag. — Prix : 7 fr.

Le magnétisme traduit en Cour d'assises. Acquittement. Remarquable plaidoirie de Me Charles Ledru. 1845, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Leblond. Recherches d'anatomie et de physiologie sur un embryon monstrueux de la poule domestique. 1834, in-8, avec 4 fig. 1 fr. 50 c.

— Quelques matériaux pour servir à l'histoire des filaires et des strongles. 1836, in-8, avec 39 fig. 3 fr.

Lebreton. Recherches sur les causes et le traitement de plusieurs maladies des nouveaux-nés. 1819, in-8, br. 2 fr.

Lecanu. Études chimiques sur le sang humain. 1837, in-4. 2 fr. 50 c.

Lecoq. Vichy et ses environs, ou Description des eaux thermales et des sites pittoresques qui les entourent, avec des considérations sur l'action médicale des eaux. 1836, 1 vol. in-8, br., fig. 5 fr.

Lecoq. Le Mont-Dore et ses environs, ou Remarques sur la structure et la végétation de ce groupe de montagnes; observations sur les eaux, le climat, l'agriculture, etc. 1835, 1 fort vol. in-8, fig., br. 8 fr.

Lecoq et Boisduval. Taxidermie enseignée en dix leçons, ou Art d'empailler les oiseaux, les quadrupèdes, les reptiles et les poissons. 1826, 1 vol. in-12, fig. 3 fr. 50 c.

Lefoulon. Nouveau traité théorique de l'art du dentiste. 1841, 1 vol. in-8, avec fig. 7 fr.

Lembert. Essai sur la méthode endermique (lu à l'Académie royale des Sciences). Paris, 1828, in-8, br. 2 fr.

Lepelletier (de la Sarthe). Traité de l'érysipèle et des différentes variétés qu'il peut offrir; renfermant toutes les opinions des auteurs sur cette maladie, etc. 1836, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Lepelletier (de la Sarthe). Traité de physiologie médicale et philosophique. 1839, 4 vol. in-8, avec 12 pl. et des tableaux synoptiques. 12 fr.

Lepelletier (de la Sarthe). Des hémorrhoïdes et de la chute du rectum. Paris, 1834, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Lepelletier (de la Sarthe). Traité complet sur la maladie scrofuleuse et les différentes variétés qu'elle peut offrir: ouvrage renfermant toutes les opinions des auteurs sur cette affection. Paris, 1830, 1 vol. in-8, br. 7 fr.

Lepelletier (de la Sarthe). De l'emploi du tartre stibié à haute dose, dans le traitement des maladies en général, dans celui de la pneumonie et du rhumatisme en particulier. 1835, in-8. 3 fr. 50 c.

Lerebours. Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants. 5e édit. corrigée. An VII, 1 vol. in-18, 1 fr. 50 c.

Leuret et Lassaigne. Recherches physiologiques et chimiques pour servir à l'histoire de la digestion. 1825, in-8. 3 fr. 50 c.

Levrat-Perroton. Recherches et observations sur l'emploi thérapeutique du seigle ergoté. 1837, in-8. 3 fr.

Lisfranc. Des diverses méthodes et des différents procédés

pour l'oblitération des artères dans le traitement des anévrismes. 1834, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Lisfranc. Maladies de l'utérus, d'après les leçons cliniques faites à l'hôpital de la Pitié, par M. le docteur PAULY. Paris, 1836, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Loisson de Guinaumont. Somnologie magnétique, ou Recueil de faits et opinions somnambuliques, pour servir à l'histoire du magnétisme humain. 1845, 1 vol. in-8. 6 fr.

Londe (C.). Gymnastique médicale, ou l'Exercice appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique. Paris, 1821, in-8, br. 4 fr.

Lubanski. De l'hydrothérapie et de son application au traitement de quelques affections chroniques. 1845, in-8, br. 2 fr.

Lubanski. De la peau et de la sueur sous les rapports pathologiques et thérapeutiques. 1847, 1 vol. in-8. (Sous presse.)

Lubanski. Études pratiques sur l'hydrothérapie, d'après les observations recueillies à l'établissement de Pont-à-Mousson. 1847, 1 fort vol. in-8. 7 fr.

Lusardi. Ophthalmie contagieuse. 1831, in-8. 2 fr. 50 c.

— Essai physiologique sur l'iris, la rétine et les nerfs de l'œil. 1831, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Mahon. Médecine légale et police médicale, avec des notes par FAUTREL. 1811, 3 vol. in-8, br. 7 fr.

Maisonneuve. Manuel de pathologie et de clinique chirurgicales; par M. le docteur MAISONNEUVE, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1847, 1 vol. gr. in-18. (Sous presse.)

Malgaigne. Du traitement des grands emphysèmes traumatiques. 1842, in-8, br. 4 fr.

Malgaigne. Mémoire sur un nouveau moyen de prévenir l'inflammation après les grandes lésions traumatiques, et spécialement après les opérations chirurgicales. 1841, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Malgaigne. Lettres sur l'histoire de la chirurgie, suivies des Études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère. 1842, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Malgaigne. Ponction dans l'hydrocéphale chronique. 1840, in-8. br. 50 c.

Malgaigne. Mémoires sur les fractures et les luxations, contenant : 1° recherches historiques et pratiques sur les appareils employés dans le traitement des fractures en général ; 2° études statistiques sur les luxations ; 3° fractures des cartilages sterno-costaux, du col du fémur ; 4° luxation de la rotule ; 5° études statistiques sur les résultats des amputations dans les hôpitaux de Paris. 1839-1842, 1 vol. in-8. 7 fr.

On vend séparément.

Malgaigne. Recherches historiques et pratiques sur les appareils dans le traitement des fractures. 1841, in-8, br. 3 fr.

Malgaigne. Mémoire sur la détermination des diverses espèces de luxations de la rotule, leurs signes et leur traitement. 1836, in-8. 2 fr.

Malgaigne. Études statistiques sur les luxations. 1841, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Malgaigne. De quelques dangers du traitement ordinaire des fractures du col du fémur. 1841, in-8. 75 c.

Malgaigne. Études statistiques sur les étranglements herniaires et sur l'opération de la hernie étranglée. 1842, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Malgaigne. Recherches statistiques sur la fréquence des hernies. 1840, in-8, br., fig. 2 fr.

Malgaigne. Mémoire sur la valeur réelle de l'orthopédie, et spécialement de la myotomie rachidienne dans le traitement des déviations latérales de l'épine, précédé d'un mémoire sur l'abus et le danger des sections tendineuses et musculaires dans le traitement de certaines difformités. 1845, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Manec. Anatomie analytique, nerf grand sympathique; feuille grand in-fol., dessiné par Jacob. 1836, 3e édition, fig. noire. 6 fr. 50 c.
Fig. col. 13 fr.

Manec. Recherches anatomico-pathologiques sur la hernie crurale. Paris, 1826, in-4, fig., br. 2 fr. 50 c.

Marchessaux. Nouveau manuel d'anatomie générale, Histologie et organogénie de l'homme. (Ouvrage contenant un résumé de tous les travaux faits en France, en Allemagne et en Angleterre, sur la structure, les propriétés, les analyses, l'examen microscopique et le développement des liquides et des solides.) Par M. le docteur MARCHESSAUX, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1844, 1 vol. gr. in-18 de 428 pag. 5 fr. 50 c.

Marcel de Serres. Essai sur les cavernes à ossements et sur les causes qui les y ont accumulés; 3e édition, 1838, 1 vol. in-8. 7 fr.

Martin. Histoire pratique des sangsues, organisation de ces animaux, espèces et variétés, caractères à l'aide desquels on reconnaît leurs qualités,—procédés de gorgement et de dégorgement, manière de les appliquer, — localités et mœurs,—pêche, transport et moyens de les conserver, — maladies,—commerce, ses secrets,—mesures à prendre pour éviter la disette des sangsues et en rendre le commerce loyal. 1845, in-8, br. 3 fr.

Martin (Ferdinand). Mémoire sur l'étiologie du pied-bot, suivi du rapport fait à l'Académie royale de médecine, par MM. BRESCHET, VILLENEUVE et CRUVEILHIER. 1839, in-8, et atlas in-4. 3 fr. 50 c.

TRAITÉ COMPLET

DE

L'ART DU DENTISTE,

D'APRÈS L'ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES,

PAR F. MAURY,

Dentiste de l'École polytechnique.

3e édition mise au courant de la science, avec des notes par P. Gresset.

1841, 1 vol. in-8 et atlas in-8 de 42 planches représentant 407 fig. — Prix : 12 fr.

Martinet. Manuel de clinique médicale, contenant la manière d'observer en médecine; les divers moyens d'explorer les maladies de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, etc., 3e édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1837, 1 vol. in-18, br. 4 fr. 50 c.

Martinet. Traité élémentaire de thérapeutique médicale, suivi d'un formulaire, etc. 1 vol. in-8 de 640 pages. 1837. 6 fr.

Mayor (de Lausanne). Bandages et appareils de pansements, ou nouveau système de déligation chirurgicale, contenant les moyens simples et faciles de remplacer avec avantage les bandages et la charpie par le mouchoir et le coton ; 3e édition, augmentée de divers mémoires, et surtout des rétrécissements de l'urètre. 1838, 1 fort vol. in-8, et atlas in-4 de 16 pl. 7 fr.

Médecine, chirurgie et pharmacie des pauvres, contenant les premiers secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés, et les remèdes faciles à preparer et peu chers pour le traitement de toutes les maladies. Nouvelle

édition entièrement refondue. 1839, 1 volume grand in-18. 2 fr. 50 c.

Menière. Des vêtements et des cosmétiques (thèse de concours pour la chaire d'hygiène). 1837, in-4, br. 3 fr. 50 c.

Mesmer. Mémoires et aphorismes sur le magnétisme animal, suivis des procédés d'Eslon. Nouvelle édition avec des notes par J.-J.-A. Ricard. 1846, 1 volume in-18, broché. 2 fr. 50 c.

Menville. De l'âge critique chez les femmes, des maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie, et des moyens de les combattre et de les prévenir. 1840, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Moiroud. Traité élémentaire de matière médicale ou de pharmacologie vétérinaire, suivi d'un Formulaire pharmaceutique raisonné. 2e édition, corrigée et augmentée. 1843, 1 vol. in-8. 8 fr.

Moreau. Novisimas demostraciones acerca del arte de los partos. Obra que sirve de complemento a todo los tratados de partos, y que contiene 60 hermosas laminas en folio, con un testo explicativo. *Traduccion Castellana* por D. Antonio Sanchez de Bustamente. 1846, figures noires, 60 fr.
Fig. coloriées, 120 fr.

Moreau. Manuel des sages-femmes, contenant la saignée, l'application des ventouses, la vaccine, la description et l'usage des instruments relatifs aux accouchements avec des notes sur plusieurs parties des accouchements (*pour servir de complément aux Principes d'accouchements* de Baudelocque). 1839. 1 vol. in-12, avec fig. 2 fr.

Moreau (Christophe). De la mortalité et de la folie dans le régime pénitentiaire, et spécialement dans les pénitenciers de Philadelphie, d'Auburn, de Genève et de Lausanne (aux États-Unis et en Suisse). 1839. in-8, br. 2 fr.

ATLAS DE **60** PLANCHES

SUR

L'ART DES ACCOUCHEMENTS,

PAR F.-J. MOREAU,

Professeur d'accouchements, des maladies des femmes et des enfants à la Faculté de médecine de Paris, médecin de la Maison d'accouchement (Maternité).

Ces planches, exécutées d'après nature, par M. ÉMILE BEAU, sur les préparations anatomiques du docteur JACQUEMIER, ancien interne de la maison d'accouchement de Paris, sont destinées à servir de complément à tous les Traités d'accouchements.

Nouveau tirage.

PRIX DE L'ATLAS COMPLET ET CARTONNÉ :

Avec fig. noires, 25 fr. | Avec fig. coloriées, 60 fr.

Le même Atlas, avec le *Traité pratique des accouchements*, de M. le professeur MOREAU. 2 vol. in-8, fig. noires, 30 fr., et fig. coloriées, 65 fr.

ON VEND SÉPARÉMENT :

TRAITÉ PRATIQUE DES ACCOUCHEMENTS,

Par M. le professeur MOREAU,

suivi :

1° De considérations sur les perforations du périnée et sur le passage de l'enfant à travers cette partie;

2° D'une observation très curieuse sur un cas d'accouchement difficile par la présence d'une tumeur dans l'excavation du bassin, 1841, 2 vol. in-8. 8 fr.

ÉLÉMENTS
DE
PATHOLOGIE CHIRURGICALE,

Par A. NÉLATON,

Chirurgien des hôpitaux de Paris.

1844-47. Deux volumes in-8. — Prix : 16 francs.

Moulinié. Considérations cliniques sur les engorgements. 1840, in-8, br. 2 fr.

Moulinié. Maladies des organes génitaux et urinaires, exposées d'après la clinique chirurgicale de l'hôpital de Bordeaux. 1839, 2 vol. in-8, fig., br. 12 fr.

Moulinié. Du bonheur en chirurgie, recueil de faits cliniques. 1842, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Munaret. Du médecin des villes et du médecin de campagne, mœurs et science. 2e édition, entièrement refondue. 1840, 1 beau vol. gr. in-18, de 500 pag. 3 fr. 50 c.

Munaret. Annuaire de l'économie médicale pour 1845. (*Droits et devoirs du médecin. — Dignité et progrès de la médecine.*) 1 vol. in-18 de 288 pages. 1 fr. 25 c.

Musset (Hyacinthe). Traité des maladies nerveuses ou névroses, et en particulier de la paralysie et de ses variétés, de l'hémiplégie, de la paraplégie, de la chorée ou danse de Saint-Guy, de l'épilepsie, de l'hystérie, des névralgies internes et externes, de la gastralgie, etc. 1844, 1 volume in-8. 6 fr.

Naegelé. Manuel d'accouchements à l'usage des Sages-femmes; traduit de l'allemand par le docteur Pigné, conservateur du musée Dupuytren. 1844, 1 vol. in-12, broché. 4 fr.

Nivet. Dictionnaire des eaux thermales du département du Puy-de-Dôme. 1846, 1 vol. in-8. 3 fr.

Norgeu. Code thérapeutique, méthode d'imbibition, ou traité des tisanes. 1846, 1 vol. in-8. 4 fr 50 c.

Otterburg. Lettres sur les ulcérations de la matrice (métrocikoses), et leur traitement. 1839, in-8. 2 fr.

Padioleau. Traité de la gastrite et du régime alimentaire dans les maladies aiguës et chroniques des organes de la digestion, suivi d'un mémoire sur l'emploi du musc dans la pneumonie et les constitutions médicales (ouvrage couronné par les Sociétés de médecine de Lyon et de Tours). 1842, 1 vol. in-8, br. 5 fr.

Parchappe. Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. *Premier mémoire*, volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme. *Deuxième mémoire*, altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale. 1836-38, 2 vol. in-8. 7 fr.

Le second Mémoire se vend séparément. 3 fr. 50 c.

Parchappe. Du cœur, de sa structure et de ses mouvements. 1844, in-8, br. 3 fr. 50 c.

— Atlas de 9 planches in-4 sur le cœur, sa structure et ses mouvements. 1846. 12 fr.

Parchappe. Recherches historiques et critiques sur la démonologie et la sorcellerie au XVe siècle (le Maillet des sorcières). 1843, in-8. 2 fr.

Pasta (de Bergame). Traité des pertes de sang chez les femmes enceintes, et des accidents relatifs aux flux de l'utérus qui succèdent à l'accouchement; traduit de l'italien, avec des notes, par J.-L. ALIBERT. Paris, an VIII, 2 vol. in-8, br. 9 fr.

Pauly. Maladies de l'utérus d'après les leçons cliniques de M. Lisfranc faites à l'hôpital de la Pitié. 1836, 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Payan (d'Aix). Mémoire sur l'ergot de seigle, son action thérapeutique et son emploi médical. 1841, in-8, br. 2 fr.

Payen et **Chevallier.** Traité élémentaire des réactifs, leurs préparations, leurs emplois spéciaux et leur application à l'ânalyse, 3e édition, augmentée d'un supplément contenant les nouvelles recherches faites : 1o sur l'arsenic, à l'aide de l'appareil de Marsh; 2o sur l'antimoine; 3° sur le plomb; 4o sur le cuivre; 5o sur le sang; 6o sur le sperme. 3 vol. in-8 de 1250 pag. avec 79 fig. 1841. 9 fr.

On vend séparément le supplément, par M. A. Chevallier. 1 vol. in-8 de 224 pages avec figures. 1841. 2 fr. 50 c.

Pelletan. Traité élémentaire de physique générale et médicale, par P. Pelletan, professeur de physique à la Faculté de médecine de Paris. 3e édition, 1838. 2 vol. in-8, avec figures. 14 fr.

Percy. Manuel du chirurgien d'armée, ou Instruction de chirurgie militaire sur le traitement des plaies d'armes à feu, avec la méthode d'extraire de ces plaies les corps étrangers. 1830, in-12, fig., br. 2 fr. 50 c.

Percy. Pyrotechnie chirurgicale, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie. Paris, 1811, in-12, fig., br. 3 fr.

Périer. De l'infection palustre en Algérie. 1844, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Périer. De l'acclimatement en Algérie. 1845, in-8, br. 2 fr.

Person. Éléments de physique, par le docteur Person, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, agrégé de l'Université, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Besançon, etc. 1836-1841, 2 vol. in-8 de 1210 pag. avec un atlas in-4 de 675 fig. 12 fr.

TRAITÉ
D'ANATOMIE MÉDICO-CHIRURGICALE
ET TOPOGRAPHIQUE,

considérée spécialement dans ses applications à la pathologie, à la médecine légale, à l'obstétricie et à la médecine opératoire,

Par M. PETREQUIN,

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

1844, 1 vol. in-8 de 828 pages. — Prix : 8 fr.

Petrequin. Mélanges de chirurgie, ou histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, avec l'histoire spéciale de la syphilis dans cet hospice; et compte-rendu de la pratique chirurgicale de cet hôpital. 1845. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Pététin. Électricité animale, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies. 1808, 1 vol. in-8. 7 fr.

Petit (de l'île de Ré). La syphilis connaît-elle pour cause un principe spécifique, ou n'est-elle que le résultat de l'irritation? Les moyens antiphlogistiques doivent-ils, dans tous les cas, être préférés au mercure dans le traitement de cette maladie, et la guérissent-ils d'une manière aussi sûre? 1830, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Petit (J.-L.). OEuvres chirurgicales contenant les maladies des os et toutes les maladies chirurgicales. 1837, 1 vol. in-8 de 952 pages. 6 fr.

Peyré. Traité du strabisme et de sa cure radicale par la section musculaire, contenant des expériences nouvelles sur la division des muscles orbitaires chez les animaux vivants, et de nouvelles applications de la myotomie oculaire à la guérison du nystagme, de la myopie, de l'amaurose par rétraction musculaire, de l'ophtalmokopie, de l'obscurcissement de la cornée nécessitant l'opération de la pupille artificielle. 1842, in-8, br. 3 fr.

Pichard. Maladies des femmes. Des abus de la cautérisation et de la résection du col dans les maladies de la matrice. 1846, 1 vol. in-8. 4 fr.

Pichard. Histoire abrégée de quelques affections qui peuvent occasionner la mort subite. 1843, 2e édit., in-8, br. 2 fr.

Piorry. De l'irritation encéphalique des enfants, ou Considérations sur les causes, les symptômes et le traitement de la maladie désignée successivement sous les noms de *convulsions internes*, de *fièvre cérébrale*, d'*hydrocéphale aiguë*, d'*arachnoïde*, etc. Paris, 1823, in-8, br. 2 fr. 50 c.

Piorry. Clinique médicale des hôpitaux de la Pitié et de la Salpêtrière, contenant le compte-rendu de la clinique de la Faculté de médecine de Paris; recherches sur les causes occasionnelles et sur la nature de l'entérite typhoïde; mémoires sur la pneumonie hypostatique, sur les causes occasionnelles du choléra, sur l'ophthalmie palpébrale, sur les névralgies et leur traitement, sur la nature et le traitement de plusieurs névroses, sur l'hypertrophie de la rate dans les fièvres intermittentes, sur les accidents cérébraux qui surviennent dans l'érysipèle de la face; sur cette question : Quelle part a l'inflammation dans la production des maladies dites organiques? 1833, 1 vol. in-8. 6 fr.

Piorry. Du procédé opératoire à suivre dans l'exploration

des organes par la percussion médiate, accompagné de mémoires sur la circulation, les pertes de sang, le sérum du sang, la respiration, l'asphyxie, la strangulation, la submersion, la langue considérée sous le rapport du diagnostic, l'abstinence, la migraine, etc. 1835. 1 fort vol. in-8. 6 fr.

Potton. De la prostitution et de ses conséquences dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier, de son influence sur la santé, le bien-être, les habitudes de travail de la population; des moyens d'y remédier; par POTTON, médecin en chef de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. 1841, 1 vol. in-8. 6 fr.

Pravaz. Mémoire sur l'emploi du bain d'air comprimé, associé à la gymnastique, dans le traitement du rachitisme, des affections strumeuses, spasmodiques et des surdités catarrhales, suivi d'un rapport approuvé par la Société de médecine de Lyon. 1840, in-12. 1 fr. 50 c.

Pravaz. Deuxième mémoire sur l'emploi du bain d'air comprimé dans le traitement du rachitisme, des affections strumeuses, spasmodiques et des surdités catarrhales. 1841, in-8, broch. 1 fr. 50 c.

Pravaz. Méthode nouvelle pour le traitement des déviations de la colonne vertébrale, précédée d'un Examen critique des divers moyens employés par les orthopédistes modernes. Paris. 1827. 1 vol. in-8, avec 4 planch. 4 fr.

Pravaz. Mémoire sur la réalité de l'art orthopédique, et de ses relations nécessaires avec l'organoplastie. 1845, in-8, avec 7 fig. 2 fr. 50 c.

Raymond. Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir, nouvelle édition avec des Notes, par GIRAUDY. 1816. 1 vol. in-8. 5 fr.

ÉLÉMENTS
DE
PATHOLOGIE MÉDICALE,
PAR A.-P. REQUIN,
Médecin des hôpitaux de Paris.

1843-46. — 2 forts volumes in-8. — Prix : 16 fr.

Requin. Des prodromes dans les maladies. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie interne.) 1840, in-8, broch. 1 fr. 50 c.

Requin. Des purgatifs et de leurs principales applications (Thèse pour le concours de matière médicale.) 1839 in-8, broch. 2 fr.

Raciborski. Précis pratique et raisonné du diagnostic, contenant l'inspection, la mensuration, la palpation, la dépression, la percussion, l'auscultation, l'odoration, la gustation, les réactifs chimiques, l'interrogation des malades, la description des maladies de la peau, de la bouche, de la gorge, des parties génitales, des altérations du sang, des affections du système nerveux, de l'appareil circulatoire, respiratoire, digestif, urinaire, etc. 1837. 1 vol. grand in-18 de 970 pag. 7 fr.

Reybard. Mémoire sur la cure des anus contre nature par l'incision des parois adossées des bouts d'intestins. In-8, br. 1 fr. 50 c.

Ricard. Traité théorique et pratique du magnétisme animal, ou Méthode facile pour apprendre à magnétiser. 1841. 1 vol. in-8. 6 fr.

Ricard. Physiologie et hygiène du magnétiseur; régime diététique du magnétisé; mémoires et aphorismes de Mesmer, avec des Notes. 1844. 1 vol. grand in-18 de 456 pages. 3 fr. 50 c.

Richard (de Nancy). Traité pratique des maladies des enfants considérées dans leurs rapports avec l'organogénie et les développements du jeune âge. 1839, 1 fort vol. in-8. 8 fr.

Rigot, chef des travaux anatomiques de l'École royale vétérinaire d'Alfort. *Anatomie des régions du cheval*, considérée spécialement dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire. 1828. 1 vol. in-fol. avec 6 belles planch., cart. 6 fr.

Robert (A.). Des anévrismes de la région sus-claviculaire (thèse de concours pour la chaire de clinique chirurgicale), par M. Robert, chirurgien de l'hôpital Beaujon. 1842, in-8 de 134 pages avec une planch. d'anatomie chirurgicale. 3 fr.

Robert (A.). Mémoire sur l'inflammation des follicules muqueux de la vulve (lu à l'Académie royale de médecine le 2 septembre 1840). 1841, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Robert (Alph.). Mémoire sur la nature de l'écoulement aqueux très abondant qui accompagne certaines fractures de la base du crâne. 1846, in-8, broch. 1 fr. 50 c.

Rognetta. Traité philosophique et clinique d'ophthalmologie, basé sur les principes de la thérapeutique dynamique. 1844, 1 vol. in-8, br. 9 fr.

Roques. Phytographie médicale, histoire des substances héroïques et des poisons tirés du règne végétal; nouvelle édition, entièrement refondue. 1855. 3 vol. in-8, et atlas in-4 de 150 planch. color. 50 fr.

Roussel (Théophile). De la pellagre, de son origine, de ses progrès, de son existence en France, de ses causes et de son traitement curatif et préservatif. 1845. 1 vol. in-8. 6 fr.

Rufz. Quelques recherches sur les symptômes et sur les lésions anatomiques de l'affection décrite sous les noms d'*hydrocéphale aiguë, fièvre cérébrale, méningite, méningo-céphalite*. 1835, in-4, broch. 1 fr. 50 c.

Salacroux. Nouveaux éléments d'histoire naturelle, comprenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 1 fort vol. grand in-18 de 1070 pag., avec 48 planch. gravées sur acier, et représentant 450 fig.; par M. le docteur Salacroux, professeur d'histoire naturelle au collége royal Saint-Louis. (Ouvrage adopté par le conseil royal de l'instruction publique pour l'enseignement de l'histoire naturelle dans les colléges et écoles normales primaires.) 1839. 2e édition. 7 fr.

— Le même ouvrage, édition beaucoup plus complète. 1839 2 vol. in-8, avec les mêmes fig. 17 fr.

— Le même avec fig. coloriées. 40 fr.

Sanson. Traité de la cataracte, publié d'après ses leçons, par ses élèves, MM. les docteurs Bardinet et Pigné. 1842, in-8, br. 1 fr. 50 c.

Scarpa. Traité des maladies des yeux, traduit de l'italien, sur la 5e édition, par MM. les docteurs Bousquet et Bellanger. Paris, 1821, 2 vol. in-8, avec fig. 7 fr.

Saucerotte (Constant). Nouveaux conseils aux femmes sur l'âge prétendu critique, ou Conduite à tenir lors de la cessation des *règles*. 5e édition, augmentée de nouvelles considérations sur la première apparition des *règles*, les dérangements de la *menstruation* et sur les *flueurs blanches*. Paris, 1829, in-8, br. 2 fr.

MANUEL

D'ANATOMIE DESCRIPTIVE,

Par M. le docteur SAPPEY,

Prosecteur de Clamart, amphithéâtre général des hôpitaux de Paris.

1847. 1 vol. gr. in-18, avec fig. dans le texte. 12 fr.

Scoutetten. De l'eau sous le rapport hygiénique et médical, ou de l'hydrothérapie. 1843. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Schweighæuser. La pratique des accouchements en rapport avec la physiologie et l'expérience. Paris, 1835, in-8. 5 fr.

Senac. Traité des maladies du cœur. Paris, 1783, 2 vol. in-12. 3 fr.

Serre (d'Alais). Mémoire sur l'inflammation de la peau du tissu cellulaire, des veines et des vaisseaux; application d'un nouveau traitement spécial et abortif. (*Ouvrage couronné par la Société de médecine de Strasbourg*). 1837, in-8. 2 fr. 50 c.

Serre. Mémoire sur l'emploi des préparations d'argent dans le traitement des maladies vénériennes. Paris, 1836, in-8, br. 2 fr.

Serre. Recherches sur l'origine et les progrès futurs de la clinique et sur la méthode à suivre dans l'enseignement de la partie chirurgicale de cette science. 1833, in-8. 2 fr.

Sichel. Mémoire et observations sur la choroïde. 1836, in-8. 1 fr. 50 c.

Solayrès. Dissertation sur l'accouchement terminé par les seules forces de la mère, traduit du latin par le docteur ANDRIEUX (de Brioude). 1842, in-8, br. 2 fr. 50 c.

TRAITÉ PRATIQUE

DES

MALADIES NERVEUSES,

Par M. le docteur SANDRAS,
Médecin des Hôpitaux de Paris,

1847. 2 vol. in-8 (*sous presse*).

Sœmmering. Iconologie de l'organe de l'ouïe, traduit du latin par RIVALLIÉ, D. M. P. 1828, in-8, et atlas in-4 de 17 pl. 7 fr.

Spurzheim. Observations sur la folie ou sur les dérangements des fonctions morales et intellectuelles de l'homme, avec 2 pl. Paris, 1818, in-8. 6 fr.

Spurzheim. Essai sur les principes élémentaires de l'éducation. Paris, 1822, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

Stanski. Recherches sur des corps étrangers trouvés dans la région sublingnale, et considérés comme calculs salivaires. 1846, in-8. 1 fr. 25 c.

Sydenham. OEuvres de médecine pratique traduites par JAULT. Nouvelle édition avec des notes, par BAUMES. Montpellier, 1816, 2 vol. in-8, br, 12 fr.

Szokalski. Essai sur les sensations des couleurs dans l'état physiologique et pathologique de l'œil, mémoire présenté à l'Académie royale des sciences. 1841, in-8, br. 3 fr. 50 c.

Tanchou. Recherches sur le traitement médical des tumeurs cancéreuses du sein, ouvrage pratique basé sur 300 observations extraites d'un grand nombre d'auteurs, suivies d'une statistique sur la fréquence de ces maladies et de la discussion de l'Académie royale de médecine sur les tumeurs du sein. 1841, 1 volume in-8, avec 12 figures. 4 fr. 50 c.

LEÇONS ORALES

DE

CLINIQUE CHIRURGICALE

FAITES A L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ

Par M. le professeur VELPEAU,

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

par MM. les docteurs JEANSELME et P. PAVILLON.

1840-41, 3 vol. in-8. — Prix : 21 fr.

Velpeau. Mémoire sur les anus contre nature, dépourvus d'éperon et sur une nouvelle manière de les traiter. 1836, in-8. 1 fr. 25 c.

Tardieu. Manuel de pathologie et de clinique médicales, par M. le docteur TARDIEU, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, ancien interne des hôpitaux. 1847, 1 vol. gr. in-18. 6 fr.

Tavernier. Notice sur le traitement des difformités de la taille au moyen de la ceinture à inclinaison, sans lits à extension ni béquilles. 1841, in-8, fig. 2 fr.

Tavignot. Quelques remarques sur les cataractes secondaires. 1843, in-4, br. 1 fr. 50 c.

Terme et Monfalcon. Nouvelles considérations sur les enfants trouvés, suivies des rapports sur l'Histoire des Enfants-trouvés, par MM. BENOISTON DE CHATEAUNEUF et VILLEMAIN. Lyon, 1838, in 8, br. 2 fr. 50 c.

Thiaudière. De l'exercice de la médecine en province et à la campagne, considéré dans ses rapports avec la pratique. 1839, in-8, br. 2 fr.

Thiaudière. Observations sur deux cas remarquables d'accouchement laborieux. 1830, in-8, br. 1 fr. 25 c.

Underwood. Traité sur les ulcères des jambes, précédé de remarques sur le procédé de l'ulcération et l'origine du pus louable, suivi d'une méthode heureuse de traiter certaines tumeurs scrofuleuses, les ulcères des mamelons, les crevasses du sein et les abcès laiteux. Trad. de l'anglais. 1744, in-12. 1 fr. 50 c.

Vidal (de Cassis). Essai historique sur Dupuytren, avec un portrait. 1835, in-8. 1 fr. 50 c.

Vigaroux. Cours élémentaire des maladies des femmes, ou essai sur une nouvelle méthode pour étudier et classer les maladies de ce sexe. 1801, 2 vol. in-8. 12 fr.

Vignal. Essai sur la brûlure et son nouveau traitement par l'usage des poils du typha. 1833, in-8 de 80 pages. 1 fr. 50 c.

Vilardebo. De l'opération de l'anévrisme selon la méthode de Brasdor. Paris, 1831, in-4, br. 3 fr. 50 c.

Vinson. De la hernie sous-pubienne (hernie obturatrice), (thèse du doctorat). 1844, 1 vol. in-4, avec 13 planches représentant 26 fig. 6 fr.

Vulliel. Traitement interne et rationnel de la cataracte et de plusieurs maladies des yeux. 1833, in-8. 2 fr.

Wagner. Histoire de la génération et du développement, traduit de l'allemand par A. Habets. 1841, 1 volume in-8. 4 fr. 50 c.

Wagner. Manuel de physiologie humaine. Traduit de l'allemand par M. Blanche, interne des hôpitaux de Paris. 1847, 1 vol. gr. in-18. (*Sous presse.*)

ANNUAIRE

DE

MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

PRATIQUES,

Pour 1847,

Résumé des travaux pratiques les plus importants publiés en France et à l'étranger pendant l'année 1846.

SUIVI

D'un Mémoire de M. Nélaton sur le *Cancer des os.*

Par M. le docteur WAHU.

1847. 1 vol. gr. in-32 de 320 pages. — Prix : 1 fr. 25 c.

Wahu. Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques pour 1846. Résumé des travaux pratiques les plus importants publiés tant en France qu'à l'étranger pendant l'année 1845. 1 vol. gr. in-32 de 320 pages. 1 fr. 25 c.

Wahu. Mémorial thérapeutique et pharmaceutique des officiers de santé de l'armée de terre. 1846, 1 vol. in-18, broché. 3 fr. 50 c.

Weller. Traité théorique et pratique des maladies des yeux, traduit de l'allemand sur la dernière édition, par F.-J. Riester, avec des notes par M. Jallat. 1832, 2 vol. in-8, avec 8 planches coloriées. 10 fr.

Zimmermann. Traité de l'expérience en général et en particulier dans l'art de guérir. Nouvelle édition. Montpellier, 1818, 3 vol. in-8, br. 10 fr.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE

PAR MESSIEURS

Arago, Becquerel, Bibron, Blanchard, Boitard, de Brébisson. Ad. Brongniart, C. Broussais, Brullé, Chevrolat, Cordier, Decaisne, Delafosse, Deshayes, Desmarest, J. Desnoyers, A. et Ch. d'Orbigny, Doyère, Duchartre, Dujardin, Dumas, Duponchel, Duvernoy, Elie de Beaumont, Flourens, Is. Geoffroy St-Hilaire, Gerbe, Gervais, A. de Humboldt, de Jussieu, de Lafresnaye, Laurillard, Lemaire, Léveillé, Lucas, Martin St-Ange, Milne-Edwards, Montagne, Pelouze, Peltier, C. Prévost, de Quatrefages, A. Richard, Rivière, Roulin, Spach, Valenciennes, etc.

Dirigé par M. CH. D'ORBIGNY,

et enrichi d'un magnifique Atlas de planches gravées sur acier.

Conditions de la Souscription.

Le **Dictionnaire universel d'histoire naturelle** formera 120 séries ou 10 gros tomes divisés chacun en deux volumes ou parties grand in-8, à doubles colonnes, caractères neufs, tirés sur beau papier vélin satiné. Chaque volume, contenant la matière de quatre volumes ordinaires, est composé de six séries.

De belles planches, gravées sur acier par les plus habiles artistes de Paris, représentant un grand nombre de sujets et destinées surtout à faciliter l'intelligence des articles généraux, accompagnent les livraisons de texte. Ces planches, dessinées par nos meilleurs peintres d'histoire naturelle, formeront le plus bel atlas publié jusqu'à ce jour.

96 séries formant les seize premiers volumes (8 tomes) sont en vente; ils se distribuent soit brochés, soit par séries. On vend séparément le texte et les planches.

PRIX DE LA SÉRIE, Paraissant tous les 15 jours et composée de 4 feuilles de texte et de 2 planches

Texte sans planche, 1 fr.; — avec figures noires in-8, 1 50; — avec figures coloriées in-8, 2 75; — avec figures noires in-4, 2 25; — avec figures coloriées in-4, 3 50.

Pour la Province (franco *par la poste*), 1 fr. 50 c. de plus par volume.

D'après ce qui précède, on voit que chaque volume ou demi-tome coûte, savoir :

Texte seul comprenant 6 séries, 6 fr.; — avec 12 planches noires in-8. 9 fr.; — avec 12 planches coloriées in-8. 16 50.
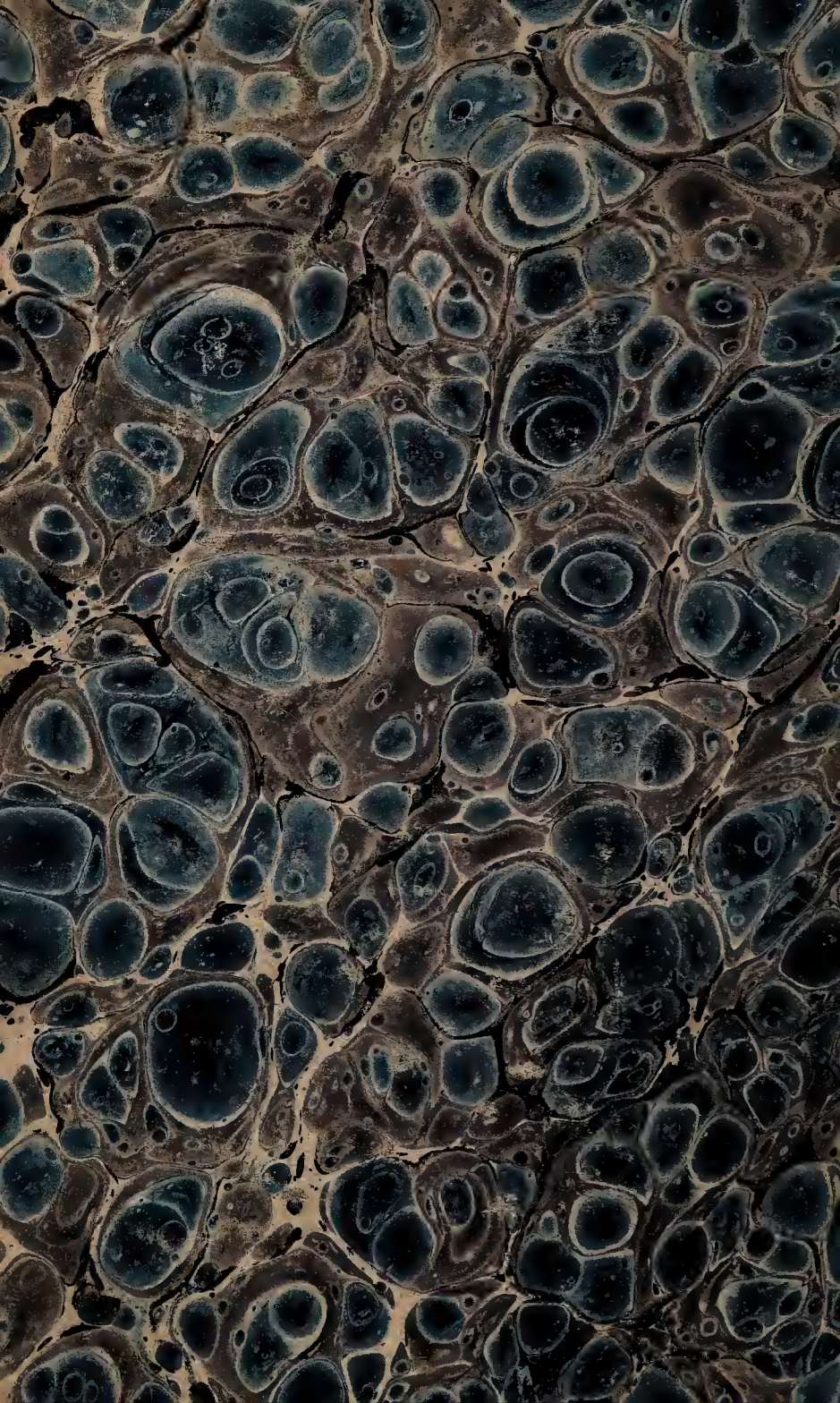
Paris, — Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.